



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVA LEÓN  
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



VOYAGE  
DU JEUNE  
ANACHARSIS



6

DF28

B31

v. 6

c. 1

902 (495)



1080041934

8-1 6-20



91  
UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



*Es de Amicte Guzman*



# VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE.

TOME SIXIÈME

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



Capilla A.º.ª  
Biblioteca Universitaria



015199

54593



D#28  
B31  
U.6



FONDO BIBLIOTECA PUBLICA  
DEL ESTADO DE NUEVO LEON



orig. A. Aliquo  
Amster. 1796. 18. 11.

# VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS EN GRÈCE,

DANS LE MILIEU DU QUATRIEME SIECLE  
AVANT L'ERE VULGAIRE.

PAR M. L'ABBE BARTHELEMY,  
*Garde du Cabinet de médailles, pierres gravées et antiques; de l'Académie Française, de celle des Inscriptions & belles-lettres; de la Société Royale de Londres, de celle des Antiquaires de la même ville; des Académies de Madrid, Cortone, Pesaro, Hesse & Marseille.*

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

SECRETARÍA GENERAL DE BIBLIOTECAS

A MADRID,

De l'imprimerie de Benoît Cano.

1796.

DE 28  
B 3  
V. 6



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA  
DIRECCIÓN GENERAL DE

# T A B L E

## DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

CHAPITRE LVIII. Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Rétorique. Pag. 1.

CHAPITRE LIX. Voyage de l'Attique. Agriculture. Mines de Sumium. Discours de Platon sur la formation du monde. . . . . 57.

CHAPITRE LX. Evénemens remarquables arrivés en Grèce et en Sicile (depuis l'an 357, jusqu'à l'an 354 avant J. C.). Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée et Iphicrate. Commencement de la guerre sacrée. . . . . 106.

CHAPITRE LXI. Lettres sur les affaires générales de la Grèce, adressées à Anacharsis et à Philotas, pendant leur voyage en Egypte et en Perse. . . . . 137.

CHAPITRE LXII. De la nature des Gouvernemens, suivant Aristote et d'autres Philosophes. . . . . 263.

CHAPITRE LXIII. *Denys, roi de Sicile, à Corinthe. Exploits de Timoléon*..... 325.  
*Notes*..... 342.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA  
 DIRECCIÓN GENERAL D

# VOYAGE

## DU JEUNE ANACHARSIS

### EN GRECE,

Dans le milieu du 4.<sup>e</sup> siècle av. J. C.

### CHAPITRE LVIII.

*Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Rétorique.*

PENDANT que l'on construisoit avec effort l'édifice de la logique, me dit Euclide, s'élevoit à côté celui de la rhétorique, moins solide, à la vérité, mais plus élégant et plus magnifique.

Le premier, lui dis-je, pouvoit être nécessaire; je ne conçois pas l'utilité du second. L'éloquence n'exerçoit-elle pas auparavant son empire sur les nations de la Grèce? Dans les siècles héroïques, ne disputoit-elle pas le prix à la valeur? Toutes les beautés ne se trouvent-elles pas dans les écrits de cet Homère

<sup>1</sup> Cicér. de clar. orat. cap. 10. t. 1. p. 344.  
 Tome VI. A



CHAPITRE LXIII. *Denys, roi de Sicile, à Corinthe. Exploits de Timoléon*..... 325.  
*Notes*..... 342.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA  
 DIRECCIÓN GENERAL D

VOYAGE  
 DU JEUNE ANACHARSIS  
 EN GRECE,

Dans le milieu du 4.<sup>e</sup> siècle av. J. C.

CHAPITRE LVIII.

*Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Rétorique.*

PENDANT que l'on construisoit avec effort l'édifice de la logique, me dit Euclide, s'élevoit à côté celui de la rhétorique, moins solide, à la vérité, mais plus élégant et plus magnifique.

Le premier, lui dis-je, pouvoit être nécessaire; je ne conçois pas l'utilité du second. L'éloquence n'exerçoit-elle pas auparavant son empire sur les nations de la Grèce? Dans les siècles héroïques, ne disputoit-elle pas le prix à la valeur? Toutes les beautés ne se trouvent-elles pas dans les écrits de cet Homère

<sup>1</sup> Cicér. de clar. orat. cap. 10. t. 1. p. 344.  
 Tome VI. A

qu'on doit regarder comme le premier des orateurs ainsi que des poètes ? Ne se montrent-elles pas dans les ouvrages des hommes de génie qui ont suivi ses traces? Quand on a tant d'exemples, pourquoi tant de préceptes? Ces exemples, répondit Euclide, il les falloit choisir; et c'est ce que fait la rhétorique. Je répliquai: Se trompoient-ils dans le choix, les Pisistrates, les Solons, et ces orateurs qui, dans les assemblées de la nation ou dans les tribunaux de justice, s'abandonnoient aux mouvemens d'une éloquence naturelle? Pourquoi substituer l'art de parler au talent de la parole?

On a voulu seulement, reprit Euclide, arrêter les écarts du génie, et l'obliger, en le contraignant, à réunir ses forces. Vous doutez des avantages de la rhétorique, et vous savez qu'Aristote, quoique prévenu contre l'art oratoire<sup>2</sup>, convient néanmoins qu'il peut être utile<sup>3</sup>! Vous en doutez, et vous avez entendu Démosthène! Sans les leçons de ses maîtres, répondis-je, Démosthène auroit par-tout maîtrisé les esprits. Peut-être que sans le secours des siens, Eschine ne se seroit pas exprimé avec tant de charmes. Vous avouez donc, reprit Euclide, que l'art peut donner au talent des formes plus agréables? Je ne serai pas moins sincère que vous; et je conviendrai que c'est à peu près là tout son mérite.

<sup>1</sup> Hemorg. de id. ap. cap. 38. t. 1. p. 229.  
rhet. ant. t. 1. p. 140. <sup>3</sup> Aristot. rhetor. lib. 1.  
<sup>2</sup> Cicer. de orat. lib. 2. cap. 1. t. 2. p. 514.

Alors s'approchant de ses tablettes: Voici, me dit-il, les auteurs qui nous fournissent des préceptes sur l'éloquence, et ceux qui nous en ont laissé des modèles. Presque tous ont vécu dans le siècle dernier ou dans le nôtre. Parmi les premiers sont Corax de Syracuse, Tisias, Thrasymaque, Protagoras, Prodicus, Gorgias, Polus, Lycimnius, Alcidas, Théodore, Evénus, Callippe, etc. Parmi les seconds, ceux qui jouissent d'une réputation méritée, tels que Lysias, Antiphon, Andocide, Isée, Callistrate, Isocrate; ayoutons-y ceux qui ont commencé à se distinguer, tels que Démosthène, Eschine, Hypéride, Lycurgue, etc.

J'ai lu les ouvrages des orateurs, lui dis-je; je ne connois point ceux des rhéteurs. Dans nos précédens entretiens vous avez daigné m'instruire des progrès et de l'état actuel de quelques genres de littérature; oserois-je exiger de vous la même complaisance par rapport à la rhétorique?

La marche des sciences exactes peut être facilement connue, répondit Euclide, parce que n'ayant qu'une route pour parvenir au terme, on voit d'un coup-d'œil le point où elles partent, et celui où elles arrivent. Il n'en est pas de même des arts de l'imagination: le goût qui les juge étant arbitraire, l'objet qu'ils se proposent, souvent indéterminé, et la carrière qu'ils parcourent divisée en plusieurs sen-

<sup>1</sup> Aristot. rhet. lib. 1. cap. 1. t. 2. p. 514.



tiers voisins les uns des autres, il est impossible, ou du moins très difficile de mesurer exactement leurs efforts et leurs succès. Comment, en effet, découvrir les premiers pas du talent, et, la règle à la main, suivre le génie lorsqu'il franchit des espaces immenses? Comment encore séparer la lumière, des fausses lueurs qui l'environnent, définir ces grâces légères qui disparaissent dès qu'on les analyse, apprécier enfin cette beauté suprême qui fait la perfection de chaque genre? Je vais, puisque vous l'exigez, vous donner des mémoires pour servir à l'histoire de la rhétorique; mais dans une matière si susceptible d'agréments, n'attendez de moi qu'un petit nombre de faits, et des notions assez communes.

Nos écrivains n'avoient, pendant plusieurs siècles, parlé que le langage de la poésie; celui de la prose leur paroissoit trop familier et trop borné, pour satisfaire aux besoins de l'esprit, ou plutôt de l'imagination; car c'étoit la faculté que l'on cultivoit alors avec le plus de soin. Le philosophe Phérécyde de Syros, et l'historien Cadmus de Milet commencèrent, il y a deux siècles environ, à s'affranchir des lois sévères qui enchaînoient la diction<sup>1</sup>. Quoiqu'ils eussent ouvert une route nouvelle et plus facile, on avoit tant de peine à quitter l'an-

<sup>1</sup> Cicer. orat. cap. II. lib. 5. cap. 29. t. I. p. 278.  
t. I. p. 428. Suid. in Pherec. et in Syg-  
<sup>2</sup> Strab. l. I. p. 18. Plin. *Strab.*

cienne, qu'on vit Solon entreprendre de traduire ses lois en vers<sup>2</sup>; et les philosophes Empédocle et Parménide, parer leurs dogmes des charmes de la poésie.

L'usage de la prose ne servit d'abord qu'à multiplier les historiens<sup>3</sup>. Quantité d'écrivains publièrent les annales de différentes nations; et leur style présente des défauts que les révolutions de notre goût rendent extrêmement sensibles. Il est clair et concis<sup>4</sup>, mais dénué d'agréments et d'harmonie. De petites phrases s'y succèdent sans soutien; et l'œil se lasse de les suivre, parce qu'il y cherche vainement les liens qui devoient les unir. D'autres fois, et sur-tout dans les premiers historiens, elles fourmillent de tours poétiques, ou plutôt elles n'offrent plus que les débris des vers dont on a rompu la mesure<sup>5</sup>. Par-tout on reconnoît que ces auteurs n'avoient eu que des poètes pour modèles, et qu'il a fallu du temps pour former le style de la prose, ainsi que pour découvrir les préceptes de la rhétorique.

C'est en Sicile qu'on fit les premiers essais de cet art<sup>6</sup>. Environ cent ans après la mort de Cadmus, un Syracusain, nommé Corax<sup>6</sup>, assembla des disciples, et composa sur la rhé-

<sup>1</sup> Plat. in Sol. t. I. p. 80. clar. orat. cap. 12. t. I. p.  
<sup>2</sup> Dionys. Halic. in Thu- 345. Id. de orat. l. I. c. 20.  
cyd. jud. t. 6. p. 818. p. 150. Quintil. 5. c. I.  
<sup>3</sup> Id. ibid. p. 820. p. 141.  
<sup>4</sup> Demetr. Phal. de elo- <sup>6</sup> Prolegom. in Hermog.  
cut. c. 12. Strab. l. I. p. 18. ap. rhet. ant. t. 2. p. 5.  
<sup>5</sup> Aristot. ap. Cicer. de

torique un traité encore estimé de nos jours <sup>1</sup>, quoiqu'il ne fasse consister le secret de l'éloquence que dans le calcul trompeur de certaines probabilités. Voici, par exemple, comme il procède: Un homme fortement soupçonné d'en avoir battu un autre, est traduit en justice; il est plus foible ou plus fort que son accusateur: comment supposer, dit Corax, que dans le premier cas il puisse être coupable, que dans le second il ait pu s'exposer à le paroître <sup>2</sup>? Ce moyen, et d'autres semblables, Tisias, élève de Corax, les étendit dans un ouvrage que nous avons encore <sup>3</sup>, et s'en servit pour frustrer son maître du salaire qu'il lui devoit <sup>4</sup>.

De pareilles ruses s'étoient déjà introduites dans la logique, dont on commençoit à rédiger les principes; et de l'art de penser, elles passèrent sans obstacle dans l'art de parler. Ce dernier se ressentit aussi du goût des sophismes et de l'esprit de contradiction, qui dominoient dans les écarts du premier.

Protagoras, disciple de Démocrite, fut témoin, pendant son séjour en Sicile, de la gloire que Corax avoit acquise. Il s'étoit jusqu'alors distingué par de profondes recherches sur la nature des êtres, il le fut bientôt par

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. ad Alexand. c. 1. t. 2. p. 610.

<sup>2</sup> Id. Ibid. lib. 2. c. 24. t. 2. p. 581.

<sup>3</sup> Plat. in Phæd. t. 3.

p. 273.

<sup>4</sup> Proleg. in Hermog. ap. rhetor. ant. t. 2. p. 6.

Sext. Empir. adv. rhetor. l. 2. p. 307.

les ouvrages qu'il publia sur la grammaire et sur les différentes parties de l'art oratoire. On lui fait honneur d'avoir le premier rassemblé ces propositions générales, qu'on appelle *lieux communs* <sup>1</sup>, et qu'emploie un orateur, soit pour multiplier ses preuves <sup>2</sup>, soit pour discourir avec facilité sur toutes sortes de matières.

Ces lieux, quoique très abondans, se réduisent à un petit nombre de classes. On examine, par exemple, une action relativement à la cause, à l'effet, aux circonstances, aux personnes, etc.; et de ces rapports naissent des séries de maximes et de propositions contradictoires, accompagnées de leurs preuves, et presque toutes exposées par demandes et par réponses <sup>3</sup> dans les écrits de Protagoras, et des autres rhéteurs qui ont continué son travail.

Après avoir réglé la manière de construire l'exorde, de disposer la narration, et de soulever les passions des juges <sup>4</sup>, on étendit le domaine de l'éloquence, renfermé jusqu'alors dans l'enceinte de la place publique et du barreau. Rivale de la poésie, elle célébra d'abord les dieux, les héros, et les citoyens qui avoient

<sup>1</sup> Cicér. de clar. orat. 483.

c. 12. t. 1. p. 345. Quintil. l. 3. c. 1. p. 142.

<sup>2</sup> Aristot. rhetor. l. 1.

c. 2. t. 2. p. 518; c. 6. 7. etc. Cicér. topic. t. 1. p.

483.

<sup>3</sup> Aristot. sophist. elench. l. 2. t. 1. p. 314.

<sup>4</sup> Id. rhetor. l. 1. c. 1.

t. 2. p. 513.



péri dans les combats. Ensuite Isocrate composa des éloges pour des particuliers d'un rang distingué<sup>1</sup>. Depuis on a loué indifféremment des hommes utiles ou inutiles à leur patrie; l'encens a fumé de toutes parts, et l'on a décidé que la louange ainsi que le blâme, ne devoient garder aucune mesure<sup>2</sup>.

Ces diverses tentatives ont à peine rempli l'espace d'un siècle, et dans cet intervalle on s'appliquoit avec le même soin à former le style. Non-seulement on lui conserva les richesses qu'il avoit, dès sons origine, empruntées de la poésie, mais on cherchoit encore à les augmenter; on le paroit tous les jours de nouvelles couleurs et de son mélodieux. Ces brillans matériaux étoient auparavant jetés au hasard les uns auprès des autres, comme ces pierres qu'on rassemble pour construire un édifice<sup>3</sup>; l'instinct et le sentiment prirent soin de les assortir et de les exposer dans une belle ordonnance. Au lieu de ces phrases isolées qui, faute de nerf et d'appui, tomboient presque à chaque mot, des groupes d'expressions choisies formèrent, en se rapprochant, un tout dont les parties se soutenoient sans peine. Les oreilles les plus délicates furent ravies d'entendre l'harmonie de la prose; et les esprits les plus justes, de voir une pensée se développer

<sup>1</sup> Isocr. in Evag. t. 2. p. 346.

p. 73.

<sup>2</sup> Gorg. ap. Cicer. de clar. orat. cap. 12. t. 1.

<sup>3</sup> Demetr. Phaler. de elocut. cap. 13.

avec majesté dans une seule période.

Cette forme heureuse, découverte par des rhéteurs estimables, tels que Gorgias, Alcidas et Thrasymaque, fut perfectionnée par Isocrate, disciple du premier<sup>1</sup>. Alors on distribua les périodes d'un discours en des intervalles à peu près égaux; leurs membres s'enchaînèrent et se contrastèrent par l'entrelacement des mots ou des pensées; les mots eux-mêmes, par de fréquentes inversions, semblerent serpenter dans l'espace qui leur étoit assigné, de manière pourtant que, dès le commencement de la phrase, ils en faisoient entrevoir la fin aux esprits attentifs<sup>2</sup>. Cet artifice, adroitement ménagé, étoit pour eux une source de plaisirs; mais trop souvent employé, il les fatiguoit au point qu'on a vu quelquefois, dans nos assemblées, des voix s'élever, et achever avant l'orateur la longue période qu'il parcouroit avec complaisance<sup>3</sup>.

Des efforts redoublés ayant enfin rendu l'élocution nombreuse, coulante, harmonieuse, propre à tous les sujets, susceptible de toutes les passions, on distingua trois sortes de langages parmi les Grecs: celui de la poésie, noble et magnifique; celui de la conversation, simple et modeste; celui de la prose relevée, tenant plus ou moins de l'un ou de l'autre, suivant

<sup>1</sup> Demetr. Phaler. de

elocut. c. 12. Cicer. orat. cap. 11.

c. 52. t. 1. p. 464.

<sup>2</sup> Demetr. Phaler. ibid.

cap. 11.

<sup>3</sup> Id. ibid. cap. 15.

la nature des matières auxquelles on l'appliquoit.

On distingua aussi deux espèces d'orateurs : ceux qui consacroient l'éloquence à éclairer le peuple dans ses assemblées, tels que Périclès ; à défendre les intérêts des particuliers au barreau, comme Antiphon et Lysias ; à répandre sur la philosophie les couleurs brillantes de la poésie, comme Démocrite et Platon<sup>1</sup> ; et ceux qui ne cultivant la rhétorique que par un sordide intérêt, ou par une vaine ostentation, déclamoient en public, sur la nature du gouvernement ou des lois, sur les mœurs, les sciences et les arts, des discours superbes, et dans lesquels les pensées étoient obscurcies par le langage.

La plupart de ces derniers, connus sous le nom de sophistes, se répandirent dans la Grèce. Ils erroient de ville en ville, par-tout accueillis, par-tout escortés d'un grand nombre de disciples, qui, jaloux de s'élever aux premières places par les secours de l'éloquence, payoient chèrement leurs leçons, et s'approvisionnoient à leur suite, de ces notions générales, ou lieux communs, dont je vous ai déjà parlé.

Leurs ouvrages que j'ai rassemblés, sont écrits avec tant de symétrie et d'élégance, qu'on y voit une telle abondance de beautés, qu'on est soi-même fatigué des efforts qu'ils coûtèrent à

<sup>1</sup> Cicer. orat. c. 20. t. I. p. 436.

leurs auteurs. S'ils séduisent quelquefois, ils ne remuent jamais, parce que le paradoxe y tient lieu de la vérité, et la chaleur de l'imagination de celle de l'âme.

Ils considèrent la rhétorique, tantôt comme un instrument de persuasion<sup>1</sup>, dont le jeu demande plus d'esprit que de sentiment; tantôt comme un espèce de tactique, dont l'objet est de rassembler une grande quantité de mots, de les presser, les étendre, les soutenir les uns par les autres, et les faire marcher fièrement à l'ennemi. Ils ont aussi des ruses et des corps de réserve; mais leur principale ressource est dans le bruit et dans l'éclat des armes<sup>2</sup>.

Cet éclat brille sur-tout dans les éloges ou panégyriques d'Hercule et des demi-dieux. Ce sont les sujets qu'ils choisissent par préférence; et la fureur de louer s'est tellement accrue, qu'elle s'étend jusque sur les êtres inanimés<sup>3</sup>. J'ai un livre qui a pour titre, *L'éloge du sel*; toutes les richesses de l'imagination y sont épuisées pour exagérer les services qu'il rend aux mortels<sup>4</sup>.

L'impatience que causent la plupart de ces ouvrages, va jusqu'à l'indignation, lorsque leurs auteurs insinuent, ou tâchent de montrer que

<sup>1</sup> Plut. in Georg. t. I. c. 9. t. 2. p. 530.  
<sup>2</sup> Cicer. de orat. lib. 2. p. 469.  
<sup>3</sup> C. 22. t. I. p. 214.  
<sup>4</sup> Plat. in conv. t. 3. p. 177. Isocr. in Helen. encom. t. 2. p. 119.  
<sup>5</sup> Aristot. rhetor. lib. I.



l'orateur doit être en état de faire triompher le crime et l'innocence, le mesonge et la vérité <sup>1</sup>.

Elle va jusqu'au dégoût, lorsqu'ils fondent leurs raisonnemens sur les subtilités de la dialectique. Les meilleurs esprits, dans la vue d'essayer leurs forces, s'engageoient volontiers dans ces détours captieux. Xanthippe, fils de Périclès, se plaisoit à raconter que pendant la célébration de certains jeux, un trait lancé par mégarde ayant tué un cheval, son père et Protagoras passèrent une journée entière à découvrir la cause de cet accident; étoit-ce le trait? la main qui l'avoit lancé? les ordonnateurs des jeux <sup>2</sup>?

Vous jugerez, par l'exemple suivant, de l'enthousiasme qu'exerçoit autrefois l'éloquence factice. Pendant la guerre du Péloponèse il vint dans cette ville un Sicilien, qui remplit la Grèce d'étonnement et d'admiration <sup>3</sup>; c'étoit Gorgias, que les habitans de Léonte, sa patrie, nous avoient envoyé pour implorer notre assistance <sup>4</sup>. Il parut à la tribune, et récita une harangue dans laquelle il avoit entassé les figures les plus hardies, et les expressions les plus pompeuses. Ces frivoles ornemens étoient distribués dans les périodes,

<sup>1</sup> Plat. in Phæd. t. 3. p. 261.  
<sup>2</sup> Plut. in Pericl. t. 1. p. 172.  
<sup>3</sup> Mém. de l'Acad. des

bell. let. t. 15. p. 168.

<sup>4</sup> Plat. Hipp. maj. t. 3. p. 282. Diod. Sic. lib. 12. p. 106.

tantôt assujetties à la même mesure, tantôt distinguées par la même chute <sup>1</sup>; et quand ils étinceloient devant la multitude, ce fut avec un si grand éclat, que les Athéniens éblouis <sup>2</sup>, secoururent les Léontins, forcèrent l'orateur à s'établir parmi eux, et s'empressèrent de prendre chez lui des leçons de rhétorique <sup>3</sup>. On le combla de louanges, lorsqu'il prononça l'éloge des citoyens morts pour le service de la patrie <sup>4</sup>; lorsqu'étant monté sur le théâtre, il déclara qu'il étoit prêt à parler sur toutes sortes de matières <sup>5</sup>; lorsque dans les jeux publics, il prononça un discours pour réunir contre les barbares les divers peuples de la Grèce <sup>6</sup>.

Une autrefois les Grecs assemblés aux jeux Pythiques, lui décernèrent une statue, qui fut placée, en sa présence, au temple d'Apolon <sup>7</sup>. Un succès plus flatteur avoit couronné ses talens en Thessalie. Les peuples de ce canton ne connoissoient encore que l'art de domp-

<sup>1</sup> Cicer. orat. cap. 49. t. 1. p. 461. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 2. t. 6. p. 792; cap. 17. p. 808.

<sup>2</sup> Dionys. Halic. de Lys. t. 5. p. 458.

<sup>3</sup> Mém. de l'Acad. des bell. let. t. 15. p. 169.

<sup>4</sup> Philostr. de vit. soph. lib. 1. p. 493.

<sup>5</sup> Plat. in Gorg. t. 1. p. 447. Cicer. de ha. 1. 2. cap. 1. t. 2. p. 104. Id. de

orat. lib. 1. cap. 22. t. 1. p. 153. Philostr. de vit. soph. p. 482.

<sup>6</sup> Aristot. rhetor. lib. 3. c. 14. t. 2. p. 599. Pausan. 1. 6. p. 495. Philostr. ibid. p. 493.

<sup>7</sup> Cicer. de orat. lib. 3. cap. 32. t. 1. p. 310. Val. Max. lib. 8. cap. 15. Plin. lib. 33. cap. 4. p. 619. Philostr. ib. Hermip. ap. Athén. lib. 11. c. 15. p. 505.



ter un cheval, ou de s'enrichir par le commerce. Gorgias parut au milieu d'eux, et bientôt ils cherchèrent à se distinguer par les qualités de l'esprit <sup>1</sup>.

Gorgias acquit une fortune égale à sa réputation <sup>2</sup>; mais la révolution qu'il fit dans les esprits, ne fut qu'une ivresse passagère. Ecrivain froid, tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignent, la magnificence de ses expressions ne sert bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées <sup>3</sup>. Cependant il étendit les bornes de l'art; et ses défauts mêmes ont servi de leçon.

Euclide, en me montrant plusieurs harangues de Gorgias, et différens ouvrages composés par ses disciples, Polus, Lycimnius, Alcidas, etc., ajoutoit: Je fais moins de cas du fastueux appareil qu'ils étalent dans leurs écrits, que de l'éloquence noble et simple qui caractérise ceux de Prodicus de Céos <sup>4</sup>. Cet auteur a un grand attrait pour les esprits justes; il choisit presque toujours le terme propre, et découvre des distinctions très fines entre les mots qui paroissent synonymes <sup>5</sup>.

Cela est vrai, lui dis-je, mais il n'en laisse passer aucun, sans le peser avec une exactitude aussi scrupuleuse que fatigante. Vous rap-

<sup>1</sup> Plat. in Men. t. 2. p. 70. Philostr. epistr. ad Jul. p. 919.

<sup>2</sup> Plat. Hipp. maj. t. 3. p. 282.

<sup>3</sup> Mém. de l'Acad. des bell. lett. t. 19. p. 210.

<sup>4</sup> Id. ibid. t. 21. p. 168.

<sup>5</sup> Plat. in Men. t. 2. p.

75. Id. in Lach. t. 2. p. 197.

pelez-vous ce qu'il disoit un jour à Socrate et à Protagoras dont il vouloit concilier les opinions? « Il s'agit entre vous de *discuter* et non de *disputer*; car on *discute* avec ses amis, et l'on *dispute* avec ses ennemis. Par là vous obtiendrez notre *estime*, et non pas nos *louanges*; car *l'estime* est dans le cœur, et la *louange* n'est souvent que sur les lèvres. De notre côté, nous en ressentirons de la *satisfaction* et non du *plaisir*; car la *satisfaction* est le partage de l'esprit qui s'éclaire, et le *plaisir* celui de sens qui jouissent <sup>1</sup>. »

Si Prodicus s'étoit exprimé de cette manière, me dit Euclide, qui jamais eût eu la patience de l'écouter et de le lire? Parcourez ses ouvrages <sup>2</sup>, et vous serez étonné de la sagesse, ainsi que de l'élégance de son style. C'est Platon qui lui prêta la réponse que vous venez de citer. Il s'égayoit de même aux dépens de Protagoras, de Gorgias et des plus célèbres rhéteurs de son temps <sup>3</sup>. Il les mettoit, dans ses dialogues, aux prises avec son maître; et de ces prétendues conversations, il tiroit des scènes assez plaisantes.

Est-ce que Platon, lui dis-je, n'a pas rapporté fidèlement les entretiens de Socrate? Je ne le crois pas, répondit-il; je pense même

<sup>1</sup> Plat. in Protag. t. 2. p. 337. Mém. de l'Acad. des bell. lett. t. 21. p. 169.

<sup>2</sup> Xenoph. memor. l. 2. p. 737.

<sup>3</sup> Plat. in Protag. in Gorg. in Hipp. etc.

que la plupart de ces entretiens n'ont jamais eu lieu<sup>1</sup>.—Et comment ne se récrioit-on pas contre une pareille supposition?—Phædon après avoir lu le dialogue qui porte son nom, protesta qu'il ne se reconnoissoit pas aux discours que Platon mettoit dans sa bouche<sup>2</sup>. Gorgias dit la même chose en lisant le sien; il ajouta seulement que le jeune auteur avoit beaucoup de talent pour la satire, et remplaceroit bientôt le poëte Archiloque<sup>3</sup>.—Vous conviendrez du moins que ses portraits sont en général assez ressemblans.—Comme on ne juge pas de Périclès et de Socrate d'après les comédies d'Aristophane, on ne doit pas juger des trois sophistes dont j'ai parlé, d'après les dialogues de Platon.

Il eut raison sans doute de s'élever contre leurs dogmes; mais devoit-il les représenter comme des hommes sans idées, sans lumières, incapables de suivre un raisonnement, toujours près de tomber dans les pièges les plus grossiers, et dont les productions ne méritoient que le mépris? S'ils n'avoient pas eu de grands talens, ils n'auroient pas été si dangereux. Je ne dis pas qu'il fût jaloux de leur réputation, comme quelques-uns l'en soupçonneront peut-être un jour<sup>4</sup>; mais il semble que

<sup>1</sup> Cicer. de orat. lib. 3. c. 32. t. I. p. 310.

<sup>2</sup> Athen. lib. II. c. 15. p. 505.

<sup>3</sup> Hermip. ap. Athen. lib.

<sup>4</sup> Dionys. Halic. ep. ad. Pomp. t. 6. p. 756.

dans sa jeunesse, il se livra trop au goût des fictions et de la plaisanterie<sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, les abus introduits de son temps dans l'éloquence, occasionnèrent entre la philosophie et la rhétorique, jusqu'alors occupées du même objet, et désignées sous le même nom, une espèce de divorce qui subsiste encore<sup>2</sup>, et qui les a souvent privés des secours qu'elles pouvoient mutuellement se prêter<sup>3</sup>. La première reproche à la seconde, quelquefois avec un ton de mépris, d'usurper ses droits, et d'oser traiter en détail de la religion, de la politique et de la morale, sans en connoître les principes<sup>4</sup>. Mais on peut répondre à la philosophie, que ne pouvant elle-même terminer nos différends par la sublimité de ses dogmes et la précision de son langage, elle doit souffrir que sa rivale devienne son interprète, la pare de quelques attraits et nous la rende plus familière. C'est en effet ce qu'ont exécuté dans ces derniers temps, les orateurs, qui, en profitant des progrès et des faveurs de l'une et de l'autre, ont consacré leurs talens à l'utilité publique.

Je place sans hésiter Périclès à leur tête; il dut aux leçons des rhéteurs et des philosophes, cet ordre et ces lumières, qui, de

<sup>1</sup> Tim. ap. Athen. l. II. p. 505.

<sup>2</sup> Cicer. de orat. lib. 3. cap. 16 et 19. t. I. p. 294

Tome VI.

et 295.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 3. p. 422.

<sup>4</sup> Id. ibid. lib. I. c. 13. p. 143.



concert avec la force du génie, portèrent l'art oratoire presque à sa perfection <sup>1</sup>. Alcibiade, Critias, Thérémène <sup>2</sup> marchèrent sur ses traces. Ceux qui sont venus depuis, les ont égalés et quelquefois surpassés, en cherchant à les imiter; et l'on peut avancer que le goût de la vraie éloquence est maintenant fixé dans tous les genres.

Vous connoissez les auteurs qui s'y distinguent de nos jours, et vous êtes en état de les apprécier. Comme je n'en ai jugé, répondis-je, que par sentiment, je voudrois savoir si les règles justifieroient l'impression que j'en ai reçue. Ces règles, fruits d'une longue expérience, me dit Euclide, se formèrent d'après les ouvrages et les succès des grands poètes et des premiers orateurs <sup>3</sup>.

L'empire de cet art est très étendu. Il s'exerce dans les assemblées générales, où l'on délibère sur les intérêts d'une nation; devant les tribunaux, où l'on juge les causes des particuliers; dans les discours, où l'on doit représenter le vice et la vertu sous leurs véritables couleurs; enfin dans toutes les occasions où il s'agit d'instruire les hommes <sup>4</sup>. De là trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire,

<sup>1</sup> Plat. in Phæd. t. 3. p. 269. Cicer. de clar. orat. c. 11 et 12. t. 1. p. 345.

<sup>2</sup> Cicer. de orat. lib. 2. c. 22. p. 214. Id. de clar.

orat. c. 7. p. 342.

<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 1. c. 32. p. 161.

<sup>4</sup> Plat. in Phæd. t. 3. p. 261.

le démonstratif <sup>1</sup>. Ainsi, hâter ou empêcher la décision du peuple, défendre l'innocent et poursuivre le coupable, louer la vertu et blâmer le vice, telles sont les fonctions augustes de l'orateur. Comment s'en acquiter? par la voie de la persuasion. Comment opérer cette persuasion? par une profonde étude, disent les philosophes; par le secours des règles, disent les rhéteurs <sup>2</sup>.

Le mérite de la rhétorique, suivant les premiers, ne consiste pas dans l'heureux enchaînement de l'exorde, de la narration et des autres parties du discours <sup>3</sup>, ni dans les artifices du style, de la voix et du geste, avec lesquels on cherche à séduire un peuple corrompu <sup>4</sup>. Ce ne sont là que des accessoires, quelquefois utiles, presque toujours dangereux. Qu'exigeons-nous de l'orateur? qu'aux dispositions naturelles il joigne la science et la méditation.

Si la nature vous destine au ministère de l'éloquence, attendez que la philosophie vous y conduise à pas lents <sup>5</sup>; qu'elle vous ait démontré que l'art de la parole, devant convaincre avant de persuader, doit tirer sa principale force de l'art du raisonnement <sup>6</sup>; qu'elle vous ait appris, en conséquence, à n'avoir que

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. lib. 1. c. 3. t. 2. p. 519. Id. rhetor. ad Alexand. c. 2. p. 610.

<sup>2</sup> Plat. ibid. p. 267.  
<sup>3</sup> Plat. in Phæd. t. 3. p. 266. Aristot. rhetor. l. 1. c. 1. p. 512.

<sup>4</sup> Aristot. ibid. l. 3. c. 1. t. 2. p. 383.

<sup>5</sup> Cicer. orat. cap. 4. p. 423.

<sup>6</sup> Aristot. ibid. l. 1. c. 1. p. 513.

des idées saines, à ne les exprimer que d'une manière claire, à saisir tous les rapports et tous les contrastes de leurs objets, à connoître, à faire connoître aux autres ce que chaque chose est en elle-même <sup>1</sup>. En continuant d'agir sur vous, elle vous remplira des lumières qui conviennent à l'homme d'état, au juge intègre, au citoyen excellent <sup>2</sup>; vous étudierez sous ses yeux, les différentes espèces de gouvernemens et de lois, les intérêts des nations <sup>3</sup>, la nature de l'homme, et le jeu mobile de ses passions <sup>4</sup>.

Mais cette science, achetée par de longs travaux, céderoit facilement au souffle contagieux de l'opinion, si vous ne la souteniez, non-seulement par une probité reconnue, et une prudence consommée <sup>5</sup>, mais encore par un zèle ardent pour la justice, et un respect profond pour les dieux, témoins de vos intentions et de vos paroles <sup>6</sup>.

Alors votre discours, devenu l'organe de la vérité, aura la simplicité, l'énergie, la chaleur et l'imposante dignité qui la caractérisent; il s'embellira moins de l'éclat de votre éloquence, que de celui de vos vertus <sup>7</sup>; et tous vos traits porteront, parce qu'on sera persua-

<sup>1</sup> Plat. in Phæd. t. 3. p. 481.

<sup>2</sup> Aristot. rhetor. lib. I. c. 4, 9 et 10.

<sup>3</sup> Id. ibid. cap. 9. t. 2. p. 521.

<sup>4</sup> Plat. in Gorg. t. I.

<sup>5</sup> Aristot. ibid. l. 2. c. 1. p. 547.

<sup>6</sup> Plat. in Phæd. t. 3. p. 273.

<sup>7</sup> Aristot. ibid. l. 1. c. 2. p. 515.

dé qu'ils viennent d'une main qui n'a jamais tramé de perfidies.

Alors seulement vous aurez le droit de nous développer, à la tribune, ce qui est véritablement utile; au barreau, ce qui est véritablement juste; dans les discours consacrés à la mémoire des grands hommes ou au triomphe des mœurs, ce qui est véritablement honnête <sup>1</sup>.

Nous venons de voir ce que pensent les philosophes à l'égard de la rhétorique; il faudroit à présent examiner la fin que se proposent les rhéteurs, et les règles qu'ils nous ont prescrites. Mais Aristote a entrepris de les recueillir dans un ouvrage <sup>2</sup>, où il traitera son sujet avec cette supériorité qu'on a remarquée dans ses premiers écrits <sup>3</sup>.

Ceux qui l'ont précédé s'étoient bornés, tantôt à distribuer avec intelligence les parties du discours, sans songer à le fortifier par des preuves convaincantes <sup>4</sup>; tantôt à rassembler des maximes générales ou lieux communs <sup>5</sup>; d'autres fois à nous laisser quelques préceptes sur le style <sup>6</sup>, ou sur les moyens d'exciter les passions <sup>7</sup>; d'autres fois encore à multiplier les

<sup>1</sup> Plat. in Phæd. p. 274.

Aristot. rhetor. lib. I. c. 3. t. 2. p. 519; id. rhetor. ad Alexand. c. 2. p. 610.

<sup>2</sup> Aristot. rhetor. t. 2. p. 512. Cicer de orat. l. 3. c. 35. t. 1. p. 313.

<sup>3</sup> Cicer. de orat. lib. 2.

c. 38. t. I. p. 229.

<sup>4</sup> Aristot. rhetor. lib. I. c. 1. p. 513.

<sup>5</sup> Id. ibid. c. 2. p. 518.

<sup>6</sup> Id. ibid. lib. 3. cap. 1. p. 584.

<sup>7</sup> Id. ibid. lib. I. c. 2. p. 515.



ruses pour faire prévaloir la vraisemblance sur la vérité, et la mauvaise cause sur la bonne <sup>1</sup>: tous avoient négligé des parties essentielles, comme de régler l'action et la voix de celui qui parle <sup>2</sup>; tous s'étoient attachés à former un avocat, sans dire un seul mot de l'orateur public. J'en suis surpris, lui dis-je; car les fonctions du dernier sont plus utiles, plus nobles et plus difficiles que celles du premier <sup>3</sup>. On a sans doute pensé, répondit Euclide, que dans une assemblée où tous les citoyens sont remués par le même intérêt, l'éloquence devoit se contenter d'exposer des faits, et d'ouvrir un avis salutaire; mais qu'il falloit tous les artifices de la rhétorique, pour passionner des juges indifférens et étrangers à la cause qu'on porte à leur tribunal <sup>4</sup>.

Les opinions de ces auteurs seront refondues, souvent attaquées, presque toujours accompagnées de réflexions lumineuses et d'additions importantes dans l'ouvrage d'Aristote. Vous le lirez un jour, et je me crois dispensé de vous en dire davantage.

Je pressois vainement Euclide; à peine répondit-il à mes questions. Les rhéteurs adoptent-ils les principes des philosophes?—Ils s'en écartent souvent, et sur-tout quand ils préfé-

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. lib. 2.      <sup>3</sup> Id. ibid. cap. 17. t. 2.  
c. 23. p. 557; c. 24. p. 581.      p. 605.  
<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 3. c. 1.      <sup>4</sup> Id. ibid. lib. 1. c. 1.  
p. 584.      p. 513.

rent la vraisemblance à la vérité <sup>1</sup>.—Quelle est la première qualité de l'orateur?—D'être excellent logicien <sup>2</sup>.—Son premier devoir?—De montrer qu'une chose est ou n'est pas <sup>3</sup>.—Sa principale attention?—De découvrir dans chaque sujet les moyens propres à persuader <sup>4</sup>.—En combien de parties se divise le discours?—Les rhéteurs en admettent un grand nombre <sup>5</sup>, qui se réduisent à quatre, l'exorde, la proposition ou le fait, la preuve et la péroraison; on peut même retrancher la première et la dernière <sup>6</sup>. J'allois continuer; mais Euclide me demanda grâce, et je ne pus obtenir qu'un petit nombre de remarques sur l'élocution.

Quelque riche que soit la langue Grecque, lui dis-je, vous avez dû vous appercevoir que l'expression ne répond pas toujours à votre idée. Sans doute, reprit-il; mais nous avons le même droit que les premiers instituteurs des langues <sup>7</sup>: il nous est permis de hasarder un nouveau mot, soit en le créant nous-mêmes, soit en le dérivant d'un mot déjà connu <sup>8</sup>. D'autres fois nous ajoutons un sens figuré au sens littéral d'une expression consacrée par l'usage, ou bien nous unissons étroitement deux mots

<sup>1</sup> Plat. in Phæd. t. 3.      p. 267.  
p. 267.      <sup>6</sup> Aristot. ibid. lib. 3.  
<sup>2</sup> Aristot. rhetor. l. 1.      cap. 13.  
c. 1. t. 2. p. 513.      <sup>7</sup> Quintil. lib. 8. cap. 3.  
<sup>3</sup> Id. ibid. p. 512.      p. 486.  
<sup>4</sup> Id. ibid. c. 1. et 2.      <sup>8</sup> Demetr. Phaler. de  
<sup>5</sup> Plat. in Phædr. t. 3.      elocut. c. 95, 96, etc.  
B 4



pour en composer un troisième; mais cette dernière licence est communément réservée aux poètes<sup>1</sup>, et sur-tout à ceux qui font des dithyrambes<sup>2</sup>. Quant aux autres innovations, on doit en user avec sobriété, et le public ne les adopte que lorsqu'elles sont conformes à l'analogie de la langue.

La beauté d'une expression consiste dans le son qu'elle fait entendre, et dans le sens qu'elle renferme; bannissez d'un ouvrage celle qui offense la pudeur, ou qui mécontente le goût. Un de vos auteurs, lui-dis-je, n'admet aucune différence entre les signes de nos pensées, et prétend que de quelque manière qu'on exprime un idée, on produit toujours le même effet. Il se trompe, répondit Euclide; de deux mots qui sont à votre choix, l'un est plus honnête et plus décent, parce qu'il ne fait qu'indiquer l'image que l'autre met sous les yeux<sup>3</sup>.

Nous avons des mots propres et des mots figurés; nous en avons de simples et de composés, d'indigènes et d'étrangers<sup>4</sup>; il en est qui ont plus de noblesse ou d'agrémens que d'autres, parce qu'ils réveillent en nous des idées plus élevées ou plus riantes<sup>5</sup>; d'autres enfin qui sont si bas ou si dissonans, qu'on doit

<sup>1</sup> Demetr. Phaler. de elocut. c. 93. Aristot. rhetor. l. 3. c. 2. p. 585.  
<sup>2</sup> Aristot. rhetor. c. 3. t. 2. p. 587.  
<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 3. c. 2.

p. 585.  
<sup>4</sup> Id. poet. c. 21 et 22. t. 2. p. 668 et 669.  
<sup>5</sup> Demetr. Phaler. de elocut. c. 175, 176, etc.

les bannir de la prose et des vers<sup>1</sup>.

De leurs diverses combinaisons se forment les périodes, dont les unes sont d'un seul membre<sup>2</sup>; les autres peuvent acquérir jusqu'à quatre membres, et ne doivent pas en avoir davantage<sup>3</sup>.

Que votre discours ne m'offre pas un tissu de périodes complètes et symétriques, comme ceux de Gorgias<sup>4</sup> et d'Isocrate; ni une suite de phrases courtes et détachées<sup>5</sup>, comme ceux des anciens. Les premiers fatiguent l'esprit, les seconds blessent l'oreille<sup>6</sup>. Variez sans cesse les mesures des périodes, votre style aura tout à-la-fois le mérite de l'art et de la simplicité<sup>7</sup>; il acquerra même de la majesté, si le dernier membre de la période a plus d'étendue que les premiers<sup>8</sup>, et s'il se termine par une de ces syllabes longues où la voix se repose en finissant<sup>9</sup>.

Convenance et clarté, voilà les deux principales qualités de l'élocution<sup>10</sup>.

<sup>10</sup>. *La convenance.* On reconnoît de bonne heure que rendre les grandes idées par des termes abjects, et les petites par des expres-

<sup>1</sup> Theophr. ap. Dionys. Halic. de compos. verb. c. 16. t. 5. p. 105. Demetr. Phaler. ibid. c. 179.  
<sup>2</sup> Aristot. rhetor. lib. 3. c. 9. t. 2. p. 592.  
<sup>3</sup> Demetr. Phaler. ibid. c. 16.  
<sup>4</sup> Id. ibid. c. 15.  
<sup>5</sup> Id. ibid. c. 4.  
<sup>6</sup> Cicer. de orat. lib. 3. c. 49. t. 1. p. 326.  
<sup>7</sup> Demetr. Phaler. ibid. cap. 15.  
<sup>8</sup> Id. ibid. c. 18.  
<sup>9</sup> Aristot. rhetor. lib. 3. c. 8. t. 2. p. 591.  
<sup>10</sup> Id. ibid. c. 2. p. 584.

sions pompeuses, c'étoit revêtir de haillons les maîtres du monde, et de pourpre, les gens de la lie du peuple. On reconnut aussi que l'ame a différens langages, suivant qu'elle est en mouvement et en repos; qu'un vieillard ne s'exprime pas comme un jeune homme, ni les habitans de la campagne comme ceux de la ville. De là il suit que la diction doit varier suivant le caractère de celui qui parle, et de ceux dont il parle, suivant la nature des matières qu'il traite, et des circonstances où il se trouve <sup>1</sup>. Il suit encore que le style de la poésie, celui de l'éloquence, de l'histoire et du dialogue, diffèrent essentiellement l'un de l'autre <sup>2</sup>, et même que, dans chaque genre, les mœurs et les talens d'un auteur jettent sur sa diction des différences sensibles <sup>3</sup>.

2.° *La clarté.* Un orateur, un écrivain doit avoir fait une étude sérieuse de sa langue. Si vous négligez les règles de la grammaire, j'aurai souvent de la peine à pénétrer votre pensée. Employer des mots amphibologiques, ou des circonlocutions inutiles; placer mal-à-propos les conjonctions qui lient les membres d'une phrase; confondre le pluriel avec le singulier; n'avoir aucun égard à la distinction établie dans ces derniers temps, entre les noms masculins et les noms féminins; désigner

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. lib. 3. c. 7. t. 2. p. 591.  
<sup>2</sup> Id. ibid. cap. 1. t. 2. p. 584. Demetr. Phalar. de

elocut. cap. 19. Cicer. orat. c. 20. t. 1. p. 436.  
<sup>3</sup> Cicer. orat. cap. 11. p. 428.

par le même terme les impressions que reçoivent deux de nos sens, et appliquer le verbe *voir* aux objets de la vue et de l'ouïe \*; distribuer au hasard, à l'exemple d'Héraclite, les mots d'une phrase, de manière qu'un lecteur ne puisse pas deviner la ponctuation de l'auteur: tous ces défauts concourent également à l'obscurité du style <sup>1</sup>. Elle augmentera, si l'excès des ornemens, et la longueur des périodes égarent l'attention du lecteur, et ne lui permettent pas de respirer <sup>2</sup>; si par une marche trop rapide, votre pensée lui échappe, comme des coureurs de la lice, qui, dans un instant, se dérobent aux yeux du spectateur <sup>3</sup>.

Rien ne contribue plus à la clarté que l'emploi des expressions usitées <sup>4</sup>; mais si vous ne les détournez jamais de leur acception, votre style ne sera que familier et rampant; vous le releverez par des tours nouveaux et des expressions figurées <sup>5</sup>.

La prose doit régler ses mouvemens sur des rythmes faciles à reconnoître, et s'abstenir de la cadence affectée à la poésie <sup>6</sup>. La plupart

\* C'est ce qu'avoit fait Eschyle. (in Prom. v. 21.) Vulcain dit que Prométhée ne verra plus ni voix ni figure d'homme.

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. l. 3. cap. 5. t. 2. p. 585. Id. rhetor. ad Alex. cap. 26. p. 632.

<sup>2</sup> Demetr. Phalar. de

elocut. c. 208.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 202.

<sup>4</sup> Aristot. rhetor. lib. 3. c. 2. t. 2. p. 585.

<sup>5</sup> Id. ibid.

<sup>6</sup> Id. ibid. c. 8. p. 591.

Cicer. de clar. orat. c. 8. t. 1. p. 343. Id. orat. c. 20. p. 436; c. 51. p. 463.



en bannissent les vers, et cette proscription est fondée sur un principe qu'il faut toujours avoir devant les yeux; c'est que l'art doit se cacher<sup>1</sup>, et qu'un auteur qui veut m'émouvoir ou me persuader, ne doit pas avoir la maladresse de m'en avertir. Or des vers semés dans la prose annoncent la contrainte et les prétentions. Quoi! lui dis-je, s'il vous en échappoit quelq'un dans la chaleur de la composition, faudroit-il le rejeter, au risque d'affaiblir la pensée? S'il n'a que l'apparence du vers, répondit Euclide, il faut l'adopter, et la diction s'en embellit<sup>2</sup>; s'il est régulier, il faut le briser, et en employer les fragmens dans la période qui en devient plus sonore<sup>3</sup>. Plusieurs écrivains, et Isocrate lui-même, se sont exposés à la censure, pour avoir négligé cette précaution<sup>4</sup>.

Glycère en formant une couronne, n'est pas plus occupée de l'assortiment des couleurs, que ne l'est de l'harmonie des sons, un auteur dont l'oreille est délicate. Ici les préceptes se multiplient. Je les supprime; mais il s'élève une question que j'ai vu souvent agiter. Peut-on placer de suite deux mots dont l'un finit, et l'autre commence par la même voyelle? Isocrate et ses disciples évitent soigneusement ce

<sup>1</sup> Aristot. *ibid.* lib. 3. c. 2. t. 2. p. 585. Cicér. de orat. l. 2. c. 37. p. 228.  
<sup>2</sup> Demetr. Phaler. de elocut. c. 184. Hermog. de form. orat. l. 2. t. 1. p. 122.  
<sup>3</sup> Id. *ibid.* c. 183.  
<sup>4</sup> Id. *ibid.* c. 118. Hieronym. ap. Cicér. orat. c. 56. t. 1. p. 468.

concours; Démosthène, en bien des occasions; Thucydide et Platon rarement<sup>1</sup>; des critiques le proscrivent avec rigueur<sup>2</sup>; d'autres mettent des restrictions à la loi, et soutiennent qu'une défense absolue nuiroit quelquefois à la gravité de la diction<sup>3</sup>.

J'ai ouï parler, dis-je alors, de différentes espèces de styles, tels que le noble, le grave, le simple, l'agréable, etc.<sup>4</sup>. Laissons aux rhéteurs, répondit Euclide, le soin d'en tracer les divers caractères. Je les ai tous indiqués en deux mots: si votre diction est *claire* et *convenable*, il s'y trouvera une proportion exacte entre les mots, les pensées et le sujet<sup>5</sup>. On ne doit rien exiger de plus.

Méditez ce principe, et vous ne serez point étonné des assertions suivantes. L'éloquence du barreau diffère essentiellement de celle de la tribune. On pardonne à l'orateur des négligences et des répétitions dont on fait un crime à l'écrivain<sup>6</sup>. Tel discours applaudi à l'assemblée générale, n'a pas pu se soutenir à la lecture, parce que c'est l'action qui le faisoit valoir; tel autre, écrit avec beaucoup de soin, tomberoit en public, s'il ne se prêtoit pas à l'action<sup>7</sup>. L'élocution, qui cherche à nous

<sup>1</sup> Cicér. de orat. c. 44. t. 1. p. 457.  
<sup>2</sup> Aristot. rhetor. ad Alex. c. 26. t. 2. p. 632.  
<sup>3</sup> Demetr. Phaler. *ibid.* c. 322 et 323.  
<sup>4</sup> Aristot. rhetor. l. 3. c. 12. t. 2. p. 598. Demetr. Phaler. *ibid.* c. 36.  
<sup>5</sup> Id. *ibid.* lib. 3. c. 7. t. 2. p. 590.  
<sup>6</sup> Aristot. rhetor. lib. 3. c. 12. p. 597.  
<sup>7</sup> Id. *ibid.*

éblouir par sa magnificence, devient excessivement froide, lorsqu'elle est sans harmonie, lorsque les prétentions de l'auteur paroissent trop à découvert, et, pour me servir de l'expression de Sophocle, lorsqu'il enfle ses joues avec excès, pour souffler dans une petite flûte <sup>1</sup>. Le style de quelques orateurs est insoutenable, par la multiplicité des vers et des mots composés qu'ils empruntent de la poésie <sup>2</sup>. D'un autre côté, Alcidas nous dégoûte par une profusion d'épithètes oiseuses, et Gorgias par l'obscurité de ses métaphores tirées de si loin <sup>3</sup>.

La plupart des hyperboles répandent un froid mortel dans nos ames. Riez de ces auteurs qui confondent le style forcé avec le style fort, et qui se donnent des contorsions pour enfanter des expressions de génie. L'un d'entre eux, en parlant du rocher que Polyphème lança contre les vaisseau d'Ulysses, dit: "On voyoit paître tranquillement les chèvres sur ce rocher, pendant qu'il fendoit les airs <sup>4</sup>."

Je me suis souvent aperçu, dis-je, de l'abus des figures; et peut-être faudroit-il les bannir de la prose, comme font quelques auteurs modernes <sup>5</sup>. Les mots propres, répondit-Euclide, forment le langage de la raison; les expressions figurées, celui de la passion. La

<sup>1</sup> Lengin. de subl. §. 3.

<sup>2</sup> Demetr. Phaler. de elocut. c. 117.

<sup>3</sup> Aristot. rhetor. lib. 3.

c. 3. t. 2. p. 587.

<sup>4</sup> Demetr. Phaler. de elocut. c. 115.

<sup>5</sup> Id. ibid. c. 67.

raison peut dessiner un tableau, et l'esprit y répandre quelques légers ornemens; il n'appartient qu'à la passion de lui donner le mouvement et la vie. Une ame qui veut nous forcer à partager ses émotions, appelle toute la nature à son secours, et se fait une langue nouvelle. En découvrant parmi les objets qui nous entourent, des traits de ressemblance ou d'opposition, elle accumule rapidement des figures, dont les principales se réduisent à une seule, que j'appelle similitude. Si je dis: *Achille s'élançe comme un lion*, je fais une comparaison. Si, en parlant d'Achille, je dis simplement: *Ce lion s'élançe*, je fais une métaphore <sup>1</sup>. *Achille plus léger que le vent*, c'est une hyperbole. Opposez son courage à la lâcheté de Thersite, vous aurez un antithèse. Ainsi la comparaison rapproche deux objets; la métaphore les confond; l'hyperbole et l'antithèse ne les séparent qu'après les avoir rapprochés.

Les comparaisons conviennent à la poésie plutôt qu'à la prose <sup>2</sup>; l'hyperbole et l'antithèse aux oraisons funèbres et aux panégyriques plutôt qu'aux harangues et aux plaidoyers. Les métaphores sont essentielles à tous les genres et à tous les styles. Elles donnent à la diction un air étranger; à l'idée la plus com-

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. lib. 3. metr. Phaler. de elocut. c. 4. t. 2. p. 588.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 3. De-



mune, un air de nouveauté <sup>1</sup>. Le lecteur reste un moment suspendu, et bientôt il saisit, à travers ces voiles légers, les rapports qu'on ne lui cachoit, que pour lui donner la satisfaction de les découvrir. On fut étonné dernièrement de voir un auteur assimiler la vieillesse à la paille <sup>2</sup>, à cette paille ci-devant chargée de grains, maintenant stérile et près de se réduire en poudre. Mais on adopta cet emblème, parce qu'il peint d'un seul trait le passage de la jeunesse florissante à l'infructueuse et fragile décrépitude.

Comme les plaisirs de l'esprit ne sont que des plaisirs de surprise, et qu'ils ne durent qu'un instant, vous n'obtiendrez plus le même succès, en employant la même figure: bientôt elle ira se confondre avec les mots ordinaires, comme tant d'autres métaphores que le besoin a multipliées, dans toutes les langues, et surtout dans la nôtre. Ces expressions, *une voix claire, des mœurs après, l'œil de la vigne* <sup>3</sup>, ont perdu leur considération en se rendant familières.

Que la métaphore mette, s'il est possible, la chose en action. Voyez comme tout s'anime sous le pinceau d'Homère; la lance est *avide* du sang de l'ennemi, le trait *impatiant* de le frapper <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. lib. 3. c. 2. t. 2. p. 585.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 3. c. 10. t. 2. p. 593.

<sup>3</sup> Demetr. Phaler. de elocut. c. 87 et 88.

<sup>4</sup> Aristot. rhetor. lib. 3. c. 11. t. 2. p. 595.

Préférez, dans certains cas, les métaphores qui rappellent des idées riantes. Homère a dit: *L'Aurore aux doigts de rose*, parce qu'il s'étoit peut-être aperçu que la nature répand quelquefois sur une belle main des teintes couleur de rose, qui l'embellissent encore. Que deviendrait l'image, s'il avoit dit: *L'Aurore aux doigts de pourpre* <sup>1</sup>?

Que chaque figure présente un rapport juste et sensible. Rappelez-vous la consternation des Athéniens, lorsque Périclès leur dit: *Noire jeunesse a péri dans le combat; c'est comme si on avoit dépouillé l'année de son printemps* <sup>2</sup>. Ici l'analogie est parfaite; car la jeunesse est aux différens périodes de la vie, ce que le printemps est aux autres saisons.

On condamne avec raison cette expression d'Euripide: *La rame souveraine des mers*, parce qu'un titre si brillant ne convient pas à un pareil instrument <sup>3</sup>. On condamne encore cette autre expression de Gorgias: *Vous moissonnez avec douleur ce que vous avez semé avec honte* <sup>4</sup>, sans doute, parce que les mots *semier* et *moissonner* n'ont été pris jusqu'à présent dans le sens figuré, que par les poètes. Enfin on désapprouve Platon, lorsque, pour exprimer qu'une ville bien constituée ne doit point avoir de murailles, il dit qu'il faut

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. lib. 3. cap. 2. p. 786.

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 10. p. 594.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 2. p. 586.

<sup>4</sup> Id. ibid. cap. 3. t. 2. p. 587.



en laisser dormir les murailles couchées par terre <sup>1</sup>.

Euclide s'étendit sur les divers ornemens du discours. Il me cita des réticences heureuses, des allusions fines, des pensées ingénieuses, des réparties pleines de sel <sup>2</sup> \*. Il convint que la plupart de ces formes n'ajoute rien à nos connoissances, et montrent seulement avec quelle rapidité l'esprit parvient aux résultats, sans s'arrêter aux idées intermédiaires. Il convint aussi que certaines manières de parler sont tour-à-tour approuvées et rejetées par des critiques également éclairés.

Après avoir dit un mot sur la manière de régler la voix et le geste, après avoir rappelé que Démosthène regarde l'action comme la première, la seconde et la troisième qualité de l'orateur <sup>3</sup> : Par-tout, ajouta-t-il, l'éloquence s'assortit au caractère de la nation. Les Grecs de Carie, de Mysie et de Phrygie sont grossiers encore, et ne semblent connoître d'autre mérite que le luxe des Satrapes auxquels ils sont asservis : leurs orateurs déclament, avec des intonations forcées, des harangues surchargées d'une abondance fastidieuse <sup>4</sup>. Avec des mœurs sévères et le jugement sain, les Spar-

<sup>1</sup> Plat. de leg. lib. 6. t. 2. p. 778. Longin. de subl. §. 3.

<sup>2</sup> Aristot. ibid. cap. II. t. 2. p. 596. Demetr. Phaler. de elocut. c. 271.

\* Voyez la note à la fin du volume.

<sup>3</sup> Cicer. de clar. orat. c. 38. p. 368.

<sup>4</sup> Id. orat. c. 8. t. I. p. 425; c. 18. p. 433.

tiates ont une profonde indifférence pour toute espèce de faste : ils ne disent qu'un mot, et quelquefois ce mot renferme un traité de morale ou de politique.

Qu'un étranger écoute nos bons orateurs, qu'il lise nos meilleurs écrivains, il jugera bientôt qu'il se trouve au milieu d'une nation polie, éclairée, sensible, pleine d'esprit et de goût. Il trouvera dans tous, le même empressement à découvrir les beautés convenables à chaque sujet, la même sagesse à les distribuer; il trouvera presque toujours ces qualités estimables, relevées par des traits qui réveillent l'attention, par des grâces piquantes qui embellissent la raison <sup>1</sup>.

Dans les ouvrages même où règne la plus grande simplicité, combien sera-t-il étonné d'entendre une langue que l'on confondroit volontiers avec le langage le plus commun, quoiqu'elle en soit séparée par un intervalle considérable! Combien le sera-t-il d'y découvrir ses charmes ravissans, dont il ne s'apercevra qu'après avoir vainement essayé de les faire passer dans ses écrits <sup>2</sup>!

Je lui demandai quel étoit celui des auteurs qu'il proposoit pour modèle du style. Aucun en particulier, me répondit-il, tous en général <sup>3</sup>. Je n'en cite aucun personnellement, parce que

<sup>1</sup> Cicer. orat. cap. 9. t. I. p. 426. Id. de opt. gen. orat. ib. p. 541. Quintil. l. 6. c. 3. p. 373 et 395.

<sup>2</sup> Cicer. orat. cap. 23. t. I. p. 438.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 9. p. 426.

deux de nos écrivains qui approchent le plus de la perfection, Platon et Démosthène, péchent quelquefois, l'un par excès d'ornemens<sup>1</sup>, l'autre par défaut de noblesse<sup>2</sup>. Je dis tous en général, parce qu'en les méditant, en les comparant les uns avec les autres, non seulement on apprend à colorer sa diction<sup>3</sup>, mais on acquiert encore ce goût exquis et pur qui dirige et juge les productions du génie; sentiment rapide, et tellement répandu parmi nous, qu'on le prendroit pour l'instinct de la nation.

Vous savez en effet avec quel mépris elle rejette tout ce qui, dans un discours, manque de correction et d'élégance; avec quelle promptitude elle se récrie, dans ses assemblées, contre une expression impropre, ou une intonation fautive; combien nos orateurs se tourmentent pour contenter des oreilles si délicates et si sévères<sup>4</sup>. Elles se révoltent, lui dis-je, quand ils manquent à l'harmonie, nullement quand ils blessent la bienséance. Ne les voit-on pas tous les jours s'accabler de reproches sanglans, d'injures sales et grossières? Quels sont les moyens dont se servent quelques-uns d'entre eux pour exciter l'admiration? le fréquent usage des hyperboles<sup>5</sup>; l'éclat de l'antithèse et de

<sup>1</sup> Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6. p. 758.

<sup>2</sup> Æschin. de fals. leg. p. 412. Cicer. orat. cap. 8. p. 426.

<sup>3</sup> Cicer. de orat. lib. 2.

c. 14. t. I. p. 205.

<sup>4</sup> Id. ibid. cap. 8. t. I. p. 425.

<sup>5</sup> Aristot. rhetor. lib. 3.

c. 11. t. 2. p. 597.

tout le faste oratoire<sup>1</sup>, des gestes et des cris forcenés<sup>2</sup>.

Euclide répondit que ces excès étoient condamnés par les bons esprits. Mais, lui dis-je, le sont-ils par la nation? Tous les ans au théâtre, ne préfère-t-elle pas des pièces détestables à des pièces excellentes<sup>3</sup>? Des succès passagers et obtenus par surprise ou par intrigue, me dit-il, n'assurent pas la réputation d'un auteur. Une preuve, repris-je, que le bon goût n'est pas général parmi vous, c'est que vous avez encore de mauvais écrivains. L'un, à l'exemple de Gorgias, répand avec profusion, dans sa prose, toutes les richesses de la poésie<sup>4</sup>. Un autre dresse, arrondit, équarrit, alonge des périodes dont on oublie le commencement, avant que de parvenir à la fin<sup>5</sup>. D'autres poussent l'affectation jusqu'au ridicule, témoin celui qui ayant à parler d'un centaure, l'appelle un homme à cheval sur lui-même<sup>6</sup>.

Ces auteurs, me dit Euclide, sont comme les abus qui se glissent par-tout; et leurs triomphes, comme les songes qui ne laissent que des regrets. Je les exclus, ainsi que leurs admirateurs, de cette nation dont j'ai vanté le

<sup>1</sup> Isocr. panath. t. 2. p. 181.

<sup>2</sup> Æschin. in Timarch. p. 264. Plut. in Nic. t. I. p. 528.

<sup>3</sup> Aul. Gell. l. 17. c. 4.

<sup>4</sup> Aristot. rhetor. l. 3. c. 1. t. 2. p. 584.

<sup>5</sup> Demetr. Phaler. de elocut. c. 4.

<sup>6</sup> Id. ibid. c. 191.



goût, et qui n'est composée que de citoyens éclairés. Ce sont eux qui, tôt ou tard, fixent les décisions de la multitude<sup>1</sup>; et vous conviendrez qu'ils sont en plus grand nombre, parmi nous, que par-tout ailleurs.

Il me semble que l'éloquence est parvenue à son plus haut période<sup>2</sup>. Quel sera désormais son destin? Il est aisé de le prévoir, lui dis-je; elle s'amollira, si vous êtes subjugués par quelque puissance étrangère<sup>3</sup>; elle s'anéantiroit, si vous l'étiez par la philosophie. Mais heureusement vous êtes à l'abri de ce dernier danger. Euclide entrevit ma pensée, et me pria de l'étendre. A condition, répondis-je, que vous me pardonneriez mes paradoxes et mes écarts.

J'entends par philosophie, une raison souverainement éclairée. Je vous demande si les illusions qui se sont glissées dans le langage ainsi que dans nos passions, ne s'évanouiroient pas à son aspect, comme les fantômes et les ombres à la naissance du jour.

Prenons pour juge un des génies qui habitent les sphères célestes, et qui ne se nourrissent que des vérités pures. Il est au milieu de nous; je mets sous ses yeux un discours sur la morale; il applaudit à la solidité des principes, à la clarté des idées, à la force des

<sup>1</sup> Lucian. in Hemort. t. I. c. 2. p. 853.

<sup>2</sup> Theophr. ap. Phot. biblioth. p. 394.

<sup>3</sup> Cicer. de clar. orat. cap. 9. t. I. p. 844. Id. de

orat. l. 2. c. 23. p. 214.

preuves, et à la propriété des termes. Cependant, lui dis-je, ce discours ne réussira point, s'il n'est traduit dans la langue des orateurs. Il faut symétriser les membres de cette période, et déplacer un mot dans cette autre, pour en tirer des sons plus agréables<sup>1</sup>. Je ne me suis pas toujours exprimé avec assez de précision; les assistans ne me pardonneroient pas de m'être méfié de leur intelligence. Mon style est trop simple; j'aurois dû l'éclairer par des points lumineux<sup>2</sup>. Qu'est-ce que ces points lumineux, demande le génie?—Ce sont des hyperboles, des comparaisons, des métaphores, et d'autres figures destinées à mettre les choses fort au dessus, ou fort au dessous de leur valeur<sup>3</sup>.

Ce langage vous étonne sans doute; mais nous autres hommes, sommes faits de manière que pour défendre, même la vérité, il nous faut employer le mensonge. Je vais citer quelques-unes de ces figures, empruntées la plupart des écrits des poètes, où elles sont destinées à grands traits, et d'où quelques orateurs les transportent dans la prose. Elles feront l'ornement d'un éloge dont voici le commencement:

*Je vais rendre le nom de mon héros à jamais* <sup>®</sup>

<sup>1</sup> Demetr. Phaler. de elocut. c. 139.

<sup>2</sup> Cicer. de orat. lib. 3. c. 25. t. I. p. 303. Id. orat.

c. 25. p. 440. Id. de clar. orat. c. 79. d. 402.

<sup>3</sup> Quintil. lib. 9. cap. 2. p. 547.



célèbre parmi tous les hommes <sup>1</sup>. Arrêtez, dit le génie; pouvez-vous assurer que votre ouvrage sera connu et applaudi dans tous les temps et dans tous les lieux? Non, lui dis-je, mais c'est une figure. Ses aïeux qui furent l'œil de la Sicile <sup>2</sup>, s'établirent auprès du mont Etna, colonne du ciel <sup>3</sup>. J'entends le génie qui dit tout bas: Le ciel appuyé sur un petit rocher de ce petit globe qu'on appelle la terre! quelle extravagance! Des paroles plus douces que le miel coulent de ses lèvres <sup>4</sup>; elles tombent sans interruption, comme ces flocons de neige qui tombent sur la campagne <sup>5</sup>. Qu'ont de commun les paroles avec le miel et la neige, dit le génie? Il a cueilli la fleur de la musique <sup>6</sup>, et sa lyre éteint la foudre embrasée <sup>7</sup>. Le génie me regarde avec étonnement, et je continue: Il a le regard et la prudence de Jupiter, l'aspect terrible de Mars, et la force de Neptune <sup>8</sup>; le nombre des beautés dont il a fait la conquête, égale le nombre des feuilles des arbres, et celui des flots qui viennent successivement expirer sur le rivage de la mer <sup>9</sup>. A ces mots, le génie disparoît, et s'envole au séjour de la lumière.

Quoiqu'on pût vous reprocher, me dit Eu-

<sup>1</sup> Isocr. in Evag. t. 2. p. 71.

<sup>2</sup> Pind. olymp. 2. v. 17.

<sup>3</sup> Id. pyth. 1. v. 36.

<sup>4</sup> Homer. iliad. lib. I. v. 249.

<sup>5</sup> Id. ibid. l. 3. v. 222.

<sup>6</sup> Pind. olymp. 1. v. 22.

<sup>7</sup> Id. pyth. 1. v. 8.

<sup>8</sup> Homer. iliad. 2. v. 169.

et 478. Eustath. t. 1.

<sup>9</sup> Anacr. od. 32.

clide, d'avoir entassé trop de figures dans cet éloge, je conçois que nos exagérations faussent nos pensées ainsi que nos sentimens, et qu'elles effaroucheroient un esprit qui n'y seroit pas accoutumé. Mais il faut espérer que notre raison ne restera pas dans une éternelle enfance. Ne vous en flatter pas, répondis-je; l'homme n'auroit plus de proportion avec le reste de la nature, s'il pouvoit acquérir les perfections dont on le croit susceptible.

Supposez que nos sens devinssent infiniment exquis, la langue ne pourroit soutenir l'impression du lait et du miel, ni la main s'appuyer sur un corps sans en être blessé; l'odeur de la rose nous feroit tomber en convulsions; le moindre bruit déchireroit nos oreilles, et nos yeux apercevraient des rides affreuses sur le tissu de la plus belle peau. Il en est de même des qualités de l'esprit: donnez-lui la vue la plus perçante, et la justesse la plus rigoureuse; combien seroit-il révolté de l'impuissance et de la fausseté des signes qui représentent nos idées! Il se feroit sans doute une autre langue; mais que deviendroient celle des passions, que deviendroient les passions elles-mêmes, sous l'empire absolu d'une raison si pure et si austère? Elles s'éteindraient ainsi que l'imagination, et l'homme ne seroit plus le même.

Dans l'état où il est aujourd'hui, tout ce qui sort de son esprit, de son cœur et de ses mains, n'annonce qu'insuffisance et besoins,

Renfermé dans des limites étroites, la nature le punit avec rigueur, dès qu'il veut les franchir. Vous croyez qu'en se civilisant, il a fait un grand pas vers la perfection; qu'a-t-il donc gagné? De substituer dans l'ordre général de la société, des lois faites par des hommes, aux lois naturelles, ouvrage des dieux; dans les mœurs, l'hypocrisie à la vertu; dans les plaisirs, l'illusion à la réalité; dans la politesse, les manières au sentiment. Ses goûts se sont tellement pervertis à force de s'épurer, qu'il s'est trouvé contraint de préférer, dans les arts, ceux qui sont agréables à ceux qui sont utiles; dans l'éloquence, le mérite du style à celui des pensées<sup>1</sup>; par-tout, l'artifice à la vérité. J'ose le dire, les peuples éclairés n'ont sur nous d'autre supériorité, que d'avoir perfectionné l'art de feindre, et le secret d'attacher un masque sur tous les visages.

Je vois par-tout ce que vous m'avez dit, que la rhétorique ne se propose pas d'autre fin, et qu'elle n'y parvient qu'en appliquant aux paroles, des tons et des couleurs agréables. Aussi, loin d'étudier ses préceptes, je m'en tiendrai, comme j'ai fait jusqu'à présent, à cette réflexion d'Aristote. Je lui demandois à quels signes on reconnoît un bon ouvrage; il me répondit: S'il est impossible d'y rien ajouter, et d'en retrancher la moindre chose<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. lib. 3.  
c. 1. t. 2. p. 584.

<sup>2</sup> Id. de mor. l. 2. c. 5.  
t. 2. p. 22.

Après avoir discuté ces idées avec Euclide, nous sortîmes, et nous dirigeâmes notre promenade vers le Lycée. Chemin faisant, il me montra une lettre qu'il venoit de recevoir d'une femme de ses amies, et dont l'orthographe me parut vicieuse; quelquefois l'*é* s'y trouvoit remplacé par un *i*, le *d* par un *z*. J'ai toujours été surpris, lui dis-je, de cette négligence de la part des Athéniennes. Elles écrivent, répondit-il, comme elles parlent, et comme on parloit autrefois<sup>1</sup>. Il s'est donc fait, repris-je, des changemens dans la prononciation? En très grand nombre, répondit-il; par exemple, on disoit anciennement *himéra* (jour), après on a dit *héméra*, le premier *é* fermé; ensuite *héméra*, le premier *é* ouvert.

L'usage, pour rendre certains mots plus sonores ou plus majestueux, retranche des lettres, en ajoute d'autres, et par cette continuité d'altérations, ôte toute espérance de succès à ceux qui voudroient remonter à l'origine de la langue<sup>2</sup>. Il fait plus encore: il condamne à l'oubli des expressions dont on se servoit communément autrefois, et qu'il seroit peut-être bon de rajeunir.

En entrant dans la première cour du Lycée, nous fûmes attirés par des cris perçans qui venoient d'une des salles du gymnase. Le

<sup>1</sup> Plat. in Cratyl. t. 1. Plat. ibld. et p. 414. Sext.  
p. 418. Empir. adv. gramm. l. 1.  
<sup>2</sup> Lys. in Theomn. p. 18. c. 1. p. 234.



rhéteur Léon, et le sophiste Pythodore s'étoient engagés dans une dispute très vive. Nous eûmes de la peine à percer la foule. Approchez, nous dit le premier; voilà Pythodore qui soutient que son art ne diffère pas du mien, et que notre objet à tous deux est de tromper ceux qui nous écoutent. Quelle prétention de la part d'un homme qui devoit rougir de porter le nom de sophiste!

Ce nom, répondit Pythodore, étoit honorable autrefois: c'est celui dont se paroiént tous ceux qui, depuis Solon jusqu'à Périclès, consacrèrent leur temps à l'étude de la sagesse; car au fond, il ne désigne pas autre chose. Platon voulant couvrir de ridicule quelques-uns de ceux qui en abusoient<sup>1</sup>, parvint à le rendre méprisable parmi ses disciples. Cependant je le vois tous les jours appliquer à Socrate<sup>2</sup>, que vous respectez sans doute, et à l'orateur Antiphon, que vous faites profession d'estimer<sup>3</sup>. Mais il n'est pas question ici d'un vain titre. Je le dépose en votre présence, et je vais, sans autre intérêt que celui de la vérité, sans autres lumières que celles de la raison, vous prouver que le rhéteur et le sophiste emploient les mêmes moyens pour arriver au même but.

J'ai peine à retenir mon indignation, re-

<sup>1</sup> Plat. in Gorg., in Protag., in Hipp., etc.

<sup>2</sup> Æschin. in Timarch.

p. 287.

<sup>3</sup> Xenoph. memor. l. I.

p. 729.

prit Léon: quoi! de vils mercenaires, des ouvriers en paroles<sup>1</sup>, qui habituent leurs disciples à s'armer d'équivoques et de sophismes, et à soutenir également le pour et le contre, vous osez les comparer à ces hommes respectables qui apprennent à défendre la cause de l'innocence dans les tribunaux, celle de l'état dans l'assemblée générale, celle de la vertu dans les discours qu'ils ont soin de lui consacrer! Je ne compare point les hommes, dit Pythodore; je ne parle que de l'art qu'ils professent. Nous verrons bientôt si ces hommes respectables ne sont pas plus à redouter que les plus dangereux sophistes.

Ne convenez-vous pas que vos disciples et les miens, peu soigneux de parvenir à la vérité, s'arrêtent communément à la vraisemblance<sup>2</sup>?—Oui; mais les premiers fondent leurs raisonnemens sur de grandes probabilités, et les seconds sur des apparences frivoles.—Et qu'entendez-vous par le probable?—Ce qui paroît tel à tous les hommes, ou à la plupart des hommes<sup>3</sup>.—Prenez garde à votre réponse; car il suivroit de là que ces sophistes dont l'éloquence entraînoit les suffrages d'une nation, n'avançoient que des propositions probables.—Ils n'éblouissoient que la multitude; les sages se garantissoient de l'illusion.

<sup>1</sup> Muesarch. ap. Cicer. c. 2. t. 2. p. 514. et 517; de orat. l. I. c. 18. t. I. l. 3. c. 1. p. 584.

p. 148.

<sup>3</sup> Aristot. topic. lib. I.

<sup>2</sup> Aristot. rhetor. lib. I. t. I. p. 180.

C'est donc au tribunal des sages, demanda Pythodore, qu'il faut s'en rapporter, pour savoir si une chose est probable ou non?—Sans doute, répondit Léon; et j'ajoute à ma définition, qu'en certains cas, on doit regarder comme probable, ce qui est reconnu pour tel par le plus grand nombre des sages, ou du moins par les plus éclairés d'entre eux<sup>1</sup>. Etes-vous content?—Il arrive donc quelquefois que le probable est si difficile à saisir, qu'il échappe même à la plupart des sages, et ne peut être démêlé que par les plus éclairés d'entre eux?—A la bonne heure.—Et quand vous hésitez sur la réalité de ces vraisemblances, imperceptibles presque à tout le monde, allez-vous consulter ce petit nombre de sages éclairés?—Non, je m'en rapporte à moi-même, en présumant leur décision. Mais que prétendez-vous conclure de ces ennuyeuses subtilités?

Le voici, dit Pythodore, que vous ne vous faites aucun scrupule de suivre une opinion, que de votre propre autorité vous avez rendue probable; et que les vraisemblances trompeuses suffisent pour déterminer l'orateur ainsi que le sophiste<sup>2</sup>.—Mais le premier est de bonne foi, et l'autre ne l'est pas.—Alors ils ne différencieraient que par l'intention; c'est en effet ce qu'ont avoué des écrivains philosophes<sup>3</sup>:

<sup>1</sup> Arist. topic. l. I. c. I. t. 2. p. 581.  
t. I. p. 180. <sup>3</sup> Id. ibid. lib. I. cap. I.  
<sup>2</sup> Id. rhetor. l. 2. c. 24. t. 2. p. 514.

je veux néanmoins vous ôter encore cet avantage.

Vous accusez les sophistes de soutenir le pour et le contre: je vous demande si la rhétorique, ainsi que la dialectique, ne donnent pas des règles pour défendre avec succès deux opinions contraires<sup>1</sup>?—J'en conviens; mais on exhorte le jeune élève à ne point abuser de cette voie<sup>2</sup>: il doit la connoître pour éviter les pièges qu'un ennemi adroit pourroit semer autour de lui<sup>3</sup>.—C'est-à-dire, qu'après avoir mis entre les mains d'un jeune homme un poignard et un épée, on lui dit: Lorsque l'ennemi vous serrera de près, et que vous serez fortement remué par l'intérêt, l'ambition et la vengeance, frappez avec un de ces instrumens, et ne vous servez pas de l'autre, quand même il devroit vous donner la victoire<sup>4</sup>. J'admirerois cette modération; mais pour nous assurer s'il peut en effet l'exercer, nous allons le suivre dans le combat, ou plutôt souffrez que je vous y conduise moi-même.

Supposons que vous soyez chargé d'accuser un homme dont le crime n'est pas avéré, et qu'il me soit permis de vous rappeler les leçons que les instituteurs donnent tous les jours à leurs élèves, je vous dirai: Votre pre-

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. Cicer. de orat. l. 2. c. 7 et 53. t. I. p. 199 et 243.  
<sup>2</sup> Plat. in Gorg. t. I. p. 457.  
<sup>3</sup> Aristot. rhetor. lib. I. c. I. t. 2, p. 514.  
<sup>4</sup> Cicer. de orat. lib. 2. c. 14. t. I. p. 293.



mier objet est de persuader <sup>1</sup>; et pour opérer cette persuasion, il faut plaire et toucher <sup>2</sup>. Vous avez de l'esprit et des talents, vous jouissez d'une excellente réputation; tirons parti de ces avantages <sup>3</sup>. Ils ont déjà préparé la confiance <sup>4</sup>; vous l'augmenterez en semant dans l'exorde et dans la suite du discours, des maximes de justice et de probité <sup>5</sup>; mais sur-tout en flattant vos juges, dont vous aurez soin de relever les lumières et l'équité <sup>6</sup>. Ne négligez pas les suffrages de l'assemblée; il vous sera facile de les obtenir. Rien de si aisé, disoit Socrate, que de louer les Athéniens au milieu d'Athènes; conformez-vous à leur goût, et faites passer pour honnête tout ce qui est honoré <sup>7</sup>.

Suivant le besoin de votre cause, rapprochez les qualités des deux parties, des qualités bonnes ou mauvaises qui les avoisinent; exposez dans le plus beau jour le mérite réel ou imaginaire de celui pour qui vous parlez; excusez ses défauts, ou plutôt, annoncez-les comme des excès de vertu; transformez l'insolence en grandeur d'ame, la témérité en cou-

<sup>1</sup> Aristot. *ibid.* cap. 2. p. 547; *Id.* rhetor. ad Alexandr. p. 650.

<sup>2</sup> *Id.* *ibid.* lib. 3. c. 1. t. 2. p. 584. Cicér. de opt. gen. orat. c. 1. t. 1. p. 541. Quintil. 1. 3. c. 5. p. 154.

<sup>3</sup> Aristot. *ibid.* l. 1. c. 2. p. 515.

<sup>4</sup> Aristot. rhetor. l. 2. t. 2. p. 532.

cap. 1. t. 2. p. 547; *Id.* rhetor. ad Alexandr. p. 650.

<sup>5</sup> *Id.* rhetor. l. 1. c. 9. t. 2. p. 530, etc.

<sup>6</sup> *Id.* *ibid.* ad Alexandr. c. 37. t. 2. p. 643.

<sup>7</sup> *Id.* *ibid.* lib. 1. c. 9. t. 2. p. 532.

rage, la prodigalité en libéralité, les fureurs de la colère en expressions de franchise; vous éblouirez les juges <sup>1</sup>.

Comme le plus beau privilège de la rhétorique est d'embellir et de défigurer, d'agrandir et de rappetisser tous les objets <sup>2</sup>, ne craignez pas de peindre votre adversaire sous de noires couleurs; trempez votre plume dans le fiel; ayez soin d'aggraver ses moindres fautes, d'empoisonner ses plus belles actions <sup>3</sup>, de répandre des ombres sur son caractère: est-il circonspect et prudent? dites qu'il est suspect et capable de trahison <sup>4</sup>.

Quelques orateurs couronnent la victime avant que de l'abattre à leurs pieds; ils commencent par donner des éloges à la partie adverse; et après avoir écarté loin d'eux tout soupçon de mauvaise foi, ils enfoncent à loisir le poignard dans son cœur <sup>5</sup>. Si ce raffinement de méchanceté vous arrête, je vais mettre entre vos mains une arme tout aussi redoutable. Quand votre adversaire vous accablera du poids de ses raisons, au lieu de lui répondre, couvrez-le de ridicules, et vous lirez sa défaite dans les yeux des juges <sup>6</sup>. S'il

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. l. 1. p. 617 et 620.

<sup>2</sup> *Id.* rhetor. lib. 1. c. 9. t. 2. p. 532.

<sup>3</sup> Isocr. panegy. t. 1. p. 123. Plat. in Phædr. t. 3. p. 267. Aristot. rhetor. l. 2. c. 18. p. 568. Sext. Empir. adv. rhetor. l. 2. p. 398.

<sup>4</sup> *Id.* *ibid.* lib. 3. c. 18. t. 2. p. 606. Cicér. orat. c. 26. p. 441. *Id.* de orat. l. 2. c. 54. p. 244.

<sup>5</sup> Aristot. rhetor. ad Alexandr. c. 4 et 7. t. 2. c. 54. p. 244.

n'a fait que conseiller l'injustice, soutenez qu'il est plus coupable que s'il l'avoit commise; s'il n'a fait que suivre les conseils d'un autre, soutenez que l'exécution est plus criminelle que le conseil. C'est ce que j'ai vu pratiquer, il n'y a pas long-temps, par un de nos orateurs \*, chargé de deux causes différentes †.

Les lois écrites vous sont-elles contraires? ayez recours à la loi naturelle; et montrez qu'elle est plus juste que les lois écrites. Si ces dernières vous sont favorables, représentez fortement aux juges, qu'ils ne peuvent, sous aucun prétexte, se dispenser de les suivre ‡.

Votre adversaire, en convenant de sa faute, prétendra peut-être que c'est par ignorance ou par hasard qu'il l'a commise; soutenez-lui que c'est de dessein prémédité §. Offre-t-il le serment pour preuve de son innocence? dites, sans balancer, qu'il n'a d'autre intention que de se soustraire par un parjure, à la justice qui l'attend. Proposez-vous, de votre côté, de confirmer par un serment ce que vous venez d'avancer? dites qu'il n'y a rien de si religieux et de si noble, que de remettre ses intérêts entre les mains des dieux ¶.

Si vous n'avez pas de témoins, tâchez de

\* Léodamas poursuivant l'orateur Callistrate, et ensuite le général Chabrias.

† Aristot. rhet. lib. I. t. 2. c. 7. p. 527.

‡ Id. ibid. c. 15. t. 2. p. 543. Sext. Empir. adv.

rhetor. l. 2. p. 296.

§ Aristot. rhetor. ad Alexandr. c. 5. t. 2. p. 618.

¶ Id. ibid. lib. I. c. 15. t. 2. p. 546. Quintil. lib. 5. c. 6.

diminuer la force de ce moyen; si vous en avez, n'oubliez rien pour le faire valoir †. Vous est-il avantageux de soumettre à la question les esclaves de la partie adverse? dites que c'est la plus forte des preuves. Vous l'est-il que les vôtres n'y soient pas appliqués? dites que c'est la plus incertaine et la plus dangereuse de toutes ‡.

Ces moyens facilitent la victoire; mais il faut l'assurer. Pendant toute l'action, perdez plutôt de vue votre cause que vos juges: ce n'est qu'après les avoir terrasés, que vous triompherez de votre adversaire. Remplissez-les d'intérêt et de pitié en faveur de votre partie; que la douleur soit empreinte dans vos regards et dans les accens de votre voix. S'il versent une larme, si vous voyez la balance s'ébranler entre leurs mains, tombez sur eux avec toutes les fureurs de l'éloquence, associez leurs passions aux vôtres, soulevez contre votre ennemi leur mépris, leur indignation, leur colère §; et s'il est distingué par ses emplois et par ses richesses, soulevez aussi leur jalousie, et rapportez-vous-en à la haine qui la suit de près ¶.

† Aristot. rhetor. p. 544. Quintil. ibid. c. 7.

‡ Id. ib. p. 545. Quintil. l. 5. c. 4.

§ Id. ibid. lib. 3. c. 19.

¶ Id. p. 607. Id. rhetor. ad Alexandr. cap. 37. p. 646. Cicer. de orat. lib. 2. c. 44.

p. 334. Id. orat. c. 37 et 38. p. 451. Sext. Empir. adv. gramm. l. 2. p. 290.

¶ Id. ibid. l. 2. c. 10. p. 562. Id. rhetor. ad Alexandr. p. 648. Cicer. de orat. lib. 2. cap. 51. t. I. p. 240.



Tous ces préceptes, Léon, sont autant de chefs d'accusation contre l'art que vous professez. Jugez des effets qu'ils produisent, par la réponse effrayante d'un fameux avocat de Byzance, à qui je demandois dernièrement ce qu'en certains cas ordonnoient les lois de son pays. Ce que je veux, me dit-il <sup>1</sup>.

Léon vouloit rejeter uniquement sur les orateurs, les reproches que faisoit Pythodore à la rhétorique. Eh! non, reprit ce dernier avec chaleur; il s'agit ici des abus inhérens à cet art funeste: je vous rappelle ce qu'on trouve dans tous les traités de rhétorique, ce que pratiquent tous les jours les orateurs les plus accrédités, ce que tous les jours les instituteurs les plus éclairés nous ordonnent de pratiquer, ce que nous avons appris vous et moi dans notre enfance.

Rentrons dans ces lieux, où l'on prétend initier la jeunesse à l'art oratoire, comme s'il étoit question de dresser des histrions, des décorateurs et des athlètes. Voyez avec quelle importance on dirige leurs regards, leur voix, leur attitude, leurs gestes <sup>2</sup>; avec quels pénibles travaux on leur apprend, tantôt à broyer les fausses couleurs dont ils doivent enluminer leur langage, tantôt à faire un mélange perfide de la franchise et de la force. Que

<sup>1</sup> Sext. Empir. adv. rhetor. l. 2. p. 297.

<sup>2</sup> Aristot. rhetor. lib. 3.

C. I. p. 384. Cicér. de orat. c. 18. l. I. p. 434.

d'impostures! que de barbarie! Sont-ce là les ornemens de l'éloquence? est-ce là le cortège de l'innocence et de la vérité? Je me croyois dans leur asyle, et je me trouve dans un repaire affreux, où se distillent les poisons les plus subtils, et se forgent les armes les plus meurtrières: et ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces armes et ces poisons se vendent sous la protection du gouvernement, et que l'admiration et le crédit sont la récompense de ceux qui en font l'usage le plus cruel.

Je n'ai pas voulu extraire le venin caché dans presque toutes les leçons de nos rhéteurs. Mais, dites-moi, quel est donc ce principe dont j'ai déjà parlé, et sur lequel porte l'édifice de la rhétorique, qu'il faut émouvoir fortement les juges? eh! pourquoi les émouvoir? Juste ciel! eux qu'il faudroit calmer, s'ils étoient émus! eux qui n'eurent jamais tant besoin du repos des sens et de l'esprit! Quoi! tandis qu'il est reconnu sur toute la terre, que les passions pervertissent le jugement, et changent à nos yeux la nature des choses <sup>1</sup>, on prescrit à l'orateur de remuer les passions dans son ame, dans celles de ses auditeurs, dans celles de ses juges <sup>2</sup>; et l'on a le front de soutenir que de tant de mouvemens impétueux et désordonnés, il peut résulter une décision équitable!

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. lib. I. c. 2. t. 2. p. 515; l. 2. c. I. p. 547.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 3. c. 7. p. 590. Cicér. orat. c. 38. l. I. p. 451.

Allons dans les lieux où se discutent les grands intérêts de l'état. Qu'y verrons-nous? des éclairs, des foudres partir du haut de la tribune, pour allumer des passions violentes et produire des ravages horribles; un peuple imbecille venir chercher des louanges qui le rendent insolent, et des émotions qui le rendent injuste; des orateurs nous avertir sans cesse d'être en garde contre l'éloquence de leurs adversaires. Elle est donc bien dangereuse cette éloquence! Cependant elle seule nous gouverne, et l'état est perdu <sup>1</sup>.

Il est un autre genre que cultivent des orateurs dont tout le mérite est d'appareiller les mensonges les plus révoltans, et les hyperboles les plus outrées, pour célébrer des hommes ordinaires et souvent méprisables. Quand cette espèce d'adulation s'introduisit, la vertu dut renoncer aux louanges des hommes. Mais je ne parlerai point de ces viles productions; que ceux qui ont le courage de les lire, aient celui de les louer ou de les blâmer.

Il suit de là que la justice est sans cesse outragée dans son sanctuaire, l'état dans nos assemblées générales, la vérité dans les panégyriques et les oraisons funèbres. Certes, on a bien raison de dire que la rhétorique s'est perfectionnée dans ce siècle; car je défie les

<sup>1</sup> Plat. in Gorg. t. I. c. 7. t. 3. p. 244.  
p. 466. Cicér. pro Flacc.

siècles suivans d'ajouter un degré d'atrocité à ses noirceurs.

A ces mots, un Athénien qui se préparoit depuis long-temps à haranguer quelque jour le peuple, dit avec un sourire dédaigneux: Pythodore condamne donc l'éloquence? Non, répondit-il; mais je condamne cette rhétorique, qui entraîne nécessairement l'abus de l'éloquence. Vous avez sans doute vos raisons, reprit le premier, pour proscrire les grâces du langage. Cependant on a toujours dit, et l'on dira toujours, que la principale attention de l'orateur doit être de s'insinuer auprès de ceux qui l'écoutent, en flattant leurs oreilles <sup>2</sup>. Et moi je dirai toujours, répliqua Pythodore, ou plutôt la raison et la probité répondront toujours, que la plus belle fonction, l'unique devoir de l'orateur est d'éclairer les juges.

Et comment voulez-vous qu'on les éclaire, dit avec impatience un autre Athénien, qui devoit à l'adresse des évocats le gain de plusieurs procès? Comme on les éclaire à l'Agréopage, répartit Pythodore, où l'orateur, sans mouvement et sans passions, se contente d'exposer les faits, le plus simplement et le plus sèchement qu'il est possible <sup>2</sup>; comme on les éclaire en Crète, à Lacédémone, et dans d'au-

<sup>1</sup> Cicér. de opt. gen. orat. c. I. t. I. p. 541. Id. de clar. orat. c. 21. p. 354. Id. orat. c. 44. p. 456. etc.

<sup>2</sup> Lys. adv. Sim. p. 88. Aristot. rhetor. l. I. c. I. t. 2. p. 512.



tres républiques, où l'on défend à l'avocat d'émouvoir ceux qui l'écoutent<sup>1</sup>; comme on les éclaircit parmi nous, il n'y a pas un siècle, lorsque les parties, obligées de défendre elles-mêmes leurs causes, ne pouvoient prononcer des discours composés par des plumes éloquentes<sup>2</sup>.

Je reviens à ma première proposition. J'avois avancé que l'art des rhéteurs n'est pas essentiellement distingué de celui des sophistes<sup>3</sup>; je l'ai prouvé en montrant que l'un et l'autre, non-seulement dans leurs effets, mais encore dans leurs principes, tendent au même but par des voies également insidieuses. S'il existe entre eux quelque différence, c'est que l'orateur s'attache plus à exciter nos passions, et le sophiste à les calmer<sup>4</sup>.

Au reste, j'aperçois Léon prêt à fondre sur moi avec l'attirail pompeux et menaçant de la rhétorique. Je le prie de se renfermer dans la question, et de considérer que les coups qu'il m'adressera, tomberont en même temps sur plusieurs excellens philosophes. J'aurois pu en effet citer en ma faveur les témoignages de Platon et d'Aristote<sup>5</sup>; mais de si grandes

<sup>1</sup> Aristot. *Ibid.* Sext. p. 520. Empir. adv. rhet. lib. 2. p. 292.

<sup>2</sup> Cicér. de clar. orat. c. 12. t. I. p. 346. Quintil. l. 2. c. 15. p. 123. Empir. *ibid.* p. 304.

<sup>3</sup> Plat. in Gorg. t. 7.

<sup>4</sup> Cleer. orat. cap. 19. t. I. p. 434.

<sup>5</sup> Plat. in Gorg. t. I. p. 463. Aristot. rhetor. l. 2. c. 24. p. 581; lib. 3. c. 1. p. 584.

autorités sont inutiles, quand on a de si solides raisons à produire.

Pythodore eut à peine achevé, que Léon entreprit la défense de la rhétorique; mais comme il étoit tard, nous prîmes le parti de nous retirer.

## CHAPITRE LIX.

*Voyage de l'Attique. Agriculture. Mines de Siniun. Discours de Platon sur la formation du monde.*

J'AVOIS souvent passé des saisons entières en différentes maisons de campagne. J'avois souvent traversé l'Attique. Je rassemble ici les singularités qui m'ont frappé dans mes courses.

Les champs se trouvent séparés les uns des autres par des haies ou par des murailles<sup>1</sup>. C'est une sage institution que de désigner, comme on fait, ceux qui sont hypothéqués, par de petites colonnes chargées d'une inscription qui rappelle les obligations contractées avec un premier créancier. De pareilles colonnes placées devant les maisons, montrent à tous les yeux qu'elles sont engagées<sup>2</sup>; et le prêteur

<sup>1</sup> Lys. de sacr. oliv. p. 144. Demosth. in Callicl. p. 1116 et 1117. Harpoer. et Suid. in *Aévet*.

<sup>2</sup> Harpper. in *Asiet.* id.

Hesych. et Suid. in *Orar.* Poll. lib. 3. cap. 9. §. 85. Duport. in Theophr. caract. c. 10. p. 360.

tres républiques, où l'on défend à l'avocat d'émouvoir ceux qui l'écoutent<sup>1</sup>; comme on les éclaircit parmi nous, il n'y a pas un siècle, lorsque les parties, obligées de défendre elles-mêmes leurs causes, ne pouvoient prononcer des discours composés par des plumes éloquentes<sup>2</sup>.

Je reviens à ma première proposition. J'avois avancé que l'art des rhéteurs n'est pas essentiellement distingué de celui des sophistes<sup>3</sup>; je l'ai prouvé en montrant que l'un et l'autre, non-seulement dans leurs effets, mais encore dans leurs principes, tendent au même but par des voies également insidieuses. S'il existe entre eux quelque différence, c'est que l'orateur s'attache plus à exciter nos passions, et le sophiste à les calmer<sup>4</sup>.

Au reste, j'aperçois Léon prêt à fondre sur moi avec l'attirail pompeux et menaçant de la rhétorique. Je le prie de se renfermer dans la question, et de considérer que les coups qu'il m'adressera, tomberont en même temps sur plusieurs excellens philosophes. J'aurois pu en effet citer en ma faveur les témoignages de Platon et d'Aristote<sup>5</sup>; mais de si grandes

<sup>1</sup> Aristot. *Ibid.* Sext. p. 520. Empir. adv. rhet. lib. 2. p. 292.

<sup>2</sup> Cicer. de clar. orat. c. 12. t. I. p. 346. Quintil. l. 2. c. 15. p. 123. Empir. *ibid.* p. 304.

<sup>3</sup> Plat. in Gorg. t. 7.

<sup>4</sup> Cleer. orat. cap. 19. t. I. p. 434.

<sup>5</sup> Plat. in Gorg. t. I. p. 463. Aristot. rhetor. l. 2. c. 24. p. 581; lib. 3. c. 1. p. 584.

autorités sont inutiles, quand on a de si solides raisons à produire.

Pythodore eut à peine achevé, que Léon entreprit la défense de la rhétorique; mais comme il étoit tard, nous prîmes le parti de nous retirer.

## CHAPITRE LIX.

*Voyage de l'Attique. Agriculture. Mines de Sunium. Discours de Platon sur la formation du monde.*

J'AVOIS souvent passé des saisons entières en différentes maisons de campagne. J'avois souvent traversé l'Attique. Je rassemble ici les singularités qui m'ont frappé dans mes courses.

Les champs se trouvent séparés les uns des autres par des haies ou par des murailles<sup>1</sup>. C'est une sage institution que de désigner, comme on fait, ceux qui sont hypothéqués, par de petites colonnes chargées d'une inscription qui rappelle les obligations contractées avec un premier créancier. De pareilles colonnes placées devant les maisons, montrent à tous les yeux qu'elles sont engagées<sup>2</sup>; et le prêteur

<sup>1</sup> Lys. de sacr. oliv. p. 144. Demosth. in Callic. p. 1116 et 1117. Harpoer. et Suid. in *Aévet*.

<sup>2</sup> Harpper. in *Asiet.* id.

Hesych. et Suid. in *Orar.* Poll. lib. 3. cap. 9. §. 85. Duport. in Theophr. caract. c. 10. p. 360.



n'a point à craindre que des créances obscures fassent tort à la sienne.

Le possesseur d'un champ ne peut y creuser un puits, y construire une maison ou une muraille, qu'à une certaine distance du champ voisin, distance fixée par la loi <sup>1</sup>.

Il ne doit pas non plus détourner sur la terre de son voisin, les eaux qui tombent des hauteurs dont la sienne est entourée : mais il peut les conduire dans le chemin public <sup>2</sup>, et c'est aux propriétaires limitrophes de s'en garantir. En certains endroits, les pluies sont reçues dans des canaux qui les transportent au loin <sup>3</sup>.

Apollodore avoit une possession considérable auprès d'Eleusis. Il m'y mena. C'étoit au temps de la moisson. La campagne étoit couverte d'épis jaunissans, et d'esclaves qui les faisoient tomber sous la faux tranchante. De jeunes enfans les ramassoient, et les présentoient à ceux qui en formoient des gerbes <sup>4</sup>.

On s'étoit mis à l'ouvrage au lever de l'aurore <sup>5</sup>. Tous ceux de la maison devoient y participer <sup>6</sup>. Dans un coin du champ, à l'ombre d'un grand arbre, des hummes préparoient la viande <sup>7</sup> : des femmes faisoient cuire des

<sup>1</sup> Pet. leg. Att. p. 387.

<sup>2</sup> Demosth. in Callicl. p. III9.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. III8.

<sup>4</sup> Homér. Iliad. lib. 18.

v. 555.

<sup>5</sup> Hesiod. oper. v. 575.

<sup>6</sup> Eustath. in Iliad. l. 18. p. 1162.

<sup>7</sup> Schol. Theocr. in idyll.

10. v. 54.

lentilles <sup>1</sup>, et versoient de la farine dans des vases pleins d'eau bouillante, pour le dîné des moissonneurs <sup>2</sup>, qui s'animoient au travail par des chansons dont la plaine retentissoit.

Courage, amis, point de repos;

Aux champs qu'on se disperse;

Sous la faux de Cérés que l'épi se renverse.

Déesse des moissons, préside à nos travaux.

Veux-tu grossir le grain de tes épis nouveaux?

Rassemble tes moissons dans la plaine étalées,

Et des gerbes amoncelées

Présente à l'Aquilon les frères chalumeaux.

Travaillons, le jour luit, l'alouette s'éveille.

Il est temps de dormir alors qu'elle sommeille <sup>3</sup>.

Dans les autres couplets, on envioit le sort de la grenouille qui a toujours de quoi boire en abondance; on plaisantoit sur l'économie de l'intendant des esclaves, et l'on exhortoit les ouvriers à fouler le blé à l'heure du midi, parce que le grain se détache alors plus aisément des tuniques qui l'enveloppent <sup>4</sup>.

Les gerbes transportées dans l'aire, y sont disposées en rond et par couches. Un des travailleurs se place dans le centre, tenant d'une main un fouet, et de l'autre une longe, avec laquelle il dirige les bœufs, chevaux ou mu-

<sup>1</sup> Theocr. in idyll. 10. v. 54.

<sup>2</sup> Homer. ibid.

<sup>3</sup> Theocr. idyll. 10. v.

54. Tradut. de M. de Cha-

banon.

<sup>4</sup> Id. ibid. Mém. de l'Acad. des bell. lett. t. 9.

p. 350.

lets, qu'il fait marcher ou trotter autour de lui : quelques-uns de ses compagnons retournent la paille, et la repoussent sous les pieds des animaux, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement brisée <sup>1</sup>. D'autres en jettent des pelles en l'air <sup>2</sup>; un vent frais qui, dans cette saison, se lève communément à la même heure, transporte les brins de paille à une légère distance, et laisse tomber à plomb les grains, que l'on renferme dans des vases de terre cuite <sup>3</sup>.

Quelques mois après nous retournâmes à la campagne d'Apollodore. Les vendangeurs détachent les raisins suspendus aux vignes, qui s'élevoient à l'appui des échelas <sup>4</sup>. De jeunes garçons et de jeunes filles en remplissoient des paniers d'osier, et les portoient au pressoir <sup>5</sup>. Avant de les fouler, quelques fermiers font transporter chez eux les sarmens chargés de grappes <sup>6</sup>; ils ont soin de les exposer au soleil pendant dix jours, et de les tenir à l'ombre pendant cinq autres jours <sup>7</sup>.

Les uns conservent le vin dans des tonneaux <sup>8</sup>; les autres dans des outres <sup>9</sup>, ou

<sup>1</sup> Homer. *Iliad.* lib. 20. v. 495. Xenoph. *memor.* l. 5. p. 863.

<sup>2</sup> Homer. *odys.* lib. 11. v. 127. Eustach. *ibid.* p. 1675. lin. 50.

<sup>3</sup> Hesiod. *oper.* v. 475 et 600. *Procl.* *ibid.*

<sup>4</sup> Homer. *Iliad.* lib. 18. v. 563.

<sup>5</sup> Id. *ibid.* v. 567. Eustath. t. 2. p. 1163. lin. 45. Anacr. *od.* 52.

<sup>6</sup> Anacr. *od.* 50. Note de M. Dacier.

<sup>7</sup> Hesiod. *oper.* v. 610. Homer. *odys.* l. 7. v. 123.

<sup>8</sup> Anacr. *od.* 52.

<sup>9</sup> Homer. *odys.* lib. 9. v. 196.

dans des vases de terre <sup>1</sup>. Pendant qu'on fouloit la vendange, nous écoutions avec plaisir les *chansons du pressoir* <sup>2</sup>; c'est ainsi qu'on appelle. Nous en avons entendu d'autres pendant le dîner des vendangeurs, et dans les différens intervalles de la journée, où la danse se mêloit au chant <sup>3</sup>.

La moisson <sup>4</sup> et la vendange <sup>5</sup> se terminent par des fêtes célébrées avec ces mouvemens rapides que produit l'abondance, et qui se diversifient suivant la nature de l'objet. Le blé étant regardé comme le bienfait d'une déesse qui pourvoit à nos besoins; et le vin, comme le présent d'un dieu qui veille sur nos plaisirs; la reconnaissance pour Cérés s'annonce par une joie vive et tempérée; celle pour Bacchus, par tous les transports du délire.

Au temps des semailles et de la fenaison, on offre également des sacrifices; pendant la récolte des olives et des autres fruits, on pose de même sur les autels, les prémices des présens qu'on a reçus du ciel. Les Grecs ont senti que dans ces occasions le cœur a besoin de se répandre, et d'adresser des hommages aux auteurs du bienfait.

<sup>1</sup> Homer. *odys.* lib. 9. v. 204. Herodot. l. 3. c. 6.

<sup>2</sup> Anacr. *od.* 52. Oppian. *de venat.* l. 1. v. 127. Poll. l. 4. c. 7. §. 55.

<sup>3</sup> Homer. *Iliad.* lib. 18. v. 572.

<sup>4</sup> Theocr. *idyll.* 7. v. 32. Schel. in vers. I. Schol.

Homer. in *Iliad.* 9. v. 530. Etymol. in *Thalys.* Diod. Sic. lib. 5. p. 336. Corsin. *fast. Attic.* dissert. 13. t. 2. p. 302. Meurs. in *Aloa* et in *Thalys.*

<sup>5</sup> Theophr. *charact.* c. 3. Castellan. de fest. Græcor. in Dionys.



Outre ces fêtes générales, chaque bourg de l'Attique en a de particulières, où l'on voit moins de magnificence, mais plus de gaieté que dans celles de la capitale: car les habitans de la campagne ne connoissent guère les joies feintes. Toute leur ame se déploie dans les spectacles rustiques et dans les jeux innocens qui les rassemblent. Je les ai vus souvent autour de quelques outres remplies de vin, et frottées d'huile à l'extérieur. De jeunes gens sautoient dessus à cloche-pied; et par des chûtes fréquentes, excitoient un rire universel <sup>1</sup>. A côté, des enfans se poursuivoient courant sur un seul pied <sup>2</sup>. D'autres jouoient à pair ou non <sup>3</sup>; d'autres, à colin-maillard <sup>4</sup>. D'autres, s'appuyant tour-à-tour sur les pieds et sur les mains, imitoient en courant le mouvement d'une roue. Quelquefois une ligne tracée sur le terrain, les divisoit en deux bandes; on jouoit à jour ou nuit <sup>5</sup>. Le parti qui avoit perdu prenoit la fuite; l'autre couroit pour l'atteindre et faire des prisonniers <sup>5</sup>. Ces amusemens ne sont qu'à l'usage des enfans dans la ville; mais à la campagne, les hommes faits ne rougissent pas de s'y livrer.

<sup>1</sup> Gesych. in *Ascol*. Eustath. in *odys.* l. 10. p. 1646. lin. 21; lib. 14. p. 1769. lin. 47. Schol. Aristoph. in *Plut.* v. 1130. Phurnut. de nat. deor. c. 30.

<sup>2</sup> Poll. lib. 9. cap. 7. §. 121.

<sup>3</sup> Meurs. de lud. Græc. in *Atiaz.*

<sup>4</sup> Meurs. de lud. Græc. in *Myia.*

\* Ce jeu ressembloit à celui de croix ou pile.

<sup>5</sup> Meurs. de lud. Græc. in *Orrac.*

Enthymène, un de nos amis, s'étoit toujours reposé, pour la régie de ses biens, sur la vigilance et la fidélité d'un esclave qu'il avoit mis à la tête des autres <sup>1</sup>. Convaincu enfin que l'œil du maître vaut mieux que celui d'un intendant <sup>2</sup>, il prit le parti de se retirer à sa maison de campagne, située au bourg d'Ancharnes, à 60 stades d'Athènes <sup>3</sup> \*.

Nous allâmes le voir quelques années après. Sa santé autrefois languissante s'étoit rétablie. Sa femme et ses enfans partageoient et augmentoient son bonheur. Notre vie est active et n'est point agitée, nous dit-il; nous ne connoissons pas l'ennui, et nous savons jouir du présent.

Il nous montra sa maison récemment construite. Il l'avoit exposée au midi, afin qu'elle reçût en hiver la chaleur du soleil, et qu'elle en fût garantie en été, lorsque cet astre est dans sa plus grande élévation <sup>4</sup>. L'appartement des femmes étoit séparé de celui des hommes par des bains, qui empêchoient toute communication entre les esclaves de l'un et de l'autre sexe. Chaque pièce répondoit à sa destination; on conservoit le blé dans un endroit sec, et le vin dans un lieu frais. Nulle recherche dans les meubles, mais par-tout une extrême propreté. Couronnes et encens pour les sacri-

<sup>1</sup> Xenoph. memor. lib.

<sup>2</sup> p. 855.

<sup>3</sup> Id. *ibid.* p. 854.

<sup>4</sup> Thucyd. l. 2. c. 21.

\* Environ deux lieues et un quart.

<sup>4</sup> Xenoph. memor. l. 3. p. 777. l. 5. p. 844.

fices, habits pour les fêtes, armure et vêtements pour la guerre, couvertures pour les différentes saisons, ustensiles de cuisine, instrumens à moudre le blé, vases à pétrir la farine, provisions pour l'année et pour chaque mois en particulier, tout se trouvoit avec facilité, parce que tout étoit à sa place et rangé avec symétrie<sup>1</sup>. Les habitans de la ville, disoit Euthymène, ne verroient qu'avec mépris un arrangement si méthodique. Ils ne savent pas qu'il abrège le temps des recherches, et qu'un sage cultivateur doit dépenser ses momens avec la même économie que ses revenus.

J'ai établi dans ma maison, ajouta-t-il, une femme de charge, intelligente et active. Après m'être assuré de ses mœurs, je lui ai remis un mémoire exact de tous les effets déposés entre ses mains. Et comment récompensez-vous ses services, lui dis-je? Par l'estime et par la confiance, répondit-il; depuis que nous l'avons mise dans le secret de nos affaires, elles sont devenues les siennes<sup>2</sup>. Nous donnons la même attention à ceux de nos esclaves qui montrent du zèle et de la fidélité. Ils sont mieux chauffés et mieux vêtus. Ces petites distinctions les rendent sensibles à l'honneur<sup>3</sup>, et les retiennent dans leur devoir, mieux que ne feroit la crainte des supplices.

Nous nous sommes partagé, ma femme et

<sup>1</sup> Xenoph. memor. l. 3. p. 843.

<sup>2</sup> Id. ibid. l. 5. p. 845.

<sup>3</sup> Id. ib. p. 855 et 857.

moi, les soins de l'administration. Sur elle roulent les détails de l'intérieur, sur moi ceux du dehors<sup>1</sup>. Je me suis chargé de cultiver et d'améliorer le champ que j'ai reçu de mes pères. Laodice veille sur la recette et sur la dépense, sur l'emplacement et sur la distribution du blé, du vin, de l'huile et des fruits qu'on remet entre ses mains: c'est elle encore qui entretient la discipline parmi nos domestiques, envoyant les uns aux champs, distribuant aux autres la laine, et leur apprenant à la préparer, pour en faire des vêtements<sup>2</sup>. Son exemple adoucit leurs travaux; et quand ils sont malades, ses attentions, ainsi que les miennes diminuent leurs souffrances. Le sort de nos esclaves nous attendrit: ils ont tant de droits et de dédommagemens à réclamer!

Après avoir traversé une basse-cour peuplée de poules, de canards, et d'autres oiseaux domestiques<sup>3</sup>, nous visitâmes l'écurie, la bergerie, ainsi que le jardin des fleurs, où nous vîmes successivement briller les narcisses, les jacinthes, les anémones, les iris, les violettes de différentes couleurs<sup>4</sup>, les roses de différentes espèces<sup>5</sup>, et toutes sortes de plantes odoriférantes<sup>6</sup>. Vous ne serez pas surpris, me dit-il, du soin que je prends de les cul-

<sup>1</sup> Xenoph. memor. l. 5. p. 683.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 838. <sup>5</sup> Theophr. ap. Athen.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 829. etc. p. 682.

<sup>4</sup> Hesych. in *Kasciq.* <sup>6</sup> Theophr. hist. plant.

<sup>5</sup> Athen. lib. 15. cap. 9. l. 6. c. 6. p. 643.



tiver : vous savez que nous en parons les temples, les autels, les statues de nos dieux<sup>1</sup>; que nous en couronnons nos têtes dans nos repas et dans nos cérémonies saintes; que nous les répandons sur nos tables et sur nos lits; que nous avons même l'attention d'offrir à nos divinités les fleurs qui leur sont les plus agréables. D'ailleurs un agriculteur ne doit point négliger les petits profits; toutes les fois que j'envoie au marché d'Athènes, du bois, du charbon<sup>2</sup>, des denrées et des fruits, j'y joins quelques corbeilles de fleurs qui sont enlevées à l'instant.

Euthymène nous conduisit ensuite dans son champ qui avoit plus de 40 stades de circuit<sup>3</sup>\*, et dont il avoit retiré l'année précédente, plus de 1000 médimnes d'orge, et de 800 mesures de vin<sup>4</sup>. Il avoit six bêtes de somme qui portoient tous les jours au marché, du bois, et plusieurs sortes de matériaux, et qui lui rendoient par jour 12 drachmes<sup>5</sup>\*\*\*. Comme il se plaignoit des inondations qui emportoient quelquefois sa récolte, nous lui demandâmes pourquoi il n'avoit pas fixé sa demeure dans un canton moins sujet à de pareils accidens. On m'a souvent proposé des

<sup>1</sup> Xenoph. memor. p. 831.

<sup>2</sup> Aristoph. in Acharn. v. 212.

<sup>3</sup> Demosth. in Phœnip. p. 1023.

\* Environ une lieue et demie.

<sup>4</sup> Id. ibid. p. 1025.

<sup>5</sup> Id. ibid. p. 1023.

\*\* 10 liv. 10 sols. Voyez la note à la fin du volume.

échanges avantageux, répondit-il, et vous allez voir pourquoi je les ai refusés. Il ouvrit dans ce moment la porte d'une enceinte, où nous trouvâmes un gazon entouré de cyprés. Voici les tombeaux de ma famille<sup>1</sup>, nous dit-il. Là même, sous ces pavots, je vis creuser la fosse où mon père fut déposé; à côté, celle de ma mère. Je viens quelquefois m'entretenir avec eux; je crois les voir et les entendre. Non, je n'abandonnerai jamais cette terre sacrée. Mon fils, dit-il ensuite à un jeune enfant qui le suivoit, après ma mort vous me placerez auprès des auteurs de mes jours; et quand vous aurez le malheur de perdre votre mère, vous la placerez auprès de moi; souvenez-vous-en. Son fils le promit, et fondit en larmes.

Le bourg d'Acharnes est plein de vignobles<sup>2</sup>. Toute l'Attique est couverte d'oliviers; c'est l'espèce d'arbre qu'on y soigne le plus. Euthymène en avoit planté un très grand nombre, et sur-tout le long des chemins qui bornoient sa terre: il les avoit éloignés de neuf pieds l'un de l'autre; car il savoit que leurs racines s'étendent au loin<sup>3</sup>. Il n'est permis à personne d'en arracher dans son fonds plus de deux par an, à moins que ce ne soit pour quelque usage autorisé par la religion. Celui

<sup>1</sup> Demosth. in Callicl. v. 511.

p. 1117. Id. in Macart. p. 1040.

<sup>2</sup> Aristoph. in Acharn.

v. 511.

<sup>3</sup> Xenoph. memor. p. 865. Plut. in Salon. t. I.

p. 91.

qui viole la loi, est obligé de payer, pour chaque pied d'arbre, cent drachmes \* à l'accusateur, et cent autres au fisc. On en prélève le dixième pour le trésor de Minerve <sup>1</sup>.

On trouve souvent des bouquets d'oliviers, laissés en réserve, et entourés d'une haie. Ils n'appartiennent pas au propriétaire du champ, mais au temple de cette déesse. On les afferme <sup>2</sup>, et le produit est uniquement destiné au maintien de son culte. Si le propriétaire en coupoit un seul, quand même ce ne seroit qu'un tronc inutile, il seroit puni par l'exil et par la confiscation de ses biens. C'est l'Aréopage qui connoît des délits relatifs aux diverses espèces d'oliviers, et qui envoie de temps en temps des inspecteurs pour veiller à leur conservation <sup>3</sup>.

En continuant notre tournée, nous vîmes défilér auprès de nous un nombreux troupeau de moutons, précédés et suivis de chiens destinés à écarter les loups <sup>4</sup>. Chaque mouton étoit enveloppé d'une couverture de peau. Cette pratique empruntée des Mégariens <sup>5</sup>, garantit la toison des ordures qui la saliroient, et la défend contre les haies qui pourroient la déchirer. J'ignore si elle contribue à rendre

\* 90 livres. Markl. conject. ad cap. 7.  
<sup>1</sup> Demosth. in Macart. Lys. p. 548, ad. cal. edit. p. 1039. Pet. leg. Att. p. Taylor.  
<sup>2</sup> Lys. in Areopag. p. 4. Xenoph. memor. l. 2. p. 757 et 759.  
<sup>3</sup> Id. ibid. p. 136 et 143. <sup>5</sup> Diogen. Laert. lib. 6. §. 41.

la laine plus fine; mais je puis dire que celle de l'Attique est très belle <sup>1</sup>, et j'ajoute que l'art de la teinture est parvenu au point de la charger de couleurs qui ne s'effacent jamais <sup>2</sup>.

J'appris en cette occasion que les brebis s'engraissent d'autant plus qu'elles boivent davantage; que pour provoquer leur soif, on mêle souvent du sel dans leur nourriture, et qu'en été sur-tout, on leur en distribue, chaque cinquième jour, une mesure déterminée: c'est un médimne \* pour cent brebis. J'appris encore qu'en faisant usage de sel, elles donnent plus de lait <sup>3</sup>.

Au pied d'un petit côteau qui terminoit une prairie, on avoit placé au milieu des romarins et des genêts, quantité de ruches à miel. Remarquez, nous disoit Euthymène, avec quel empressement les abeilles exécutent les ordres de leur souveraine: car c'est elle qui ne pouvant souffrir qu'elles restent oisives, les envoie dans cette belle prairie, rassembler les riches matériaux dont elle règle l'usage; c'est elle qui veille à la construction des cellules, et à l'éducation des jeunes abeilles; et quand les élèves sont en état de pourvoir à leur subsistance, c'est elle encore qui en forme un essaim <sup>4</sup>, et les oblige de s'expatrier sous la con-

<sup>1</sup> Varr. de re rustic. l. 2. c. 2. Plut. de audit. t. 2. p. 42. Athen. lib. 5. p. 219.  
<sup>2</sup> Plat. de rep. l. 4. t. 2. p. 429.  
<sup>3</sup> Environ 4 boisseaux. <sup>4</sup> Aristot. hist. animal. l. 8. c. 10. t. 1. p. 906. <sup>5</sup> Xenoph. memor. l. 5. p. 837 et 839.



duite d'une abeille qu'elle a choisie \*.

Plus loin, entre des collines enrichies de vignobles, s'étendoit une plaine où nous vîmes plusieurs paires de bœufs, dont les uns traînoient des tombereaux de fumier, dont les autres attelés à des charrues traçoient de pénibles sillons<sup>1</sup>. On y semera de l'orge, disoit Euthymène; c'est l'espèce de blé qui réussit le mieux dans l'Attique<sup>2</sup>. Le froment qu'on y recueille, donne à la vérité un pain très agréable au goût, mais moins nourrissant que celui de la Béotie; et l'on a remarqué plus d'une fois que les Athlètes Béotiens, quand ils séjournent à Athènes, consomment en froment deux cinquièmes de plus qu'il n'en consomment dans leur pays<sup>3</sup>. Cependant ce pays confine à celui qui nous habitons; tant il est vrai qu'il faut peu de chose pour modifier l'influence du climat. En voulez-vous une autre preuve? l'île de Salamine touche à l'Attique, et les grains y mûrissent beaucoup plus tôt que chez nous<sup>4</sup>.

Les discours d'Euthymène, les objets qui s'offroient à mes regards, commençoient à m'intéresser. J'entrevois déjà que la science de l'agriculture n'est pas fondée sur une aveugle routine, mais sur une longue suite d'observa-

\* Voyez la note à la fin du volume.

<sup>1</sup> *Ælian. var. hist.* l. 5. cap. 14.

<sup>2</sup> *Theophr. hist. plant.*

l. 8. c. 8. p. 947.

<sup>3</sup> *Id. ibid. lib. 8. c. 4.*

p. 932.

<sup>4</sup> *Id. ibid. c. 3. p. 913.*

tions. Il paroît, disoit notre guide, que les Egyptiens nous en communiquèrent autrefois les principes<sup>1</sup>. Nous les fîmes passer aux autres peuples de la Grèce, dont la plupart, en reconnaissance d'un si grand bienfait, nous apportent tous les ans les prémices de leurs moissons<sup>2</sup>. Je sais que d'autres villes Grecques ont les mêmes prétentions que nous<sup>3</sup>. Mais à quoi serviroit de discuter leurs titres? Les arts de première nécessité ont pris naissance parmi les plus anciennes nations; et leur origine est d'autant plus illustre, qu'elle est plus obscure.

Celui du labourage, transmis aux Grecs, s'éclaira par l'expérience; et quantité d'écrivains en ont recueilli les préceptes. Des philosophes célèbres, tels que Démocrite, Archytas, Epicharme, nous ont laissé des instructions utiles sur les travaux de la campagne<sup>4</sup>; et plusieurs siècles auparavant, Hésiode les avoit chantés dans un de ses poèmes<sup>5</sup>: mais un agriculteur ne doit pas tellement se conformer à leurs décisions, qu'il n'ose pas interroger la nature, et lui proposer de nouvelles lois. Ainsi, lui dis-je alors, si j'avois un champ à cultiver, il ne suffiroit pas de

<sup>1</sup> *Diod. Sic. l. 1. p. 13, 14, et 25; l. 5. p. 336.*

<sup>2</sup> *Isocr. paneg. l. 1. p. 133. Justin. l. 2. c. 6.*

<sup>3</sup> *Goguet, orig. des lois. t. 2. p. 177.*

<sup>4</sup> *Aristot. de rep. lib. 1. c. 11. t. 2. p. 308. Varr. de re rustica. lib. 1. cap. 1. Colum. de re rustica. lib. 1. cap. 1.*

<sup>5</sup> *Hesiod. oper. et dies.*

consulter les auteurs dont vous venez de faire mention. Non, me répondit-il. Ils indiquent des procédés excellens, mais qui ne conviennent ni à chaque terrain, ni à chaque climat.

Supposons que vous vous destinez un jour à la noble profession que j'exerce; je tâcherois d'abord de vous convaincre que tous vos soins, tous vos mouvemens sont dus à la terre, et que plus vous ferez pour elle, plus elle fera pour vous<sup>1</sup>; car elle n'est si bien-faisante, que parce qu'elle est juste<sup>2</sup>.

J'ajouterois à ce principe, tantôt les règles qu'a confirmées l'expérience des siècles, tantôt des doutes que vous éclairciriez par vous-même, ou par les lumières des autres. Je vous dirois par exemple: Choisissez une exposition favorable<sup>3</sup>; étudiez la nature des terrains et des engrais propres à chaque production<sup>4</sup>; sachez dans quelle occasion il faudra mêler des terres de différentes espèces<sup>5</sup>, dans quelle autre on doit mêler la terre avec le fumier<sup>6</sup>, ou le fumier avec la graine<sup>7</sup>.

S'il étoit question de la culture du blé en particulier, j'ajouterois: Multipliez les labours, ne confiez pas à la terre le grain que vous venez de récolter, mais celui de l'année pré-

<sup>1</sup> Xenoph. memor. l. 5. p. 868.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 832.

<sup>3</sup> Theophr. de caus. plant.

l. 3. c. 1.

<sup>4</sup> Id. hist. plant. lib. 8.

c. 3. p. 946.

<sup>5</sup> Id. de caus. plant. l. 3.

cap. 25.

<sup>6</sup> Id. ibid. cap. 7.

<sup>7</sup> Id. hist. plant. l. 7.

c. 5. p. 792.

cédente<sup>1</sup>; semez plus tôt ou plus tard, suivant la température de la saison<sup>2</sup>; plus ou moins clair, suivant que la terre est plus ou moins légère<sup>3</sup>; mais semez toujours également<sup>4</sup>. Votre blé monte-t-il trop haut? ayez soin de le tondre, ou plutôt de le faire brouter par des moutons<sup>5</sup>; car le premier de ces procédés est quelquefois dangereux: le grain s'allonge et devient maigre. Avez-vous beaucoup de paille? ne la coupez qu'à moitié; le chaume que vous laisserez sera brûlé sur la terre, et lui servira d'engrais<sup>6</sup>. Serrez votre blé dans un endroit bien sec<sup>7</sup>; et pour le garder long-temps, prenez la précaution, non de l'étendre, mais de l'amonceler, et même de l'arroser<sup>8</sup>.

Euthymène nous donna plusieurs autres détails sur la culture du blé, et s'étendit encore plus sur celle de la vigne. C'est lui qui va parler.

Il faut être attentif à la nature du plant que l'on met en terre, aux labours qu'il exige, aux moyens de le rendre fécond. Quantité de pratiques relatives à ces divers objets, et souvent contradictoires entre elles, se

<sup>1</sup> Theophr. hist. plant.

lib. 8. c. 11. p. 962. Plin.

lib. 18. c. 24. t. 2. p. 127.

Geopon. l. 2. c. 16.

<sup>2</sup> Xenoph. memor. l. 5.

p. 861.

<sup>3</sup> Theophr. ibid. cap. 6.

p. 939.

<sup>4</sup> Xenoph. ibid.

<sup>5</sup> Theophr. ibid. cap. 7.

p. 942.

<sup>6</sup> Xenoph. ibid. p. 862.

<sup>7</sup> Id. ibid. p. 844.

<sup>8</sup> Theophr. de caus.

plant. l. 4. c. 15.



sont introduites dans les différens cantons de la Grèce.

Presque par-tout on soutient les vignes avec des échalas <sup>1</sup>. On ne les fume que tous les quatre ans, et plus rarement encore. Des engrais plus fréquens finiroient par les brûler <sup>2</sup>.

La taille fixe principalement l'attention des vigneron. L'objet qu'on s'y propose est de rendre la vigne plus vigoureuse, plus féconde et plus durable <sup>3</sup>.

Dans un terrain nouvellement défriché, vous ne taillerez un jeune plant qu'à la troisième année, et plus tard dans un terrain cultivé depuis long-temps <sup>4</sup>. A l'égard de la saison, les uns soutiennent que cette opération doit s'exécuter de bonne heure, parce qu'il résulte des inconvéniens de la taille qu'on fait, soit en hiver, soit au printemps; de la première, que la plaie ne peut se fermer, et que les yeux risquent de se dessécher par le froid; de la seconde, que la sève s'épuise, et inonde les yeux laissés auprès de la plaie <sup>5</sup>.

D'autres établissent des distinctions relatives à la nature du sol. Suivant eux, il faut tailler en automne les vignes qui sont dans un terrain maigre et sec; au printemps, celles qui sont dans une terre humide et froide; en hiver, celles qui sont dans un terrain ni trop

<sup>1</sup> Xenoph. memor. l. 5. cap. 13.  
<sup>2</sup> Id. ibid. c. 19.  
<sup>3</sup> Id. ibid. c. 18.  
<sup>4</sup> Id. ibid. c. 20.

<sup>5</sup> Theophr. ibid. lib. 3.

sec ni trop humide. Par ces divers procédés, les premières conservent la sève qui leur est nécessaire; les secondes perdent celle qui leur est inutile: toutes produisent un vin plus exquis. Une preuve, disent-ils, que dans les terres humides, il faut différer la taille jusqu'au printemps, et laisser couler une partie de la sève, c'est l'usage où l'on est de semer à travers les vignes de l'orge et des fèves, qui absorbent l'humidité, et qui empêchent la vigne de s'épuiser en rameaux inutiles.

Une autre question partage les vigneron <sup>1</sup>: faut-il tailler long ou court? Les uns se reglent sur la nature du plant ou du terrain; d'autres, sur la moëlle des sarmens. Si cette moëlle est abondante, il faut laisser plusieurs jets, et fort courts, afin que la vigne produise plus de raisins. Si la moëlle est en petite quantité, on laissera moins de jets, et on taillera plus long.

Les vignes qui portent beaucoup de rameaux et peu de grappes, exigent qu'on taille long les jets qui sont au sommet, et court les jets les plus bas, afin que la vigne se fortifie par le pied, et qu'en même temps les rameaux du sommet produisent beaucoup de fruit.

Il est avantageux de tailler court les jeunes vignes, afin qu'elles se fortifient; car les vignes que l'on taille long, donnent à la vérité plus de fruit, mais périssent plus tôt <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Theophr. de caus. plant. l. 3. c. 19.    <sup>2</sup> Id. ibid. cap. 20.

Je ne parlerai pas des différens labours qu'exige la vigne <sup>1</sup>, ni de plusieurs pratiques dont on a reconnu l'utilité. On voit souvent les vigneronns répandre sur les raisins une poussier légère, pour les garantir des ardeurs du soleil, et pour d'autres raisons qu'il seroit trop long de rapporter <sup>2</sup>. On les voit d'autres fois ôter une partie des feuilles, afin que le raisin plus exposé au soleil, mûrisse plus tôt <sup>3</sup>.

Voulez-vous rajeunir un sep de vigne près de périr de vétusté? déchaussez-le d'un côté; épluchez et nettoyez ses racines; jetez dans la fosse diverses espèces d'engrais que vous couvrirez de terre. Il ne vous rendra presque rien de la première année, mais au bout de trois ou quatre ans, il aura repris son ancienne vigueur. Si dans la suite vous le voyez s'affaiblir encore, faites la même opération de l'autre côté, et cette précaution prise tous les dix ans, suffira pour éterniser en quelque façon cette vigne <sup>4</sup>.

Pour avoir des raisins sans pepins, il faut prendre un sarment, le fendre légèrement dans la partie qui doit être enterrée, ôter la moëlle de cette partie, réunir les deux branches séparées par la fente, les couvrir de papier mouillé, et les mettre en terre. L'expérience réussit mieux, si, avant de planter le sarment, on

<sup>1</sup> Theophr. de caus. p. 866.  
plant. l. 3. c. 21.

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 22.

<sup>3</sup> Xenoph. memor. l. 5.

<sup>4</sup> Theophr. hist. plant.  
l. 4. c. 15.

met sa partie inférieure ainsi préparée, dans un oignon marin. On connoît d'autres procédés pour parvenir au même but <sup>1</sup>.

Desirez-vous tirer du même sep, des raisins, les uns blancs les autres noirs, d'autres dont les grappes présenteront des grains de l'une et de l'autre couleur <sup>2</sup>? Prenez un sarment de chaque espèce; écrasez-les dans leurs parties supérieures, de manière qu'elles s'incorporent, pour ainsi dire, et s'unissent étroitement: liez-les ensemble, et dans cet état mettez les deux sarmens en terre.

Nous demandâmes ensuite à Euthymène quelques instructions sur les potagers et sur les arbres fruitiers. Les plantes potagères, nous dit-il, lèvent plus tôt, quand on se sert de graines de deux ou trois ans <sup>3</sup>. Il en est qu'il est avantageux d'arroser avec l'eau salée <sup>4</sup>. Les concombres \* ont plus de douceur, quand leurs graines ont été macérées dans du lait pendant deux jours <sup>5</sup>. Ils réussissent mieux dans les terrains naturellement un peu humides, que

<sup>1</sup> Theophr. de caus. plant.

lib. 5. c. 5. Democr. geop.

l. 4. c. 7. Pallad. de re rust.

febr. tit. 29. Colum. de arbor.

lib. 9. Plin. lib. 17. c. 21.

<sup>2</sup> 2. p. 74. Traité de la vigne. t. 1. p. 29.

<sup>3</sup> Theophr. de caus.

plant. l. 5. c. 5.

<sup>4</sup> Aristot. problem. §. 20,

quæst. 36. t. 2. p. 773.

<sup>4</sup> Theophr. ibid. lib. 2.

cap. 7.

\* Voyez la note à la fin

du volume.

<sup>5</sup> Theophr. ibid. lib. 3.

cap. 12. Id. histor. plant.

l. 7. c. 3. Pallad. in mart.

lib. 4. c. 9. Colum. de re

rust. l. 11. c. 3. Plin. l. 19.

c. 5. t. 2. p. 165.



dans les jardins où on les arrose fréquemment <sup>1</sup>. Voulez-vous qu'ils viennent plus tôt? semez-les d'abord dans des vases, et arrosez-les avec de l'eau tiède <sup>2</sup>; mais je vous préviens qu'ils auront moins de goût que si vous les aviez arrosés avec de l'eau froide <sup>3</sup>. Pour qu'ils deviennent plus gros, on a l'attention, quand ils commencent à se former, de les couvrir d'un vase, ou de les introduire dans une espèce de tube. Pour les garder long-temps, vous aurez soin de les couvrir et de les tenir suspendus dans un puits <sup>4</sup>.

C'est en automne, ou plutôt au printemps, qu'on doit planter les arbres <sup>5</sup>: il faut creuser la fosse au moins un an auparavant <sup>6</sup>; on la laisse long-temps ouverte, comme si l'air devoit la féconder <sup>7</sup>. Suivant que le terrain est sec ou humide, les proportions de la fosse varient. Communément on lui donne deux pieds et demi de profondeur, et deux pieds de largeur <sup>8</sup>.

Je ne rapporte, disoit Euthymène, que des pratiques connues et familières aux peuples policés: Et qui n'excitent pas assez leur admiration, repris-je aussitôt. Que de temps, que de réflexions n'a-t-il pas fallu pour épier et

<sup>1</sup> Aristot. probl. t. 2. Theophr. ibid. l. 5. c. 6. p. 776. <sup>5</sup> Id. ibid. lib. 3. c. 3. et 4.

<sup>2</sup> Theophr. de caus. plant. lib. 5. cap. 6. <sup>6</sup> Id. ibid. cap. 5.

<sup>3</sup> Aristot. probl. p. 775. Theophr. ibid. l. 2. c. 8. <sup>7</sup> Id. ibid. cap. 18. <sup>8</sup> Xenoph. memor. l. 5. p. 864.

<sup>4</sup> Aristot. ibid. p. 773.

connoître les besoins, les écarts et les ressources de la nature; pour la rendre docile et varier ou corriger ses productions! Je fus surpris à mon arrivé en Grèce, de voir fumer et émonder les arbres <sup>1</sup>; mais ma surprise fut extrême, lorsque je vis des fruits dont on avoit trouvé le secret de diminuer le noyau, pour augmenter le volume de la chair <sup>2</sup>; d'autres fruits, et sur-tout des grenades, qu'on faisoit grossir sur l'arbre même, en les enfermant dans un vase de terre cuite <sup>3</sup>; des arbres chargés de fruits de différentes espèces <sup>4</sup>, et forcés de se couvrir de productions étrangères à leur nature.

C'est par la greffe, me dit Euthymène, qu'on opère ce dernier prodige, et qu'on a trouvé le secret d'adoucir l'amertume et l'apreté des fruits qui viennent dans les forêts <sup>5</sup>. Presque tous les arbres des jardins ont éprouvé cette opération, qui se fait pour l'ordinaire sur les arbres de même espèce. Par exemple, on greffe un figuier sur un autre figuier, un pommier sur un poirier, etc. <sup>6</sup>.

Les figes mûrissent plus tôt, quand elles ont été piquées par des moucheronns provenus du fruit d'un figuier sauvage, qu'on a soin de

<sup>1</sup> Theophr. de caus. plant. l. 3. c. 2.

<sup>2</sup> Id. ibid. l. 7. c. 18.

<sup>3</sup> Aristot. probl. §. 20. t. 2. p. 772.

<sup>4</sup> Theophr. de caus. plant. l. 5. c. 5.

<sup>5</sup> Id. ibid. l. 1. c. 6 et 7.

<sup>6</sup> Aristot. de plant. l. 1. c. 6. t. 2. p. 1016.

planter tout auprès <sup>1</sup>; cependant on préfère celles qui mûrissent naturellement, et les gens qui les vendent au marché ne manquent jamais d'avertir de cette différence <sup>2</sup>.

On prétend que les grenades ont plus de douceur, quand on arrose l'arbre avec de l'eau froide, et qu'on jette du fumier de cochon sur ses racines; que les amandes ont plus de goût, quand on enfonce des clous dans le tronc de l'arbre, et qu'on en laisse couler la sève pendant quelque temps <sup>3</sup>; que les oliviers ne prospèrent point, quand ils sont à plus de 300 stades de la mer <sup>4</sup> \*. On prétend encore, que certains arbres ont une influence marquée sur d'autres arbres; que les oliviers se plaisent dans le voisinage des grenadiers sauvages <sup>5</sup>, et les grenadiers des jardins dans celui des myrtes <sup>6</sup>; on ajoute enfin qu'il faut admettre la différence des sexes dans les arbres et dans les plantes <sup>7</sup>. Cette opinion est d'abord fondée sur l'analogie qu'on suppose entre les animaux et d'autres productions de la nature; ensuite sur l'exemple des palmiers dont les femelles ne

<sup>1</sup> Aristot. de plant. l. I. c. 6. p. 1017. Theophr. de caus. plant. lib. 2. cap. 12. Tournef. voyage du Levant. t. I. p. 338.

<sup>2</sup> Theophr. ibid. c. 13.

<sup>3</sup> Aristot. de plant. l. I. c. 7. t. 2. p. 1017.

<sup>4</sup> Theophr. hist. plant. l. 6. c. 2. p. 550.

\* 11 lieues 850 toises.

<sup>5</sup> Aristot. ibid. cap. 6. p. 1017.

<sup>6</sup> Theophr. de caus. plant. l. 2. c. 9. p. 243.

<sup>7</sup> Aristot. de plant. l. I. cap. 2. p. 1011. Theophr. hist. plant. lib. 3. cap. 9.

p. 146.

sont fécondées que par le duvet ou la poussière qui est dans la fleur du mâle <sup>1</sup>. C'est en Egypte et dans les pays voisins, qu'on peut observer cette espèce de phénomène. Car en Grèce, les palmiers élevés pour faire l'ornement des jardins, ne produisent point de dattes, ou ne les amènent jamais à une parfaite maturité <sup>2</sup>.

En général, les fruits ont dans l'Attique une douceur qu'ils n'ont pas dans les contrées voisines <sup>3</sup>. Ils doivent cet avantage moins à l'industrie des hommes qu'à l'influence du climat. Nous ignorons encore si cette influence corrigera l'aigreur de ces beaux fruits suspendus à ce citronnier. C'est un arbre qui a été récemment apporté de Perse à Athènes <sup>4</sup>.

Euthymène nous parloit avec plaisir des travaux de la campagne, avec transport des agréments de la vie champêtre.

Un soir, assis à table devant sa maison, sous de superbes platanes qui se courboient au dessus de nos têtes, il nous disoit: Quand je me promène dans mon champ, tout rit, tout s'embellit à mes yeux. Ces moissons, ces arbres, ces plantes n'existent que pour moi, ou plutôt que pour les malheureux dont je vais soulager les besoins. Quelquefois je me fais des

<sup>1</sup> Theophr. hist. plant. l. 2. p. 113.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 3. c. 5. p. 124.

<sup>3</sup> Aristot. probl. t. 2. Tome VI.

p. 774.

<sup>4</sup> Antiphon. ap. Athen. lib. 3. cap. 7. p. 84. Salm. exercit. in Plin. p. 956.



illusions pour accroître mes jouissances ; il me semble alors que la terre porte son attention jusqu'à la délicatesse, et que les fruits sont annoncés par les fleurs, comme parmi nous les bienfaits doivent l'être par les grâces.

Une émulation sans rivalité, forme les liens qui m'unissent avec mes voisins. Ils viennent souvent se ranger autour de cette table, qui ne fut jamais entourée que de mes amis. La confiance et la franchise règnent dans nos entretiens. Nous nous communiquons nos découvertes ; car, bien différens des autres artistes qui ont des secrets <sup>1</sup>, chacun de nous est aussi jaloux d'instruire les autres, que de s'instruire soi-même.

S'adressant ensuite à quelques habitans d'Athènes qui venoient d'arriver, il ajoutoit : Vous croyez être libres dans l'enceinte de vos murs ; mais cette indépendance que les lois vous accordent, la tyrannie de la société vous la ravit sans pitié : des charges à briguer et à remplir ; des hommes puissans à ménager ; des noircieurs à prévoir et à éviter ; des devoirs de bienséance plus rigoureux que ceux de la nature ; une contrainte continuelle dans l'habillement, dans la démarche, dans les actions, dans les paroles ; le poids insupportable de l'oisiveté ; les lentes persécutions des importuns : il n'est aucune sorte d'esclavage qui ne vous tienne enchaînés dans ses fers.

<sup>1</sup> Xenoph. memor. l. 5. p. 858.

Vos fêtes sont si magnifiques ! et les nôtres si gaies ! Vos plaisirs si superficiels et si passagers ! les nôtres si vrais et si constans ! Les dignités de la république imposent-elles des fonctions plus nobles que l'exercice d'un art, sans lequel l'industrie et le commerce tomberoient en décadence <sup>2</sup> ?

Avez-vous jamais respiré dans vos riches appartemens, la fraîcheur de cet air qui se joue sous cette voûte de verdure ? et vos repas, quelquefois si somptueux, valent-ils ces jattes de lait qu'on vient de traire, et ces fruits délicieux que nous avons cueillis de nos mains ? Et quel goût ne prêtent pas à nos alimens, des travaux qu'il est si doux d'entreprendre, même dans les gleces de l'hiver, et dans les chaleurs de l'été <sup>3</sup> ; dont il est si doux de se délasser, tantôt dans l'épaisseur des bois, au souffle des zéphyrs, sur un gazon qui invite au sommeil, tantôt auprès d'une flamme étincelante <sup>4</sup>, nourrie par des troncs d'arbres que je tire de mon domaine, au milieu de ma femme et de mes enfans, objets toujours nouveaux de l'amour le plus tendre ; au mépris de ces vents impétueux qui grondent autour de ma retraite, sans en troubler la tranquillité !

Ah ! si le bonheur n'est que la santé de l'ame, ne doit-on pas le trouver dans les lieux où règne une juste proportion entre les be-

<sup>1</sup> Xenoph. memor. l. 5. p. 832.

<sup>2</sup> Id. ibid. l. 5. c. 831.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 832.

soins et les desirs, où le mouvement est toujours suivi du repos, et l'intérêt toujours accompagné du calme?

Nous eûmes plusieurs entretiens avec Euthymène. Nous lui dîmes que dans quelques-uns de ses écrits <sup>1</sup>, Xénophon proposoit d'accorder, non des récompenses en argent, mais quelques distinctions flatteuses à ceux qui cultiveroient le mieux leurs champs. Ce moyen, répondit-il, pourroit encourager l'agriculture; mais la république est si occupée à distribuer des grâces à des homes oisifs et puissans, qu'elle ne peut guère penser à des citoyens utiles et ignorés.

Etant partis d'Acharnés, nous remontâmes vers la Béotie. Nous vîmes en passant quelques châteaux entourés de murailles épaisses et de tours élevées, tels que ceux de Phylé, de Décélie, de Rhamnonte. Les frontières de l'Attique sont garanties de tous côtés par ces places fortes. On y entretient des garnisons; et en cas d'invasion, on ordonne aux habitans de la campagne de s'y réfugier <sup>2</sup>.

Rhamnonte est située auprès de la mer. Sur une éminence voisine, s'élève le temple de l'implacable Némésis, déesse de la vengeance. Sa statue, haute de dix coudées <sup>\*</sup>, est de la main de Phidias, et mérite d'en être par la

<sup>1</sup> Xenoph. memor. Hier. p. 312. Id. de cor. p. 479. p. 916.  
<sup>\*</sup> Environ 14 de nos  
<sup>2</sup> Demosth. de fals. leg. p. 102.

beauté du travail. Il employa un bloc de marbre de Paros, que les Perses avoient apporté en ces lieux pour dresser un trophée. Phidias n'y fit point inscrire son nom, mais celui de son élève Agoracrite qu'il aimoit beaucoup <sup>1</sup>.

De là nous descendîmes au bourg de Marathon. Ses habitans s'empressoient de nous raconter les principales circonstances de la victoire que les Athéniens, sous la conduite de Miltiade, y remportèrent autrefois contre les Perses. Ce célèbre événement a laissé une telle impression dans leurs esprits, qu'ils croient entendre pendant la nuit, les cris des combattans et les hennissemens des chevaux <sup>2</sup>. Ils nous montroient les tombeaux des Grecs qui périrent dans la bataille; ce sont de petites colonnes sur lesquelles on s'est contenté de graver leurs noms. Nous nous prosternâmes devant celle que les Athéniens consacrèrent à la mémoire de Miltiade, après l'avoir laissé mourir dans un cachot. Elle n'est distinguée des autres, que parce qu'elle en est séparée <sup>3</sup>.

Pendant que nous approchions de Brauron, l'air retentissoit de cris de joie. On y célébroit la fête de Diane, divinité tutélaire de ce bourg <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Pausan. lib. I. c. 32.  
 p. 80. Plin. lib. 36. c. 5.  
<sup>2</sup> Pausan. Suid. et Hesych. in  
 Ramn. de popul. Attic. in  
 Ramn.

<sup>3</sup> Pausan. ibid. p. 79.  
<sup>4</sup> Id. ibid.  
 Meurs. de popul. Attic.  
 in *Vrayr.* Id. in Græc. fer.  
 Castell. de fest. Græc.



Sa statue nous parut d'une haute antiquité; c'est la même, nous disoit-on, qu'Iphigénie rapporta de la Tauride<sup>1</sup>. Toutes les filles des Athéniens, doivent être vouées à la Déesse, après qu'elles ont atteint leur cinquième année, avant qu'elles aient passé leur dixième<sup>2</sup>. Un grand nombre d'entre elles, amenées par leurs parens, et ayant à leur tête la jeune prêtresse de Diane<sup>3</sup>, assistèrent aux cérémonies qu'elles embellissoient de leur présence, et pendant lesquelles des rhapsodes chantoient des fragmens de l'Illiade<sup>4</sup>. Par une suite de leur dévouement, elles viennent avant que de se marier, offrir des sacrifices à cette Déesse<sup>5</sup>.

On nous pressoit d'attendre encore quelques jours, pour être témoins d'une fête qui se renouvelle chaque cinquième année<sup>6</sup>, en l'honneur de Bacchus, et qui, attirant dans ces lieux, la plupart des courrisanes d'Athènes, se célébroit avec autant d'éclat que de licence<sup>7</sup>. Mais la description qu'on nous en fit, ne servit qu'à nous en dégouter, et nous allâmes voir les carrières du mont Pentélique, d'où l'on tire ce beau marbre blanc si renommé dans la Grèce; et si souvent mis en œuvre par les

<sup>1</sup> Pausan. lib. I. c. 23.

<sup>2</sup> P. 55, et c. 33. p. 80.

<sup>3</sup> Aristoph. in Lysistr.

v. 644. Schol. ibid. Har-

pocr. et Hesych. in *Arct.*

et in *Decor.*

<sup>4</sup> Dinarch. in Aristogit.

106. Demosth. in Conon.

p. III2.

<sup>4</sup> Hesych. in *Vrayr.*

<sup>5</sup> Suid. in *Aver.*

<sup>6</sup> Poll. l. 8. c. 9. §. 107.

<sup>7</sup> Suid. in *Vrayr.* Schol.

in Demosth. orat. adv. Co-

non. p. 1415.

plus habiles statuaires<sup>1</sup>. Il semble que la nature s'est fait un plaisir de multiplier, dans le même endroit, les grands hommes, les grands artistes, et la matière la plus propre à conserver le souvenir des uns et des autres. Le mont Hymette<sup>2</sup>, et d'autres montagnes de l'Attique<sup>3</sup>, recèlent dans leur sein de semblables carrières.

Nous allâmes coucher à Prasies, petit bourg situé auprès de la mer. Son port, nommé Panormos, offre aux vaisseaux un asyle sûr et commode. Il est entouré de vallées et de collines charmantes, qui, dès le rivage même, s'élevent en amphithéâtre, et vont s'appuyer sur des montagnes couvertes de pins et d'autres espèces d'arbres<sup>4</sup>.

De là nous entrâmes dans une belle plaine qui fait partie d'un canton nommé Paralos<sup>5</sup>. Elle est bordée de chaque côté d'un rang de collines, dont les sommets arrondis et séparés les uns des autres, semblent être l'ouvrage plutôt de l'art que de la nature<sup>6</sup>. Elle nous conduisit à Thoricos, place forte située sur les bords de la mer<sup>7</sup>. Et quelle fut no-

<sup>1</sup> Theophr. de lapid.

§. 14. Strab. l. 9. p. 399.

Athen. l. 13. c. 6. p. 591.

Pausan. l. I. c. 32. p. 785.

lib. 5. c. 10. p. 398; lib. 8.

c. 28; p. 558, etc.

<sup>2</sup> Strab. ib. Plin. l. 17.

c. 1. t. 2. p. 48; l. 36. c. 3.

t. 2. p. 724; et c. 15. p.

744. Horat. l. 2. od. 18.

<sup>3</sup> Xenoph. rat. rediv. p.

920. Liv. 31. c. 26.

<sup>4</sup> Chandl. travels. in

Greece. p. 157.

<sup>5</sup> C'est-à-dire, maritime.

<sup>6</sup> Thucyd. l. 2. c. 55.

<sup>7</sup> Well. a jour. p. 447.

Voyag. manusc.

<sup>8</sup> Xenoph. rat. rediv.

p. 928.

tre joie, en apprenant que Platon étoit dans le voisinage, chez Théophile, un de ses anciens amis, qui l'avoit pressé pendant longtemps de venir à sa maison de campagne! Quelques-uns de ses disciples l'avoient accompagné dans ces lieux solitaires. Je ne sais quel tendre intérêt la surprise attache à ces rencontres fortuites; mais notre entrevue eut l'air d'une reconnaissance, et Théophile en prolongea la douceur en nous retenant chez lui.

Le lendemain à la pointe du jour, nous nous rendîmes au mont Laurium, où sont des mines d'argent qu'on exploite depuis un temps immémorial<sup>1</sup>. Elles sont si riches, qu'on n'y parvient jamais à l'extrémité des filons<sup>2</sup>, et qu'on pourroit y creuser un plus grand nombre de puits, si de pareils travaux n'exigeoient de fortes avances. Outre l'achat des instrumens, et la construction des maisons et des fourneaux, on a besoin de beaucoup d'esclaves, dont le prix varie à tout moment. Suivant qu'ils sont plus ou moins forts, plus ou moins âgés, ils coûtent 300 ou 600 drachmes\*, et quelquefois davantage<sup>3</sup>. Quand on n'est pas assez riche pour en acheter, on fait un marché avec des citoyens qui en possèdent un grand nombre, et on leur donne pour chaque esclave une obole par jour\*\*.

<sup>1</sup> Xenoph. rat. redit. p. 924.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 927.

\* 270 ou 540 livres.

<sup>3</sup> Demosth. in Aphob. I.

p. 896.

\*\* 3 sous.

Tout particulier qui, par lui-même, ou à la tête d'une compagnie, entreprend une nouvelle fouille, doit en acheter la permission, que la république seule peut accorder<sup>1</sup>. Il s'adresse aux magistrats chargés du département des mines. Si sa proposition est acceptée, on l'inscrit dans un registre, et il s'oblige à donner, outre l'achat du privilège, la 24.<sup>e</sup> partie du profit<sup>2</sup>. S'il ne satisfait pas à ses obligations, la concession revient au fisc, qui la met à l'encan<sup>3</sup>.

Autrefois les sommes provenues, soit de la vente, soit de la rétribution éventuelle des mines, étoient distribuées au peuple. Thémistocle obtint de l'assemblée générale, qu'elles seroient destinées à construire des vaisseaux<sup>4</sup>. Cette ressource soutint la marine pendant la guerre du Péloponèse. On vit alors des particuliers s'enrichir par l'exploitation des mines. Nicias, si malheureusement célèbre par l'expédition de Sicile, louoit à un entrepreneur 1000 esclaves, dont il retiroit par jour 1000 oboles ou 166 drachmes<sup>5</sup>\*. Hipponicus, dans le même temps, en avoit 600 qui, sur le même pied, lui rendoient 600 oboles, ou 100 drachmes par jour\*\*<sup>5</sup>. Suivant ce calcul,

<sup>1</sup> Demosth. in Pantæn. p. 113.

p. 992.

<sup>2</sup> Suid. in *Auyaph*.

<sup>3</sup> Demosth. in phœnip.

p. 1022.

<sup>4</sup> Plut. in Themist. t. I.

\* 150 livres.

\*\* 90 livres.

<sup>5</sup> Xenoph. rat. redit.

p. 925.



Xénophon proposoit au gouvernement de faire le commerce des esclaves destinés aux mines. Il eût suffi d'une première mise pour en acquérir 1200, et en augmenter successivement le nombre jusqu'à 10,000. Il en auroit alors résulté tous les ans pour l'état, un bénéfice de 100 talens<sup>1</sup> \*. Ce projet, qui pouvoit exciter l'émulation des entrepreneurs, ne fut point exécuté; et vers la fin de cette guerre, on s'aperçut que les mines rendoient moins qu'auparavant<sup>2</sup>.

Divers accidens peuvent tromper les espérances des entrepreneurs, et j'en ai vu plusieurs qui s'étoient ruinés, faute de moyens et d'intelligence<sup>3</sup>. Cependant les lois n'avoient rien négligé pour les encourager; le revenu des mines n'est point compté parmi les biens qui obligent un citoyen à contribuer aux charges extraordinaires de l'état<sup>4</sup>; des peines sont décernées contre les concessionnaires qui empêcheroient d'exploiter sa mine, soit en enlevant ses machines et ses instrumens, soit en mettant le feu à sa fabrique ou aux états qu'on place dans les souterrains<sup>5</sup>, soit en anticipant sur son domaine; car les concessions faites à chaque particulier, sont circonscrites dans des

<sup>1</sup> Xenoph. rat. redit. p. 1022 et 1025.  
<sup>2</sup> p. 926. <sup>4</sup> Id. ibid.  
<sup>3</sup> 540,000 livres. <sup>5</sup> Poll. lib. 7. cap. 23.  
<sup>4</sup> Id. memor. lib. 3. p. 598. Pet. leg. Att. p. 773. <sup>5</sup> 549.

<sup>3</sup> Demosth. in Phœnip.

bornes qu'il n'est pas permis de passer<sup>1</sup>. Nous pénétrâmes dans ces lieux humides et mal sains<sup>2</sup>. Nous fûmes témoins de ce qu'il en coûte de peines, pour arracher des entrailles de la terre, ces métaux qui sont destinés à n'être découverts et même possédés que par des esclaves.

Sur les flancs de la montagne, auprès des puits<sup>3</sup>, on a construit des forges et de fourneaux<sup>4</sup>, où l'on porte le minéral, pour séparer l'argent des matières avec lesquelles il est combiné<sup>5</sup>. Il l'est souvent avec une substance sablonneuse, rouge, brillante, dont on a tiré, pour la première fois dans ces derniers temps, le cinabre artificiel<sup>6</sup> \*.

On est frappé, quand on voyage dans l'Attique, du contraste que présentent les deux classes d'ouvriers qui travaillent à la terre. Les uns, sans crainte et sans dangers, recueillent sur sa surface le blé, le vin, l'huile, et les autres fruits auxquels il leur est permis de participer; ils sont en général bien nourris, bien vêtus; ils ont des momens de plaisirs, et au milieu de leurs peines ils respirent un air libre, et joissent de la clarté des cieux. Les

<sup>1</sup> Demosth. in Pantæn. *Ketok.*  
<sup>2</sup> p. 992. <sup>6</sup> Theophr. de lapid. §. 104. Plin. lib. 33. c. 7.  
<sup>3</sup> Xenoph. memor. l. 3. §. 104. Plin. lib. 33. c. 7.  
<sup>4</sup> p. 773. <sup>5</sup> Vitruv. l. 7. c. 7. Attic. t. 3. p. 262.  
<sup>5</sup> Vitruv. l. 7. c. 7. <sup>6</sup> \* Cette découverte fut  
<sup>4</sup> Demosth. ibid. p. 988. Suid. et Harpoer. in *Ketok.* fait vers l'an 405 av. J. C.  
<sup>5</sup> Phot. lex. man. in

autres, enfoncis dans les carrières de marbre, ou dans les mines d'argent, toujours près de voir la tombe se fermer sur leurs têtes, ne sont éclairés que par des clartés funèbres, et n'ont autour d'eux qu'une atmosphère grossière et souvent mortelle. Ombres infortunées, à qui il ne reste de sentimens que pour souffrir, et de forces, que pour augmenter le faste des maîtres qui les tyrannisent! Qu'on juge d'après ce rapprochement, quelles sont les vraies richesses que la nature destinoit à l'homme.

Nous n'avions pas averti Platon de notre voyage aux mines; il voulut nous accompagner au cap de Sunium, éloigné d'Athènes d'environ 330 stades<sup>1</sup> \* : on y voit un superbe temple consacré à Minerve, de marbre blanc, d'ordre dorique, entouré d'un péristyle, ayant, comme celui de Thésée, auquel il ressemble par sa disposition générale, 6 colonnes de front, et 13 de retour<sup>2</sup>.

Du sommet du promontoire, on distingue au bas de la montagne le port et le bourg de Sunium, qui est une des fortes places de l'Attique<sup>3</sup>. Mais un plus grand spectacle excitoit notre admiration. Tantôt nous laissions nos yeux s'égarer sur les vastes plaines de la mer, et se reposer ensuite sur les tableaux que nous offroient les îles voisines; tantôt d'agréables

<sup>1</sup> Strab. l. 9. p. 390.

\* Environ douze lieues et demie.

<sup>2</sup> Le Roi, ruines de la

Grèce, part. I. p. 24.

<sup>3</sup> Demosth. de cor. p.

479. Pausan. l. I. c. I. p. 2.

souvenirs sembloient rapprocher de nous les îles qui se déroboient à nos regards. Nous disions: De ce côté de l'horizon, est Ténos, où l'on trouve des vallées si fertiles; et Délos, où l'on célèbre des fêtes si ravissantes. Alexis me disoit tout bas: Voilà Céos, où je vis Glycère pour la première fois. Philoxène me monroit en soupirant, l'île qui porte le nom d'Hélène; c'étoit là que dix ans auparavant, ses mains avoient dressé, entre des myrtes et des cyprés, un monument à la tendre Coronis; c'étoit là que depuis dix ans, il venoit à certains jours arroser de larmes ces cendres éteintes, et encore chères à son cœur. Platon, sur qui les grands objets faisoient toujours une forte impression, sembloit attacher son ame sur les gouffres que la nature a creusés au fond des mers.

Cependant l'horizon se chargeoit au loin de vapeurs ardentes et sombres; le soleil commençoit à pâlir; la surface des eaux, unie et sans mouvement, se couvroit de couleurs lugubres, dont les teintes varioient sans cesse. Déjà le ciel, tendu et fermé de toutes parts, n'offroit à nos yeux qu'une voûte ténébreuse que la flamme pénétoit, et qui s'appesantissoit sur la terre. Toute la nature étoit dans le silence, dans l'attente, dans un état d'inquiétude qui se communiquoit jusqu'au fond de nos ames. Nous cherchâmes un asyle dans le vestibule du temple, et bientôt nous vîmes la foudre briser à coups redoublés cette bar-



rière de ténèbres et de feux suspendue sur nos têtes; des nuages épais rouler par masses dans les airs, et tomber en torrens sur la terre; les vents déchainés fondre sur la mer, et la bouleverser dans ses abîmes. Tout grondait, le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes; et de tous ces bruits réunis, il se formoit un bruit épouvantable qui sembloit annoncer la dissolution de l'univers. L'aquilon ayant redoublé ses efforts, l'orage alla porter ses fureurs dans les climats brûlans de l'Afrique. Nous le suivîmes des yeux, nous l'entendîmes mugir dans le lointain; le ciel brilla d'une clarté plus pure; et cette mer, dont les vagues écumantes s'étoient élevées jusqu'aux cieux, traînoit à peine ses flots jusque sur le rivage.

A l'aspect de tant de changemens inopinés et rapides, nous restâmes quelque temps immobiles et muets. Mais bientôt ils nous rappellèrent ces questions, sur lesquelles la curiosité des hommes s'exerce depuis tant de siècles. Pourquoi ces écarts et ces révolutions dans la nature? faut-il les attribuer au hasard? mais d'où vient que, sur le point de se briser mille fois, la chaîne intime des êtres se conserve toujours? Est-ce une cause intelligente qui excite et apaise les tempêtes? mais quel but se propose-t-elle? D'où vient qu'elle foudroie les déserts, et qu'elle épargne les nations coupables? De là nous remontions à l'existence des dieux, au débrouillement du

chaos, à l'origine de l'univers. Nous nous égarions dans nos idées, et nous conjurons Platon de les rectifier. Il étoit dans un recueillement profond; on eût dit que la voix terrible et majestueuse de la nature retentissoit encore autour de lui. A la fin, pressé par nos prières, et par les vérités qui l'agitoient intérieurement, il s'assit sur un siège rustique, et nous ayant fait placer à ses côtés\*, il comença par ces mots:

Foibles mortels que nous sommes<sup>1</sup>! est-ce à nous de pénétrer les secrets de la divinité, nous, dont les plus sages ne sont auprès d'elle, que ce qu'un singe est auprès de nous<sup>2</sup>? Prosterné à ses pieds, je lui demande de mettre dans ma bouche des discours qui lui soient agréables, et qui vous paroissent conformes à la raison<sup>3</sup>.

Si j'étois obligé de m'expliquer en présence de la multitude, sur le premier auteur de toutes choses, sur l'origine de l'univers et sur la cause du mal, je serois forcé de parler par énigmes<sup>4</sup>; mais dans ces lieux solitaires, n'ayant que Dieu et mes amis pour témoins, j'aurai la douceur de rendre hommage à la vérité.

Le Dieu que je vous annonce est un Dieu

\* Voyez la planche relative à ce chapitre.

<sup>1</sup> Plat. in Tim. t. 3. p. 29.

<sup>2</sup> Heracl. ap. Plat. in Hipp. maj. t. 3. p. 289.

<sup>3</sup> Plat. in Tim. t. 3. p. 27.

<sup>4</sup> Id. epist. 2, ad Dionys. t. 3. p. 312. Id. in Tim. t. 3. p. 28.

unique, immuable, infini <sup>1</sup>. Centre de toutes les perfections, source intarissable de l'intelligence et de l'être <sup>2</sup>, avant qu'il eût fait l'univers, avant qu'il eût déployé sa puissance au dehors, il étoit; car il n'a point eu de commencement <sup>3</sup>: il étoit en lui-même; il existoit dans les profondeurs de l'éternité. Non, mes expressions ne répondent pas à la grandeur de mes idées, ni mes idées à la grandeur de mon sujet.

Egalement éternelle, la matière subsistoit dans une fermentation affreuse, contenant les germes de tous les maux, pleine de mouvemens impétueux, qui cherchoient à réunir les parties, et de principes destructifs, qui les séparaient à l'instant; susceptible de toutes les formes, incapable d'en conserver aucune: l'horreur et la discorde erroient sur ses flots bouillonnans <sup>4</sup>. La confusion effroyable que vous venez de voir dans la nature, n'est qu'une foible image de celle qui régnoit dans le chaos.

De toute éternité, Dieu par sa bonté infinie, avoit résolu de former l'univers, suivant un modèle toujours présent à ses

<sup>1</sup> Plat. in Phædon. t. I. p. 78, etc.

<sup>2</sup> Id. in Cratyl. t. I. p. 396.

<sup>3</sup> Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3. p. 96. Plat. in Tim. passim. Id. in Phæ-

don. t. I. p. 78.

<sup>4</sup> Tim. de anim. mund. ibid. p. 94. Plat. in Tim. t. 3. p. 30, 31, etc. Diogen. Laert. lib. 3. §. 69. Cicér. acad. l. I. t. 2. p. 72.

yeux <sup>1</sup>, modèle immuable, incréé, parfait; idée semblable à celle que conçoit un artiste, lorsqu'il convertit la pierre grossière en un superbe édifice; monde intellectuel, dont ce monde visible n'est que la copie et l'expression <sup>2</sup>. Tout ce qui dans l'univers tombe sous nos sens, tout ce qui se dérobe à leur activité, étoit tracé d'une manière sublime dans ce premier plan; et comme l'Être suprême ne conçoit rien que de réel, on peut dire qu'il produisoit le monde, avant qu'il l'eût rendu sensible.

Ainsi existoient de toute éternité, Dieu auteur de tout bien, la matière principe de tout mal, et ce modèle suivant lequel Dieu avoit résolu d'ordonner la matière <sup>3</sup>.

Quand l'instant de cette grande opération fut arrivé, la sagesse éternelle donna ses ordres au chaos, et aussitôt toute la masse fut agitée d'un mouvement fécond et inconnu. Ses parties, qu'une haine implacable divisoit auparavant, coururent se réunir, s'embrasser et s'enchaîner. Le feu brilla pour la première fois dans les ténèbres; l'air se sépara de la terre

<sup>1</sup> Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3. p. 93. Plat. in Tim. ibid. p. 29. Senec. epist. 65.

<sup>2</sup> Plat. in Tim. t. 3. p. 28.

<sup>3</sup> Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3. p. 94. Plut. de plac. philos. l. I. c. 11.

t. 2. p. 82. Id. de anim. procr. p. 1014. Diog. Laert. lib. 3. §. 69. Bruck. hist. philos. t. I. p. 678 et 691.

\* Archytas, avant Platon, avoit admis trois principes; Dieu, la matière et la forme. (Arch. ap. Stob. eclog. phys. lib. I. p. 82.)



et de l'eau <sup>1</sup>. Ces quatre élémens furent destinés à la composition de tous les corps <sup>2</sup>.

Pour en diriger les mouvemens, Dieu qui avoit préparé une ame <sup>\*</sup>, composée en partie de l'essence divine, et en partie de la substance matérielle <sup>3</sup>, la revêtit de la terre, des mers et de l'air grossier, au-delà duquel il étendit les déserts des cieus. De ce principe intelligent, attaché au centre de l'univers <sup>4</sup>, partent comme des rayons de flamme, qui sont plus ou moins purs, suivant qu'ils sont plus ou moins éloignés de leur centre, qui s'insinuent dans les corps et animent leurs parties, et qui, parvenus aux limites du monde, se répandent sur sa circonférence, et forment tout autour une couronne de lumière <sup>5</sup>.

A peine l'ame universelle eut-elle été plongée dans cet océan de matière qui la déroba à nos regards <sup>6</sup>, qu'elle essaya ses forces, en ébranlant ce grand tout à plusieurs reprises, et que, tournant rapidement sur elle-même, elle entraîna tout l'univers docile à ses efforts.

Si cette ame n'eût été qu'une portion pure de la substance divine, son action, toujours simple et constante, n'auroit imprimé qu'un mouvement uniforme à toute la masse. Mais

<sup>1</sup> Plat. in Tim. t. 3. p. 53.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 32.

<sup>\*</sup> Voyez la note à la fin du volume.

<sup>3</sup> Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3. p. 95. Plat.

in Tim. t. 3. p. 34.

<sup>4</sup> Tim. ibid. Plat. ibid. p. 36.

<sup>5</sup> Mem. de l'Acad. de bell. lett. t. 32. p. 19.

<sup>6</sup> Plat. in Tim. p. 36.

comme la matière fait partie de son essence, elle jeta de la variété dans la marche de l'univers. Ainsi, pendant qu'une impression générale, produite par la partie divine de l'ame universelle, fait tout rouler d'orient en occident dans l'espace de 24 heures, une impression particulière, produite par la partie matérielle de cette ame, fait avancer d'occident en orient, suivant certains rapports de célérité, cette partie des cieus où nagent les planètes <sup>1</sup>.

Pour concevoir la cause de ces deux mouvemens contraires, il faut observer que la partie divine de l'ame universelle est toujours en opposition avec la partie matérielle; que la première se trouve avec plus d'abondance vers les extrémités du monde, et la seconde dans les couches d'air qui environnent la terre <sup>2</sup>; et qu'enfin, lorsqu'il fallut mouvoir l'univers, la partie matérielle de l'ame, ne pouvant résister entièrement à la direction générale donnée par la partie divine, ramassa les restes du mouvement irrégulier qui l'agitoit dans le chaos, et parvint à le communiquer aux sphères qui entourent notre globe.

Cependant l'univers étoit plein de vie. Ce fils unique, ce Dieu engendré <sup>3</sup>, avoit reçu la figure sphérique, la plus parfaite de tou-

<sup>1</sup> Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3. p. 96. Plat.

bid. p. 28.

<sup>2</sup> Tim. ibid.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 94. Bruck hist. phil. t. 1. p. 705.

tes <sup>1</sup>. Il étoit assujéti au mouvement circulaire, le plus simple de tous, le plus convenable à sa forme <sup>2</sup>. L'Être suprême jeta des regards de complaisance sur son ouvrage <sup>3</sup>; et l'ayant rapproché du modèle qu'il suivoit dans ses opérations, il reconnut avec plaisir que les traits principaux de l'original se retraçoient dans la copie.

Mais il en étoit un qu'elle ne pouvoit recevoir, l'éternité, attribut essentiel du monde intellectuel, et dont ce monde visible n'étoit pas susceptible. Ces deux mondes ne pouvant avoir les mêmes perfections, Dieu voulut qu'ils en eussent de semblables. Il fit le temps, cette image mobile <sup>4</sup> de l'immobile éternité <sup>5</sup>; le temps qui commençant et achevant sans cesse le cercle des jours et des nuits, des mois et des années, semble ne connoître dans sa course ni commencement, ni fin, et mesurer la durée du monde sensible, comme l'éternité mesure celle du monde intellectuel; le temps enfin, qui n'auroit point laissé de traces de sa présence, si des signes visibles n'étoient chargés de distinguer ses parties fugitives, et d'enregistrer, pour ainsi dire, ses mouvemens <sup>6</sup>. Dans cette vue, l'Être suprême alluma le so-

<sup>1</sup> Plat. in Tim. t. 3. in Tim. p. 37.  
<sup>2</sup> Id. ibid. p. 34. \* Rousseau, dans son ode au prince Eugène, a pris cette expression de  
<sup>3</sup> Id. ibid. p. 37. Platon.  
<sup>4</sup> Tim. de anim. mund. Platon.  
<sup>5</sup> ap. Plat. t. 3. p. 97. Plat. <sup>6</sup> 5 Plat. ibid. p. 38.

leil <sup>1</sup>, et le lança avec les autres planètes dans la vaste solitude des airs. C'est de là que cet astre inonde le ciel de sa lumière, qu'il éclaire la marche des planètes, et qu'il fixe les limites de l'année, comme la lune détermine celles des mois. L'étoile de Mercure et celle de Vénus, entraînées par la sphère à laquelle il préside, accompagnent toujours ses pas. Mars, Jupiter et Saturne ont aussi des périodes particulières et inconnues au vulgaire <sup>2</sup>.

Cependant l'auteur de toutes choses adressa la parole aux génies à qui il venoit de confier l'administration des astres <sup>3</sup>. « Dieux, qui me devez la naissance, écoutez mes ordres » souverains. Vous n'avez pas de droit à l'immortalité; mais vous y participerez par le » pouvoir de ma volonté, plus forte que les » liens qui unissent les parties dont vous êtes » composés. Il reste pour la perfection de ce » grand tout, à remplir d'habitans les mers, la » terre et les airs. S'ils me devoient immédiatement le jour, soustraits à l'empire de la » mort, ils deviendroient égaux aux dieux mêmes. Je me repose donc sur vous du soin » de les produire. Dépositaires de ma puissance, unissez à des corps périssables, les germes d'immortalité que vous allez recevoir de mes mains. Formez en particulier des êtres

<sup>1</sup> Plat. in Tim. p. 39. in Tim. p. 39.  
<sup>2</sup> Tim. de anim. mund. <sup>3</sup> Plat. ibid. p. 40 et 41.  
 ap. Plat. t. 3. p. 96. Plat.



«qui commandent aux autres animaux, et vous  
«soient soumis; qu'ils naissent par vos ordres,  
«qu'ils croissent par vos bienfaits; et qu'après  
«leur mort, ils se réunissent à vous et par-  
«tagent votre bonheur.»

Il dit, et soudain versant dans la coupe où  
il avoit pétri l'ame du monde, les restes de  
cette ame tenus en réserve, il en composa les  
ames particulières; et joignant à celles des  
hommes une parcelle de l'essence divine <sup>1</sup>, il  
leur attacha des destinées irrévocables.

Alors il fut réglé qu'il naîtroit des mortels  
capables de connoître la divinité, et de la ser-  
vir; que l'homme auroit la prééminence sur  
la femme; que la justice consisteroit à triom-  
pher des passions, et l'injustice à y succom-  
ber; que les justes iroient dans le sein des as-  
tres, jouir d'une félicité inaltérable; que les  
autres seroient métamorphosés en femmes; que  
si leur injustice continuoit, ils reparoîtroient  
sous différentes formes d'animaux; et qu'enfin  
ils ne seroient rétablis dans la dignité primiti-  
ve de leur être, que lorsqu'ils se seroient ren-  
dus dociles à la voix de la raison <sup>2</sup>.

Après ces décrets immuables, l'Etre suprême  
sema les ames dans les planètes; et ayant  
ordonné aux dieux inférieurs de les revêtir  
successivement de corps mortels, de pourvoir  
à leurs besoins, et de les gouverner, il ren-

<sup>1</sup> Tim. de anim. mund.  
ap. Plat. t. 3. p. 99.

<sup>2</sup> Plat. in Tim. t. 3.  
p. 42.

tra dans le repos éternel <sup>1</sup>.

Aussitôt les causes secondes ayant emprun-  
té de la matière, des particules des quatre élé-  
mens, les attachèrent entre elles par des liens  
invisibles <sup>2</sup>, et arrondirent autour des ames les  
différentes parties des corps destinés à leur ser-  
vir de chars, pour les transporter d'un lieu  
dans un autre <sup>3</sup>.

L'ame immortelle et raisonnable fut placée  
dans le cerveau, dans la partie la plus éminen-  
te du corps, pour en régler les mouvemens <sup>4</sup>.  
Mais, outre ce principe divin, les dieux in-  
férieurs formèrent une ame mortelle, privée  
de raison, où devoient résider la volupté qui  
attire les maux, la douleur qui fait disparoi-  
tre les biens, l'audace et la peur qui ne con-  
seillent que des imprudences, la colère si dif-  
ficile à calmer, l'espérance si facile à séduire,  
et toutes les passions fortes, apanage nécessaire  
de notre nature. Elle occupe dans le corps hu-  
mains, deux régions séparées par une cloison  
intermédiaire. La partie irascible, revêtue de  
force et de courage, fut placée dans la poi-  
trine, où, plus voisine de l'ame immortelle,  
elle est plus à portée d'écouter la voix de la  
raison; où d'ailleurs tout concourt à modérer  
ses transports fougueux, l'air que nous respi-  
rons, les boissons qui nous désaltèrent, les vais-

<sup>1</sup> Plat. in Tim. t. 3.  
p. 42.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 43.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 69.

<sup>4</sup> Tim. de anim. mund.  
ap. Plat. t. 3. 99 et 100.  
Plat. in Tim. p. 69.

seaux même qui distribuent les liqueurs dans toutes les parties du corps. En effet, c'est par leur moyen, que la raison, instruite des efforts naissans de la colère, réveille tous les sens par ses menaces et par ses cris, leur défend de seconder les coupables excès du cœur, et le retient, malgré lui-même, dans la dépendance <sup>1</sup>.

Plus loin, et dans la région de l'estomac, fut enchaînée cette autre partie de l'ame mortelle, qui ne s'occupe que des besoins grossiers de la vie; animal avide et féroce, qu'on éloigna du séjour de l'ame immortelle, afin que ses rugissemens et ses cris n'en troublassent point les opérations. Cependant elle conserve toujours ses droits sur lui; et ne pouvant le gouverner par la raison, elle le subjuge par la crainte. Comme il est placé près du foie, elle peint, dans ce viscère brillant et poli, les objets les plus propres à l'épouvanter <sup>2</sup>. Alors il ne voit dans ce miroir, que des rides affreuses et menaçantes, que des spectres effrayans qui le remplissent de chagrin et de dégoût. D'autres fois, à ces tableaux funestes, succèdent des peintures plus douces et plus riantes. La paix règne autour de lui; et c'est alors que, pendant le sommeil, il prévoit les événemens éloignés. Car les dieux inférieurs, chargés de nous donner toutes les perfections dont nous étions susceptibles, ont voulu que cette por-

<sup>1</sup> Plat. in Tim. t. 3. p. 70.      <sup>2</sup> Id. ibid. p. 71.

tion aveugle et grossière de notre ame fût, éclairée par un rayon de vérité. Ce privilège ne pouvoit être le partage de l'ame immortelle, puisque l'avenir ne se dévoile jamais à la raison, et ne se manifeste que dans le sommeil, dans la maladie et dans l'enthousiasme <sup>1</sup>.

Les qualités de la matière, les phénomènes de la nature, la sagesse qui brille en particulier dans la disposition et dans l'usage des parties du corps humain, tant d'autres objets dignes de la plus grande attention, me mèneraient trop loin, et je reviens à celui que je m'étois d'abord proposé.

Dieu n'a pu faire, et n'a fait que le meilleur des mondes possibles <sup>2</sup>, parce qu'il travailloit sur une matière brute et désordonnée, qui sans cesse oppoisoit la plus forte résistance à sa volonté. Cette opposition subsiste encore aujourd'hui <sup>3</sup>, et de là les tempêtes, les tremblemens de terre, et tous les bouleversemens qui arrivent dans notre globe. Les dieux inférieurs en nous formant, furent obligés d'employer les mêmes moyens que lui <sup>4</sup>; et de là les maladies du corps, et celles de l'ame encore plus dangereuses. Tout ce qui est bien dans l'univers en général, et dans l'homme en particulier, dérive du Dieu suprême; tout ce qui s'y trouve de défectueux, vient du vice inhérent à la matière <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Plat. in Tim. t. 3. p. 71.      p. 176.  
<sup>2</sup> Id. ibid. p. 30 et 56.      <sup>4</sup> Id. in Tim. t. 3. p. 44.  
 Senec. epist. 65.      <sup>5</sup> Id. ibid. p. 47; et in  
<sup>3</sup> Id. in Theæt. t. 1.      politic. t. 2. p. 273.



## CHAPITRE LX.

*Événemens remarquables arrivés en Grèce et en Sicile (depuis l'année 357, jusqu'à l'an 354 avant J. C.). Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée et Iphicrate. Commencement de la guerre sacrée.*

J'ai dit plus haut \* que Dion, banni de Syracuse par le roi Denys son neveu et son beau-frère, s'étoit enfin déterminé à délivrer sa patrie du joug sous lequel elle gémissoit. En sortant d'Athènes il partit pour l'île de Zacynthe, rendez-vous des troupes qu'il rassembloit depuis quelque temps.

## EXPÉDITION DE DION.

Il y trouva 3000 hommes, levés la plupart dans le Péloponèse, tous d'une valeur éprouvée et d'une hardiesse supérieure aux dangers<sup>1</sup>. Ils ignoroient encore leur destination, et quand ils apprirent qu'ils alloient attaquer une puissance défendue par 100,000 hommes d'infanterie, 10,000 de cavalerie, 400 galères, des places très fortes, des richesses im-

\* Voyez le chapitre xxxliij de cet ouvrage.

<sup>1</sup> Plat. epist. 7. t. 3. p.

333. Arister. rhetor. c. 9. t. 2. Diod. p. 623. Sic. l. 16.

p. 420.

menses, et des alliances redoutables<sup>2</sup>, ils ne virent plus dans l'entreprise projetée, que le désespoir d'un proscrit, qui veut tout sacrifier à sa vengeance. Dion leur représenta qu'il ne marchoit point contre le plus puissant empire de l'Europe, mais contre le plus méprisable et le plus foible des souverains<sup>3</sup>. « Au reste, ajouta-t-il, je n'avois pas besoin de soldats; ceux de Denys seront bientôt à mes ordres. Je n'ai choisi que des chefs, pour leur donner des exemples de courage, et des leçons de discipline<sup>4</sup>. Je suis si certain de la révolution, et de la gloire qui en doit rejaillir sur nous, que, dussé-je périr à notre arrivée en Sicile, je m'estimerois heureux de vous y avoir conduits<sup>5</sup>. »

Ces discours avoient déjà rassuré les esprits, lorsqu'une éclipse de lune leur causa de nouvelles alarmes\*; mais elles furent dissipées, et par la fermeté de Dion, et par la réponse du devin de l'armée, qui, interrogé sur ce phénomène, déclara que la puissance du roi de Syracuse étoit sur le point de s'éclipser<sup>6</sup>. Les soldats s'embarquèrent aussitôt, au nombre de 800<sup>6</sup>. Le reste des troupes devoit

<sup>1</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 413.

<sup>2</sup> *Ælian.* var. hist. l. 6. c. 12. Nep. in Dion. c. 5.

<sup>3</sup> Aristot. de rep. lib. 5. c. 10. t. 2. p. 404.

<sup>4</sup> Plut. in Dion. t. 1. p. 967.

<sup>5</sup> Aristot. *ibid.* p. 405.

\* Cette éclipse arriva le 9 août de l'an 357 avant J. C. Voyez la note à la fin du volume.

<sup>6</sup> Plut. in Dion. t. 1. p. 968.

<sup>6</sup> *Id.* *ibid.* p. 967.

les suivre sous la conduite d'Héraclide. Dion n'avoit que deux vaisseaux de charge et trois bâtimens plus légers, tous abondamment pourvus de provisions de guerre et de bouche <sup>1</sup>.

Cette petite flotte, qu'une tempête violente poussa vers les côtes d'Afrique, et sur des rochers où elle courut risque de se briser, aborda enfin au port de Minoa, dans la partie méridionale de la Sicile. C'étoit une place forte, qui appartenoit aux Carthaginois. Le gouverneur, par amitié pour Dion, peut-être aussi pour fomentér des troubles utiles aux intérêts de Carthage, prévint les besoins des troupes fatiguées d'une pénible navigation. Dion vouloit leur ménager un repos nécessaire; mais ayant appris que Denys s'étoit, quelques jours auparavant, embarqué pour l'Italie, elles conjurèrent leur général de les mener au plus tôt à Syracuse <sup>2</sup>.

Cependant le bruit de son arrivée, se répandant avec rapidité dans toute la Sicile, la remplit de frayeur et d'espérance. Déjà ceux d'Agrigente, de Géla, de Camarine, se sont rangés sous ses ordres. Déjà ceux de Syracuse et des campagnes voisines accourent en foule. Il distribue à 5000 d'entre eux, les armes qu'il avoit apportées du Péloponnèse <sup>3</sup>. Les principaux habitans de la capitale, revêtus de robes blanches, le reçoivent aux portes de la

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. 1. p. 968.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 969.

<sup>3</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 414.

ville <sup>1</sup>. Il entre à la tête de ses troupes qui marchent en silence, suivi de 50,000 hommes qui font retentir les airs de leurs cris <sup>2</sup>. Au son bruyant des trompettes, les cris s'apaisent, et le héraut qui le précède, annonce que Syracuse est libre, et la tyrannie détruite. A ces mots, des larmes d'attendrissement coulent de tous les yeux, et l'on n'entend plus qu'un mélange confus de clameurs perçantes, et de vœux adressés au ciel. L'encens des sacrifices brûle dans les temples et dans les rues. Le peuple égaré par l'excès de ces sentimens, se prosterne devant Dion, l'invoque comme une divinité bienfaisante, répand sur lui des fleurs à pleines mains; et ne pouvant assouvir sa joie, il se jette avec fureur sur cette race odieuse d'espions et de délateurs dont la ville étoit infectée, les saisit, se baigne dans leur sang, et ces scènes d'horreur ajoutent à l'algèresse générale <sup>3</sup>.

Dion continuoit sa marche auguste, au milieu des tables dressées de chaque côté dans les rues. Parvenu à la place publique, il s'arrête, et d'un endroit élevé, il adresse la parole au peuple, lui présente de nouveau la liberté, l'exhorte à la défendre avec vigueur, et le conjure de ne placer à la tête de la république, que des chefs en état de la conduire dans des circonstances si difficiles. On le

<sup>1</sup> Plut. ibid. p. 970.

<sup>2</sup> Diod. Sic. ibid. p. 415.

<sup>3</sup> Plut. in Dion. t. 1.

p. 270.



nomme, ainsi que son frère Mégacles : mais quelque brillant que fût le pouvoir dont on vouloit les revêtir, ils ne l'acceptèrent, qu'à condition qu'on leur donneroit pour associés, vingt des principaux habitans de Syracuse, dont la plupart avoient été proscrits par Denys.

Quelques jours après, ce prince informé trop tard de l'arrivée de Dion<sup>1</sup>, se rendit par mer à Syracuse, et entra dans la citadelle, autour de laquelle on avoit construit un mur qui la tenoit bloquée. Il envoya aussitôt des députés à Dion<sup>2</sup>, qui leur enjoignit de s'adresser au peuple. Admis à l'assemblée générale, ils cherchent à la gagner par les propositions les plus flatteuses. Diminution dans les impôts, exemption du service militaire dans les guerres entreprises sans son aveu, Denys promettoit tout ; mais le peuple exigea l'abolition de la tyrannie pour première condition du traité.

Le Roi, qui méditoit une perfidie, traîna la négociation en longueur, et fit courir le bruit qu'il consentoit à se dépouiller de son autorité<sup>3</sup> ; en même temps, il manda les députés du peuple, et les ayant retenus pendant toute la nuit, il ordonna une sortie à la pointe du jour. Les barbares qui composoient la garnison, attaquèrent le mur d'enceinte, en

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. 1. p. 969. Diod. l. 16 ; p. 415.

<sup>2</sup> Plut. ibid. p. 971.

<sup>3</sup> Id. Ibid. Diod. Sic. lib. 16. p. 416. Polyæn. strateg. l. 5. c. 2. §. 7.

démolirent une partie, et repoussèrent les troupes de Syracuse, qui, sur l'espoir d'un accommodement prochain, s'étoient laissé surprendre.

Dion, convaincu que le sort de l'empire dépend de cette fatale journée, ne voit d'autre ressource pour encourager les troupes intimidées, que de pousser la valeur jusqu'à la témérité. Il les appelle au milieu des ennemis, non de sa voix qu'elles ne sont plus en état d'entendre, mais par son exemple qui les étonne et qu'elles hésitent d'imiter. Il se jette seul à travers les vainqueurs, en terrasse un grand nombre, est blessé, porté à terre, et enlevé par des soldats Syracusains, dont le courage ranimé, prête au sien de nouvelles forces. Il monte aussitôt à cheval, rassemble les fuyards, et de sa main qu'une lance a percée, il leur montre le champ fatal qui, dans l'instant même, va décider de leur esclavage ou de leur liberté ; il vole tout de suite au camp des troupes du Péloponèse, et les amène au combat. Les barbares épuisés de fatigue, ne font bientôt plus qu'une foible résistance, et vont cacher leur honte dans la citadelle. Les Syracusains distribuèrent 100 mines\* à chacun des soldats étrangers, qui d'une commune voix, discernèrent une couronne d'or à leur général<sup>1</sup>.

Denys comprit alors qu'il ne pouvoit triom-

\* 9000 livres.

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. 1.

pher de ses ennemis qu'en les désunissant, et résolut d'employer, pour rendre Dion suspect au peuple, les mêmes artifices dont on s'étoit autrefois servi pour le noircir auprès de lui. De la ces bruits sourds qu'il faisoit répandre dans Syracuse, ces intrigues et ces défiances dont il agitoit les familles, ces négociations insidieuses et cette correspondance funeste qu'il entretenoit, soit avec Dion, soit avec le peuple. Toutes ses lettres étoient communiquées à l'assemblée générale. Un jour il s'en trouva une qui portoit cette adresse : *A mon Père.* Les Syracusains qui la crurent d'Hipparinus fils de Dion, n'oseroient en prendre connoissance; mais Dion l'ouvrit lui-même, Denys avoit prévu que s'il refusoit de la lire publiquement, il exciteroit de la défiance; que s'il la lisoit, il inspireroit de la crainte. Elle étoit de la main du Roi. Il en avoit mesuré les expressions; il y développoit tous les motifs qui devoient engager Dion à séparer ses intérêts de ceux du peuple. Son épouse, son fils, sa sœur étoient renfermés dans la citadelle; Denys pouvoit en tirer une vengeance éclatante. À ces menaces succédoient des plaintes et des prières également capables d'émouvoir une ame sensible et généreuse. Mais le poison le plus amer étoit caché dans les paroles suivantes: «Rappelez-vous le zèle avec lequel vous souteniez la tyrannie, quand vous étiez auprès de moi! Loin de rendre la liberté à des hommes qui vous haïssent, parce qu'ils se sou-

viennent des maux dont vous avez été l'auteur et l'instrument, gardez le pouvoir qu'ils vous ont confié, et qui fait seul votre sûreté, celle de votre famille et de vos amis <sup>1</sup>»

Denys n'eût pas retiré plus de fruit du gain d'une bataille, que du succès de cette lettre. Dion parut aux yeux du peuple, dans l'étroite obligation de ménager le tyran ou de le remplacer. Dès ce moment, il dut entrevoir la perte de son crédit; car, dès que la confiance est entamée, elle est bientôt détruite.

Sur ces entrefaites arriva, sous la conduite d'Héraclide, la seconde division des troupes du Péloponèse. Héraclide qui jouissoit d'une grande considération à Syracuse <sup>2</sup>, ne sembloit destiné qu'à augmenter les troubles d'un état. Son ambition formoit des projets que sa légèreté ne lui permettoit pas de suivre. Il trahissoit tous les partis, sans assurer le triomphe du sien, et il ne réussit qu'à multiplier des intrigues inutiles à ses vues. Sous les tyrans, il avoit rempli avec distinction les premiers emplois de l'armée. Il s'étoit ensuite uni avec Dion, éloigné, rapproché de lui. Il n'avoit ni les vertus ni les talens de ce grand homme, mais il le surpassoit dans l'art de gagner les cœurs <sup>3</sup>. Dion les repoussoit par un froid ac-

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 972. Polyæn. strateg. l. 5. c. 2. §. 8.

<sup>2</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 419.

<sup>3</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 972.



cueil, par la sévérité de son maintien et de sa raison. Ses amis l'exhortoient vainement à se rendre plus liant et plus accessible; c'étoit en vain que Platon lui disoit dans ses lettres, que pour être utile aux hommes, il falloit commencer par leur être agréable <sup>1</sup>. Héraclide plus facile, plus indulgent, parce que rien n'étoit sacré pour lui, corrompoit les orateurs par ses largesses, et la multitude par ses flatteries. Elle avoit déjà résolu de se jeter entre ses bras; et dès la première assemblée, elle lui donna le commandement des armées navales. Dion survint à l'instant; il représenta que la nouvelle charge n'étoit qu'un démembrement de la sienne, obtint la révocation du décret, et le fit ensuite confirmer dans une assemblée plus régulière qu'il avoit eu soin de convoquer. Il voulut de plus qu'on ajoutât quelques prérogatives à la place de son rival, et se contenta de lui faire des reproches en particulier <sup>2</sup>.

Héraclide affecta de paroître sensible à ce généreux procédé. Assidu, rampant auprès de Dion, il prévenoit, épioit, exécutoit ses ordres avec l'empressement de la reconnaissance; tandis que par des brigues secrètes, il opposoit à ses desseins des obstacles invincibles. Dion proposoit-il des voies d'accommodement avec Denys? on le soupçonnoit d'intelligence

<sup>1</sup> Plat. epist. 4. t. 3. p. 321.

<sup>2</sup> Plut. in Dion. t. 1. p. 972.

avec ce prince; cessoit-il d'en proposer? on disoit qu'il vouloit éterniser la guerre, afin de perpétuer son autorité <sup>1</sup>.

Ces accusations absurdes éclatèrent avec plus de force, après que la flotte des Syracusains eut mis en fuite celle du Roi, commandée par Philistus \*. La galère de ce général ayant échoué sur la côte, il eut le malheur de tomber entre les mains d'une populace irritée, qui fit précéder son supplice de traitemens barbares, jusqu'à le traîner ignominieusement dans les rues <sup>2</sup>. Denys eût éprouvé la même sort, s'il n'avoit remis la citadelle à son fils Apollocrate, et trouvé le moyen de se sauver en Italie, avec ses femmes et ses trésors. Enfin Héraclide qui, en qualité d'amiral, auroit dû s'opposer à sa fuite, voyant les habitans de Syracuse animés contre lui, eut l'adresse de détourner l'orage sur Dion, en proposant tout-à-coup le partage des terres <sup>3</sup>.

Cette proposition, source éternelle de division dans plusieurs états républicains, fut reçue avec avidité de la part de la multitude, qui ne mettoit plus de bornes à ses prétentions. La résistance de Dion excita une révolte, et dans un instant effaça le souvenir de ses services. Il fut décidé qu'on procédroit au partage des terres, qu'on réformeroit

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. 1. p. 973. p. 419.)

\* Sous l'archontat d'Elpines, qui répond aux années 556 et 355 av. J. C. (Diod.

<sup>2</sup> Plut. in Dion. t. 1. p. 974. Diod. ibid.

<sup>3</sup> Plut. ibid.

les troupes du Péloponèse, et que l'administration des affaires seroit confiée à 25 nouveaux magistrats, parmi lesquels on nomma Héraclide <sup>1</sup>.

Il ne s'agissoit plus que de déposer et de condamner Dion. Comme on craignoit les troupes étrangères dont il étoit entouré, on tenta de les séduire par les plus magnifiques promesses. Mais ces braves guerriers, qu'on avoit humiliés en les privant de leur solde, qu'on humilioit encore plus en les jugeant capables d'une trahison, placèrent leur général au milieu d'eux, et traversèrent la ville, poursuivis et pressés par tout le peuple; ils ne répondirent à ses outrages que par des reproches d'ingratitude et de perfidie, pendant que Dion employoit, pour le calmer, des prières et des marques de tendresse. Les Syracusains honteux de l'avoir laissé échaper, envoyèrent pour l'inquiéter dans sa retraite, des troupes qui prirent la fuite, dès qu'il eut donné le signal du combat.

Il se retira sur les terres des Léontins <sup>2</sup>, qui, non-seulement se firent un honneur de l'admettre, ainsi que ses compagnons, au nombre de leurs concitoyens, mais qui, par une noble générosité, voulurent encore lui ménager une satisfaction éclatante. Après avoir envoyé des ambassadeurs à Syracuse, pour se

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 975.

<sup>2</sup> Id. ibid. Diod. l. 16. p. 420.

plaindre de l'injustice exercée contre les libérateurs de la Sicile, et reçu les députés de cette ville, chargés d'accuser Dion, ils convoquèrent leurs allies. La cause fut discutée dans la diète, et la conduite des Syracusains, condamnée d'une commune voix.

Loin de souscrire à ce jugement, ils se félicitoient de s'être à-la-fois délivrés des deux tyrans qui les avoient successivement opprimés; et leur joie s'accrut encore par quelques avantages remportés sur les vaisseaux du Roi qui venoient d'approvisionner la citadelle, et d'y jeter des troupes commandées par Nypsius de Naples <sup>1</sup>.

Ce général habile crut s'apercevoir que le moment de subjuger les rebelles étoit enfin arrivé. Rassurés par leurs foibles succès, et encore plus par leur insolence, les Syracusains avoient brisé tous les liens de la subordination et de la décence. Leurs jours se dissipoient dans les excès de la table, et leurs chefs se livroient à des désordres qu'on ne pouvoit plus arrêter. Nypsius sort de la citadelle, renverse le mur dont on l'avoit une seconde fois entourée, s'empare d'un quartier de la ville, et le met au pillage. Les troupes de Syracuse sont repoussées, les habitans égorgés, leurs femmes et leurs enfans chargés de fers, et menés à la citadelle. On s'assemble, on délibère en

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 420. p. 976. Diod. Sic. lib. 16.



tumulte; la terreur a glacé les esprits, et le désespoir ne trouve plus de ressource. Dans ce moment quelques voix s'élèvent, et proposent le rappel de Dion et de son armée. Le peuple aussitôt le demande à grands cris: «Qu'il paroisse; que les dieux nous le ramènent; qu'il vienne nous enflammer de son courage<sup>1</sup>»

Des députés choisis font une telle diligence, qu'ils arrivent avant la fin du jour chez les Léontins. Ils tombent aux pieds de Dion, le visage baigné de larmes, et l'attendrissent par la peinture des maux qu'éprouve sa patrie. Introduits devant le peuple, les deux principaux ambassadeurs conjurent les assistans de sauver une ville trop digne de leur haine et de leur pitié.

Quand ils eurent achevé, un morne silence régna dans l'assemblée. Dion voulut le rompre; mais les pleurs lui coupoient la parole. Encouragé par ses troupes qui partageoient sa douleur: «Guerriers du Péloponèse, dit-il, et vous, fidèles alliés, c'est à vous de délibérer sur ce qui vous regarde. De mon côté je n'ai pas la liberté du choix; Syracuse va périr; je dois la sauver ou m'ensevelir sous ses ruines; je me range au nombre de ses députés, et j'ajoute: Nous fûmes les plus imprudens, et nous sommes les plus infortunés des

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 422.  
p. 976 Diod. Sic. lib. 16.

hommes. Si vous êtes touchés de nos remords, hâtez-vous de secourir une ville que vous avez sauvée une première fois; si vous n'êtes frappés que de nos injustices, puissent du moins les dieux récompenser le zèle et la fidélité dont vous m'avez donné des preuves si touchantes! et n'oubliez jamais ce Dion, qui ne vous abandonna point quand sa patrie fut coupable, et qui ne l'abandonne pas quand elle est malheureuse.»

Il alloit poursuivre; mais tous les soldats émus s'écriant à-la-fois: «Mettez-vous à notre tête; allons délivrer Syracuse;» les ambassadeurs pénétrés de joie et de reconnaissance, se jettent à leur cou, et bénissent mille fois Dion, qui ne donne aux troupes que le temps de prendre un léger repas<sup>1</sup>.

A peine est-il en chemin, qu'il rencontre de nouveaux députés, dont les uns le pressent d'accélérer sa marche, les autres de la suspendre. Les premiers parloient au nom de la plus saine partie des citoyens; les seconds au nom de la faction opposée. Les ennemis s'étant retirés, les orateurs avoient reparu, et semoient la division dans les esprits. D'un côté le peuple, entraîné par leurs clameurs, avoit résolu de ne devoir sa liberté qu'à lui-même, et de se rendre maître des portes de la ville, pour exclure tout secours étranger; d'un autre côté, les gens sages, effrayés d'une si folle

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 977.

présomption, sollicitoient vivement le retour des soldats du Péloponèse <sup>1</sup>.

Dion crut ne devoir ni s'arrêter ni se hâter. Il s'avançoit lentement vers Syracuse, et n'en étoit plus qu'à 60 stades \*, lorsqu'il vit arriver coup-sur-coup des courriers de tous les partis, de tous les ordres de citoyens, d'Héraclide même, son plus cruel ennemi. Les assiégés avoient fait une nouvelle sortie; les uns achevoient de détruire le mur de circonvallation; les autres, comme des tigres ardents, se jetoient sur les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe; d'autres enfin, pour opposer une barrière impénétrable aux troupes étrangères, lançoient des tisons et des dards enflammés sur les maisons voisines de la citadelle <sup>2</sup>.

A cette nouvelle, Dion précipite ses pas. Il aperçoit déjà les tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent dans les airs; il entend les cris insolens des vainqueurs, les cris lamentables des habitans. Il paroît: son nom retentit avec éclat dans tous les quartiers de la ville. Le peuple est à ses genoux, et les ennemis étonnés se rangent en bataille au pied de la citadelle <sup>3</sup>. Ils ont choisi ce poste, afin d'être protégés par les débris presque inaccessibles du mur qu'ils viennent de détruire, et

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. 1. <sup>2</sup> Plut. in Dion. t. 1. p. 977.

\* Environ deu lieues et <sup>3</sup> Id. ibid. p. 978. un quart.

encore plus par cette enceinte épouvantable de feu que leur fureur s'est ménagée.

Pendant que les Syracusains prodiguoient à leur général les mêmes acclamations, les mêmes titres de sauveur et de dieu dont ils l'avoient accueilli dans son premier triomphe, ses troupes divisées en colonnes, et entraînées par son exemple, s'avançoient en ordre à travers les cendres brûlantes, les poutres enflammées, le sang et les cadavres dont les places et les rues étoient couvertes; à travers l'affreuse obscurité d'une fumée épaisse, et la lueur, encore plus affreuse, des feux dévorans; parmi les ruines des maisons qui s'écruloient avec un fracas horrible à leurs côtés ou sur leurs têtes. Parvenues au dernier retranchement, elles le franchirent avec le même courage, malgré la résistance opiniâtre et féroce des soldats de Nypsius, qui furent taillés en pièces, ou contraints de se renfermer dans la citadelle.

Le jour suivant, les habitans, après avoir arrêté les progrès de l'incendie, se trouvèrent dans une tranquillité profonde. Les orateurs et les autres chefs de factions s'étoient exilés d'eux-mêmes, à l'exception d'Héraclide et de Théodote son oncle. Ils connoissoient trop Dion, pour ignorer qu'ils le desarmeroient par l'aveu de leur faute. Ses amis lui représentoient avec chaleur qu'il ne déracineroit jamais du sein de l'état, l'esprit de sédition, pire que la tyrannie, s'il refusoit d'abandonner les deux coupables aux soldats, qui demandoient leur sup-



plice; mais il répondit avec douceur: «Les autres généraux passent leur vie dans l'exercice des travaux de la guerre, pour se ménager un jour des succès qu'ils ne doivent souvent qu'au hasard. Elevé dans l'école de Platon, j'ai appris à dompter mes passions; et pour m'assurer d'une victoire que je ne puisse attribuer qu'à moi-même, je dois pardonner et oublier les offenses. Eh quoi! parce qu'Héraclide a dégradé son ame par sa perfidie et ses méchancetés, faut-il que la colère et la vengeance souillent indignement la mienne? Je ne cherche point à le surpasser par les avantages de l'esprit et du pouvoir; je veux le vaincre à force de vertus, et le ramener à force de bienfaits<sup>1</sup>»

Cependant il serroit la citadelle de si près, que la garnison, faute de vivres, n'observoit plus aucune discipline. Apolocrate, obligé de capituler, obtint la permission de se retirer avec sa mère, sa sœur et ses effets, qu'on transporta sur cinq galères. Le peuple accourut sur le rivage pour contempler un si doux spectacle, et jouir paisiblement de ce beau jour, qui éclairoit enfin la liberté de Syracuse, la retraite du rejeton de ses oppresseurs, et l'entière destruction de la plus puissante des tyrannies<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 980. Demosth. in Lep. p. 978.

<sup>2</sup> Id. ibid. in Dion. t. I.

Apolocrate alla joindre son père Denys, qui étoit alors en Italie. Après son départ, Dion entra dans la citadelle. Aristomaque sa sœur, Hipparinus son fils, vinrent au-devant de lui, et reçurent ses premières caresses. Arété les suivoit, tremblante, éperdue, désirant et craignant de lever sur lui ses yeux couverts de larmes. Aristomaque l'ayant prise par la main: «Comment vous exprimer, dit-elle à son frère, tout ce que nous avons souffert pendant votre absence? Votre retour et vos victoires nous permettent enfin de respirer. Mais hélas! ma fille, contrainte aux dépens de son bonheur et du mien, de contracter un nouvel engagement, ma fille est malheureuse au milieu de la joie universelle. De quel œil regardez-vous la fatale nécessité où la réduisit la cruauté du tyran? Doit-elle vous saluer, comme son oncle ou comme son époux?» Dion ne pouvant retenir ses pleurs, embrassa tendrement son épouse, et lui ayant remis son fils, il la pria de partager l'humble demeure qu'il s'étoit choisie. Car il ne vouloit pas habiter le palais des rois<sup>1</sup>.

Mon dessein n'étoit pas de tracer l'éloge de Dion. Je voulois simplement rapporter quelques-unes de ses actions. Quoique l'intérêt qu'elles m'inspirent m'ait peut-être déjà mené trop loin, je ne puis cependant résister au plaisir de suivre, jusqu'à la fin de sa carrière, un

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 980.

homme qui, placé dans tous les états, dans toutes les situations, fut toujours aussi différent des autres, que semblable à lui-même, et dont la vie fourniroit les plus beaux traits à l'histoire de la vertu.

Après tant de triomphes, il voulut s'acquiescer en public et en particulier, de ce qu'il devoit aux compagnons de ses travaux et aux citoyens qui avoient bâti la révolution. Il fit part aux uns de sa gloire, aux autres de ses richesses: simple, modeste dans son habillement, à sa table, dans tout ce qui le concernoit, il ne se permettoit d'être magnifique que dans l'exercice de sa générosité. Tandis qu'il forçoit l'admiration, non-seulement de la Sicile, mais encore de Carthage et de la Grèce entière; tandis que Platon l'avertissoit dans une de ses lettres, que toute la terre avoit les yeux attachés sur lui<sup>1</sup>, il les fixoit sur ce petit nombre de spectateurs éclairés, qui, ne comptant pour rien, ni ses exploits, ni ses succès, l'attendoient au moment de la prospérité, pour lui accorder leur estime ou leur mépris<sup>2</sup>.

De son temps, en effet, les philosophes avoient conçu le projet de travailler sérieusement à la réformation du genre humain. Le premier essai devoit se faire en Sicile. Dans cette vue, ils entreprirent d'abord de façon-

<sup>1</sup> Plat. epist. 4. t. 3. p. 320.

<sup>2</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 981.

ner l'ame du jeune Denys, qui trompa leurs espérances. Dion les avoit depuis relevées, et plusieurs disciples de Platon l'avoient suivi dans son expédition<sup>1</sup>. Déjà, d'après leurs lumières, d'après les siennes, d'après celles de quelques Corinthiens attirés par ses soins à Syracuse, il traçoit le plan d'une république qui concilieroit tous les pouvoirs et tous les intérêts. Il préféroit un gouvernement mixte, où la classe des principaux citoyens balanceroit la puissance du souverain et celle du peuple. Il vouloit même que le peuple ne fût appelé aux suffrages, que dans certains occasions, comme on le pratique à Corinthe<sup>2</sup>.

Il n'osoit cependant commencer son opération, arrêté par un obstacle presque invincible. Héraclide ne cessoit, depuis leur réconciliation, de le tourmenter par des intrigues ouvertes ou cachées. Comme il étoit adoré de la multitude, il ne devoit pas adopter un projet qui détruisoit la démocratie. Les partisans de Dion lui proposèrent plus d'une fois de se défaire de cet homme inquiet et turbulent. Il avoit toujours résisté; mais à force d'importunités, on lui arracha son aveu<sup>3</sup>. Les Syracusains se soulevèrent, et quoiqu'il parvint à les appaiser, ils lui surent mauvais gré d'un consentement qui les circonstances sembloient

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 981.

<sup>2</sup> Plut. ibid. Nep. in Dion. c. 6.

<sup>3</sup> Plat. epist. 7. t. 3. p. 325. Plut. in Dion. t. I.



justifier aux yeux de la politique, mais qui remplit son ame de remords, et répandit l'amertume sur le reste de ses jours.

Délivré de cet ennemi, il en trouva bientôt un autre plus perfide et plus dangereux. Dans le séjour qu'il fit à Athènes, un des citoyens de cette ville, nommé Callipe, le reçut dans sa maison, obtint son amitié, dont il n'étoit pas digne<sup>1</sup>, et le suivit en Sicile. Parvenu aux premiers grades militaires, il justifia le choix du général, et gagna la confiance des troupes.

Après la mort d'Héraclide, il s'aperçut qu'il ne lui en coûteroit qu'un forfait, pour se rendre maître de la Sicile. La multitude avoit besoin d'un chef qui flattât ses caprices. Elle craignoit de plus en plus que Dion ne la dépouillât de son autorité; pour s'en revêtir, ou la transporter à la classe des riches. Parmi les gens éclairés, les politiques conjecturoient qu'il ne résisteroit pas toujours à l'attrait d'une couronne<sup>2</sup>, et lui faisoient un crime de leurs soupçons. La plupart de ces guerriers qu'il avoit amenés du Péloponèse, et que l'honneur attachoit à sa suite, avoient péri dans les combats<sup>3</sup>. Enfin, tous les esprits, fatigués de leur inaction et de ses vertus, regrettoient la licence et les factions qui avoient pendant si long-temps exercé leur activité.

<sup>1</sup> Plat. epist. 7. p. 333 et 334. plut. in Dion. t. I. p. 981.

<sup>2</sup> Plut. in Brut. p. 1010. <sup>3</sup> Id. in Dion. t. I. p. 981.

D'après ces notions, Callipe ourdit sa trame insidieuse. Il commença par entretenir Dion des murmures vrais ou supposés que les troupes, disoit-il, laissoient quelquefois échapper; il se fit même autoriser à sonder la disposition des esprits. Alors il s'insinua auprès des soldats, il les anime, et communique ses vues à ceux qui répondent à ses avances. Ceux qui les rejetoient avec indignation, avoient beau dénoncer à leur général les menées secrètes de Callipe; il n'en étoit que plus touché des démarches d'un ami si fidèle<sup>1</sup>.

La conjuration faisoit tous les jours des progrès, sans qu'il daignât y prêter la moindre attention. Il fut ensuite frappé des indices qui lui en venoient de toutes parts, et qui, depuis quelque temps, alarmoient sa famille. Mais tourmenté du souvenir toujours présent de la mort d'Héraclide, il répondit qu'il aimoit mieux périr mille fois, que d'avoir sans cesse à se prémunir contre ses amis et ses ennemis<sup>2</sup>.

Il ne médita jamais assez sur le choix des premiers<sup>3</sup>; et quand il se convainquit lui-même que la plupart d'entre eux étoient des ames lâches et corrompues il ne fit aucun usage de cette découverte, soit qu'il ne les jugeât pas capables d'un excès de scélérate<sup>4</sup>, soit qu'il crût devoir s'abandonner à sa desti-

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 982. Nep. ibid. c. 8.

<sup>2</sup> Plut. ibid. p. 982.

<sup>3</sup> Plat. ep. 7. t. 2. p. 333.

<sup>4</sup> Id. ibid. p. 351.

née. Il étoit sans doute alors dans un de ces momens où la vertu même est découragée par l'injustice et la méchanceté des hommes.

Comme son épouse et sa sœur suivoient avec ardeur les traces de la conspiration, Callippe se présenta devant elles, fondant en larmes, et pour les convaincre de son innocence, il demanda d'être soumis aux plus rigoureuses épreuves. Elles exigèrent le grand serment.

C'est le seul qui inspire de l'effroi aux scélérats mêmes; il le fit à l'instant. On le conduisit dans les souterrains du temple de Cérès et de Proserpine. Après les sacrifices prescrits, revêtu du manteau de l'une de ces déesses, et tenant une torche ardente, il les prit à témoins de son innocence, et prononça des imprécations horribles contre les parjures. La cérémonie étant finie, il alla tout préparer pour l'exécution de son projet <sup>1</sup>.

Il choisit le jour de la fête de Proserpine; et s'étant assuré que Dion n'étoit pas sorti de chez lui, il se mit à la tête de quelques soldats de l'île de Zacynthe <sup>2</sup>. Les uns entourèrent la maison; les autres pénétrèrent dans une pièce au rez-de-chaussé, où Dion s'entretenoit avec plusieurs de ses amis, qui n'osèrent exposer leurs jours pour sauver les siens. Les conjurés qui s'étoient présentés sans armes, se précipitèrent sur lui, et le tourmen-

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 982. Nep. ibid. c. 8. <sup>2</sup> Diod. Sic. lib. 16. p. 432.

tèrent long-temps, dans le dessein de l'étouffer. Comme il respiroit encore, on leur jeta par la fenêtre un poignard qu'ils lui plongèrent dans le cœur <sup>1</sup>. Quelques-uns prétendent que Callippe avoit tiré son épée, et n'avoit pas osé frapper son ancien bienfaiteur <sup>2</sup>. C'est ainsi que mourut Dion, âgé d'environ 55 ans, la 4.<sup>e</sup> année après son retour en Sicile <sup>3</sup> \*.

Sa mort produisit un changement soudain à Syracuse. Les habitans qui commençoient à le détester comme un tyran, le pleurèrent comme l'auteur de leur liberté. On lui fit des funérailles aux dépens du trésor public, et son tombeau fut placé dans le lieu le plus éminent de la ville <sup>4</sup>.

Pendant, à l'exception d'une légère émeute, où il y eut du sang répandu, qui ne fut pas celui des coupables, personne n'osa d'abord les attaquer <sup>5</sup>, et Callippe recueillit paisiblement le fruit de son crime. Peu de temps après, les amis de Dion se réunirent pour le venger, et furent vaincus. Callippe, défait à son tour par Hipparinus, frère de Denys <sup>6</sup>, Callippe, par-tout haï et repoussé, contraint de se réfugier en Italie, avec un reste de brigands attachés à sa destinée, périt enfin accablé de misère, treize mois après la mort de

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 983. Nep. ibid. c. 9. <sup>2</sup> Plut. in epist. 7. t. 3. p. 334. <sup>3</sup> Nep. in Dion. t. 19. <sup>4</sup> L'an 353 avant J. C. <sup>5</sup> Id. ibid. <sup>6</sup> Plut. in Brut. t. I. p. 1011. <sup>7</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 436.   
Tome VI.   
I



Dion, et fut, à ce qu'on prétend, percé du même poignard qui avoit arraché la vie à ce grand homme <sup>1</sup>.

Pendant qu'on cherchoit à détruire la tyrannie en Sicile, Athènes qui se glorifie tant de sa liberté, s'épuisait en vains efforts pour remettre sous le joug les peuples qui depuis quelques années, s'étoient séparés de son alliance \*. Elle résolut de s'emparer de Byzance, et dans ce dessein, elle fit partir 120 galères, sous le commandement de Timothée, d'Iphicrate et de Charès. Ils se rendirent à l'Helléspont, où la flotte des ennemis, qui étoit à-peu-près d'égale force, les atteignit bientôt. On se disposoit de part et d'autre au combat, lorsqu'il survint une tempête violente: Charès n'en proposa pas moins d'attaquer; et comme les deux autres généraux, plus habiles et plus sages, s'opposèrent à son avis, il dénonça hautement leur résistance à l'armée, et saisit cette occasion pour les perdre. A la lecture des lettres où il les accusoit de trahison, le peuple, enflammé de colère, les rappela sur-le-champ, et fit instruire leur procès <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Plut. in Dion. p. 988.

<sup>2</sup> Diod. Sic. lib. 16.

\* Voyez le chapitre xxij de cet ouvrage.

p. 424.

## JUGEMENT DE TIMOTÉE ET D'IPHICRATE.

Les victoires de Timothée, 75 villes qu'il avoit réunies à la république <sup>1</sup>, les honneurs qu'on lui avoit autrefois déférés, sa vieillesse, la bonté de sa cause, rien ne put le dérober à l'iniquité des juges: condamné à une amende de 100 talens \*, qu'il n'étoit pas en état de payer, il se retira dans la ville de Chalcis en Eubée <sup>2</sup>, plein d'indignation contre des citoyens qu'il avoit si souvent enrichis par ses conquêtes, et qui, après sa mort, laissèrent éclater un repentir aussi infructueux que tardif <sup>3</sup>. Il paya, dans cette circonstance, le salaire du mépris qu'il eut toujours pour Charès. Un jour qu'on procédoit à l'élection des généraux, quelques orateurs mercenaires, pour exclure Iphicrate et Timothée, faisoient valoir Charès: ils lui attribuoient les qualités d'un robuste athlète. Il est dans la vigueur de l'âge, disoient-ils, et d'une force à supporter les plus rudes fatigues. «C'est un tel homme qu'il faut à l'armée. — Sans doute, dit Timothée, pour porter le bagage <sup>4</sup>»

La condamnation de Timothée n'assouvit pas la fureur des Athéniens, et ne put intimider

<sup>1</sup> Æschin. de fals. legat. p. 406.

<sup>2</sup> 540,000 livres.

<sup>3</sup> Nep. in Timoth. c. 3.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 4.

<sup>4</sup> Plut. apophth. t. 2.

p. 187. Id. an seni, etc. ib.

p. 288.

Iphicrate, qui se défendit avec intrépidité. On remarqua l'expression militaire qu'il employa pour ramener sous les yeux des juges, la conduite du général qui avoit conjuré sa perte: « Mon sujet m'entraîne, dit-il; il vient de m'ouvrir un chemin à travers les actions de Charès <sup>1</sup>. » Dans la suite du discours, il apostropha l'orateur Aristophon, qui l'accusoit de s'être laissé corrompre à prix d'argent. « Répondez-moi, lui dit-il d'un ton d'autorité: auriez-vous commis une pareille infamie? » Non, certes! répondit l'orateur. Et vous voulez, reprit-il, qu'Iphicrate ait fait ce qu'Aristophon n'auroit pas osé faire <sup>2</sup>! »

Aux ressources de l'éloquence, il en joignit une dont le succès lui parut moins incertain. Le tribunal fut entouré de plusieurs jeunes officiers attachés à ses intérêts; et lui-même laissoit entrevoir aux juges un poignard qu'il tenoit sous sa robe. Il fut absous <sup>3</sup>, et ne servit plus. Quand on lui reprocha la violence de ce procédé, il répondit: « J'ai long-temps porté les armes pour le salut de ma patrie; je serois bien digne si je ne les prenois pas quand il s'agit du mien <sup>4</sup>. »

Cependant Charès ne se rendit pas à Byzance. Sous prétexte qu'il manquoit de vivres <sup>5</sup>,

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. l. 3. Polyæn. strateg. l. 3. c. 9.  
c. 10. t. 2. p. 595. §. 29.  
<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 2. c. 23. 4 Polyæn. ibid.  
t. 2. p. 575. 5 Demosth. in Philipp.  
<sup>3</sup> Nep. in Iphicr. c. 3. t. 1. p. 50.

il se mit avec son armée à la solde du Satrape Artabaze, qui s'étoit révolté contre Artaxerxès, roi de Perse, et qui alloit succomber sous des forces supérieures aux siennes <sup>1</sup>. L'arrivée des Athéniens changea la face des affaires. L'armée de ce prince fut battue; et Charès écrivit aussitôt au peuple d'Athènes, qu'il venoit de remporter sur les Perses une victoire aussi glorieuse que celle de Marathon <sup>2</sup>; mais cette nouvelle n'excita qu'une joie passagère. Les Athéniens, effrayés des plaintes et des menaces du roi de Perse, rappelèrent leur général, et se hâtèrent d'offrir la paix et l'indépendance aux villes qui avoient entrepris de secouer leur joug <sup>3</sup>. Ainsi finit cette guerre <sup>4</sup>, également funeste aux deux partis. D'un côté, quelques-uns des peuples ligüés, épuisés d'hommes et d'argent, tombèrent sous la domination de Mausole, roi de Carie <sup>5</sup>; de l'autre, outre les secours qu'elle tiroit de leur alliance, Athènes perdit trois de ses meilleurs généraux, Chabrias, Timothée et Iphicrate <sup>6</sup>. Alors commença une autre guerre, qui produisit un embrasement général, et développa les grands talens de Philippe, pour le malheur de la Grèce.

<sup>1</sup> Diad. Sic. l. 16. p. 434. 356 et 355. avant J. C.  
<sup>2</sup> Plut. in Arat. t. 1. 4 Demosth. de Rhod.  
p. 1034. libert. 144.  
<sup>3</sup> Diad. ibid. p. 424. 5 Nep. in Timoth.  
\* Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années cap. 4.



## COMMENCEMENT DE LA GUERRE SACRÉE \*.

Les Amphictyons, dont l'objet principal est de veiller aux intérêts du temple d'Apollon à Delphes, s'étant assemblés, les Thébains, qui de concert avec les Thessaliens, dirigeoient les opérations de ce tribunal, accusèrent les Phocéens de s'être emparés de quelques terres consacrées à ce dieu, et les firent condamner à une forte amende <sup>1</sup>. L'esprit de vengeance guidoit les accusateurs. Les Thessaliens rougissoient encore des victoires que les Phocéens avoient autrefois remportées sur eux <sup>2</sup>. Outre les motifs de rivalité qui subsistent toujours entre des nations voisines, la ville de Thèbes étoit indignée de n'avoir pu forcer un habitant de la Phocide, à rendre une femme Thébaine qu'il avoit enlevée <sup>3</sup>.

Le premier décret fut bientôt suivi d'un second, qui consacroit au dieu les campagnes des Phocéens; il autorisoit de plus la ligue Amphictyonique à sévir contre les villes qui jusqu'alors avoient négligé d'obéir aux décrets du tribunal. Cette dernière clause regardoit les Lacédémoniens, contre lesquels il existoit de-

\* Sous l'archontat d'Agathocle, l'an 356 avant J. C.

<sup>1</sup> Diod. Sic. lib. 16. p. 425.

<sup>2</sup> Pausan. lib. 10. c. 1. p. 799.

<sup>3</sup> Duris, ap. Athen. l. 13. c. 1. p. 560.

puis plusieurs années une sentence restée sans exécution <sup>1</sup>.

Dans toute autre circonstance, les Phocéens auroient craint d'affronter les maux dont ils étoient menacés. Mais on vit alors, combien les grandes révolutions dépendent quelquefois de petites causes <sup>2</sup>. Peu de temps auparavant, deux particuliers de la Phocide, voulant obtenir, chacun pour son fils, une riche héritière, intéressèrent toute la nation à leur querelle, et formèrent deux partis qui, dans les délibérations publiques, n'écoutoient plus que les conseils de la haine. Aussi, dès que plusieurs Phocéens eurent proposé de se soumettre aux décrets des Amphictyons, Philomèle, que ses richesses et ses talens avoient placé à la tête de la faction opposée, soutint hautement, que céder à l'injustice, étoit la plus grande et la plus dangereuse des lâchetés; que les Phocéens avoient des droits légitimes, non-seulement sur les terres qu'on leur faisoit un crime de cultiver, mais sur le temple de Delphes, et qu'il ne demandoit que leur confiance, pour les soustraire au châtimen honteux décerné par le tribunal des Amphictyons <sup>3</sup>.

Son éloquence rapide entraîne les Phocéens. Revêtu d'une pouvoir absolu, il vole à Lacédémone, fait approuver ses projets au roi

<sup>1</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 425 et 430.

<sup>2</sup> Aristot. de rép. lib. 5. c. 4. l. 2. p. 390. Duris, ap.

Athen. l. 13. p. 560.

<sup>3</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 425. Pausan. l. 10. c. 2. p. 802.

Archidamus, en obtient 15 talens, qui, joints à 15 autres qu'il fournit lui-même, le mettent en état de soudoyer un grand nombre de mercenaires, de s'emparer du temple, de l'entourer d'un mur, et d'arracher de ses colonies les décrets infamans que les Amphictyons avoient lancés contre les peuples accusés de sacrilèges. Les Locriens accoururent vainement à la défense de l'asyle sacré; ils furent mis en fuite, et leurs campagnes dévastées enrichirent les vainqueurs<sup>1</sup>. La guerre dura dix ans et quelques mois<sup>2</sup>. J'en indiquerai dans la suite les principaux événemens.

<sup>1</sup> Diod. Sic. *ibid.* p. 426. 452. Diod. Sic. *ibid.* p. 415  
<sup>2</sup> Eschin. de fals. legat. et 455. Pausan. l. 9. p. 724.  
 p. 415. Id. in Ctesiph. p. Id. l. 10. p. 802.

## CHAPITRE LXI.

*Lettres sur les affaires générales de la Grèce, adressées à Anacharsis et à Philotas, pendant leur voyage en Egypte et en Perse.*

Pendant mon séjour en Grèce, j'avois si souvent entendu parler de l'Egypte et de la Perse, que je ne pus résister au désir de parcourir ces deux royaumes. Apollodore me donna Philotas pour m'accompagner: il nous promit de nous instruire de tout ce qui se passeroit pendant notre absence; d'autres amis nous firent la même promesse. Leurs lettres, que je vais rapporter en entier, ou par fragmens, n'étoient quelquefois qu'un simple journal; quelquefois elles étoient accompagnées de réflexions.

Nous partîmes à la fin de la 2.<sup>e</sup> année de la 106.<sup>e</sup> olympiade\*. Le midi de la Grèce jouissoit alors d'un calme profond; le nord étoit troublé par la guerre des Phocéens, et par les entreprises de Philippe, roi de Macédoine.

Philomèle, chef des Phocéens, s'étoit fortifié à Delphes. Il envoyoit de tous côtés des ambassadeurs; mais l'on étoit bien loin de présumer que de si légères dissensions entraîneroient la ruine de cette Grèce qui, cent ving-

\* Dans le printemps de l'an 354 avant J. C.



Archidamus, en obtient 15 talens, qui, joints à 15 autres qu'il fournit lui-même, le mettent en état de soudoyer un grand nombre de mercenaires, de s'emparer du temple, de l'entourer d'un mur, et d'arracher de ses colonies les décrets infamans que les Amphictyons avoient lancés contre les peuples accusés de sacrilèges. Les Locriens accoururent vainement à la défense de l'asyle sacré; ils furent mis en fuite, et leurs campagnes dévastées enrichirent les vainqueurs<sup>1</sup>. La guerre dura dix ans et quelques mois<sup>2</sup>. J'en indiquerai dans la suite les principaux événemens.

<sup>1</sup> Diod. Sic. *ibid.* p. 426. 452. Diod. Sic. *ibid.* p. 415  
<sup>2</sup> Eschin. de fals. legat. et 455. Pausan. l. 9. p. 724.  
 p. 415. Id. in Ctesiph. p. Id. l. 10. p. 802.

## CHAPITRE LXI.

*Lettres sur les affaires générales de la Grèce, adressées à Anacharsis et à Philotas, pendant leur voyage en Egypte et en Perse.*

Pendant mon séjour en Grèce, j'avois si souvent entendu parler de l'Egypte et de la Perse, que je ne pus résister au désir de parcourir ces deux royaumes. Apollodore me donna Philotas pour m'accompagner: il nous promit de nous instruire de tout ce qui se passeroit pendant notre absence; d'autres amis nous firent la même promesse. Leurs lettres, que je vais rapporter en entier, ou par fragmens, n'étoient quelquefois qu'un simple journal; quelquefois elles étoient accompagnées de réflexions.

Nous partîmes à la fin de la 2.<sup>e</sup> année de la 106.<sup>e</sup> olympiade\*. Le midi de la Grèce jouissoit alors d'un calme profond; le nord étoit troublé par la guerre des Phocéens, et par les entreprises de Philippe, roi de Macédoine.

Philomèle, chef des Phocéens, s'étoit fortifié à Delphes. Il envoyoit de tous côtés des ambassadeurs; mais l'on étoit bien loin de présumer que de si légères dissensions entraîneroient la ruine de cette Grèce qui, cent ving-

\* Dans le printemps de l'an 354 avant J. C.

six ans auparavant, avoit résisté à toutes les forces de la Perse.

Philippe avoit de fréquens démêlés avec les Thraces, les Illyriens, et d'autres peuples barbares. Il méritoit la conquête des villes Grecques, situées sur les frontières de son royaume, et dont la plupart étoient alliées ou tributaires des Athéniens. Ceux-ci, offensés de ce qu'il retenoit Amphipolis qui leur avoit appartenu, essayoient des hostilités contre lui, et n'osoient pas en venir à une rupture ouverte.

DIOTIME ETANT ARCHONTE A ATHENES.

La 3.<sup>e</sup> année de la 106.<sup>e</sup> olympiade.

*(Depuis le 26 juin de l'année julienne proleptique 354, jusqu'au 14 juillet de l'année 353 avant J. C.)*

LETRE D'APOLLODORE.

La Grèce est pleine de divisions <sup>1</sup>. Les uns condamnent l'entreprise de Philomèle, les autres la justifient. Les Thébains avec tout le corps des Béotiens, les Locriens, les différentes nations de la Thessalie, tous ces peuples ayant des injures particulières à venger, menacent de venger l'outrage fait à la divinité de

<sup>1</sup> Diod. l. 16. p. 430.

Delphes. Les Athéniens, les Lacédémoniens, et quelques villes du Péloponèse, se déclarent pour les Phocéens, en haine des Thébains....

Philomèle protestoit au commencement, qu'il ne toucheroit pas aux trésors du temple <sup>1</sup>. Effrayé des préparatifs des Thébains, il s'est approprié une partie de ces richesses. Elles l'ont mis en état d'augmenter la solde des mercenaires, qui de toutes parts accourent à Delphes. Il a battu successivement les Locriens, les Béotiens et les Thessaliens....

Ces jours passés, l'armée des Phocéens s'étant engagée dans un pays couvert, rencontra tout-à-coup celle des Béotiens, supérieure en nombre. Les derniers ont remporté une victoire éclatante. Philomèle couvert de blessures, poussé sur une hauteur, enveloppé de toutes parts, a mieux aimé se précipiter du haut d'un rocher, que de tomber entre les mains de l'ennemi <sup>2</sup>.....

<sup>1</sup> Diod. l. 16. p. 429 et <sup>2</sup> id. ib. p. 432. Pausan. l. 10. c. 2. p. 802.



SOUS L'ARCHONTE EUDEMUS.

La 4.<sup>e</sup> année de la 106.<sup>e</sup> olympiade.

(Depuis le 14 juillet de l'an 353, jusqu'au 3 juillet de l'an 352 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Dans la dernière assemblée des Phocéens, les plus sages opinoient pour la paix : mais Onomarque, qui avoit recueilli les débris de l'armée, a si bien fait par son éloquence et son crédit, qu'on a résolu de continuer la guerre, et de lui confier le même pouvoir qu'à Philomèle. Il lève de nouvelles troupes. L'or et l'argent tirés du trésor sacré, ont été convertis en monnoie, et plusieurs de ces belles statues de bronze qu'on voyoit à Delphes, en casques et en épées<sup>1</sup>.....

Le bruit a couru que le roi de Perse, Artaxerxès, alloit tourner ses armes contre la Grèce. On ne parloit que de ses immenses préparatifs. Il ne lui faut pas moins, disoit-on, de 1200 chameaux, pour porter l'or destiné à la solde des troupes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Diod. l. 16. p. 433. p. 136.

<sup>2</sup> Demosth. de class.

On s'est assemblé en tumulte : au milieu de l'alarme publique, des voix ont proposé d'appeler à la défense de la Grèce toutes les nations qui l'habitent, et même le roi de Macédoine<sup>1</sup>, de prévenir Artaxerxès, et de porter la guerre dans ses états. Démosthène, qui, après avoir plaidé avec distinction dans les tribunaux de justice, se mêle, depuis quelque temps, des affaires publiques, s'est élevé contre cet avis ; mais il a fortement insisté sur la nécessité de se mettre en état de défense. Combien nous faut-il de galères ? combien de fantassins et de cavaliers ? quels sont les fonds nécessaires ? où les trouver ? il a tout prévu, tout réglé d'avance. On a fort applaudi aux vues de l'orateur. En effet, de si sages mesures nous serviroient contre Artaxerxès, s'il attaquoit la Grèce ; contre nos ennemis actuels, s'il ne l'attaquoit pas<sup>2</sup>. On a su depuis, que ce prince ne pensoit point à nous, et nous ne pensons plus à rien.

Je ne saurois m'accoutumer à ces excès périodiques de découragement et de confiance. Nos têtes se renversent, et se replacent dans un clin-d'œil. On abandonne à sa légèreté un particulier qui n'acquiert jamais l'expérience de ses fautes : mais que penser d'une nation entière pour qui le présent n'a ni passé ni avenir, et qui oublie ses craintes, comme on oublie

<sup>1</sup> Epist. Phil. ap. Demosth.

p. 114.

<sup>2</sup> Demosth. de Rhod. libert. p. 144.

un éclair et un coup de tonnerre?...

La plupart ne parlent du roi de Perse qu'avec terreur, du roi de Macédoine, qu'avec mépris<sup>1</sup>. Ils ne voient pas que ce dernier prince n'a cessé, depuis quelque temps, de faire des incursions dans nos états; qu'après s'être emparé de nos îles d'Imbros et de Lemnos, il a chargé de fers ceux de nos citoyens établis dans ces contrées; qu'il a pris plusieurs de nos vaisseaux sur les côtes de l'Eubée, et que dernièrement encore, il a fait une descente chez nous, à Marathon, et s'est rendu maître de la galère sacrée<sup>2</sup>. Cet affront, reçu dans le lieu même qui fut autrefois le théâtre de notre gloire, nous a fait rougir; mais chez nous, les couleurs de la honte s'effacent bientôt.

Philippe est présent en tout temps, en tous lieux. À peine a-t-il quitté nos rivages, qu'il vole dans la Thrace maritime; il y prend la forte place de Méthone, la détruit, et en distribue les campagnes fertiles à ses soldats, dont il est adoré.

Pendant le siège de cette ville, il passoit une rivière à la nage<sup>3</sup>. Une flèche, lancée par un archer ou par une machine, l'atteignit à l'œil droit<sup>4</sup>; et malgré les douleurs aiguës qu'il éprouvoit, il regagna tranquillement le rivage d'où il étoit parti. Son médecin Crito-

<sup>1</sup> Demosth. de Rhod. parall. t. 2. p. 307.  
<sup>2</sup> Ld. in Phil. t. p. 52. I. 8. p. 374. Diod. Sic. l. 16.  
<sup>3</sup> Callisth. ap. Plut. in p. 434. Justin. l. 7. c. 6.

bule a retiré très habilement la flèche<sup>1</sup>; l'œil n'est pas difforme, mais il est privé de la lumière\*.

Cet accident n'a point ralenti son ardeur; il assiège maintenant le château d'Hérés, sur lequel nous avons des droits légitimes. Grande rumeur dans Athènes. Il en est résulté un décret de l'assemblée générale; on doit lever une contribution de 60 talens\*\*, armer 40 galères, enrôler ceux qui n'ont pas atteint leur 45.<sup>e</sup> année<sup>2</sup>\*\*\*. Ces préparatifs demandent du temps; l'hiver approche, et l'expédition sera remise à l'été prochain.

Pendant qu'on avoit à redouter les projets du roi de Perse, et les entreprises du roi de Macédoine, il nous arrivoit des ambassadeurs du roi de Lacédémone, et d'autres de la part des Mégalopolitains, qu'il tient assiégés. Archidamus proposoit de nous joindre aux Lacédémoniens, pour remettre les villes de la Grèce sur le pied où elles étoient avant les dernières guerres. Toutes les usurpations devoient être restituées, tous les nouveaux établissements détruits. Les Thébains nous ont enlevé Oropé, ils seront forcés de nous la ren-

<sup>1</sup> Plin. lib. 7. cap. 37. p. 395.

\* Un parasite de Philippe, nommé Clidemus, parut, depuis la blessure de ce prince, avec un emplâtre sur l'œil. (Ælian. hist. anim. l. 9. c. 7.)

\*\* Trois cent vingt-quatre mille livres.

<sup>2</sup> Demosth. olyuth. 3. p. 35.

\*\*\* C'étoit vers le mois d'octobre de l'an 353 avant J. C.



dre ; ils ont rasé Thespies et Platée , on les rétabliira ; ils ont construit Mégalopolis en Arcadie , pour arrêter les incursions des Lacédémoniens ; elle sera démolie. Les orateurs , les citoyens étoient partagés. Démosthène <sup>1</sup> a montré clairement que l'exécution de ce projet affoiblirait , à la vérité , les Thébains nos ennemis , mais augmenterait la puissance des Lacédémoniens nos alliés ; et que notre sûreté dépendoit uniquement de l'équilibre que nous aurions l'art de maintenir entre ces deux républiques. Les suffrages se sont réunis en faveur de son avis.

Cependant les Phocéens ont fourni des troupes aux Lacédémoniens ; les Thébains et d'autres peuples , aux Mégalopolitains ; on a déjà livré plusieurs combats ; on conclura bientôt la paix <sup>2</sup> , et l'on aura répandu beaucoup de sang.

On n'en a pas moins versé dans nos provinces septentrionales. Les Phocéens , les Béotiens , les Thessaliens , tour-à-tour vainqueurs et vaincus , perpétuent une guerre que la religion et la jalousie rendent extrêmement cruelle. Un nouvel accident ne laisse entrevoir qu'un avenir déplorable. Lycophon , tyran de Phères en Thessalie , s'est ligué avec les Phocéens , pour assujettir les Thessaliens. Ces derniers ont imploré l'assistance de Philippe , qui est bien

<sup>1</sup> Demosth. pro Megalopol. p. 154.

<sup>2</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 438.

vite accouru à leur secours ; après quelques actions peu décisives , deux échecs consécutifs l'ont forcé de se retirer en Macédoine. On le croyoit réduit aux dernières extrémités ; ses soldats commençoient à l'abandonner , quand tout-à-coup on l'a vu reparoître en Thessalie. Ses troupes , et celles des Thessaliens ses alliés , montoient à plus de 23,000 fantassins , et à 3000 chevaux. Onomarque à la tête de 20,000 hommes de pied , et de 300 cavaliers , s'étoit joint à Lycophon. Les Phocéens , après une défense opiniâtre , ont été battus et poussés vers le rivage de la mer , d'où l'on apercevoit à une certaine distance , la flotte des Athéniens commandée par Charès. La plupart s'étant jetés à la nage , ont péri avec Onomarque leur chef , dont Philippe a fait retirer le corps , pour l'attacher à un gibet. La perte des Phocéens est très considérable : 6000 ont perdu la vie dans le combat ; 3000 s'étant rendus à discrétion , ont été précipités dans la mer , comme des sacrilèges <sup>1</sup>.

Les Thessaliens , en s'associant avec Philippe , ont détruit les barrières qui s'opposoient à son ambition. Depuis quelques années il laissoit les Grecs s'affoiblir , et du haut de son trône , comme d'une guérite <sup>2</sup> , il épioit le moment où l'on viendrait mendier son assistance. Le voilà désormais autorisé à se mêler

<sup>1</sup> Diod. lib. 16. p. 435.  
Pausan. l. 10. c. 2. p. 802.  
Tome VI.

<sup>2</sup> Justin. l. 8. c. 1.

des affaires de la Grèce. Par-tout le peuple, qui ne pénètre pas ses vues, le croit animé du zèle de la religion. Par-tout on s'écrie qu'il doit sa victoire à la sainteté de la cause qu'il soutient, et que les dieux l'ont choisi pour venger leurs autels. Il l'avoit prévu lui-même; avant la bataille il fit prendre à ses soldats des couronnes de laurier, comme s'ils marchaient au combat au nom de la divinité de Delphes à qui cet arbre est consacré<sup>1</sup>.

Des intentions si pures, des succès si brillans, portent l'admiration des Grecs jusqu'à l'enthousiasme; on ne parle que de ce prince, de ses talens, de ses vertus. Voici un trait qu'on m'a raconté de lui.

Il avoit dans son armée un soldat renommé pour sa bravoure, mais d'une insatiable avidité<sup>2</sup>. Le soldat s'embarqua pour une expédition lointaine; et son vaisseau ayant péri, il fut jeté mourant sur le rivage. A cette nouvelle, un Macédonien, qui cultivoit un petit champ aux environs, accourt à son secours, le rappelle à la vie, le mène dans sa maison, lui cède son lit, lui donne pendant un mois entier tous les soins et toutes les consolations que la pitié et l'humanité peuvent inspirer, lui fournit enfin l'argent nécessaire pour se rendre auprès de Philippe. Vous entendrez parler de ma reconnoissance, lui dit le soldat en

<sup>1</sup> Justin. l. 8. c. 2. c. 37.

<sup>2</sup> Senec. de benef. l. 4.

partant: qu'il me soit seulement permis de rejoindre le Roi mon maître. Il arrive, raconte à Philippe son infortune, ne dit pas un mot de celui qui l'a soulagé, et demande, en indemnité, une petite maison voisine des lieux où les flots l'avoient porté. C'étoit celle de son bienfaiteur. Le Roi accorde la demande sur-le-champ. Mais bientôt instruit de la vérité des faits, par une lettre pleine de noblesse qu'il reçoit du propriétaire, il frémit d'indignation, et ordonne au gouverneur de la province de remettre ce dernier en possession de son bien, et de faire appliquer avec un fer chaud une marque déshonorante sur le front du soldat.

On élève cette action jusqu'aux nues: je l'approuve sans l'admirer. Philippe méritoit plus d'être puni qu'un vil mercenaire. Car le sujet qui sollicite une injustice est moins coupable, que le prince qui l'accorde sans examen. Que devoit donc faire Philippe après avoir flétri le soldat? Renoncer à la funeste prérogative d'être si généreux du bien d'autrui, et promettre à tout son empire de n'être plus si léger dans la distribution de ses grâces.



## SOUS L'ARCHONTE ARISTODEME.

La 1.<sup>e</sup> année de la 107.<sup>e</sup> olympiade.

(Depuis le 3 juillet de l'an 352, jusqu'au 22 juillet de l'an 351 avant J. C.)

## LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous ai marqué dans une de mes précédentes lettres, que pour prévenir les excursions de Philippe, et l'arrêter dans ses états, on avoit résolu de lever 60 talens, et d'envoyer en Thrace 40 galères avec une forte armée. Après environ 11 mois de préparatifs, on étoit enfin venu à bout de recueillir 5 talens \*, et d'armer 10 galères †; Charideme les devoit commander. Il étoit prêt à partir, lorsque le bruit s'est répandu que Philippe étoit malade, qu'il étoit mort. Nous avons désarmé aussitôt, et Philippe a pris sa marche vers les Thermopyles. Il alloit tomber sur la Phocide ‡; il pouvoit de là se rendre ici. Heureusement nous avions sur la côte voisine une flotte qui conduisoit aux Phocéens un corps de troupes. Nausiclès, qui étoit à leur tête, s'est hâté

\* 27,000 livres.

† Demosth. olynth. 3.

‡ P. 35.

2 Diod. l. 16. p. 437.

de les mettre à terre, et de se placer dans le détroit. Philippe a suspendu ses projets, et repris le chemin de la Macédoine †.

Nous nous sommes enorgueillis de cet événement; nos alliés nous en ont félicités; nous avons décerné des actions de grâces aux dieux, des éloges aux troupes ‡. Misérable ville! où s'emparer sans obstacle d'un poste, est un acte de bravoure, et n'être pas vaincu, un sujet de triomphe!.....

Ces jours passés, l'assemblée générale s'occupait de nos démêlés avec le roi de Macédoine. Démosthène parut à la tribune §; il peignit avec les plus fortes couleurs l'indolence et la frivolité des Athéniens, l'ignorance et les fausses mesures de leurs chefs, l'ambition et l'activité de Philippe.

Il proposa d'équiper une flotte, de mettre sur pied un corps de troupes, composé, du moins en partie, de citoyens ¶; d'établir le théâtre de la guerre en Macédoine, et de ne la terminer que par un traité avantageux, ou par une victoire décisive †. Car, disoit-il, si nous n'allons pas au plus tôt attaquer Philippe chez lui, il viendra peut-être bientôt nous attaquer chez nous ‡. Il fixa le nombre des

1 Diod. lib. 16. p. 436.

Demosth. Phil. l. 1. p. 49.

Ores. l. 3. c. 12.

2 Demosth. de fals. leg.

3 Diod. l. 16. p. 437.

3 Demosth. Philip. l. 1.

p. 47.

4 Id. ibid. p. 50.

5 Id. ibid. p. 49.

6 Id. ibid. p. 54.

soldats qu'il falloit enrôler, et s'occupa des moyens de leur subsistance.

Ce projet déconcerteroit les vues de Philippe, et l'empêcheroit de nous combattre aux dépens de nos alliés, dont il enlève impunément les vaisseaux <sup>1</sup>. Il réveilleroit en même temps le courage des peuples qui, obligés de se jeter entre ses bras, portent le joug de son alliance avec la crainte et la haine qu'inspire l'orgueil d'un prince ambitieux <sup>2</sup>.

Démosthène développa ces vues avec autant d'énergie que de clarté. Il a cette éloquence qui force les auditeurs à se reconnoître dans l'humiliante peinture de leurs fautes passés et de leur situation présente.

«Voyez, s'écrioit-il, jusqu'à quel point d'audace Philippe est enfin parvenu <sup>3</sup>. Il vous ôte le choix de la guerre et de la paix; il vous menace; il tient, à ce qu'on dit, des discours insolens: peu satisfait de ses premières conquêtes, il en médite de nouvelles; et tandis que vous êtes ici tranquillement assis, il vous enveloppe et vous enferme de tous côtés. Qu'attendez-vous donc pour agir? La nécessité? Eh! justes Dieux! en fut-il jamais une plus pressante pour des âmes libres, que l'instant du déshonneur? Irez-vous toujours dans la place publique vous demander s'il y a quelque chose de

<sup>1</sup> Demosth. Philip. I. p. 52.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 48.  
<sup>3</sup> Id. ibid.

«nouveau? Eh! quoi de plus nouveau qu'un homme de Macédoine qui gouverne la Grèce et veut subjuguier Athènes?..... Philippe est-il mort? Non, mais il est malade. Eh! que vous importe? Si celui-ci mourait, vous vous en feriez bientôt un autre par votre négligence et votre lâcheté.

«Vous perdez le temps d'agir, en délibérations frivoles. Vos généraux, au lieu de paroître à la tête des armées, se traînent pompeusement à la suite de vos prêtres, pour augmenter l'éclat des cérémonies publiques <sup>1</sup>. Les armées ne sont plus composées que de mercenaires, la lie des nations étrangères, de vils brigands qui mènent leurs chefs tantôt chez vos alliés, dont ils sont la terreur, tantôt chez les barbares, qui vous les enlèvent au moment où leur secours vous est nécessaire <sup>2</sup>; incertitude et confusion dans vos préparatifs <sup>3</sup>; nul plan, nulle prévoyance dans vos projets et dans leur exécution. Les conjonctures vous commandent, et l'occasion vous échappe sans cesse. Athlètes maladroits, vous ne pensez à vous garantir des coups, qu'après les avoir reçus. Vous diront-ils que Philippe est dans la Chersonèse? aussitôt un décret pour la secourir: qu'il est aux Thermopyles? autre décret pour y marcher. Vous courez à droite et à gauche, par-tout

<sup>1</sup> Demosth. Philip. I. p. 51.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 50.  
<sup>3</sup> Id. ibid. p. 52.



«où il vous conduit lui-même, le suivant toujours, et n'arrivant jamais que pour être témoin de ses succès <sup>1</sup>»

Toute la harangue est semée de pareils traits. On a reconnu dans le style de l'auteur, celui de Thucydide, qui lui a servi de modèle <sup>2</sup>. En sortant j'entendis plusieurs Athéniens lui prodiguer des éloges, et demander des nouvelles des Phocéens.

Vous me ferez peut-être la même question. On les croyoit sans ressource, après la victoire de Philippe; mais ils ont le trésor de Delphes à leur disposition; et comme ils ont augmenté la solde des troupes, ils attirent tous les mercenaires qui courent la Grèce. Cette dernière campagne n'a rien décidé. Ils ont perdu des batailles, ils en ont gagné; ils ont ravagé les terres des Locriens, et les leurs ont été dévastées par les Thébains <sup>3</sup>.

Nos amis, qui vous regrettent sans cesse, continuent à s'assembler de temps en temps chez moi. Hier au soir, on demandoit pourquoi les grands hommes sont si rares, et ne se montrent que par intervalles. La question fut long-temps débattue. Chrysophile nia le fait, et soutint que la nature ne favorise pas plus un siècle et un pays qu'un autre. Parleroit-on de Lycurgue, ajouta-t-il, s'il étoit né dans

<sup>1</sup> Demosth. Philip. I. cyd. jud. c. 53. t. 6. p. 944. p. 53.

<sup>2</sup> Dionys. Halic. in Thu- etc. <sup>3</sup> Diod. lib. 16. p. 436.

une condition servile? d'Homère, s'il avoit vécu dans ces temps où la langue n'étoit pas encore formée? Qui nous a dit que de nos jours, parmi les nations policées ou barbares, on ne trouveroit pas des Homères et des Lycurgues, occupés des plus viles fonctions? La nature, toujours libre, toujours riche dans ses productions, jette au hasard les génies sur la terre; c'est aux circonstances à les développer.

#### SOUS L'ARCHONTE THESSALUS.

La 2.<sup>e</sup> année de la 107.<sup>e</sup> olympiade.

(Depuis le 22 juillet de l'an 351, jusqu'au 11 juillet de l'an 350 avant J. C.)

#### LETTRE D'APOLLODORE.

Artemise, reine de Carie, est morte. Elle n'a survécu que deux ans à Mausole, son frère et son époux <sup>1</sup>. Vous savez que Mausole étoit un de ces rois que la cour de Suze tient en garnison sur les frontières de l'empire, pour en défendre les approches. On dit que son épouse, qui le gouvernoit, ayant recueilli ses cendres, les avoit, par un excès de tendresse, mêlées avec la boisson qu'elle prenoit <sup>2</sup>;

<sup>1</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 443. Val. Max. l. 4. c. 6. extran.

<sup>2</sup> Aul. Gell. l. 10. c. 18. n.<sup>o</sup> 1.

on dit que sa douleur la conduite au tombeau <sup>1</sup>. Elle n'en a pas suivi avec moins d'ardeur les projets d'ambition qu'elle lui avoit inspirés. Il ajouta la trahison <sup>2</sup> au concours de quelques circonstances heureuses, pour s'emparer des îles de Cos, de Rhodes, et de plusieurs villes Grecques. Artemise les a maintenues sous son obéissance <sup>3</sup>.

Voyez, je vous prie, combien sont fausses et funestes les idées qui gouvernent ce monde, et sur-tout celles que les souverains se font du pouvoir et de la gloire. Si Artemise avoit connu les véritables intérêts de son époux, elle lui auroit appris à céder la mauvaise foi et les vexations aux grands empires; à fonder sa considération sur le bonheur de sa province, et à se laisser aimer du peuple, qui ne demande au gouvernement que de n'être pas traité en ennemi. Mais elle en voulut faire une espèce de conquérant. L'un et l'autre épuisèrent le sang et les fortunes de ses sujets <sup>4</sup>; dans quelle vue? pour décorer la petite ville d'Halicarnasse, et illustrer la mémoire d'un petit lieutenant du roi de Perse.

Artemise ne négligea aucun moyen pour la perpétuer: elle excita par des récompenses les talens les plus distingués, à s'exercer sur les

<sup>1</sup> Theoph. ap. Harpoer. libert. p. 147.  
in'Artem. Strab. lib. 14. p. 656. Cicer. tuscul. lib. 3.  
c. 31. t. 2. p. 326.  
<sup>2</sup> Demosth. de Rhod.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 144.  
<sup>4</sup> Theoph. ap. Harpoer. in Maussol.

actions de Mausole. On composa des vers, des tragédies en son honneur. Les orateurs de la Grèce furent invités à faire son éloge. Plusieurs d'entre eux entrèrent en lice <sup>1</sup>; et Isocrate concourut avec quelques-uns de ses disciples. Théopompe, qui travaille à l'histoire de la Grèce, l'emporta sur son maître, et eut la foiblesse de s'en vanter <sup>2</sup>. Je lui demandois un jour si, en travaillant au panegyrique d'un homme dont la sordide avarice avoit ruiné tant de familles <sup>3</sup>, la plume ne lui tomboit pas souvent des mains? Il me répondit: J'ai parlé en orateur, une autre fois je parlerai en historien. Voilà de ces forfaits que se permet l'éloquence, et que nous avons la lâcheté de pardonner.

Artemise faisoit en même-temps construire pour Mausole un tombeau qui, suivant les apparences, n'éternisera que la gloire des artistes. J'en ai vu les plans. C'est un carré-long, dont le pourtour est de 411 pieds. La principale partie de l'édifice, entourée de 36 colonnes, sera décorée, sur ses quatre faces, par quatre des plus fameux sculpteurs de la Grèce, Briaxis, Scopas, Léochares et Timothée. Au dessus s'élèvera une pyramide, surmontée d'un char à quatre chevaux. Ce char doit être de marbre et de la main de Pytis.

<sup>1</sup> Aul. Gell. l. 10. c. 18.  
Plut. X. rhet. vit. t. 2. p. 838. Suid. in Isocr. Taylor.

<sup>2</sup> Theop. ap. Euseb. præp. evang. l. 10. c. 3. p. 464.  
<sup>3</sup> Id. ap. Harpoer. et Suid. in Mausol.



La hauteur totale du monument sera de 140 pieds <sup>1</sup> \*.

Il est déjà fort avancé ; et comme Idrieus, qui succède à sa sœur Artemise, ne prend pas le même intérêt à cet ouvrage, les artistes ont déclaré qu'ils se feroient un honneur et un devoir de le terminer, sans exiger aucun salaire <sup>2</sup>. Les fondemens en ont été jetés au milieu d'une place construite par les soins de Mausole <sup>3</sup>, sur un terrain qui, naturellement disposé en forme de théâtre, descend et se prolongue jusqu'à la mer. Quand on entre dans le port, on est frappé de l'aspect imposant des lieux. Vous avez d'un côté le palais du Roi ; de l'autre, le temple de Vénus et de Mercure, situé auprès de la fontaine Salmacis. En face, le marché public s'étend le long du rivage : au dessus, est la place ; et plus loin, dans la partie supérieure, la vue se porte sur la citadelle et sur le temple de Mars, d'où s'élève une statue colossale. Le tombeau de Mausole, destiné à fixer les regards, après qu'ils se seront posés un moment sur ces magnifiques édifices, sera sans doute un des plus beaux monumens

<sup>1</sup> Plin. l. 36. c. 4. t. 2. p. 728.

\* Si Pline, dans la description de ce monument, emploie des mesures Grecques, les 111 pieds du pourtour se réduiront à 388 de

nos pieds, et 2 pouces en sus ; les 140 pieds d'élévation à 132 de nos pieds, plus 2 pouces 8 lignes.

<sup>2</sup> Plin. l. 36. c. 4. t. 2. p. 728.

<sup>3</sup> Vitruv. l. 2. c. 8.

de l'univers <sup>1</sup> ; mais il devrait être consacré au bienfaiteur du genre humain.

Idrieus, en montant sur le trône, a reçu ordre d'Artaxerxès d'envoyer un corps d'auxiliaires contre les rois de Chypre, qui se sont révoltés. Phocion les commande, conjointement avec Evagoras, qui régnoit auparavant dans cette île. Leur projet est de commencer par le siège de Salamine <sup>2</sup>.

Le roi de Perse a de plus grandes vues ; il se prépare à la conquête de l'Égypte. J'espère que vous aurez déjà pris des mesures pour vous mettre en sûreté. Il nous a demandé des troupes ; il en a demandé aux autres peuples de la Grèce. Nous l'avons refusé ; les Lacédémoniens ont fait de même. C'est bien assez pour nous de lui avoir cédé Phocion. Les villes Grecques de l'Asie lui avoient déjà promis 6000 hommes ; les Thébains en donnent 1000, et ceux d'Argos 3000, qui seront commandés par Nicostrate. C'est un général habile, et dont la manie est d'imiter Hercule. Il se montre dans les combats avec une peau de lion sur les épaules, et une massue à la main. Artaxerxès lui-même a désiré de l'avoir <sup>3</sup>.

Depuis quelque temps, nous louons nos généraux, nos soldats, nos matelots aux rois de Perse, toujours jaloux d'avoir à leur ser-

<sup>1</sup> Vitruv. lib. 2. c. 8. Strab. l. 14. p. 656. Plin. ibid.

<sup>2</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 440.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 442.

vice des Grecs qu'ils paient chèrement. Différens motifs forcent nos républiques de se prêter à ce trafic; le besoin de se débarrasser des mercénaires étrangers, que la paix rend inutiles, et qui chargent l'état; le désir de procurer à des citoyens appauvris par la guerre, une solde qui rétablisse leur fortune; la crainte de perdre la protection ou l'alliance du grand-roi; l'espérance enfin, d'en obtenir des gratifications qui suppléent à l'épuisement du trésor public. C'est ainsi qu'en dernier lieu<sup>1</sup>, les Thébains ont tiré d'Artaxerxès une somme de 300 talens. Un roi de Macédoine nous outrage; un roi de Perse nous achète. Sommes-nous assez humiliés?

<sup>1</sup> Diod. Sic. lib. 16. p. 438.

\* 1,620,000 livres.

## SOUS L'ARCHONTE APOLLODORE.

La 3.<sup>e</sup> année de la 107.<sup>e</sup> olympiade.

(Depuis le 11 juillet de l'an 350, jusqu'au 30 juin de l'an 349 avant J. C.)

Nous reçûmes les trois lettres suivantes dans le même jour.

## LETTRE DE NICETAS.

Je ris des craintes qu'on veut nous inspirer. La puissance de Philippe ne sauroit être durable: elle n'est fondée que sur le parjure, le mensonge et la perfidie<sup>1</sup>. Il est détesté de ses alliés qu'il a souvent trompés; de ses snjets et de ses soldats, tourmentés par des expéditions qui les épuisent, et dont ils ne retirent aucun fruit; des principaux officiers de son armée, qui sont punis s'ils ne réussissent pas, humiliés s'ils réussissent: car il est si jaloux, qu'il leur pardonneroit plutôt une défaite honteuse qu'un succès trop brillant. Ils vivent dans des frayeurs mortelles, toujours exposés aux calomnies des courtisans, et aux soupçons om-

<sup>1</sup> Demosth. olynth. 2. p. 612. Justin. l. 9. c. 8. p. 22. Pausan. lib. 8. c. 7.



brageux d'un prince qui s'est réservé toute la gloire qu'on peut recueillir en Macédoine <sup>1</sup>.

Ce royaume est dans une situation déplorable. Plus de moissons, plus de commerce. Pauvre et foible de soi-même, il s'affoiblit encore en s'agrandissant <sup>2</sup>. Le moindre revers détruira cette prospérité, que Philippe ne doit qu'à l'incapacité de nos généraux, et à la voie de corruption qu'il a honteusement introduite dans toute la Grèce <sup>3</sup>.

Ses partisans exaltent ses qualités personnelles; mais voici ce que m'en ont dit des gens qui l'ont vu de près.

La régularité des mœurs n'a point de droits sur son estime; les vices en ont presque toujours sur son amitié <sup>4</sup>: il dédaigne le citoyen qui n'a que des vertus, repousse l'homme éclairé qui lui donne des conseils <sup>5</sup>, et court après la flatterie, avec autant d'empressement, que la flatterie court après les autres princes. Voulez-vous lui plaire, en obtenir des grâces, être admis à sa société? ayez assez de santé pour partager ses débauches, assez de talens pour l'amuser et le faire rire. Des bons-mots, des traits de satire, des facéties, des vers, quelques couplets bien obs-

<sup>1</sup> Demosth. olynth. 2. p. 23; et ad Philipp. epist. p. 118.

<sup>2</sup> Demosth. olynth. 2. p. 23.

<sup>3</sup> Id. de fal. leg. p. 334.

341. etc.

<sup>4</sup> Id. olynth. 2. p. 23. Theop. ap. Athen. lib. 6. p. 260.

<sup>5</sup> Isocr. ep. ad Philipp. t. I. p. 437.

ènes, tout cela suffit pour parvenir auprès de lui à la plus haute faveur. Aussi, à l'exception d'Antipater, de Parménion, et de quelques gens de mérite encore, sa cour n'est qu'un amas impur de brigands, de musiciens, de poètes et de bouffons <sup>1</sup>, qui l'applaudissent dans le mal et dans le bien. Ils accourent en Macédoine de toutes les parties de la Grèce.

Callias, qui contrefait si bien les ridicules, ce Callias, naguère esclave public de cette ville, dont il a été chassé, est maintenant un de ses principaux courtisans <sup>2</sup>: un autre esclave, Agathocle, s'est élevé par les mêmes moyens; Philippe, pour le récompenser, l'a mis à la tête d'un détachement de ses troupes <sup>3</sup>; enfin Thrasidée, le plus imbécille et le plus intrépide des flatteurs, vient d'obtenir une souveraineté en Thessalie <sup>4</sup>.

Ces hommes sans principes et sans mœurs, sont publiquement appelés les amis du prince, et les fléaux de la Macédoine <sup>5</sup>. Leur nombre est excessif, leur crédit sans bornes. Peu contents des trésors qu'il leur prodigue, ils poursuivent les citoyens honnêtes, les dépouillent de leurs biens, ou les immolent à leur vengeance <sup>6</sup>. C'est avec eux qu'il se plonge

<sup>1</sup> Demosth. ibid. Theop.

ibid. l. 10. p. 439; et ap. Polyb. in excerpt. Val. p. 21.

<sup>2</sup> Demosth. olynth. 2. p. 24.

<sup>3</sup> Theop. ap. Athen.

Tome VI.

l. 6. c. 17. p. 259.

<sup>4</sup> Id. ibid. c. 13. p. 249.

<sup>5</sup> Id. ibid. l. 4. c. 19. p. 167.

<sup>6</sup> Id. ibid. l. 6. p. 260.

dans la plus horrible crapule, passant les nuits à table, presque toujours ivre, presque toujours furieux, frappant à droite et à gauche, se livrant à des excès qu'on ne peut rappeler sans rougir <sup>1</sup>.

Ce n'est pas seulement dans l'intérieur de son palais, c'est à la face des nations qu'il dégrade la majesté du trône. Dernièrement encore, chez les Thessaliens, si renommés pour leur intempérance, ne l'a-t-on pas vu les inviter à des repas fréquens, s'enivrer avec eux, les égayer par ses saillies, sauter, danser, et jouer tour-à-tour le rôle de bouffon et de pantomime <sup>2</sup>?

Non, je ne saurois croire, Anacharsis, qu'un tel histrion soit fait pour subjuguier la Grèce.

#### LETTRÉ D'APOLLODORÉ.

*Du même jour que la précédente.*

Je ne puis me rassurer sur l'état de la Grèce. On a beau me vanter le nombre de ses habitans, la valeur de ses soldats, l'éclat de ses anciennes victoires; on a beau me dire que Philippe bornera ses conquêtes, et que ses entreprises ont été jusqu'à présent colorées de spécieux prétextes; je me méfie de nos moyens, et me défie de ses vues.

<sup>1</sup> Theop. ap. Athen. et  
l. 10. c. 10. p. 439.

<sup>2</sup> Id. ibid. l. 6. c. 17.  
p. 260.

Les peuples de la Grèce sont affoiblis et corrompus. Plus de lois, plus de citoyens, nulle idée de la gloire, nul attachement au bien public. Par-tout de vils mercenaires pour soldats, et des brigands pour généraux.

Nos républiques ne se réuniront jamais contre Philippe. Les unes sont engagées dans une guerre qui achève de les détruire; les autres n'ont de commun entre elles, que des jalousies et des prétentions, qui les empêchent de se rapprocher <sup>1</sup>. L'exemple d'Athènes pourroit peut-être leur faire plus d'impression que leurs propres intérêts; mais on ne se distingue plus ici que par des spectacles et des fêtes. Nous supportons les outrages de Philippe avec le même courage que nos pères bravoient les périls. L'éloquence impétueuse de Démosthène ne sauroit nous tirer de notre assoupissement. Quand je le vois à la tribune, je crois l'entendre s'écrier, au milieu des tombeaux qui renferment les restes de nos anciens guerriers: Cendres éteintes, ossemens arides, levez-vous, et venez venger la patrie!

D'un autre côté, observez que Philippe, unique confident de ses secrets, seul dispensateur de ses trésors, le plus habile général de la Grèce, le plus brave soldat de son armée, conçoit, prévoit, exécute tout lui-même, prévient les événemens, en profite quand il

<sup>1</sup> Demosth. Philip. 4. 475.  
p. 102. Id. de coron. p.



le peut, et leur cède quand il le faut <sup>1</sup>. Observez que ses troupes sont très bien disciplinées <sup>2</sup>, qu'il les exerce sans cesse; qu'en temps de paix, il leur fait faire des marches de 300 stades \*, avec armes et bagages <sup>3</sup>; que dans tout temps, il est à leur tête; qu'il les transporte avec une célérité effrayante d'une extrémité de son royaume à l'autre; qu'elles ont appris de lui à ne pas mettre plus de différence entre l'hiver et l'été, qu'entre la fatigue et le repos <sup>4</sup>. Observez que si l'intérieur de la Macédoine se ressent des malheurs de la guerre, il trouve des ressources abondantes dans les mines d'or qui lui appartiennent, dans les dépouilles des peuples qu'il subjugué, dans le commerce des nations qui commencent à fréquenter les ports dont il s'est emparé en Thessalie. Observez que depuis qu'il est sur le trône, il n'a qu'un objet; qu'il a le courage de le suivre avec lenteur; qu'il ne fait pas une démarche sans la méditer, qu'il n'en fait pas une seconde sans s'être assuré du succès de la première; qu'il est de plus avide, insatiable de gloire; qu'il va la chercher dans les dangers, dans la mêlée, dans les endroits où elle se vend à plus haut prix <sup>5</sup>. Observez enfin que ses opérations sont tou-

<sup>1</sup> Demosth. olynth. 1. c. 2. §. 10.  
<sup>2</sup> Id. ibid. 2. p. 23. p. 92. Id. epist. ad Philip.  
<sup>3</sup> Plus de onze lieues. p. 119.  
<sup>4</sup> Polyæn. strateg. 1. 4. p. 119.  
<sup>5</sup> Id. ibid. 2. p. 23.

jours dirigées suivant les temps et les lieux: il oppose aux fréquentes révoltes des Thraces, Illyriens et autres barbares, des combats et des victoires; aux nations de la Grèce, des tentatives pour essayer leurs forces; des apologies, pour justifier ses entreprises; l'art de les diviser pour les affaiblir, et celui de les corrompre pour les soumettre <sup>1</sup>.

Il a fait couler au milieu d'elles cette grande et fatale contagion, qui dessèche l'honneur jusque dans ses racines <sup>2</sup>; il y tient à ses gages, et les orateurs publics, et les principaux citoyens, et des villes entières. Quelquefois il cède ses conquêtes à des alliés, qui par-là deviennent les instrumens de sa grandeur, jusqu'à ce qu'ils en soient les victimes <sup>3</sup>. Comme les gens à talens ont quelque influence sur l'opinion publique, il entretient avec eux une correspondance suivie <sup>4</sup>, et leur offre un asyle à sa cour, quand ils ont à se plaindre de leur patrie <sup>5</sup>.

Ses partisans sont en si grand nombre et dans l'occasion, si bien secondés par ses négociations secrètes, que malgré les doutes qu'on peut répandre sur la sainteté de sa parole et de ses sermens, malgré la persuasion où l'on devroit être que sa haine est moins funeste que

<sup>1</sup> Demosth. de cor. p. etc.  
<sup>2</sup> Id. de fals. leg. p. 315.  
<sup>3</sup> Id. de fals. leg. p. 315.  
<sup>4</sup> Isocr. ep. ad Phil.  
<sup>5</sup> Æschin. de fals. leg. p. 334, 341, p. 414.

son amitié, les Thessaliens n'ont pas hésité à se jeter entre ses bras; et plusieurs autres peuples n'attendent que le moment de suivre leur exemple.

Cependant on attache encore une idée de faiblesse à sa puissance, parce qu'on l'a vu dans son berceau. Vous entendriez dire à des gens, même éclairés, que les projets attribués à Philippe, sont trop au dessus des forces de son royaume. Il s'agit bien ici de la Macédoine! il est question d'un empire formé pendant dix ans par des accroissemens progressifs et consolidés; il est question d'un prince, dont le génie centuple les ressources de l'état, et dont l'activité, non moins étonnante, multiplie, dans la même proportion, le nombre de ses troupes, et les momens de sa vie.

Nous nous flattons en vain que ces momens s'écoulent dans la débauche et la licence. C'est vainement que la calomnie nous le représente comme le plus méprisable et le plus dissolu des hommes<sup>1</sup>. Le temps que les autres souverains perdent à s'ennuyer, il l'accorde aux plaisirs; celui qu'ils donnent aux plaisirs, il le consacre aux soins de son royaume. Eh! plutôt aux dieux, qu'au lieu des vices qu'on lui attribue, il eût des défauts! qu'il fût borné dans ses vues, obstiné dans ses opinions, sans attention au choix de ses ministres et de ses généraux, sans vigilance et sans suite dans

<sup>1</sup> Polyb. in excerpt. Valés. p. 22.

ses entreprises! Philippe a, peut-être, le défaut d'admirer les gens d'esprit, comme s'il n'en avoit pas plus que tous les autres. Un trait le séduit, mais ne le gouverne pas.

Enfin nos orateurs, pour inspirer de la confiance au peuple, lui disent sans cesse: qu'une puissance fondée sur l'injustice et la perfidie, ne sauroit subsister. Sans doute, si les autres nations n'étoient pas aussi perfides, aussi injustes qu'elle. Mais le règne des vertus est passé, et c'est à la force qu'il appartient maintenant de gouverner les hommes.

Mon cher Anacharsis, quand je réfléchis à l'immense carrière que Philippe a parcourue dans un si petit nombre d'années, quand je pense à cet assemblage de qualités éminentes et de circonstances favorables dont je viens d'esquisser le tableau, je ne puis m'empêcher de conclure que Philippe est fait pour asservir la Grèce.

#### LETTRE DE CALLIMÉDON.

*Du même jour que les deux précédentes.*

J'adore Philippe. Il aime la gloire, les talents, les femmes<sup>1</sup> et le vin. Sur le trône, le plus grand des rois<sup>2</sup>; dans la société, le

<sup>1</sup> Athen. l. 13. p. 578.  
Plut. conjug. præcep. l. 2.  
p. 141. Id. apoph. p. 178.

<sup>2</sup> Cicér. de offi. lib. 1.  
c. 26. t. 3. p. 203.



plus aimable des hommes. Comme il fait valoir l'esprit des autres! comme les autres sont enchantés du sien! Quelle facilité dans le caractère! quelle politesse dans les manières! que de goût dans tout ce qu'il dit! que de grâces dans tout ce qu'il fait!

Le roi de Macédoine est quelquefois obligé de traiter durement les vaincus; mais Philippe est humain, doux, affable<sup>1</sup>, essentiellement bon: j'en suis certain; car il veut être aimé<sup>2</sup>; et de plus, j'ai oui dire à je ne sais qui, c'est peut-être à moi, qu'on n'est pas méchant quand on est si gai.

Sa colère s'allume et s'éteint dans un moment. Sans fiel, sans rancune, il est au dessus de l'offense comme de l'éloge. Nos orateurs l'accablent d'injures à la tribune; ses sujets mêmes lui disent quelquefois des vérités choquantes. Il répond qu'il a des obligations aux premiers, parce qu'ils le corrigent de ses faiblesses<sup>3</sup>; aux seconds, parce qu'ils l'instruisent de ses devoirs. Une femme du peuple se présente, et le prie de terminer son affaire.— «Je n'en ai pas le temps.— Pourquoi donc restez-vous sur le trône?» Ce mot l'arrête, et sur-le-champ il se fait rapporter tous les procès qui étoient en souffrance<sup>4</sup>. Une autre fois il s'endort pendant la plaidoierie, et n'en

<sup>1</sup> Cicér. de offic. lib. 1.

<sup>2</sup> e. 26. t. 3. p. 202.

<sup>3</sup> Justin. l. 9. c. 8.

<sup>3</sup> Plut. apophth. t. 2.

p. 177.

<sup>4</sup> Id. ibid. p. 179.

condamne pas moins une des parties à payer une certaine somme. «J'en appelle, s'écrie-t-elle aussitôt.»—A qui donc?—Au Roi plus attentif. A l'instant il revoit l'affaire, reconnoît son erreur, et paie lui-même l'amende<sup>1</sup>.

Voulez-vous savoir s'il oublie les services? Il en avoit reçu de Philon, pendant qu'il étoit en otage à Thèbes, il y a dix ans au moins. Dernièrement les Thébains lui envoyèrent des députés. Philon étoit du nombre. Le roi voulut le combler de biens<sup>2</sup>, et n'essuyant que des refus: Pourquoi, lui dit-il, m'enviez-vous la gloire et le plaisir de vous vaincre en bienfaits<sup>3</sup>?

A la prise d'une ville, un des prisonniers qu'on exposoit en vente, réclamoit son ami-tié. Le roi surpris le fit approcher; il étoit assis. L'inconnu lui dit à l'oreille: Laissez tomber votre robe, vous n'êtes pas dans une position décente. Il a raison, s'écria Philippe; il est de mes amis; qu'on lui ôte ses fers<sup>4</sup>.

J'aurois mille traits à vous raconter de sa douceur et de sa modération. Ses courtisans vouloient qu'il sévit contre Nicanor, qui ne cessoit de blâmer son administration et sa conduite. Il leur répondit: «Cet homme n'est pas le plus méchant des Macédoniens; c'est peut-être moi qui ai tort de l'avoir négligé.» Il

<sup>1</sup> Plut. apophth. t. 2.

p. 178.

<sup>2</sup> Demosth. de fals. leg.

p. 314.

<sup>3</sup> Plut. apophth. t. 2.

p. 178.

<sup>4</sup> Id. ibid.

prit des informations; il sut que Nicanor étoit aigri par le besoin, et vint à son secours. Comme Nicanor ne parloit plus de son bienfaiteur qu'avec éloge, Philippe dit aux délateurs: «Vous voyez bien qu'il dépend d'un roi d'ex-citer ou d'arrêter les plaintes des sujets <sup>1</sup>.» Un autre se permettoit contre lui des plaisanteries amères et pleines d'esprit. On lui proposoit de l'exiler. «Je n'en ferai rien, répondit-il; il iroit dire par-tout ce qu'il dit ici <sup>2</sup>.»

Au siège d'une place, il eut la clavicule cassée d'un coup de pierre. Son chirurgien le pansoit, et lui demandoit une grâce <sup>3</sup>. «Je ne puis pas la refuser, lui dit Philippe en riant, tu me tiens à la gorge \*.»

Sa cour est l'asyle des talens et des plaisirs. La magnificence brille dans ses fêtes, la gaieté dans ses soupers. Voilà des faits. Je me soucie fort peu de son ambition. Croyez-vous qu'on soit bien malheureux de vivre sous un tel prince? S'il vient nous attaquer, nous nous battons; si nous sommes vaincus, nous en serons quittes pour rire et boire avec lui.

<sup>1</sup> Pint. apophth. t. 2.

p. 177.

<sup>2</sup> Id. ibid.

<sup>3</sup> Id. ibid.

\* Le texte dit: „Prends

„ tout ce que tu voudras, tu tiens la clef dans ta main. ” Le mot grec qui signifie *clavicule*, désigne aussi une *clef*.

SOUS L'ARCHONTE CALLIMAQUE.

Dans la 4.<sup>e</sup> année de la 107.<sup>e</sup> olympiade.

(Depuis le 30 juin de l'an 349, jusqu'au 18 juillet de l'an 448 avant J. C.)

Pendant que nous étions en Egypte et en Perse; nous profitons de toutes les occasions pour instruire nos amis d'Athènes des détails de notre voyage. Je n'ai trouvé dans mes papiers que ce fragment d'une lettre que j'écrivis à Apollodore, quelque temps après notre arrivée à Suze, une des capitales de la Perse.

FRAGMENT D'UNE LETTRE D'ANACHARSIS.

Nous avons parcouru plusieurs provinces de ce vaste empire. A Persépolis, outre des tombeaux creusés dans le roc, à une très grande élévation, le palais des rois a étonné nos regards familiarisés, depuis quelques années, avec les monumens de l'Égypte. Il fut construit, dit-on, il y a près de deux siècles, sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, par des ouvriers Égyptiens, que Cambyse avoit amenés en Perse <sup>1</sup>. Une triple enceinte de murs, dont l'une a 60 coudées de hauteur \*, des por-

<sup>1</sup> Diod. Sic. l. 1. p. 43. \* 85 de nos pieds.



tes d'airain, des colonnes sans nombre, quelques-unes hautes de 70 pieds \*; de grands quartiers de marbre chargés d'une infinité de figures en bas-reliefs †; des souterrains où sont déposées des sommes immenses: tout y respire la magnificence et la crainte; car ce palais sert en même temps de citadelle ‡.

Les rois de Perse en ont fait élever d'autres, moins somptueux, à la vérité, mais d'une beauté surprenante, à Suze, à Ecbatane, dans toutes les villes où ils passent les différentes saisons de l'année.

Ils ont aussi de grands parcs qu'ils nomment *paradis* §, et qui sont divisés en deux parties. Dans l'une, armés de flèches et de javelots, ils poursuivent à cheval, à travers les forêts, les bêtes fauves qu'ils ont soin d'y renfermer ¶. Dans l'autre, où l'art du jardinage a épuisé ses efforts, ils cultivent les plus belles fleurs, et recueillent les meilleurs fruits: ils ne sont pas moins jaloux d'y élever des arbres superbes, qu'ils disposent communément en quinconces †. On trouve, en différens endroits, de semblables *paradis*, appartenans aux Satrapes ou à de grands seigneurs §.

\* 66 de nos pieds, 1 pouce, 4 lignes.

† Chardin, Corn. le Bruyn, etc.

‡ Diod. Sic. lib. 17, 544.

§ Bris. de reg. Pers. l. 1. p. 109.

4 Xenoph. de instit. Cyr. l. 1. p. 113.

5 Id. memor. lib. 5. p. 829.

6 Id. de exped. Cyr. l. 1. p. 246. Q. Curt. l. 8.

cap. 1.

Cependant nous avons encore été plus frappés de la protection éclatante que le souverain accorde à la culture des terres, non par des volontés passagères, mais par cette vigilance éclairée, qui a plus de pouvoir que les édits et les lois. De district en district, il établit deux intendans, l'un pour le militaire, l'autre pour le civil. Le premier est chargé de maintenir la tranquillité publique; le second, de hâter les progrès de l'industrie et de l'agriculture. Si l'un ne s'acquitte pas de ses devoirs, l'autre a le droit de s'en plaindre au gouverneur de la province, ou au souverain lui-même, qui, de temps en temps, parcourt une partie de ses états. Aperçoit-il des campagnes couvertes d'arbres, de moissons, et de toutes les productions dont le sol est susceptible? il comble d'honneurs les deux chefs, et augmente leur département. Trouve-t-il des terres incultes? ils sont aussitôt révoqués et remplacés. Des commissaires incorruptibles, et revêtus de son autorité, exercent la même justice dans les cantons où il ne voyage pas †.

En Egypte, nous entendions souvent parler, avec les plus grands éloges, de cet Arsame, que le roi de Perse avoit, depuis plusieurs années, appelé à son conseil. Dans les ports de Phénicie, on nous montrait des citadelles nouvellement construites, quantité de vaisseaux de guerre sur le chantier, des bois

† Xenoph. memor. l. 5. p. 828.

et des agrès qu'on apportoit de toutes parts: on devoit ces avantages à la vigilance d'Arsame. Des citoyens utiles nous disoient: Notre commerce étoit menacé d'une ruine prochaine; le crédit d'Arsame l'a soutenu. On apprenoit en même temps que l'île importante de Chypre, après avoir long-temps éprouvé les maux de l'anarchie<sup>1</sup>, venoit de se soumettre à la Perse; et c'étoit le fruit de la politique d'Arsame. Dans l'intérieur du royaume, de vieux officiers nous disoient, les larmes aux yeux: Nous avons bien servi le roi; mais dans la distribution des grâces, on nous avoit oubliés: nous nous sommes adressés à Arsame, sans le connoître; il nous a procuré une vieillesse heureuse, et ne l'a dit à personne. Un particulier ajoutoit: Arsame, prévenu par mes ennemis, crut devoir employer contre moi la voie de l'autorité; bientôt convaincu de mon innocence, il m'appela: je le trouvai plus affligé que je ne l'étois moi-même; il me pria de l'aider à réparer une injustice dont son ame gémissoit, et me fit promettre de recourir à lui toutes les fois que j'aurois besoin de protection. Je ne l'ai jamais imploré en vain.

Par-tout son influence secrète donnoit de l'activité aux esprits; les militaires se félicitoient de l'émulation qu'il entretenoit parmi eux; et les peuples, de la paix qu'il leur avoit mé-

<sup>1</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 440.

nagée, malgré des obstacles presque insurmontables. Enfin la nation étoit remontée, par ses soins, à cette haute considération que des guerres malheureuses lui avoient fait perdre parmi les puissances étrangères.

Arsame n'est plus dans le ministère. Il coule des jours tranquilles dans son paradis, éloigné de Suze d'environ 40 parasanges\*. Ses amis lui sont restés; ceux dont il faisoit si bien valoir le mérite, se sont souvenus de ses bienfaits ou de ses promesses. Tous se rendent auprès de lui avec plus d'empressement que s'il étoit encore en place.

Le hasard nous a conduits dans sa charmante retraite. Ses bontés nous y retiennent depuis plusieurs mois, et je ne sais si nous pourrions nous arracher d'une société qu'Athènes seule auroit pu rassembler dans le temps que la politesse, la décence et le bon goût régnoient le plus dans cette ville.

Elle fait le bonheur d'Arsame; il en fait les délices. Sa conversation est animée, facile, intéressante, souvent relevée par des saillies qui lui échappent comme des éclairs; toujours embellie par les grâces, et par une gaieté qui se communique, ainsi que son bonheur, à tout ce qui l'entoure. Jamais aucune prétention dans ce qu'il dit; jamais d'expressions impropres ni recherchées, et cependant la plus parfaite bienséance au milieu du plus grand aban-

\* Environ 45 lieues et un tiers.



don : c'est le ton d'un homme qui possède, au plus haut degré, le don de plaire, et le sentiment exquis des convenances.

Cet heureux accord le frappe vivement, quand il le retrouve ou qu'il le suppose dans les autres. Il écoute avec une attention obligeante; il applaudit avec transport à un trait d'esprit, pourvu qu'il soit rapide; à une pensée neuve, pourvu qu'elle soit juste; à un grand sentiment, dès qu'il n'est pas exagéré.

Dans le commerce de l'amitié, ses agréments plus développés encore, semblent, à chaque moment, se montrer pour la première fois. Il apporte, dans les liaisons moins étroites, une facilité de mœurs, dont Aristote avoit conçu le modèle. On rencontre souvent, me disoit un jour ce philosophe, des caractères si faibles, qu'ils approuvent tout pour ne blesser personne; d'autres si difficiles, qu'ils n'approuvent rien, au risque de déplaire à tout le monde<sup>1</sup>. Il est un milieu qui n'a point de nom dans notre langue, parce que très peu de gens savent le saisir. C'est une disposition naturelle, qui, sans avoir la réalité de l'amitié, en a les apparences, et en quelque façon les douceurs: celui qui en est doué, évite également de flatter et de choquer l'amour-propre de qui que ce soit; il pardonne les faiblesses, supporte les défauts, ne se fait pas un mérite de relever les ridicules, n'est point

<sup>1</sup> Aristot. de mor. l. 4. c. 12. t. 2. p. 54.

empressé à donner des avis, et sait mettre tant de proportion et de vérité dans les égards et l'intérêt qu'il témoigne<sup>1</sup>, que tous les cœurs croient avoir obtenu dans le sien, le degré d'affection ou d'estime qu'ils désirent.

Tel est le charme qui les attire et les fixe auprès d'Arsame; espèce de bienveillance générale, d'autant plus attrayante chez lui, qu'elle s'unit sans effort à l'éclat de la gloire et à la simplicité de la modestie. Une fois, en sa présence, l'occasion s'offrit d'indiquer quelques-unes de ses grandes qualités; il se hâta de relever ses défauts. Une autre fois, il s'agissoit des opérations qu'il dirigea pendant son ministère: nous voulûmes lui parler de ses succès; il nous parla de ses fautes.

Son cœur, aisément ému, s'enflamme au récit d'une belle action, et s'attendrit sur le sort du malheureux, dont il excite la reconnaissance sans l'exiger. Dans sa maison, autour de sa demeure, tout se ressent de cette bonté généreuse qui prévient tous les vœux, et suffit à tous les besoins. Déjà des terres abandonnées, se sont couvertes de moissons; déjà les pauvres habitans des campagnes voisines, prévenus par ses bienfaits, lui offrent un tribut d'amour, qui le touche plus que leur respect.

Mon cher Apollodore, c'est à l'histoire qu'il appartient de mettre à sa place un ministre

<sup>1</sup> Aristot. de mor. l. 4. c. 14. p. 56.  
Tome VI. M

qui, dépositaire de toute la faveur, et n'ayant aucune espèce de flatteurs à ses gages, n'ambitionna jamais que la gloire et le bonheur de sa nation. Je vous ai fait part des premières impressions que nous avons reçues auprès de lui; je rappellerai peut-être dans la suite d'autres traits de son caractère. Vous me le pardonnerez sans doute: des voyageurs ne doivent point négliger de si riches détails; car enfin la description d'un grand homme vaut bien celle d'un grand édifice.

LETTRE D'APOLLODORE.

Vous savez qu'au voisinage des états de Philippe, dans la Thrace maritime, s'étend, le long de la mer, la Chalcidique, où s'établirent autrefois plusieurs colonies Grecques, dont Olynthe est la principale. C'est une ville forte, opulente, très-peuplée, et qui, placée en partie sur une hauteur, attire de loin les regards par la beauté de ses édifices et la grandeur de son enceinte <sup>1</sup>.

Ses habitans ont donné plus d'une fois des preuves éclatantes de leur valeur. Quand Philippe monta sur le trône, ils étoient sur le point de conclure une alliance avec nous. Il sut la détourner, en nous séduisant par des promesses, eux par des bienfaits <sup>2</sup>; il aug-

<sup>1</sup> Thucyd. lib. I. c. 63.  
Diod. Sic. l. 16. p. 412,

<sup>2</sup> Demosth. Olynth. 2.  
p. 22.

menta leurs domaines par la cession d'Anthémonte et de Potydée, dont il s'étoit rendu maître <sup>1</sup>. Touchés de ces avances généreuses, ils l'ont laissé pendant plusieurs années s'agrandir impunément; et si par hasard ils en concevoient de l'ombrage, il faisoit partir aussitôt des ambassadeurs qui, soutenus des nombreux partisans qu'il avoit eu le temps de se ménager dans la ville, calmoient facilement ces alarmes passagères <sup>2</sup>.

Ils avoient enfin ouvert les yeux, et résolu de se jeter entre nos bras <sup>3</sup>; d'ailleurs ils refusoient depuis long-temps de livrer au roi deux de ses frères d'un autre lit, qui s'étoient réfugiés chez eux, et qui pouvoient avoir des prétentions au trône de Macédoine <sup>4</sup>. Il se sert aujourd'hui de ces prétextes pour effectuer le dessein conçu depuis long-temps, d'ajouter la Chalcidique à ses états. Il s'est emparé sans effort de quelques villes de la contrée; les autres tomberont bientôt entre ses mains <sup>5</sup>. Olynthe est menacée d'un siège; ses députés ont imploré notre secours, Démosthène a parlé pour eux <sup>6</sup>; et son avis a prévalu, malgré l'opposition de Démade, orateur éloquent, mais soupçonné d'intelligence avec Philippe <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Demosth. Philip. 2.  
p. 66; Philip. 4. p. 104.

<sup>2</sup> Id. ibid. 3. p. 87 et 93.  
<sup>3</sup> Id. Olynth. 3. p. 36,  
etc.

<sup>4</sup> Justin. lib. 8. cap. 3.

Oros. l. 3. c. 12. p. 172.

<sup>5</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 450.

<sup>6</sup> Demosth. Olynth. Plut.

X. rhetor vit. t. 2. p. 845.

<sup>7</sup> Suid. in *Dimad*.



Charès est parti avec 30 galères et 2000 hommes armés à la légère <sup>1</sup>; il a trouvé sur la côte voisine d'Olynthe, un petit corps de mercenaires au service du roi de Macédoine; et content de l'avoir mis en fuite, et d'avoir pris le chef, surnommé le Coq, il est venu jouir de son triomphe au milieu de nous. Les Olynthiens n'ont pas été secourus; mais après des sacrifices en actions de grâces, notre général a donné dans la place publique un repas au peuple <sup>2</sup>, qui, dans l'ivresse de sa joie, lui a décerné une couronne d'or.

Pendant Olynthe nous ayant envoyé de nouveaux députés, nous avons fait partir 18 galères, 4000 soldats étrangers armés à la légère, et 150 chevaux <sup>3</sup>, sous la conduite de Charidème, qui ne surpasse Charès qu'en scélératesse. Après avoir ravagé la contrée voisine, il est entré dans la ville, où tous les jours il se signale par son intempérance et ses débauches <sup>4</sup>.

Quoique bien des gens soutiennent ici que cette guerre nous est étrangère <sup>5</sup>, je suis persuadé que rien n'est si essentiel pour les Athéniens que la conservation d'Olynthe. Si Philippe s'en empare, qui l'empêchera de venir

<sup>1</sup> Philoch. ap. Dionys. Halic. epist. ad. Amm. de Demosth. et Aristot. c. 9. t. 6. p. 734.

<sup>2</sup> Theop. et Duris, ap. Athen. l. 12. c. 8. p. 532. Argum. Olynth. 3. ap. De-

mosth. p. 34.

<sup>3</sup> Philoch. ibid.

<sup>4</sup> Theop. ap. Athen. l. 10. p. 436.

<sup>5</sup> Ulpian. in Demosth. Olynth. l. 1. p. 6.

dans l'Attique? Il ne reste plus entre lui et nous que les Thessaliens qui sont ses alliés, les Thébains qui sont nos ennemis, et les Pho-céens trop foibles pour se défendre eux-mêmes <sup>1</sup>.

#### LETTRE DE NICETAS.

Je n'attendois qu'une imprudence de Philippe: il craignoit et ménageoit les Olynthiens <sup>2</sup>; tout-à-coup on l'avu s'approcher de leurs murailles, à la distance de 40 stades \*. Ils lui ont envoyé des députés. «Il faut que vous sortiez de la ville, ou moi de la Macédoine.» Voilà sa réponse <sup>3</sup>. Il a donc oublié que dans ces derniers temps, ils contraignirent son père Amyntas à leur céder une partie de son royaume, et qu'ils opposèrent ensuite la plus longue résistance à l'effort de ses armes, jointes à celles des Lacédémoniens dont il avoit imploré l'assistance <sup>4</sup>.

On dit qu'en arrivant il les a mis en fuite. Mais comment pourra-t-il franchir ces murs que l'art a fortifiés, et qui sont défendus par une armée entière? Il faut compter d'abord plus de 10,000 hommes d'infanterie et 1000

<sup>1</sup> Demosth. Olynth. l. 1. p. 4.

<sup>2</sup> Id. ibid. 3. p. 36.  
\* Environ une lieue et demie.

<sup>3</sup> Id. Philip. 3. p. 87.

<sup>4</sup> Xenoph. hist. Græc. lib. 5. p. 559. Diod. Sic. l. 15. p. 341.

de cavalerie, levés dans la Chalcidique; ensuite quantité de braves guerriers que les assiégés ont reçus de leurs anciens alliés<sup>1</sup>; joignez-y les troupes de Charidème, et le nouveau renfort de 2000 hommes pesamment armés, et de 300 cavaliers, tous Athéniens, que nous venons de faire partir<sup>2</sup>.

Philippe n'eût jamais entrepris cette expédition, s'il en eût prévu les suites; il a cru tout emporter d'emblée. Une autre inquiétude le dévore en secret: les Thessaliens ses alliés seront bientôt au nombre de ses ennemis; il leur avoit enlevé la ville de Pagasé, ils la demandent; il comptoit fortifier Magnésie, ils s'y opposent; il perçoit des droits dans leurs ports et dans leurs marchés, ils veulent se les réserver. S'il en est privé, comment payera-t-il cette armée nombreuse de mercenaires qui fait toute sa force? On présume d'un autre côté, que les Illyriens et les Péoniens, peu façonnés à la servitude, secourront bientôt le joug d'un prince que ses victoires ont rendu insolent<sup>3</sup>.

Que n'eussions-nous pas donné pour susciter les Olynthiens contre lui? L'événement a surpassé notre attente. Vous apprendrez bientôt que la puissance et la gloire de Philippe se sont brisées contre les remparts d'Olynthe.

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 335.

<sup>2</sup> Philoch. ap. Dionys. Halic. ad Amm. de De-

mosth. c. 9. t. 6. p. 735.

<sup>3</sup> Demosth. Olynth. I.

p. 4.

### LETTRE D'APOLLODORE.

Philippe entretenoit des intelligences dans l'Eubée; il y faisoit passer secrètement des troupes. Déjà la plupart des villes étoient gagnées. Maître de cette île, il l'eût été bientôt de la Grèce entière. A la prière de Plutarque d'Erétie, nous fîmes partir Phocion avec un petit nombre de cavaliers et de fantassins<sup>1</sup>. Nous comptions sur les partisans de la liberté, et sur les étrangers que Plutarque avoit à sa solde. Mais la corruption avoit fait de si grands progrès, que toute l'île se souleva contre nous, que Phocion courut le plus grand danger, et que nous fîmes marcher le reste de la cavalerie<sup>2</sup>.

Phocion occupoit une éminence qu'un ravin profond séparoit de la plaine de Tamyne<sup>3</sup>. Les ennemis, qui le tenoient assiégé depuis quelque temps, résolurent enfin de le déposer. Il les vit s'avancer, et resta tranquille. Mais Plutarque, au mépris de ses ordres, sortit des retranchemens à la tête des troupes étrangères; il fut suivi de nos cavaliers; les uns et les autres attaquèrent en désordre, et furent mis en fuite. Tout le camp

<sup>1</sup> Plut. in Phoc. t. I. 629.  
p. 747.

<sup>2</sup> Demosth. in Mid. p.

<sup>3</sup> Plut. ibid.



frémissoit d'indignation ; mais Phocion contenoit la valeur des soldats, sous prétexte que les sacrifices n'étoient pas favorables. Dès qu'il vit les ennemis abattre l'enceinte du camp, il donna le signal, les repoussa vivement, et les poursuivit dans la plaine : le combat fut meurtrier, et la victoire complète. L'orateur Eschine en a apporté la nouvelle. Il s'étoit distingué dans l'action <sup>1</sup>.

Phocion a chassé d'Erétrie ce Plutarque qui la tyrannisoit, et de l'Eubée, tous ces petits despotes qui s'étoient vendus à Philippe. Il a mis une garnison dans le fort de Zarétra, pour assurer l'indépendance de l'île ; et après une campagne, que les connoisseurs admirent, il est venu se confondre avec les citoyens d'Athènes.

Vous jugerez de sa sagesse et de son humanité, par ces deux traits. Avant la bataille, il défendit aux officiers d'empêcher la désertion, qui les délivroit d'une foule de lâches et de mutins ; après la victoire, il ordonna de relâcher tous les prisonniers Grecs, de peur que le peuple n'exerçât sur eux des actes de vengeance et de cruauté <sup>2</sup>.....

Dans une de nos dernières conversations, Théodore nous entretint de la nature et du mouvement des astres. Pour tout compliment,

<sup>1</sup> Eschin. de fals. legat. p. 422.

<sup>2</sup> Plut. in Phoc. t. I. p. 747.

Diogène lui demanda s'il y avoit long-temps qu'il étoit descendu du ciel <sup>1</sup>. Panthion nous lut ensuite un ouvrage d'une excessive longueur. Diogène, assis auprès de lui, jetoit par intervalles les yeux sur le manuscrit, et s'étant aperçu qu'il tendoit à sa fin : Terre, terre ! s'écria-t-il ; mes amis, encore un moment de patience <sup>2</sup> !

Un instant après, on demandoit à quelles marques un étranger arrivant dans une ville, reconnoîtroit qu'on y néglige l'éducation. Platon répondit : „Si l'on y a besoin de médecins et de juges <sup>3</sup>.”

<sup>1</sup> Diog. Laert. l. 6. §. 39. Etymol. in Grec.

<sup>3</sup> Plat. de rep. lib. 3. t. 2. p. 405.

<sup>2</sup> Id. ibid. §. 38.

## SOUS L'ARCHONTE THEOPHILE.

La 1.<sup>e</sup> année de la 108.<sup>e</sup> olympiade.

(Depuis le 18 juillet de l'an 348, jusqu'au 8 juillet de l'an 347 avant J. C.)

## LETTRE D'APOLLODORÉ.

Ces jours passés, nous promenant hors de la porte de Thrace, nous vîmes un homme à cheval arriver à toute bride; nous l'arrêtâmes. D'où venez-vous? Savez-vous quelque chose du siège d'Olynthe? J'étois allé à Potydée, nous dit-il; à mon retour, je n'ai plus vu Olynthe<sup>1</sup>. A ces mots, il nous quitte et disparaît. Nous rentrâmes, et quelques momens après, le désastre de cette ville répandit par-tout la consternation.

Olynthe n'est plus; ses richesses, ses forces, ses alliés, 14,000 hommes que nous lui avions envoyés à diverses reprises, rien n'a pu la sauver<sup>2</sup>. Philippe, repoussé à tous les assauts, perdoit journellement du monde<sup>3</sup>. Mais des traîtres qu'elle renfermoit dans son

<sup>1</sup> Agath. ap. Phoc. p. p. 335. Dionys. Halic. ep. ad Amm. t. 6. p. 736.  
<sup>2</sup> Demosth. de fals. leg. <sup>3</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 450.

sein, hâtoient tous les jours l'instant de sa ruine. Il avoit acheté ses magistrats et ses généraux. Les principaux d'entre eux, Euthycrate et Lasthène, lui livrèrent une fois 500 cavaliers qu'ils commandoient<sup>1</sup>; et après d'autres trahisons non moins funestes, l'introduisirent dans la ville, qui fut aussitôt abandonnée au pillage. Maisons, portiques, temples, la flamme et le fer ont tout détruit; et bientôt on se demanda où elle étoit située<sup>2</sup>. Philippe a fait vendre les habitans, et mettre à mort deux de ses frères, retirés depuis plusieurs années dans cet asyle<sup>3</sup>.

La Grèce est dans l'épouvante; elle craint pour sa puissance et pour sa liberté<sup>4</sup>. On se voit par-tout entouré d'espions et d'ennemis. Comment se garantir de la vénalité des ames? Comment se défendre contre un prince qui dit souvent, et qui prouve par les faits, qu'il n'y a point de murailles qu'une bête de somme, chargée d'or, ne puisse aisément franchir<sup>5</sup>? Les autres nations ont applaudi aux décrets foudroyans que nous avons portés contre ceux qui ont trahi les olynthiens<sup>6</sup>. Il faut rendre justice aux vainqueurs; indignés de cer-

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 335.

<sup>2</sup> Id. Philip. 3. p. 89. Strab. lib. 2. p. 121. Diod. ibid.

<sup>3</sup> Oros. lib. 3. cap. 12. Justin. l. 8. c. 3.

<sup>4</sup> Agat. ap. Phoc. p. 1334.

<sup>5</sup> Plut. apophth. t. 2. p. 178. Cicer. ad Attic. l. 1. epist. 16. t. 8. p. 75.

<sup>6</sup> Demosth. de fals. leg. p. 335.



te peridie, ils l'ont reprochée ouvertement aux coupables. Euthycrate et Lasthène s'en sont plaints à Philippe, qui leur a répondu: «Les soldats Macédoniens sont encore bien grossiers; ils nomment chaque chose par son nom<sup>1</sup>»

Tandis que les Olynthiens, chargés de fers, pleuroient assis sur les cendres de leur patrie, ou se traînoient par troupeaux dans les chemins publics, à la suite de leurs nouveaux maîtres<sup>2</sup>, Philippe osoit remercier le ciel des maux dont il étoit l'auteur, et célébroit des jeux superbes en l'honneur de Jupiter Olympien<sup>3</sup>. Il avoit appelé les artistes les plus distingués, les acteurs les plus habiles. Ils furent admis au repas qui termina ces fêtes odieuses. Là, dans l'ivresse de la victoire et des plaisirs, le roi s'empessoit de prévenir ou de satisfaire les vœux des assistans, de leur prodiguer ses bienfaits ou ses promesses. Satyrus, cet acteur qui excelle dans le comique, gardoit un morne silence. Philippe s'en aperçut, et lui en fit des reproches: «Eh quoi! lui disoit-il, doutez vous de ma générosité, de mon estime? N'avez-vous point de grâces à solliciter?» Il en est une, répondit Satyrus, qui dépend uniquement de vous; mais je crains un refus. «Parlez, dit Philippe, et

1. Plut. apophth. t. 2.  
P. 178.  
2. Demosth. de fals. leg.  
P. 341.

3. Id. ib. p. 322. Eschin.  
de fals. legat. p. 420. Diod.  
Sic. l. 16. p. 451.

«soyez sûr d'obtenir tout ce que vous demanderez.»

«J'avois, reprit l'acteur, des liaisons étroites d'hospitalité et d'amitié avec Apollophane de Pydna. On le fit mourir sur de fausses imputations. Il ne laissa que deux filles, très-jeunes encore. Leurs parens, pour les mettre en lieu de sûreté, les firent passer à Olynthe. Elles sont dans les fers; elles sont à vous, et j'ose les réclamer. Je n'ai d'autre intérêt que celui de leur honneur. Mon dessein est de leur constituer des dots, de leur choisir des époux, et d'empêcher qu'elles ne fassent rien qui soit indigne de leur père et de son ami.» Toute la salle retint des applaudissemens que méritoit Satyrus; et Philippe, plus ému que les autres, lui fit remettre à l'instant les deux jeunes captives. Ce trait de clémence est d'autant plus beau, qu'Apollophane fut accusé d'avoir, avec d'autres conjurés, privé de la vie et de la couronne Alexandre, frère de Philippe.

Je ne vous parle pas de la guerre des Phocéens. Elle se perpétue sans incidens remarquables. Fasse le ciel qu'elle ne se termine pas comme celle d'Olynthe!

LETTRE DE NICETAS.

Je ne m'attendois pas au malheur des Olynthiens, parce que je ne devois pas m'attendre à leur aveuglement. S'ils ont péri, c'est pour

n'avoir pas étouffé dans son origine le parti de Philippe. Ils avoient à la tête de leur cavalerie, Apollonide, habile général, excellent citoyen : on le bannit tout-à-coup <sup>1</sup>, parce que les partisans de Philippe étoient parvenus à le rendre suspect. Lasthène qu'on met à sa place, Euthycrate qu'on lui associe, avoient reçu de la Macédoine des bois de construction, des troupeaux de bœufs et d'autres richesses, qu'ils n'étoient pas en état d'acquiescer ; leur liaison avec Philippe étoit avérée, et les Olynthiens ne s'en aperçoivent pas. Pendant le siège, les mesures des chefs sont visiblement concertées avec le roi, et les Olynthiens persistent dans leur aveuglement. On savoit par-tout qu'il avoit soumis les villes de la Chalcidique, plutôt à force de présens que par la valeur de ses troupes, et cet exemple est perdu pour les Olynthiens <sup>2</sup>.

Celui d'Euthycrate et de Lasthène effraiera désormais les lâches qui seroient capables d'une pareille infamie. Ces deux misérables ont péri misérablement <sup>3</sup>. Philippe, qui emploie les traîtres, et les méprise, a cru devoir livrer ceux-ci aux outrages de ses soldats, qui ont fini par les mettre en pièces.

La prise d'Olynthe, au lieu de détruire nos espérances, ne sert qu'à les relever. Nos ora-

<sup>1</sup> Demosth. Philipp. 3. 335.  
p. 93 et 94.

<sup>2</sup> Id. de fals. leg. p.

<sup>3</sup> Id. de Cherson. p. 80.

teurs ont enflammé les esprits. Nous avons envoyé un grand nombre d'ambassadeurs <sup>1</sup>. Ils iront par-tout chercher des ennemis à Philippe, et indiquer une diète générale, pour y délibérer sur la guerre. Elle doit se tenir ici. Eschine s'est rendu chez les Arcadiens, qui ont promis d'accéder à la ligue. Les autres nations commencent à se remuer ; toute la Grèce sera bientôt sous les armes.

La république ne ménage plus rien. Outre les décrets portés contre ceux qui ont perdu Olynthe, nous avons publiquement accueilli ceux de ses habitans qui avoient échappé aux flammes et à l'esclavage <sup>2</sup>. A tant d'actes de vigueur, Philippe reconnoitra qu'il ne s'agit plus entre nous et lui d'attaques furtives, de plaintes, de négociations et de projets de paix.

#### LETTRE D'APOLLODORE.

*Le 15 de thargélion \**.

Vous partagerez notre douleur. Un mort imprévue vient de nous enlever Platon. Ce fut le 7 de ce mois \*\*, le jour même de sa nais-

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 295. Eschin. ibid. p. 404.

Id. in Ctesiph. p. 437. Diod. l. 16. p. 450.

<sup>2</sup> Senec. in excerpt. contr. t. 3. p. 516.

\* Le 25 mai 347 avant

J. C.

\*\* Le 17 de mai de l'an 347 avant J. C. Je ne donne pas cette date comme certaine ; on sait que les chronologistes se partagent sur l'année et sur le jour



sance <sup>1</sup>. Il n'avoit pu se dispenser de se trouver à un repas de noce <sup>2</sup> : j'étois auprès de lui : il ne mangea, comme il faisoit souvent, que quelques olives <sup>3</sup>. Jamais il ne fut si aimable, jamais sa santé ne nous avoit donné de si belles espérances. Dans le temps que je l'en félicitois, il se trouve mal, perd connoissance, et tombe entre mes bras. Tous les secours furent inutiles : nous le fîmes transporter chez lui. Nous vîmes sur sa table les dernières lignes qu'il avoit écrites quelques momens auparavant <sup>4</sup>, et les corrections qu'il faisoit par intervalles à son traité de la république <sup>5</sup>; nous les arrosâmes de nos pleurs. Les regrets du public, les larmes de ses amis, l'ont accompagné au tombeau. Il est inhumé auprès de l'Académie <sup>6</sup>. Il avoit 81 ans révolus <sup>7</sup>.

Son testament contient l'état de ses biens <sup>8</sup>: deux maisons de campagne; trois mines en

où mourut Platon: mais il paroît que la différence ne peut être que de quelques mois. (Voyez Dodwel de Cycl. dissert. 10. p. 209, ainsi qu'une dissertation du P. Corsini, insérée dans un recueil de pièces, intitulé: *Symbola litteraria*, t. 6. p. 80.)

<sup>1</sup> Diog. Laert. in Plat. lib. 3. §. 2. Senec. ep. 58.

<sup>2</sup> Hermipp. ap. Diog. Laert. ibid.

<sup>3</sup> Diog. Laert. l. 6. §. 25.

<sup>4</sup> Cicér. de Senec. c. 5.

t. 3. p. 298.

<sup>5</sup> Dionys. Halic. de comp. verb. c. 25. p. 209. Quintil. instit. lib. 8. c. 6. p. 529. Diog. Laert. lib. 3. §. 37.

<sup>6</sup> Pausan. lib. 1. c. 30. p. 76.

<sup>7</sup> Diog. Laert. l. 3. §. 2. Cicér. ibid. Senec. ep. 58.

t. 2. p. 207. Censor. de dei nat. c. 14 et 15. Lucian. in

Macrob. t. 3. p. 223. Val. Max. l. 8. c. 7. etc.

<sup>8</sup> Diog. Laert. l. 5. §. 41.

argent comptant \* ; quatre esclaves; deux vases d'argent, pesant l'un 165 drachmes, l'autre 45; un anneau d'or; la boucle d'oreille de même métal, qu'il portoit dans son enfance <sup>1</sup>. Il déclare n'avoir aucune dette <sup>2</sup>; il lègue une de ses maisons de campagne au fils d'Adimante son frère, et donne la liberté à Diane, dont le zèle et les soins méritoient cette marque de reconnaissance. Il règle de plus tout ce qui concerne ses funérailles et son tombeau <sup>3</sup>. Speusippe son neveu est nommé parmi les exécuteurs de ses dernières volontés, et doit le remplacer à l'Académie.

Parmi ses papiers, on a trouvé des lettres qui roulent sur des matières de philosophie. Il nous avoit dit plus d'une fois, qu'étant en Sicile, il avoit eu avec le jeune Denys, roi de Syracuse, quelques légers entretiens sur la nature du premier principe et sur l'origine du mal; que Denys joignant à de si foibles notions, ses propres idées, et celles de quelques autres philosophes, les avoit exposées dans un ouvrage qui ne dévoile que son ignorance <sup>4</sup>.

Quelque temps après le retour de Platon, le Roi lui envoya le philosophe Archédémus, pour le prier d'éclaircir des doutes qui l'inquiétoient. Platon, dans sa réponse que je viens de lire, n'ose pas s'expliquer sur le premier

\* 270 liv.

<sup>1</sup> Sext. Empir. adv. gramm. l. 1. c. 12. p. 271.

<sup>2</sup> Diog. Laert. ibid.

<sup>3</sup> Dioscor. ap. Athen.

L. 11. c. 15. p. 507.

<sup>4</sup> Plat. epist. 7. t. 8.

p. 341.

principe<sup>1</sup> ; il craint que sa lettre ne s'égaré. Ce qu'il ajoute m'a singulièrement étonné ; je vais vous le rapporter en substance :

« Vous me demandez, fils de Denys, quelle est la cause des maux qui affligent l'univers. Un jour, dans votre jardin, à l'ombre de ces lauriers<sup>2</sup>, vous me dites que vous l'aviez découverte. Je vous répondis que je m'étois occupé toute ma vie de ce problème, et que je n'avois trouvé jusqu'à présent personne qui l'eût pu résoudre. Je soupçonne que frappé d'un premier trait de lumière, vous vous êtes depuis livré avec une nouvelle ardeur à ces recherches ; mais que n'ayant pas de principes fixes, vous avez laissé votre esprit courir sans frein et sans guide après de fausses apparences. Vous n'êtes pas le seul à qui cela soit arrivé. Tous ceux à qui j'ai communiqué ma doctrine, ont été dans les commencemens plus ou moins tourmentés de pareilles incertitudes. Voici le moyen de dissiper les vôtres. Archédémus vous porte ma première réponse. Vous la méditez à loisir. Vous la comparerez avec celles des autres philosophes. Si elle vous présente de nouvelles difficultés, Archédémus reviendra, et n'aura pas fait deux ou trois voyages, que vous verrez vos doutes disparaître.

« Mais gardez-vous de parler de ces matiè-

<sup>1</sup> Plat. epist. 2. t. 3. p. 312.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 313.

res devant tout le monde. Ce qui excite l'admiration et l'enthousiasme des uns, seroit pour les autres un sujet de mépris et de risée. Mes dogmes, soumis à un long examen, en sortent comme l'or purifié dans le creuset. J'ai vu de bons esprits qui, après trente ans de méditations, ont enfin avoué qu'ils ne trouvoient plus qu'évidence et certitude, où ils n'avoient, pendant si long-temps, trouvé qu'incertitude et obscurité. Mais, je vous l'ai déjà dit, il ne faut traiter que de vive voix un sujet si relevé. Je n'ai jamais exposé, je n'exposerai jamais par écrit mes vrais sentimens ; je n'ai publié que ceux de Socrate. Adieu, soyez docile à mes conseils, et brûlez ma lettre après l'avoir lue plusieurs fois."

Quoi ! les écrits de Platon ne contiennent pas ses vrais sentimens sur l'origine du mal ? Quoi ! il s'est fait un devoir de les cacher au public, lorsqu'il a développé avec tant d'éloquence le système de Timée de Locres ? Vous savez bien que dans cet ouvrage, Socrate n'enseigne point, et ne fait qu'écouter. Quelle est donc cette doctrine mystérieuse dont parle Platon ? à quels disciples l'a-t-il confiée ? vous en a-t-il jamais parlé ? je me perds dans une foule de conjectures.....

La perte de Platon m'en occasionne une autre à laquelle je suis très-sensible. Aristote nous quitte. C'est pour quelques dégoûts que je vous raconterai à votre retour. Il se retire auprès de l'eunuque Hermias, à qui le roi de Perse a confié le gouvernement de la ville d'Atarnée en



Mysie <sup>1</sup>. Je regrette son amitié, ses lumières, sa conversation. Il m'a promis de revenir; mais quelle différence entre jouir et attendre! Hélas! il disoit lui-même, d'après Pindare, que l'espérance n'est que le rêve d'un homme qui veille<sup>2</sup>: j'applaudissois alors à sa définition; je veux la trouver fautive aujourd'hui.

Je suis fâché de n'avoir pas recueilli ses réparties. C'est lui qui dans un entretien sur l'amitié, s'écria tout-à-coup si plaisamment: «Oh mes amis! il n'y a pas d'amis <sup>3</sup>.» On lui demandoit à quoi servoit la philosophie? «A faire librement, dit-il, ce que la crainte des lois obligeroit de faire <sup>4</sup>.» D'où vient, lui disoit hier quelqu'un, chez moi, qu'on ne peut arracher d'après des belles personnes? «Question d'aveugle,» répondit-il <sup>5</sup>. Mais vous avez vécu avec lui, et vous savez que, bien qu'il ait plus de connoissances que personne au monde, il a peut-être encore plus d'esprit que de connoissances.

<sup>1</sup> Diog. Laert. in Aristot. l. 5. §. 9. Dionys. Halic. ep. ad Amm. c. 5. t. 6. p. 728.

<sup>2</sup> Diog. ibid. §. 18. Stob. serm. 10. p. 581.

<sup>3</sup> Phavor. ap. Diog. Laert. ibid. §. 21.

<sup>4</sup> Diog. Laert. ib. §. 20.

<sup>5</sup> Id. ibid.

## SOUS L'ARCHONTE THEMISTOCLE.

La 2.<sup>e</sup> année de la 108.<sup>e</sup> olympiade.

(Depuis le 8 juillet de l'an 347, jusqu'au 27 juin de l'an 346 avant J. C.)

## LETTRE DE CALLIMÉDON.

Philippe, instruit de la gaieté qui règne dans nos assemblées \*, vient de nous faire remettre un talent. Il nous invite à lui communiquer le résultat de chaque séance <sup>1</sup>. La société n'oubliera rien pour exécuter ses ordres. J'ai proposé de lui envoyer le portrait de quelques-uns de nos ministres et de nos généraux. J'en ai fourni sur-le-champ nombre de traits. Je cherche à me les rappeler.

Démade <sup>2</sup> a, pendant quelque temps, brillé dans la chiourme de nos galères <sup>3</sup>; il manioit la rame avec la même adresse et la même for-

\* Elles étoient composées de gens d'esprit et de goût, au nombre de 60, qui réunissoient de temps en temps, pour porter des décrets sur les ridicules dont on leur faisoit le rapport. J'en ai parlé plus haut. (Voyez le chap. XX.)

<sup>1</sup> Athen. lib. 14. cap. I. p. 614.

<sup>2</sup> Fabric. bibl. Græc. t. 4. p. 418.

<sup>3</sup> Quintil. lib. 2. c. 17. p. 128. Suid. in *Dimad*. Sext. Emp. adv. gramm. lib. 2. p. 291.

ce, qu'il manie aujourd'hui la parole. Il a retiré de son premier état l'honneur de nous avoir enrichis d'un proverbe. *De la rame à la tribune*, désigne à présent le chemin qu'a fait un parvenu <sup>1</sup>.

Il a beaucoup d'esprit, et sur-tout le ton de la bonne plaisanterie <sup>2</sup>, quoiqu'il vive avec la dernière classe des courtisanes <sup>3</sup>; on cite de lui quantité de bons-mots <sup>4</sup>. Tout ce qu'il dit semble venir par inspiration; l'idée et l'expression propre lui apparoissent dans un même instant: aussi ne se donne-t-il pas la peine d'écrire ses discours <sup>5</sup>, et rarement celle de les méditer. S'agit-il dans l'assemblée générale d'une affaire imprévue, où Démosthène même n'ose pas rompre le silence? on appelle Démade; il parle alors avec tant d'éloquence, qu'on n'hésite pas à le mettre au dessus de tous nos orateurs <sup>6</sup>. Il est supérieur dans d'autres genres: il pourroit défier tous les Athéniens de s'enivrer aussi souvent que lui <sup>7</sup>, et tous les rois de la terre de le rassasier de biens <sup>8</sup>. Comme il est très facile dans le commerce, il se vendra, même pour quelques années, à

<sup>1</sup> Erasm. adag. chil. 3. cent. 4. p. 670.

<sup>2</sup> Cicér. de orat. c. 26. t. 1. p. 441.

<sup>3</sup> Pyth. ap. Athen. l. 2. p. 44.

<sup>4</sup> Demetr. Phaler. de eloc.

<sup>5</sup> Cicér. de clar. orat.

c. 9. t. 1. p. 343. Quintil. l. 2. c. 17. p. 129.

<sup>6</sup> Theophr. ap. Plut. in Demosth. t. 1. p. 850.

<sup>7</sup> Athen. l. 2. p. 44.

<sup>8</sup> Plut. in Phoc. t. 1. p. 755. Id. in apophth. t. 2. p. 188.

qui voudra l'acheter <sup>1</sup>. Il disoit à quelqu'un, que lorsqu'il constituera une dot à sa fille, ce sera aux dépens des puissances étrangères <sup>2</sup>.

Philocrate est moins éloquent, aussi voluptueux <sup>3</sup>, et beaucoup plus intempérant. A table, tout disparoit devant lui. Il semble s'y multiplier; et c'est ce qui fait dire au poète Eubulus, dans une de ses pièces: Nous avons deux convives invincibles, Philocrate et Philocrate <sup>4</sup>. C'est encore un de ces hommes sur le front desquels on croit lire, comme sur la porte d'une maison, ces mots tracés en grands caractères: *A louer, à vendre* <sup>5</sup>.

Il n'en est pas de même de Demosthène. Il montre un zèle ardent pour la patrie. Il a besoin de ces dehors pour supplanter ses rivaux, et gagner la confiance du peuple. Il nous trahira peut-être, quand il ne pourra plus empêcher les autres de nous trahir <sup>6</sup>.

Son éducation fut négligée; il ne connut point ces arts agréables qui pouvoient corriger les disgraces dont il étoit abondamment pourvu <sup>7</sup>. Je voudrois pouvoir vous le peindre tel qu'il parut les premières fois à la tribune. Figurez-vous un homme l'air austère et

<sup>1</sup> Dinarch. adv. Demosth. p. 130.

<sup>2</sup> Plut. *ibid.*

<sup>3</sup> Demosth. de fals. leg. p. 329 et 342. *Æschin. ibid.*

<sup>4</sup> p. 403.

<sup>5</sup> Eubul. ap. Athen. l. 1. c. 7. p. 8.

<sup>6</sup> Demosth. *ibid.* p. 310. Id. de cor. p. 476.

<sup>7</sup> Dinarch. adv. Demosth. p. 90. Plut. in Demosth. t. 1. p. 857. Id. in X. rhet. vit. t. 2. p. 846.

<sup>8</sup> Plut. in Demosth. t. 1. p. 847.



chagrin, se grattant la tête, remuant les épaules, la voix aigre et foible<sup>1</sup>, la respiration entrecoupée, des tons à déchirer les oreilles, une prononciation barbare, un style plus barbare encore, des périodes intarissables, interminables, inconcevables, hérissées en outre de tous les argumens de l'école<sup>2</sup>. Il nous excéda, nous le lui rendîmes: il fut sifflé, hué, obligé de se cacher pendant quelque temps. Mais il usa de son infortune en homme supérieur. Des efforts inouïs<sup>3</sup> ont fait disparaître une partie de ses défauts; et chaque jour ajoute un nouveau rayon à sa gloire. Elle lui coûte cher; il faut qu'il médite long-temps un sujet, et qu'il retourne son esprit de toutes les manières, pour le forcer à produire<sup>4</sup>.

Ses ennemis prétendent que ses ouvrages sentent la lampe<sup>5</sup>. Les gens de goût trouvent quelque chose d'ignoble dans son action<sup>6</sup>; ils lui reprochent des expressions dures et des métaphores bizarres<sup>7</sup>. Pour moi je le trouve aussi mauvais plaisant<sup>8</sup>, que ridiculement jaloux de sa parure: la femme la plus délicate n'a pas

<sup>1</sup> Æschin. de fals. leg.

t. 3. p. 502.

p. 420.

<sup>6</sup> Plut. ibid. p. 851.

<sup>2</sup> Plut. ibid. p. 848.

<sup>7</sup> Æschin. in Ctesiph.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 849. Id. in

p. 439. Longin. de subl.

X rhet. vit. t. 2. p. 844.

c. 34.

<sup>4</sup> Id. in Demosth. t. 1.

<sup>8</sup> Æschin. in Timarch.

p. 849.

p. 279. Longin. de subl.

<sup>5</sup> Id. ibid. Ælian. var.

Quintil. instit. lib. 10. c. 1.

hist. lib. 7. cap. 7. Lucian.

p. 643.

in Demosth. encom. c. 15.

de plus beau linge<sup>1</sup>; et cette recherche fait un contraste singulier avec l'âpreté de son caractère<sup>2</sup>.

Je ne répondrois pas de sa probité. Dans un procès, il écrivit pour les deux parties<sup>3</sup>. Je citois ce fait à un de ses amis, homme de beaucoup d'esprit; il me dit en riant: Li étoit bien jeuné alors.

Ses mœurs, sans être pures, ne sont pas indécentes. On dit, à la vérité, qu'il voit des courtisanes, qu'il s'habille quelquefois comme elles<sup>4</sup>, et que dans sa jeunesse, un seul rendez-vous lui coûta tout ce que ses plaidoyers lui avoient valu pendant une année entière<sup>5</sup>. Tout cela n'est rien. On ajoute qu'il vendit une fois sa femme au jeune Cnosion<sup>6</sup>; ceci est plus sérieux; mais ce sont des affaires domestiques dont je ne veux pas me mêler.

Pendant les dernières fêtes de Bacchus<sup>7</sup>, en qualité de Chorège de sa tribu, il étoit à la tête d'une troupe de jeunes gens qui disputoient le prix de la danse. Au milieu de la cérémonie, Mídias, homme riche et couvert de ridicules, lui en donna un des plus vigoureux, en lui appliquant un soufflet en

<sup>1</sup> Æschin. ibid. p. 280.

p. 847.

<sup>2</sup> Plut. ibid. p. 847 et

<sup>5</sup> Athen. lib. 13. cap. 7.

886.

p. 593.

<sup>3</sup> Æschin. de fals. leg.

<sup>6</sup> Æschin. de fals. leg.

p. 421. Plut. ibid. p. 852

p. 419.

et 887.

<sup>7</sup> Demosth. in Mid. p.

<sup>4</sup> Plut. X. rhet. vit. t. 2.

603.

présence d'un nombre infini de spectateurs. Démosthène porta sa plainte au tribunal; l'affaire s'est terminée à la satisfaction de l'un et de l'autre. Midias a donné de l'argent; Démosthène en a reçu. On sait à présent qu'il n'en coûte que 3000 drachmes \*, pour insulter la joue d'un Choroège <sup>1</sup>.

Peu de temps après, il accusa un de ses cousins de l'avoir blessé dangereusement: il montrait une incision à la tête, qu'on le soupçonnoit de s'être faite lui-même <sup>2</sup>. Comme il vouloit avoir des dommages et intérêts, on disoit que la tête de Démosthène étoit d'un excellent rapport <sup>3</sup>.

On peut rire de son amour-propre; on n'en est pas choqué, il est trop à découvert. J'étois l'autre jour avec lui dans la rue; une porteuze d'eau qui l'aperçut le montrait du doigt à une autre femme: «Tiens, regarde, voilà Démosthène <sup>4</sup>.» Je fis semblant de ne pas l'entendre, mais il me la fit remarquer.

Eschine s'accoutuma dès sa jeunesse à parler en public. Sa mère l'avoit mis de bonne heure dans le monde; il alloit avec elle dans les maisons initier les gens de la lie du peu-

\* 2700 livres.

<sup>1</sup> Eschin. in Ctes. p. 436. Plut. X. rhet. vit. t. 2. p. 844.

<sup>2</sup> Eschin. de fals. leg. p. 410. Id. in Ctesiph. p. 435. Suid. in *Demosth.*

<sup>3</sup> Herald. animadv. in Salmas. observ. l. 2. c. 10. p. 136.

<sup>4</sup> Cicer. quæst. tuscul. lib. 5. cap. 36. t. 2. p. 391. Plin. l. 9. epist. 23. *Ælian.* var. hist. l. 9. c. 17.

ple aux mystères de Bacchus; il paroissoit dans les rues à la tête d'un choeur de Bacchants couronnés de fenouil et de branches de peuplier, et faisoit avec eux, mais avec une grâce infinie, toutes les extravagances de leur culte bizarre. Il chantoit, dansoit, hurloit, serrant dans ses mains des serpens qu'il agitoit au dessus de sa tête. La populace le combloit de bénédictions, et les vieilles femmes lui donnoient de petits gâteaux <sup>1</sup>.

Ce succès excita son ambition: il s'enrôla dans une troupe de comédiens, mais seulement pour les troisièmes rôles. Malgré la beauté de sa voix, le public lui déclara une guerre éternelle <sup>2</sup>. Il quitta sa profession, fut greffier dans un tribunal subalterne, ensuite ministre d'état.

Sa conduite a depuis toujours été régulière et décente. Il apporte dans la société, de l'esprit, du goût, de la politesse, la connoissance des égards. Son éloquence est distinguée par l'heureux choix des mots, par l'abondance et la clarté des idées, par une grande facilité qu'il doit moins à l'art qu'à la nature. Il ne manque pas de vigueur, quoiqu'il n'en ait pas autant que Démosthène. D'abord il éblouit, ensuite il entraîne <sup>3</sup>; c'est du moins ce que j'entends dire à gens qui s'y connoissent. Il a la foiblesse de rougir de son pre-

<sup>1</sup> Demosth. de cor. p. 346. p. 516.

<sup>2</sup> Id. ib. et de fals. leg.

<sup>3</sup> Dionys. Halic. de veter. script. cens. t. 5. p. 434.



mier état, et la mal-adresse de le rappeler aux autres. Lorsqu'il se promène dans la place publique, à pas comptés, la robe traînante, la tête levée, et boursoüfflant ses joues<sup>1</sup>, on entend de tous côtés : N'est-ce pas là ce petit greffier d'un petit tribunal ; ce fils de Tromès le maître d'école, et de Glaucothée, qu'on nommoit auparavant le Lutin<sup>2</sup> ? N'est-ce pas lui qui frottoit les bancs de l'école, quand nous étions en classe, et qui, pendant les bacchanales<sup>3</sup>, crioit de toutes ses forces dans les rues : *εὐοὴ, σαβοὴ* \* ?

On s'aperçoit aisément de la jalousie qui règne entre Démosthène et lui. Ils ont dû s'en apercevoir les premiers ; car ceux qui ont les mêmes prétentions se devinent d'un coup-d'œil. Je ne sais pas si Eschine se laisseroit corrompre ; mais on est bien foible quand on est si aimable.

Je dois ajouter qu'il est très brave homme. Il s'est distingué dans plusieurs combats, et Phocion a rendu témoignage à sa valeur<sup>4</sup>.

Persone n'a autant de ridicules que ce dernier ; c'est de Phocion que je parle. Il n'a jamais su qu'il vivoit dans ce siècle et dans cette ville. Il est pauvre, et n'en est pas humilié ; il fait le bien, et ne s'en vante point ; il donne des conseils, quoique très persuadé

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 343.

<sup>2</sup> Id. de cor. p. 494.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 516.

\* Expressions barbares pour invoquer Bacchus.

<sup>4</sup> Eschin. de fals. leg. p. 422.

qu'ils ne seront pas suivis. Il a des talens sans ambition, et sert l'état sans intérêt. A la tête de l'armée, il se contente de rétablir la discipline, et de battre l'ennemi ; à la tribune, il n'est ni ébranlé par les cris de la multitude, ni flatté de ses applaudissemens. Dans une de ses harangues, il proposoit un plan de campagne ; une voix l'interrompt et l'accabla d'injures<sup>1</sup>. Phocion se tut, et quand l'autre eut achevé, il reprit froidement : « Je vous ai parlé de la cavalerie et de l'infanterie ; il me reste à vous parler, etc. ect. » Une autre fois, il s'entendit applaudir ; j'étois par hasard auprès de lui ; il se tourna, et me dit : « Est-ce qu'il m'est échappé quelque sottise<sup>2</sup> ? »

Nous rions de ses saillies ; mais nous avons trouvé un secret admirable pour nous venger de ses mépris. C'est le seul général qui nous reste, et nous ne l'employons presque jamais ; c'est le plus intègre et peut-être le plus éclairé de nos orateurs, et nous l'écoutons encore moins. Il est vrai que nous ne lui ôterons pas ses principes ; mais, par les dieux ! il ne nous ôtera pas les nôtres ; et certes il ne sera pas dit qu'avec ce cortège de vertus surannées, et ces rhapsodies de mœurs antiques, Phocion sera assez fort pour corriger la plus aimable nation de l'univers. ®

<sup>1</sup> Plut. reip. gerend. præcept. t. 2. p. 810.

<sup>2</sup> Id. in Phoc. t. 1. p. 745.

Voyez ce Charès, qui, par ses exemples, apprend à nos jeunes gens à faire profession ouverte de corruption<sup>1</sup> : c'est le plus fripon et le plus mal-adroit de nos généraux; mais c'est le plus accrédité<sup>2</sup>. Il s'est mis sous la protection de Démosthène et de quelques autres orateurs. Il donne des fêtes au peuple. Est-il question d'équiper une flotte? c'est Charès qui la commande et qui en dispose à son gré. On lui ordonne d'aller d'un côté, il va d'un autre. Au lieu de garantir nos possessions, il se joint aux corsaires, et de concert avec eux, il rançonne les îles, et s'empare de tous les bâtimens qu'il trouve: en peu d'années, il nous a perdu plus de 100 vaisseaux, il a consumé 1500 talens \* dans des expéditions inutiles à l'état, mais fort lucratives pour lui et pour ses principaux officiers. Quelquefois il ne daigne pas nous donner de ses nouvelles: mais nous en avons malgré lui; et dernièrement nous fîmes partir un bâtiment léger, avec ordre de courir les mers, et de s'informer de ce qu'étoient devenus la flotte et le général<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. l. I. mille livres.  
<sup>2</sup> c. 15. t. 2. p. 544. <sup>3</sup> Æschin. de fals. leg. p. 406. Demosth. in olynth. p. 38.  
<sup>12</sup> l. 12. c. 8. p. 532.  
 \* Huit millions cent

## LETTRE DE NICETAS.

Les Phocéens, épuisés par une guerre qui dure depuis près de 10 ans, ont imploré notre secours. Ils consentent de nous livrer Thronium, Nicée, Alpenus, places fortes et situées à l'entrée du détroit des Thermopyles. Proxène, qui commande notre flotte aux environs, s'est avancé pour les recevoir de leurs mains. Il y mettra des garnisons, et Philippe doit renoncer désormais au projet de forcer le défilé.

Nous avons résolu en même temps d'équiper une autre flotte de 50 vaisseaux. L'élite de notre jeunesse est prête à marcher; nous avons enrôlé tous ceux qui n'ont pas passé leur 30.<sup>e</sup> année; et nous apprenons qu'Archidamus, roi de Lacédémone, vient d'offrir aux Phocéens toutes les forces de sa république<sup>1</sup>. La guerre est inévitable, et la perte de Philippe ne l'est pas moins.

## LETTRE D'APOLLODORE.

Nous plus aimables Athéniennes sont jalouses des éloges que vous donnez à l'épouse et à la sœur d'Arsame; nous plus habiles politiques conviennent que nous aurions besoin d'un génie tel que le sien, pour l'opposer à celui

\* Æschin. de fals. leg. p. 416.



de Philippe. Tout retentissoit ici du bruit des armes ; un mot de ce prince les a fait tomber de nos mains.

Pendant le siège d'Olynthe, il avoit, à ce qu'on dit, témoigné plus d'une fois le désir de vivre en bonne intelligence avec nous <sup>1</sup>. A cette nouvelle, que le peuple reçut avec transport, il fut résolu d'entamer une négociation que divers obstacles suspendirent. Il prit Olynthe, et nous ne respirâmes que la guerre. Bientôt après, deux de nos acteurs, Aristodème et Néoptolème, que le Roi traite avec beaucoup de bonté, nous assurèrent à leur retour, qu'il persistoit dans ses premières dispositions <sup>2</sup>, et nous ne respirons que la paix.

Nous venons d'envoyer en Macédoine dix députés, tous distingués par leurs talens, Ctésiphon, Aristodème, Iatrocle, Cimon et Nausiclès, qui se sont associé Dercyllus, Prhynon, Philocrate, Eschine et Démosthène <sup>3</sup> ; il faut y joindre Aglaocréon de Ténédos, qui se charge des intérêts de nos alliés. Ils doivent convenir avec Philippe des principaux articles de la paix, et l'engager à nous envoyer des plénipotentiaires pour la terminer ici.

Je ne connois plus rien à notre conduite. Ce prince laisse échapper quelques protestations d'amitié, vagues et peut-être insidieuses ;

<sup>1</sup> Eschin. de fals. leg. p. 397.

<sup>2</sup> Argum. orat. de fals. leg. p. 291. Demosth. ibid.

p. 295.

<sup>3</sup> Eschin. ibid. p. 398.

Argum. orat. ibid. p. 291.

aussitôt, sans écouter les gens sages qui se défient de ses intentions, sans attendre le retour des députés envoyés aux peuples de la Grèce, pour les réunir contre l'ennemi commun, nous interrompons nos préparatifs, et nous faisons des avances dont il abusera, s'il les accepte ; qui nous aviliront, s'il les refuse. Il faut, pour obtenir sa bienveillance, que nos députés aient le bonheur de lui plaire. L'acteur Aristodème avoit pris des engagemens avec quelques villes qui devoient donner des spectacles ; on va chez elles de la part du Sénat, les prier à mains jointes de ne pas condamner Aristodème à l'amende, parce que la république a besoin de lui en Macédoine. Et c'est Démosthène qui est l'auteur de ce décret, lui qui, dans ses harangues, traitoit ce prince avec tant de hauteur et de mépris <sup>1</sup> !

#### LETTRE DE CALLIMÉDON.

Nos ambassadeurs ont fait une diligence incroyable <sup>2</sup> : les voilà de retour. Ils paroissent agir de concert ; mais Démosthène n'est pas content de ses collègues, qui de leur côté se plaignent de lui. Je vais vous raconter quelques anecdotes sur leur voyage ; je les appris hier dans un souper où se trouvèrent les prin-

<sup>1</sup> Eschin. de fals. leg. p. 398.

<sup>2</sup> Demosth. ibid. p. 318.

cupaux d'entre eux. Ctésiphon, Eschine, Aristodème et Philocrate.

Il faut vous dire d'abord que pendant tout le voyage, ils eurent infiniment à souffrir de la vanité de Démosthène<sup>1</sup>; mais ils prenoient patience. On supporte si aisément dans la société les gens insupportables! Ce qui les inquiétoit le plus, c'étoit le génie et l'ascendant de Philippe. Ils sentoient bien qu'ils n'étoient pas aussi forts que lui en politique. Tous les jours ils se distribuoiént les rôles; on disposa les attaques; il fut réglé que les plus âgés monteroient les premiers à l'assaut; Démosthène, comme le plus jeune, devoit s'y présenter le dernier. Il leur promettoit d'ouvrir les sources intarissables de son éloquence. Ne craignez point Philippe, ajoutoit-il; je lui *couvrirai* si bien la bouche<sup>2</sup>, qu'il sera forcé de nous rendre Amphipolis.

Quand ils furent à l'audience du prince, Ctésiphon et les autres s'exprimèrent en peu de mots<sup>3</sup>; Eschine, éloquemment et longuement; Démosthène.... Vous l'allez voir. Il se leva, mourant de peur. Ce n'étoit point ici la tribune d'Athènes, ni cette multitude d'ouvriers qui composent nos assemblées. Philippe étoit environné de ses courtisans, la plupart gens d'esprit: on y voyoit, entre autres, Pythion de Byzance, qui se pique de bien écri-

<sup>1</sup> Eschin. de fals. leg. p. 398.

<sup>2</sup> Id. ibid.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 399.

re, et Léosthène, que nous avons banni, et qui, dit-on, est un des plus grands orateurs de la Grèce<sup>1</sup>. Tous avoient entendu parler des magnifiques promesses de Démosthène; tous en attendoient l'effet avec une attention qui acheva de le déconcerter<sup>2</sup>. Il bégaya, en tremblant, un exorde obscur; il s'en aperçoit, se trouble, s'égaré et se tait. Le Roi cherchoit vainement à l'encourager; il ne se releva que pour retomber plus vite. Quand on eut joui pendant quelques momens de son silence, le héraut fit retirer nos députés<sup>3</sup>.

Démosthène auroit dû rire le premier de cet accident; il n'en fit rien, et s'en prit à Eschine. Il lui reprochoit avec amertume d'avoir parlé au Roi avec trop de liberté, et d'attirer à la république une guerre qu'elle n'est pas en état de soutenir. Eschine alloit se justifier, lorsqu'on les fit rentrer. Quand ils furent assis, Philippe discuta par ordre leurs prétentions, répondit à leurs plaintes, s'arrêta surtout au discours d'Eschine, et lui adressa plusieurs fois la parole; ensuite prenant un ton de douceur et de bonté, il témoigna le désir le plus sincère de conclure la paix.

Pendant tout ce temps, Démosthène, avec l'inquietude d'un courtisan menacé de sa disgrâce, s'agitoit pour attirer l'attention du prin-

<sup>1</sup> Eschin. de fals. leg. p. 415.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 400.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 401.



ce; mais il n'obtint pas un seul mot, pas même un regard.

Il sortit de la conférence avec un dépit qui produisit les scènes les plus extravagantes. Il étoit comme un enfant, gâté par les caresses de ses parens, et tout-à-coup humilié par les succès de ses collègues. L'orage dura plusieurs jours. Il s'aperçut enfin que l'humeur ne réussit jamais. Il voulut se rapprocher des autres députés. Ils étoient alors en chemin pour revenir. Il les prenoit séparément, leur promettoit sa protection auprès du peuple. Il disoit à l'un: Je rétablirai votre fortune; à l'autre: Je vous ferai commander l'armée. Il jouoit tout son jeu à l'égard d'Eschine, et soulageoit sa jalousie en exagérant le mérite de son rival. Ses louanges devoient être bien outrées; Eschine prétend qu'il en étoit importuné.

Un soir, dans je ne sais quelle villè de Thessalie, le voilà qui plaisante, pour la première fois, de son aventure; il ajoute que sous le ciel, personne ne possède comme Philippe le talent de la parole. Ce qui m'a le plus étonné, répond Eschine, est cette exactitude avec laquelle il a récapitulé tous nos discours. Et moi, reprend Ctésiphon, quoique je sois bien vieux, je n'ai jamais vu un homme si aimable et si gai. Démosthène battoit des mains, applaudissoit. Fort bien, disoit-il; mais vous n'oseriez pas vous en expliquer de même en présence du peuple. Et pourquoi pas, répondirent les autres? Il en douta, ils insistèrent; il

exigea leur parole, ils la donnèrent <sup>1</sup>.

On ne sait pas l'usage qu'il en veut faire; nous le verrons à la première assemblée. Toute notre société compte y assister; car il nous doit revenir de tout ceci quelque scène ridicule. Si Démosthène réservoir ses folies pour la Macédoine, je ne le lui pardonnerois de la vie.

Ce qui m'alarme, c'est qu'il s'est bien conduit à l'assemblée du Sénat. La lettre de Philippe ayant été remise à la compagnie, Démosthène à félicité la république d'avoir confié ses intérêts à des députés aussi recommandables pour leur éloquence que pour leur probité: il a proposé de leur décerner une couronne d'olivier, et de les inviter le lendemain à souper au Prytanée. Le Sénatusconsulte est conforme à ses conclusions <sup>2</sup>.

Je ne cacheterai ma lettre qu'après l'assemblée générale.

J'en sors à l'instant: Démosthène a fait des merveilles. Les députés venoient de rapporter, chacun à leur tour, différentes circonstances de l'ambassade. Eschine avoit dit un mot de l'éloquence de Philippe, et de son heureuse mémoire; Ctésiphon, de la beauté de sa figure, des agrémens de son esprit, et de sa gaieté quand il a le verre à la main. Ils avoient eu des applaudissemens. Démosthène est mon-

<sup>1</sup> Eschin. de fals. leg.    <sup>2</sup> Id. ibid.  
p. 402.

té à la tribune, le maintient plus imposant qu'à l'ordinaire. Après s'être long-temps graté le front, car il commence toujours par là: «J'admire, a-t-il dit, et ceux qui parlent, et ceux qui écoutent. Comment peut-on s'entretenir de pareilles minuties dans une affaire si importante? Je vais de mon côté vous rendre compte de l'ambassade. Qu'on lise le décret du peuple qui nous a fait partir, et la lettre que le Roi nous a remise. Cette lecture achevée: Voilà nos instructions, a-t-il dit; nous les avons remplies. Voilà ce qu'a répondu Philippe; il ne reste plus qu'à délibérer<sup>1</sup>»

Ces mots ont excité une espèce de murmure dans l'assemblée. Quelle précision, quelle adresse! disoient les uns. Quelle envie, quelle méchanceté! disoient les autres. Pour moi, je riois de la contenance embarrassée de Ctésiphon et d'Eschine. Sans leur donner le temps de respirer, il a repris: «On vous a parlé de l'éloquence et de la mémoire de Philippe; tout autre revêtu du même pouvoir, obtiendrait les mêmes éloges. On a relevé ses autres qualités: mais il n'est pas plus beau que l'acteur Aristodème, et ne boit pas mieux que Philocrate. Eschine vous a dit qu'il m'a voit réservé, du moins en partie, la discussion de nos droits sur Amphipolis; mais cet orateur ne laissera jamais, ni à vous, ni à

<sup>1</sup> Eschin. de fals. leg. p. 403.

moi, la liberté de parler. Au surplus, ce ne sont là que des misères. Je vais proposer un décret. Le héraut de Philippe est arrivé, ses ambassadeurs le suivront de près. Je demande qu'il soit permis de traiter avec eux, et que les Prytanés convoquent une assemblée qui se tiendra deux jours de suite, et dans laquelle on délibérera sur la paix et sur l'alliance. Je demande encore qu'on donne des éloges aux députés, s'ils le méritent, et qu'on les invite pour demain à souper au Prytanée<sup>1</sup>» Ce décret a passé presque tout d'une voix, et l'orateur a repris sa supériorité.

Je fais grand cas de Démosthène; mais ce n'est pas assez d'avoir des talens, il ne faut pas être ridicule. Il subsiste, entre les hommes célèbres et notre société, une convention tacite: nous leur payons notre estime; ils doivent nous payer leurs sottises.

#### LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous envoie le journal de ce qui s'est passé dans nos assemblées, jusqu'à la conclusion de la paix.

*Le 8 d'élaphebolon, jour de la fête d'Estulape*<sup>\*</sup>. Les Prytanés se sont assemblés; et

<sup>\*</sup> Eschin. de fals. leg. pondit, pour l'année dont il s'agit, au 8 mars, 346 av. p. 403.

<sup>\*</sup> Le 8 de ce mois ré- J. C.



conformément au décret du peuple, ils ont indiqué deux assemblées générales, pour délibérer sur la paix. Elles se tiendront le 18 et le 19<sup>1</sup>.

Le 12, premier jour des fêtes de Bacchus\*. Antipater, Parménion, Euryloque sont arrivés. Ils viennent de la part de Philippe, pour conclure le traité, et recevoir le serment qui en doit garantir l'exécution<sup>2</sup>.

Antipater est, après Philippe, le plus habile politique de la Grèce; actif, infatigable, il étend ses soins sur presque toutes les parties de l'administration. Le Roi dit souvent: « Nous pouvons nous livrer au repos ou aux plaisirs, Antipater veille pour nous<sup>3</sup>. »

Parménion, chéri du souverain, plus encore des soldats<sup>4</sup>, s'est déjà signalé par un grand nombre d'exploits: il seroit le premier général de la Grèce, si Philippe n'existoit pas. On peut juger par les talens de ces deux députés, du mérite d'Euryloque leur associé.

Le 15 d'élaphébolion\*\*. Les ambassadeurs de Philippe assistent régulièrement aux spectacles que nous donnons dans ces fêtes. Démosthène leur avoit fait décerner par le Sé-

<sup>1</sup> Æschin. de fals. leg. p. 403 et 404. Id. in Ctes. p. 438.

\* Le 12 de mars, même année.

<sup>2</sup> Argum. orat. de fals. leg. ap. Demosth. p. 291. Demosth. de fals. leg. p.

304.

<sup>3</sup> Plin. apophth. l. 4 p. 179.

<sup>4</sup> Quintil. Curt. lib. 4 c. 13.

\*\* Le 15 de mars 346 avant J. C.

nat une place distinguée<sup>1</sup>. Il a soin qu'on leur apporte des coussins et des tapis de pourpre. Dès le point du jour, il les conduit lui-même au théâtre; il les loge chez lui. Bien des gens murmurent de ces attentions, qu'ils regardent comme des bassesses<sup>2</sup>. Ils prétendent que n'ayant pu gagner en Macédoine la bienveillance de Philippe, il veut aujourd'hui lui montrer qu'il en étoit digne.

Le 18 d'élaphébolion\*. Le peuple s'est assemblé. Avant de vous faire part de la délibération, je dois vous en rappeler les principaux objets.

La possession d'Amphipolis est la première source de nos différends avec Philippe<sup>3</sup>. Cette ville nous appartient; il s'en est emparé; nous demandons qu'il nous la restitue.

Il a déclaré la guerre à quelques-uns de nos alliés; il seroit honteux et dangereux pour nous de les abandonner. De ce nombre sont les villes de la Chersonèse de Thrace, et celles de la Phocide. Le roi Cotys nous avoit enlevé les premières<sup>4</sup>. Cersoblepte son fils nous les a rendues depuis quelques mois<sup>5</sup>; mais nous n'en avons pas encore pris possession. II

<sup>1</sup> Æschin. de fals. leg. p. 403 et 412. Demosth. de cor. p. 477.

<sup>2</sup> Æschin. in Ctesiph. p. 440.

\* Le 18 mars 346 avant J. C.

<sup>3</sup> Æschin. de fals. leg.

p. 406.

<sup>4</sup> Demosth. adv. Aristocr. p. 742, 746, etc. Diod. Sic. l. 16. p. 434.

<sup>5</sup> Demosth. de fals. leg. p. 305. Id. adv. Aristocr.

p. 742. Æschin. de fals. p. 406.

est de notre intérêt de les conserver, parce qu'elles assurent notre navigation dans l'Hellespont, et notre commerce dans le Pont-Euxin. Nous devons protéger les secondes, parce qu'elles défendent le pas des Thermopyles, et sont le boulevard de l'Attique par terre, comme celles de la Thrace le sont du côté de la mer <sup>1</sup>.

Lorsque nos députés prirent congé du Roi, il s'achemina vers la Thrace; mais il leur promit de ne pas attaquer Cersoblepte, pendant les négociations de la paix <sup>2</sup>. Nous ne sommes pas aussi tranquilles à l'égard des Phocéens. Ses ambassadeurs ont annoncé qu'il refuse de les comprendre dans le traité: mais ses partisans assurent que s'il ne se déclare pas ouvertement pour eux, c'est pour ménager encore les Thébains et les Thessaliens leurs ennemis <sup>3</sup>.

Il prétend aussi exclure les habitans de Hale en Thessalie, qui sont dans notre alliance, et qu'il assiège maintenant, pour venger de leurs incursions ceux de Pharsale qui sont dans la sienne <sup>4</sup>.

Je supprime d'autres articles moins importants.

Dans l'assemblée d'aujourd'hui, on a commencé par lire le décret que les agens de nos

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg.

p. 344.

p. 327.

<sup>2</sup> Eschin. ibid. p. 408.

<sup>4</sup> Id. ibid. p. 229. Ulpian. ibid. p. 356.

<sup>3</sup> Demosth. de fals. leg.

alliés avoient eu la précaution de dresser <sup>1</sup>. Il porte en substance, » que le peuple d'Athènes, délibérant sur la paix avec Philippe, » ses alliés ont statué qu'après que les ambassadeurs, envoyés par les Athéniens aux différentes nations de la Grèce, seroient de retour, et auroient fait leur rapport en présence des Athéniens et des alliés, les Prytanes convoqueroient deux assemblées pour y traiter de la paix; que les alliés ratifioient d'avance tout ce qu'on y décideroit, et qu'on » accorderoit trois mois aux autres peuples qui » voudroient accéder au traité. »

Après cette lecture, Philocrate a proposé un décret, dont un des articles excluait formellement du traité les habitans de Hale et de la Phocide. Le peuple en a rougi de honte <sup>2</sup>. Les esprits se sont échauffés. Des orateurs rejetoient toute voie de conciliation. Ils nous exhortoient à porter nos regards sur les monumens de nos victoires, et sur les tombeaux de nos pères. » Imitons nos ancêtres, » répondoit Eschine, lorsqu'ils défendirent leur patrie contre les troupes innombrables des Perses; mais ne les imitons pas, lorsqu'au » mépris de ses intérêts, ils eurent l'imprudence d'envoyer leurs armées en Sicile, pour » secourir les Léontins leurs alliés <sup>3</sup>. » Il a con-

<sup>1</sup> Eschin. de fals. leg.

p. 296 et 317.

p. 404. Id. in Ctésiph. p. 438.

<sup>3</sup> Id. ib. p. 296 et 342.

Eschin. ibid. p. 406.

<sup>2</sup> Demosth. de fals. leg.



du pour la paix ; les autres orateurs on fait de même , et l'avis a passé.

Pendant qu'on discutoit les conditions , on a présenté des lettres de notre général Proxène. Nous l'avions chargé de prendre possession de quelques places fortes qui son à l'entrée des Thermopyles. Les Phocéens nous les avoient offertes. Dans l'intervalle , il est survenu des divisions entre eux. Le parti dominant a refusé de remettre les places à Proxène. C'est ce que contenoient ses lettres <sup>1</sup>.

Nous avons plaint l'aveuglement des Phocéens , sans néanmoins les abandonner. L'on a supprimé , dans le décret de Philocrate , la clause qui les excluoit du traité , et l'on a mis qu'Athènes stipuloit en son nom et au nom de tous ses alliés <sup>2</sup>.

Tout le monde disoit en sortant , que nos différends avec Philippe seroient bientôt terminés ; mais que suivant les apparences , nous ne songerions à contracter une alliance avec lui , qu'après en avoir conféré avec les députés de la Grèce , qui doivent se rendre ici <sup>3</sup>.

Le 19. d'Éléphébolion \*. Démosthène s'étant emparé de la tribune , a dit que la république prendroit en vain des arrangements , si ce n'étoit de concert avec les ambassadeurs de Macédoine , qu'on ne devoit pas arracher l'al-

<sup>1</sup> Æschin. de fals. leg. p. 439.  
p. 416.

<sup>2</sup> Demosth. ibid. p. 317.

<sup>3</sup> Æschin. in Ctesiph.

Le 19 mars 346 avant

J. C.

liance de la paix , c'est l'expression dont il s'est servi ; qu'il ne falloit pas attendre les lenteurs des peuples de la Grèce ; que c'étoit à eux de se déterminer , chacun en particulier , pour la paix ou pour la guerre. Les ambassadeurs de Macédoine étoient présens. Antipater a répondu conformément à l'avis de Démosthène qui lui avoit adressé la parole <sup>1</sup>. La matière n'a point été approfondie. Un décret précédent ordonnoit que , dans la première assemblée , chaque citoyen pourroit s'expliquer sur les objets de la délibération , mais que le lendemain les présidens prendroient tout de suite les suffrages. Ils les ont recueillis. Nous faisons à-la-fois un traité de paix et un traité d'alliance <sup>2</sup>.

En voici les principaux articles. Nous cédon à Philippe nos droits sur Amphipolis <sup>3</sup> ; mais on nous fait espérer en dédommagement , ou l'île d'Eubée , dont il peut , en quelque manière , disposer , ou la ville d'Orope , que les Thébains nous ont enlevée <sup>4</sup>. Nous nous flattons aussi qu'il nous laissera jouir de la Chersonèse de Thrace <sup>5</sup>. Nous avons compris tous nos alliés dans le traité , et par là nous sauvons le roi de Thrace , les habitans de Hale <sup>6</sup> et les Phocéens. Nous garantissons à Philippe

<sup>1</sup> Æschin. in Ctesiph.

p. 439.

<sup>2</sup> Id. de fals. leg. p. 405.

<sup>3</sup> Demosth. de pace. p.

63. Epist. Philip. ap. De-

mosth. p. 117.

<sup>4</sup> Id. de fals. leg. p. 297

et 326. Id. de pace. p. 61.

<sup>5</sup> Id. de fals. leg. p. 305.

tout ce qu'il possède actuellement, et nous regarderons comme ennemis tous ceux qui voudroient l'en dépouiller <sup>1</sup>.

Des objets si importants auroient dû se régler par une diète générale de la Grèce <sup>2</sup>. Nous l'avions convoquée, et nos alliés la desiroient <sup>3</sup>; mais l'affaire a pris tout-à-coup un mouvement si rapide, qu'on a tout précipité, tout conclu. Philippe nous avoit écrit, que si nous nous joignons à lui, il s'expliqueroit plus clairement sur les cessions qu'il pourroit nous faire <sup>4</sup>. Cette promesse vague a séduit le peuple, et le desir de lui plaire, nos orateurs. Quoique ses ambassadeurs n'aient rien promis <sup>5</sup>, nous nous sommes hâtés de prêter serment entre leurs mains, et de nommer des députés pour aller au plus tôt recevoir le sien <sup>6</sup>.

Ils sont au nombre de dix, sans compter celui de nos alliés <sup>7</sup>. Quelques-uns avoient été de la première ambassade, entr' autres, Démosthène et Eschine. Leurs instructions portent entre autres choses, que le traité s'étend sur les alliés d'Athènes et sur ceux de Philippe; que les députés se rendront auprès de ce prince, pour en exiger la ratification; qu'ils éviteront toute conférence particulière avec lui;

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 315.

<sup>2</sup> Æschin. in Ctesiph. p. 437.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 438.

<sup>4</sup> Demosth. de fals. leg.

p. 300.

<sup>5</sup> Id. ibid. p. 304.

<sup>6</sup> Id. de cor. p. 477.

<sup>7</sup> Æschin. de fals. leg.

p. 410.

qu'ils demanderont la liberté des Athéniens qu'il retient dans ses fers; que dans chacune des villes qui lui sont alliées, ils prendront le serment de ceux qui se trouvent à la tête de l'administration; qu'au surplus, les députés feront, suivant les circonstances, ce qu'ils jugeront de plus convenable aux intérêts de la république <sup>1</sup>. Le Sénat est chargé de presser leur départ <sup>2</sup>.

*Le 25 d'élaphébolion* \*. Les agens, ou représentans de quelques-uns de nos alliés, ont aujourd'hui prêté leur serment entre les mains des ambassadeurs de Philippe <sup>3</sup>.

*Le 3 de munychion* \*\*. L'intérêt de Philippe est de différer la ratification du traité; le nôtre, de le hâter: car nos préparatifs sont suspendus, et lui n'a jamais été si actif. Il présume avec raison qu'on ne lui disputera pas les conquêtes qu'il aura faites dans l'intervalle. Démosthène a prévu ses desseins. Il a fait passer dans le Sénat, dont il est membre, un décret qui ordonne à nos députés de partir au plus tôt <sup>4</sup>. Ils ne tarderont pas à se mettre en chemin.

*Le 15 de targéliou* \*\*\*. Philippe n'a pas encore signé le traité; nos députés ne se li-

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg.

p. 337.

<sup>2</sup> Æschin. in Ctes.

p. 411.

<sup>3</sup> Demosth. ibid. p. 317.

<sup>4</sup> Le 25 mars de l'an 346 avant J. C.

<sup>5</sup> Æschin. ibid. p. 488.

Id. in Ctesiph. p. 439.

\*\* Le premier avril de

la même année.

<sup>4</sup> Demosth. ibid. p. 316

et 317.

\*\*\* Le 13 mai même an-

née.



tent pas de le joindre : ils sont en Macédoine ; il est en Thrace. Malgré la parole qu'il avoit donnée de ne pas toucher aux états du roi Cersoblepte, il en a pris une partie, et se dispose à prendre l'autre. Ils augmenteront considérablement ses forces et son revenu. Outre que le pays est riche et peuplé, les droits que le roi de Thrace lève tous les ans dans ses ports<sup>1</sup>, se montent à 200 talens \*. Il nous étoit aisé de prévenir cette conquête. Nos députés pouvoient se rendre à l'Hellé- pont en moins de dix jours, peut-être en moins de trois ou quatre<sup>2</sup>. Ils auroient trouvé Philippe aux environs, et lui auroient offert l'alternative, ou de se soumettre aux conditions de la paix ou de les rejeter. Dans le premier cas, il s'engageoit à ménager les possessions de nos alliés, et par conséquent celles du roi de Thrace ; dans le second, notre armée, jointe à celle des Phocéens, l'arrêtoit aux Thermopyles<sup>3</sup> ; nos flottes, maîtresses de la mer, empêchoient les siennes de faire une descente dans l'Attique ; nous lui fermions nos ports ; et plutôt que de laisser ruiner son commerce, il auroit respecté nos prétentions et nos droits.

Tel étoit le plan de Démosthène. Il vouloit aller par mer ; Eschine, Philocrate, et la

<sup>1</sup> Demosth. in Aristocr. p. 743. vingt mille livres.  
<sup>2</sup> Id. de cor. p. 477.  
<sup>3</sup> Id. de fals. leg. p. 316.  
 \* Un million quatre-

plupart des députés ont préféré la route par terre, et marchant à petites journées, ils en ont mis 23 pour se rendre à Pella, capitale de la Macédoine<sup>1</sup>. Ils pouvoient se rendre tout de suite au camp de Philippe, ou du moins aller de côté et d'autre recevoir le serment de ses alliés ; ils ont pris le parti d'attendre tranquillement, dans cette ville, que son expédition fût achevée.

A son retour, il comprendra ses nouvelles acquisitions parmi les possessions que nous lui avons garanties ; et si nous lui reprochons, comme une infraction au traité, l'usurpation des états de Cersoblepte, il répondra que lors de la conquête, il n'avoit pas encore vu nos ambassadeurs, ni ratifié le traité qui pouvoit borner le cours de ses exploits<sup>2</sup>.

Cependant les Thébains ayant imploré son secours contre les Phocéens, peu content de leur renvoyer des troupes<sup>3</sup>, il a saisi cette occasion pour rassembler dans sa capitale les députés des principales villes de la Grèce. Le prétexte de cette espèce de diète, est de terminer la guerre des Phocéens et des Thébains ; et l'objet de Philippe est de tenir la Grèce dans l'inaction, jusqu'à ce qu'il ait exécuté les projets qu'il médite.

Le 13 de sciophorion \*. Nos députés vien-

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 317. <sup>3</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 455.  
<sup>2</sup> Id. ibid. p. 418. Ul- Eschin. de fals. leg. p. 411.  
 pian. ibid. p. 377. \* Le 9 juin 346 avant  
 J. C.

nent enfin d'arriver. Ils rendront compte de leur mission au Sénat après demain ; dans l'assemblée du peuple, le jour d'après <sup>1</sup>.

Le 15 de *scirophorion* \*. Rien de plus criminel et de plus révoltant que la conduite de nos députés, si l'on en croit Démosthène. Il les accuse de s'être vendus à Philippe, d'avoir trahi la république et ses alliés. Il les pressoit vivement de se rendre auprès de ce prince ; ils se sont obstinés à l'attendre pendant 27 jours à Pella, et ne l'ont vu que 50 jours après leur départ d'Athènes <sup>2</sup>.

Il a trouvé les députés des premières villes de la Grèce, réunis dans sa capitale, alarmés de ses nouvelles victoires, plus inquiets encore du dessein qu'il a de s'approcher incessamment des Thermopyles <sup>3</sup>. Tous ignoroient ses vues, et cherchoient à les pénétrer. Les courtisans du prince disoient à quelques-uns de nos députés, que les villes de Béotie seroient rétablies, et l'on en devoit conclure que celle de Thèbes étoit menacée. Les ambassadeurs de Lacédémone accrédoient ce bruit, et se joignant aux nôtres, pressoient Philippe de le réaliser. Ceux de Thessalie disoient que l'expédition les regardoit uniquement.

Pendant qu'ils se consumoient en craintes et en espérances, Philippe employoit, pour

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 296 et 302.

née. <sup>2</sup> Id. *ibid.* p. 317.

\* Le 11 juin même an. <sup>3</sup> Æschin. *ibid.* p. 416.

se les attirer, tantôt des présens <sup>1</sup>, qui ne sembloient être que des témoignages d'estime, tantôt des caresses qu'on eût prises pour des épanchemens d'amitié. On soupçonne Eschine et Philocrate de n'avoir pas été insensibles à ces deux genres de séduction.

Le jour de l'audience publique, il se fit attendre. Il étoit encore au lit. Les ambassadeurs murmuroient. « Ne soyez pas surpris, leur dit Parménion, que Philippe dorme pendant que vous veillez ; il veilloit pendant que vous dormiez <sup>2</sup>. » Il parut enfin ; et ils exposèrent, chacun à leur tour, l'objet de leur mission <sup>3</sup>. Eschine s'étendit sur la résolution qu'avoit prise le roi de terminer la guerre des Phocéens. Il le conjura, quand il seroit à Delphes, de rendre la liberté aux villes de Béotie, et de rétablir celles que les Thébains avoient détruites ; de ne pas livrer à ces derniers indistinctement les malheureux habitans de la Phocide ; mais de soumettre le jugement de ceux qui avoient profané le temple et le trésor d'Apollon, à la décision des peuples Amphictyoniques, de tous temps chargés de poursuivre ces sortes de crimes.

Philippe ne s'expliqua pas ouvertement sur ces demandes. Il congédia les autres députés, partit avec les nôtres pour la Thessalie ; et ce

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 179.

p. 318.

<sup>3</sup> Æschin. de fals. leg.

<sup>2</sup> Plut. apophth. t. 2. p. 412.



ne fut que dans une auberge de la ville de Phères, qu'il signa le traité dont il jura l'observation <sup>1</sup>. Il refusa d'y comprendre les Phocéens, pour ne pas violer le serment qu'il avoit prêté aux Thessaliens et aux Thébains <sup>2</sup>; mais il donna des promesses et une lettre. Nos députés prirent congé de lui, et les troupes du roi s'avancèrent vers les Thermopyles.

Le Sénat s'est assemblé ce matin. La salle étoit pleine de monde <sup>3</sup>. Démosthène a tâché de prouver que ses collègues ont agi contre leurs instructions, qu'ils sont d'intelligence avec Philippe, et que notre unique ressource est de voler au secours des Phocéens, et de nous emparer du pas des Thermopyles <sup>4</sup>.

La lettre du roi n'étoit pas capable de calmer les esprits. « J'ai prêté le serment, dit-il, entre les mains de vos députés. Vous y verrez inscrits les noms de ceux de mes alliés qui étoient présents. Je vous enverrai à mesure le serment des autres <sup>5</sup>. Et plus bas : Vos députés auroient été le prendre sur les lieux ; je les ai retenus auprès de moi ; j'en avois besoin pour réconcilier ceux de Hale avec ceux de Pharsale <sup>6</sup>. »

La lettre ne dit pas un mot des Phocéens,

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 317. 296.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 300 et 343. Ulpian. p. 357.

<sup>3</sup> Ibid. de fals. leg. p.

<sup>4</sup> Id. Philip. 2. p. 67.

<sup>5</sup> Eschin de fals. leg.

p. 415.

<sup>6</sup> Demosth. ibid. p. 299

ni des espérances qu'on nous avoit données de sa part, et qu'il nous laissoit entrevoir quand nous conclûmes la paix. Il nous mandoit alors, qui si nous consentions à nous allier avec lui, il s'expliqueroit plus clairement sur les services qu'il pourroit nous rendre. Mais dans sa dernière lettre, il dit froidement qu'il ne sait en quoi il peut nous obliger <sup>1</sup>. Le Sénat indigné a porté un décret conforme à l'avis de Démosthène. Il n'a point décerné d'éloges aux députés, et ne les a point invités au repas du Prytanée ; sévérité qu'il n'avoit jamais exercée contre des ambassadeurs <sup>2</sup>, et qui sans doute préviendra le peuple contre Eschine et ses adhérens.

#### LETTRE DE CALLIMÉDON.

*Le 16 de sciophorion* \* <sup>3</sup>. Me voilà chez le grave Apollodore. Je venois le voir ; il alloit vous écrire : je lui arrache la plume des mains, et je continue son journal.

Je sais à présent mon Démosthène par cœur. Voulez-vous un génie vigoureux et sublime ? faites-le monter à la tribune ; un homme lourd, gauche, de mauvais ton ? vous n'avez qu'à le transporter à la cour de Macédoine. Il s'est

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. J. C.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 298.

<sup>3</sup> Le 12 juin 346 avant

<sup>3</sup> Demosth. de fals. leg. p. 302.

hâte de parler le premier, quand nos députés ont reparu devant Philippe. D'abord des invectives contre ses collègues; ensuite un long étalage des services qu'il avoit rendus à ce prince; la lecture ennuyeuse des décrets qu'il avoit portés pour accélérer la paix; son attention à loger chez lui les ambassadeurs de Macédoine, à leur procurer de bons coussins aux spectacles, à leur choisir trois attelages de mulets quand ils sont partis; à les accompagner lui-même à cheval, et tout cela en dépit des envieux, à découvert, dans l'unique intention de plaire au monarque. Ses collègues se couvroient le visage pour cacher leur honte: il continuoit toujours. «Je n'ai pas parlé de votre beauté, c'est le mérite d'une femme; ni de votre mémoire, c'est celui d'un rhéteur; ni de votre talent pour boire, c'est celui d'une éponge.» Enfin il en a tant dit, que tout le monde a fini par éclater de rire <sup>1</sup>.

J'ai une autre scène à vous raconter. Je viens de l'assemblée générale. On s'attendoit qu'elle seroit orageuse et piquante. Nos députés ne s'accordent point sur la réponse de Philippe. Ce n'étoit pourtant que l'objet principal de leur ambassade. Eschine a parlé des avantages sans nombre que le roi veut nous accorder <sup>2</sup>; il en a détaillé quelques-uns; il s'est expliqué sur les autres en fin politique, à

<sup>1</sup> Eschin de fals. leg. p. 412.

<sup>2</sup> Demosth. ibid. p. 297.

demi-mot, comme un homme honoré de la confiance du prince, et l'unique dépositaire de ses secrets. Après avoir donné une haute idée de sa capacité, il est descendu gravement de la tribune. Démosthène l'a remplacé; il a nié tout ce que l'autre avoit avancé. Eschine et Philocrate s'étoient mis auprès de lui, à droite et à gauche; ils l'interrompoient à chaque phrase, par des cris ou par des plaisanteries. La multitude en faisoit autant. «Puisque vous craignez, a-t-il ajouté, que je ne détruise vos espérances, je proteste contre ces vaines promesses, et je m'en retire. Pas si vite, a repris Eschine; encore un moment: affirmez du moins, que dans la suite vous ne vous attribuez pas le succès de vos collègues. Non, non, a répondu Démosthène avec un sourire amer, je ne vous ferai jamais cette injustice.» Alors Philocrate prenant la parole, a commencé ainsi: «Athéniens, ne soyez pas surpris que Démosthène et moi ne soyons pas du même avis. Il ne boit que de l'eau, et moi que du vin.» Ces mots ont excité un rire excessif <sup>1</sup>; et Philocrate est resté maître du champ de bataille.

Apollodore vous instruira du dénouement de cette farce; car notre tribune n'est plus qu'une scène de comédie, et nos orateurs que des histrions qui détonnent dans leurs discours ou dans leur conduite. On dit qu'en cette oc-

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 300.



casion, quelques-uns d'entre eux ont porté ce privilège un peu loin. Je l'ignore, mais je vois clairement que Philippe s'est moqué d'eux, qu'ils se moquent du peuple, et que le meilleur parti est de se moquer du peuple et de ceux qui le gouvernent.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vais ajouter ce qui manque au récit de ce fou de Callimédon.

Le peuple étoit alarmé de l'arrivée de Philippe aux Thermopyles <sup>1</sup>. Si ce prince alloit se joindre aux Thébains nos ennemis, et détruire les Phocéens nos alliés, quel seroit l'espoir de la république? Eschine a répondu des dispositions favorables du roi, et du salut de la Phocide. Dans deux ou trois jours, a-t-il dit, sans sortir de chez nous, sans être obligés de recourir aux armes, nous apprendrons que la ville de Thèbes est assiégée, que la Béotie est libre, qu'on travaille au rétablissement de Platée et de Thespies démolies par les Thébains. Le sacrilège commis contre le temple d'Apolon, sera jugé par le tribunal des Amphictyons: le crime de quelques particuliers ne retombera plus sur la nation entière des Phocéens. Nous cédon's Amphipolis, mais nous aurons un dédommagement qui nous consolera de ce sacrifice <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Demosth. de cor. p. 478. <sup>2</sup> Id. ib. Id. de fals. leg. p. 297. Id. de pace. p. 60.

Après ce discours, le peuple, ivre d'espérance et de joie, a refusé d'entendre Démosthène; et Philocrate a proposé un décret qui a passé sans contradiction: il contient des éloges pour Philippe, une alliance étroite avec sa postérité, plusieurs autres articles dont celui-ci est le plus important: »Si les Phocéens ne livrent pas le temple de Delphes aux Amphictyons; les Athéniens feront marcher des troupes contre eux <sup>1</sup>»

Cette résolution prise, on a choisi de nouveaux députés qui se rendront auprès de Philippe, et veilleront à l'exécution de ses promesses. Démosthène s'est excusé; Eschine a prétexté une maladie; on les a remplacés tout de suite. Etienne, Dercyllus et les autres partent à l'instant <sup>2</sup>. Encore quelques jours, et nous saurons si l'orage est tombé sur nos amis ou sur nos ennemis, sur les Phocéens ou sur les Thébains.

*Le 27 de scirophorion* \*. C'en est fait de la Phocide et de ses habitans. L'assemblée générale se tenoit aujourd'hui au Pyrée; c'étoit au sujet de nos arsenaux <sup>3</sup>. Dercyllus, un de nos députés, a paru tout-à-coup. Il avoit appris à Chalcis en Eubée, que peu de jours auparavant les Phocéens s'étoient livrés à Philippe, qui va les livrer aux Thébains. Je ne

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 301.

<sup>2</sup> Id. ib. p. 312. Æschin. ibid. p. 417.

\* Le 23 juin 346 avant J. C.

<sup>3</sup> Demosth. ibid. p. 302 et 312.

saurois vous peindre la douleur, la consternation et l'épouvante qui se sont emparées de tous les esprits.

*Le 28 de scirophorion* \*. Nous sommes dans une agitation que le sentiment de notre foiblesse rend insupportable. Les généraux, de l'avis du Sénat, ont convoqué une assemblée extraordinaire. Elle ordonne de transporter au plus tôt de la campagne, les femmes, les enfans, les meubles, tous les effets; ceux qui sont en-deça de 120 stades \*\*, dans la ville et au Pyrée; ceux qui sont au-delà, dans Eleusis, Phylée, Aphidné, Rhamnonte et Sunium; de réparer les murs d'Athènes et des autres places fortes, et d'offrir des sacrifices en l'honneur d'Hercule, comme c'est notre usage dans les calamités publiques †.

*Le 30 de scirophorion* \*\*\*. Voici quelques détails sur les malheurs des Phocéens. Dans le temps qu'Eschine et Philocrate nous faisoient de si magnifiques promesses de la part de Philippe, il avoit déjà passé les Thermopyles †. Les Phocéens, incertains de ses vues, et flottant entre la crainte et l'espérance, n'avoient pas cru devoir se saisir de ce poste important; ils occupoient les places qui sont à l'entrée du détroit; le roi cherchoit à trai-

\* Le 24 juin 346 avant J. C.  
 \*\* Environ 4 lieues et demie.  
 † Demosth. de fals. leg. p. 312. Id. de cor. p. 478.  
 \*\*\* Le 26 juin, même année.  
 ‡ Demosth. de cor. p. 312.

ter avec eux; ils se déhoïent de ses intentions, et vouloient connoître les nôtres. Bientôt, instruits par les députés qu'ils nous avoient envoyés récemment †, de ce qui s'étoit passé dans notre assemblée du 16 de ce mois \*, ils furent persuadés que Philippe, d'intelligence avec nous, n'en vouloit qu'aux Thébains, et ne crurent pas devoir se défendre ‡. Phalécus, leur général, lui remit Nicée et les forts qui sont aux environs des Thermopyles. Il obtint la permission de se retirer de la Phocide avec les 8000 hommes qu'il avoit sous ses ordres †. A cette nouvelle, les Lacédémoniens, qui venoient sous la conduite d'Archidamus au secours des Phocéens, reprirent tranquillement le chemin du Péloponèse †; et Philippe, sans avoir perdu un seul homme, tient entre ses mains la destinée d'un peuple qui, depuis dix ans, résistoit aux attaques des Thébains et des Thessaliens acharnés à sa perte. Elle est résolue sans doute; Philippe la doit et l'a promise à ses alliés; il croira se la devoir à lui-même. Il va poursuivre les Phocéens comme sacrilèges. S'il exerce contre eux des cruautés, il sera par-tout condamné par

† Demosth. de fals. leg. p. 305.  
 ‡ Eschin. ibid. p. 417.  
 \* Du 12 juin 346 avant J. C.  
 † Diod. lib. 16. p. 455.  
 ‡ Demosth. ibid. p. 301 et 305.



un petit nombre de sages, mais par-tout adoré de la multitude.

Comme il nous a trompés! ou plutôt comme nous avons voulu l'être! Quand il faisoit attendre si long-temps nos députés à Pella, n'étoit-il pas visible qu'il vouloit paisiblement achever son expédition de Thrace? quand il les retenoit chez lui après avoir congédié les autres, n'étoit-il pas clair que son intention étoit de finir ses préparatifs, et de suspendre les nôtres? quand il nous les renvoyoit avec des paroles qui promettoient tout, et une lettre qui ne promettoit rien, n'étoit-il pas démontré qu'il n'avoit pris aucun engagement avec nous?

J'ai oublié de vous dire que dans cette lettre, il nous proposoit de faire avancer nos troupes, et de terminer, de concert avec lui, la guerre des Phocéens<sup>1</sup>; mais il savoit bien que la lettre ne nous seroit remise que lorsqu'il seroit maître de la Phocide.

Nous n'avons à présent d'autre ressource que l'indulgence ou la pitié de ce prince. La pitié! Mânes de Thémistocle et d'Aristide!... En nous alliant avec lui, en concluant tout-à-coup la paix, dans le temps que nous invitations les autres peuples à prendre les armes, nous avons perdu nos possessions et nos alliés<sup>2</sup>. A qui nous adresser maintenant? Toute la Grèce septentrionale est dévouée à Philippe. Dans le Pélo-

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 301. Æschin. ibid. p. 416.

<sup>2</sup> Demosth. ibid. p. 315.

ponèse, l'Elide, l'Arcadie et l'Argolide, pleines de ses partisans<sup>3</sup>; ne sauroient, non plus que les autres peuples de ces cantons, nous pardonner notre alliance avec les Lacédémoniens<sup>4</sup>. Ces derniers, malgré l'ardeur bouillante d'Archidamus leur roi, préférèrent la paix à la guerre. De notre côté, quand je jette les yeux sur l'état de la marine, de l'armée et des finances, je n'y vois que les débris d'une puissance autrefois si redoutable.

Un cri général s'est élevé contre nos députés: ils sont bien coupables, s'ils nous ont trahis; bien malheureux, s'ils sont innocens. Je demandois à Eschine pourquoi ils s'étoient arrêtés en Macédoine? Il répondit: Nous n'avions pas ordre d'aller plus loin<sup>5</sup>.—Pourquoi il nous avoit bercés de si belles espérances?—J'ai rapporté ce qu'on m'a dit et ce que j'ai vu, comme on me l'a dit et comme je l'ai vu<sup>6</sup>. Cet orateur, instruit des succès de Philippe, est parti subitement pour se joindre à la troisième députation que nous envoyions à ce prince, et dont il avoit refusé d'être quelques jours auparavant<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 410.

p. 334.

<sup>4</sup> Id. ibid. p. 407.

<sup>2</sup> Id. de pace. p. 62.

<sup>5</sup> Demosth. ibid. p. 312.

<sup>3</sup> Æschin. de fals. leg.

## SOUS L'ARCHONTE ARCHIAS.

La 3.<sup>e</sup> année de la 108.<sup>e</sup> olympiade.

(Depuis le 27 juin de l'an 346, jusqu'au 15 juillet de l'an 345 avant J. C.)

## LETTRÉ D'APOLLODORÉ.

Le 7 de métageétion \*. Il nous est encore permis d'être libres. Philippe ne tournera point ses armes contre nous. Les affaires de la Phocide l'ont occupé jusqu'à présent, et bientôt d'autres intérêts le ramèneront en Macédoine.

Dès qu'il fut à Delphes, il assembla les Amphictyons. C'étoit pour décerner une peine éclatante contre ceux qui s'étoient emparés du temple et du trésor sacré. La forme étoit légale; nous l'avions indiquée nous-mêmes par notre décret du 16 de scirophorion \*\*: cependant, comme les Thébains et les Thessaliens, par le nombre de leurs suffrages, entraînent à leur gré les décisions de ce tribunal, la haine et la cruauté devoient nécessairement influer sur

\* Le premier août de l'an 346 avant J. C.

\*\* Le 12 juin même année.

le jugement <sup>1</sup>. Les principaux auteurs du sacrilège sont dévoués à l'exécration publique; il est permis de les poursuivre en tous lieux <sup>2</sup>. La nation, comme complice de leur crime, puisqu'elle en a pris la défense, perd le double suffrage qu'elle avoit dans l'assemblée des Amphictyons, et ce privilège est à jamais dévolu aux rois de Macédoine. A l'exception des trois villes, dont on se contente de détruire les fortifications, toutes seront rasées et réduites en des hameaux de cinquante petites maisons, placés à une certaine distance l'un de l'autre <sup>3</sup>. Les habitans de la Phocide, privés du droit d'offrir des sacrifices dans le temple, et d'y participer aux cérémonies saintes, cultiveront leurs terres, déposeront tous les ans dans le trésor sacré, 60 talens \*, jusqu'à ce qu'ils aient restitué en entier les sommes qu'ils en ont enlevées; ils livreront leurs armes et leurs chevaux, et n'en pourront avoir d'autres, jusqu'à ce que le trésor soit indemnisé. Philippe, de concert avec les Béotiens et les Thessaliens, présidera aux jeux Pythiques, à la place des Corinthiens, accusés d'avoir favorisé les Phocéens. D'autres articles ont pour objet, de rétablir l'union parmi les peuples de la Grèce, et la majesté du culte dans le

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 301.

<sup>2</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 455.

<sup>3</sup> Id. ibid. Pausan. lib. 10. c. 3. p. 804.

\* 324,000 livres.



temple d'Apollon <sup>1</sup>. L'avis des Cœtéens de Thessalie fut cruel, parce qu'il fut conforme aux lois portées contre les sacrilèges. Ils proposèrent d'exterminer la race impie des Phocéens, en précipitant leurs enfans du haut d'un rocher. Eschine prit hautement leur défense, et sauva l'espérance de tant de malheureuses familles <sup>2</sup>.

Philippe a fait exécuter le décret, suivant les uns, avec une rigueur barbare <sup>3</sup>; suivant d'autres, avec plus de modération que n'en ont montré les Thébains et les Thessaliens <sup>4</sup>.

Vingt-deux villes entourées de murailles, faisoient l'ornement de la Phocide <sup>5</sup>; la plupart ne présentent que des amas de cendres et de décombres <sup>6</sup>. On ne voit dans les campagnes que des vieillards, des femmes, des enfans, des hommes infirmes, dont les mains foibles et tremblantes arrachent à peine de la terre quelques alimens grossiers. Leurs fils, leurs époux, leurs pères ont été forcés de les abandonner. Les uns, vendus à l'encan, gémissent dans les fers <sup>7</sup>; les autres, proscrits ou fugitifs, ne trouvent point d'asyle dans la Grèce. Nous en avons reçu quelques-uns, et déjà

<sup>1</sup> Diod. Sic. lib. 16. p. 455. Pausan. lib. 10. c. 3. p. 804.

<sup>2</sup> Æschin. de fals. legat. p. 417.

<sup>3</sup> Justin. lib. 8. cap. 5. Oros. l. 3. c. 12.

<sup>4</sup> Æschin. ibid. Diod. ibid. p. 456.

<sup>5</sup> Demosth. de fals. leg. p. 312.

<sup>6</sup> Id. ibid. p. 303 et 304.

<sup>7</sup> Id. de cor. p. 479.

les Thessaliens nous en font un crime <sup>1</sup>. Quand même des circonstances plus heureuses les ramèneraient dans leur patrie, quel temps ne leur faudra-t-il pas pour restituer au temple de Delphes, l'or et l'argent dont leurs généraux l'ont dépouillé pendant le cours de la guerre? On en fait monter la valeur à plus de 10,000 talens <sup>2</sup> \*.

Après l'assemblée, Philippe offrit des sacrifices en actions de grâces; et dans un repas splendide, où se trouvèrent 200 convives, y compris les députés de la Grèce, et les nôtres en particulier, on n'entendit que des hymnes en l'honneur des dieux, des chants de victoire en l'honneur du prince <sup>3</sup>.

Le 1.<sup>er</sup> de puaneption \*\*. Philippe, avant de retourner dans ses états, a rempli les engagements qu'il avoit contractés avec les Thébains et les Thessaliens <sup>4</sup>. Il a donné aux premiers, Orchomène, Coronée, et d'autres villes de la Béotie, qu'ils ont démantelées <sup>5</sup>; aux seconds, Nicée, et les places qui sont à l'issue des Thermopyles <sup>6</sup>, et que les Phocéens avoient enlevées aux Locriens. Ainsi les Thessaliens restent maîtres du détroit; mais

<sup>1</sup> Demosth. de pace, avant J. C. p. 62.

<sup>2</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 453.

\* Plus de 54 millions.

<sup>3</sup> Demosth. de fals. leg. p. 313. Æschin. ibid. p. 421.

\*\* Le 23 octobre 346.

avant J. C. <sup>4</sup> Demosth. ibid. p. 343.

<sup>5</sup> Id. de pace, p. 62.

Id. de fals. legat. p. 315

et 344.

<sup>6</sup> Id. Phil. 2. p. 66. Æschin. in Ctesiph. p. 450.

ils sont si faciles à tromper<sup>1</sup>, que Philippe ne risque rien à leur en confier la garde. Pour lui, il a retiré de son expédition le fruit qu'il en attendoit, la liberté de passer les Thermopyles quand il le jugeroit à propos<sup>2</sup>, l'honneur d'avoir terminé une guerre de religion, le droit de présider aux jeux Pythiques, et le droit plus important de séance et de suffrage dans l'assemblée des Amphictyons.

Comme cette dernière prérogative peut lui donner une très grande prépondérance sur les affaires de la Grèce, il est très jaloux de se la conserver. Il ne la tient jusqu'à présent que des Thébains et des Thessaliens. Pour la rendre légitime, le consentement des autres peuples de la ligue est nécessaire. Ses ambassadeurs et ceux des Thessaliens sont venus dernièrement solliciter le nôtre<sup>3</sup>; ils ne l'ont pas obtenu<sup>4</sup>, quoique Démosthène fût d'avis de l'accorder: il craignoit qu'un refus n'irritât les nations Amphictyoniques, et ne fit de l'Attique une seconde Phocide<sup>5</sup>.

Nous sommes si mécontents de la dernière paix, que nous avons été bien aises de donner ce dégoût à Philippe. S'il est blessé de notre opposition, nous devons l'être de ses procédés. En effet, nous lui avons tout cédé, et il ne s'est relâché que sur l'article des villes

<sup>1</sup> Ulpian. in olynth. 2.  
p. 28.

<sup>2</sup> Demosth. de pace,  
p. 62.

<sup>3</sup> Id. de fals. leg. 310.

<sup>4</sup> Id. Phil. 1. p. 62.

<sup>5</sup> Id. de pace. Liban.  
argum. p. 59.

de Thrace qui nous appartenoiënt<sup>1</sup>. On va rester de part et d'autre dans un état de défiance; et de là résulteront des infractions et des accommodemens, qui se termineront par quelque éclat funeste.

Vous êtes étonné de notre audace. Le peuple ne craint plus Philippe, depuis qu'il est éloigné; nous l'avons trop redouté, quand il étoit dans les contrées voisines. La manière dont il a conduit et terminé la guerre des Phocéens, son désintéressement dans le partage de leurs dépouilles, enfin ses démarches mieux approfondies, nous doivent autant rassurer sur le présent, que nous effrayent pour un avenir qui n'est peut-être pas éloigné. Les autres conquérans se hâtent de s'emparer d'un pays, sans songer à ceux qui l'habitent, et n'ont pour nouveaux sujets que des esclaves prêts à se révolter: Philippe veut conquérir les Grecs avant la Grèce; il veut nous attirer, gagner notre confiance, nous accoutumer aux fers, nous forcer peut-être à lui en demander, et par des voies lentes et douces devenir insensiblement notre arbitre, notre défenseur et notre maître.

Je finis par deux traits qu'on m'a racontés de lui. Pendant qu'il étoit à Delphes, il apprit qu'un Achéen, nommé Arcadion, homme d'esprit, et prompt à la repartie, le haïsoit, et affectoit d'éviter sa présence; il le

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. p. 305.



rencontra par hasard. » Jusqu'à quand me ferez-vous, lui dit-il avec bonté? Jusqu'à ce que, répondit Arcadion, je parvienne en des lieux où votre nom ne soit pas connu. » Le roi se prit à rire, et l'engagea, par ses caresses, à venir souper avec lui <sup>1</sup>.

Ce prince est si grand, que j'attendois de lui quelque foiblesse. Mon attente n'a point été trompée: il vient de défendre l'usage des chars dans ses états <sup>2</sup>. Savez-vous pourquoi? un devin lui a prédit qu'il périroit par un char <sup>\*</sup>.

<sup>1</sup> Theoph. Dur. Phil. ap. Athen. lib. 6. cap. 13. p. 249.

<sup>2</sup> Cicer. de fat. cap. 3. Val. Max. lib. 1. cap. 8. extern. n.º 9. Elian. var. hist. l. 3. c. 45.

\* Les auteurs qui rapportent cette anecdote, ajoutent qu'on avoit gravé un char sur le manche du poignard dont ce prince fut assassiné.

## SOUS L'ARCHONTE EUBULUS.

La 4.<sup>e</sup> année de la 108.<sup>e</sup> olympiade.

(Depuis le 15 juillet de l'an 345, jusqu'au 4 juillet de l'an 344 avant J. C.)

## LETTRE D'APOLLODORE.

Timonide de Leucade est arrivé depuis quelques jours. Vous le connûtes à l'Académie. Vous savez qu'il accompagna Dion en Sicile, il y a 13 ans, et qu'il combattit toujours à ses côtés. L'histoire à laquelle il travaille, contiendra les détails de cette célèbre expédition <sup>1</sup>.

Rien de plus épouvantable que l'état où il a laissé cette île autrefois si florissante. Il semble que la fortune ait choisi ce théâtre pour y montrer en un petit nombre d'années, toutes les vicissitudes des choses humaines. Elle y fait d'abord paroître deux tyrans qui l'oppriment pendant un demi-siècle. Elle soulève contre le dernier de ces princes, Dion son oncle; contre Dion, Callippe son ami; contre cet infâme assassin, Hipparinus qu'elle fait périr deux ans après d'un mort violent.

<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. I. p. 967, 971 et 972.

te <sup>1</sup>; elle le remplace par une succession rapide de despotes moins puissans, mais aussi cruels que les premiers <sup>2</sup>.

Ces différentes éruptions de la tyrannie, précédées, accompagnées et suivies de terribles secousses, se distinguent toutes, comme celles de l'Etna, par des traces effrayantes. Les mêmes scènes se renouvellent à chaque instant dans les principales villes de la Sicile. La plupart ont brisé les liens qui faisoient leur force, en les attachant à la capitale, et se sont livrées à des chefs qui les ont asservies en leur promettant la liberté. Hippon s'est rendu maître de Messine; Mamercus, de Catane; Icétas, de Léonte; Niséus, de Syracuse; Lepetine, d'Apollonie <sup>3</sup>; d'autres villes gémissent sous le joug de Nicodème, d'Apolloniade, etc. <sup>4</sup>. Ces révolutions ne se sont opérées qu'avec des torrens de sang, qu'avec des haines implacables et des crimes atroces.

Les Carthaginois qui occupent plusieurs places en Sicile, étendent leurs conquêtes, et font journellement des incursions sur les domaines des villes Grecques, dont les habitans éprouvent, sans la moindre interruption, les horreurs d'une guerre étrangère et d'une guerre civile; sans cesse exposés aux attaques des

<sup>1</sup> Plat. epist. 8. t. 3. p. 336. Polyæn. strateg. l. 5. p. 236.  
<sup>2</sup> Plut. in Timol. t. 1. p. 236.  
<sup>3</sup> Id. ib. p. 236 et 247.  
<sup>4</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 472.  
 Theop. ap. Athen. lib. 10. p. 436.

barbares, aux entreprises du tyran de Syracuse, aux attentats de leurs tyrans particuliers, à la rage des partis, parvenue au point d'armer les gens de bien les uns contre les autres.

Tant de calamités n'ont fait de la Sicile qu'une solitude profonde, qu'un vaste tombeau. Les hameaux, les bourgs ont disparu <sup>1</sup>. Les campagnes incultes, les villes à demi détruites et désertes, sont glacées d'effroi à l'aspect menaçant de ces citadelles <sup>2</sup>, qui renferment leurs tyrans, entourés des ministres de la mort.

Vous le voyez, Anacharsis, rien n'est si funeste pour une nation qui n'a plus de mœurs, que d'entreprendre de briser ses fers. Les Grecs de Sicile étoient trop corrompus pour conserver leur liberté, trop vains pour supporter la servitude. Leurs divisions, leurs guerres ne sont venues que de l'alliance monstrueuse qu'ils ont voulu faire de l'amour de l'indépendance avec le goût excessif des plaisirs. A force de se tourmenter, ils sont devenus les plus infortunés des hommes, et les plus vils des esclaves.

Timonide sort d'ici dans le moment: il a reçu des lettres de Syracuse. Denys est remonté sur le trône; il en a chassé Niséus, fils du même père que lui, mais d'une autre

<sup>1</sup> Plut. in Timol. t. 1. l. 16. p. 473.  
 p. 236 et 247. Diod. Sic. <sup>2</sup> Nep. in Timol. c. 3.



mère <sup>1</sup>. Niséus régnoit depuis quelques années, et perpétuoit avec éclat la tyrannie de ses prédécesseurs. Trahi des siens <sup>2</sup>, jeté dans un cachot, condamné à perdre la vie, il en a passé les derniers jours dans une ivresse continuelle <sup>3</sup>; il est mort comme son frère Hipparinus, qui avoit régné avant lui <sup>4</sup>, comme vécut un autre de ses frères, nommé Apollocrate <sup>5</sup>.

Denys a de grandes vengeances à exercer contre ses sujets. Ils l'avoient dépouillé du pouvoir suprême; il a traîné, pendant plusieurs années, en Italie, le poids de l'ignominie et du mépris <sup>6</sup>. On craint l'altière impétuosité de son caractère; on craint un esprit effarouché par le malheur: c'est une nouvelle intrigue pour la grande tragédie que la fortune représente en Sicile.

LETTRE D'APOLLODORE.

On vient de recevoir des nouvelles de Sicile. Denys se croyoit heureux sur un trône plusieurs fois souillé du sang de sa famille. C'étoit le moment fatal où l'attendoit sa destinée: son épouse, ses filles, le plus jeune de

<sup>1</sup> Plut. *ibid.* p. 236.

<sup>2</sup> Justin. l. 21. c. 3.

<sup>3</sup> Theop. ap. Athen. l. 10. p. 437.

<sup>4</sup> Id. *ibid.*

<sup>5</sup> Ælian. var. hist. l. 2. c. 41.

<sup>6</sup> Plat. ep. 7. t. 3. p. 334.

ses fils viennent de périr tous ensemble de la mort la plus lente et la plus douloureuse. Lorsqu'il partit de l'Italie pour la Sicile, il les laissa dans la capitale des Locriens Epizephyriens, qui profitèrent de son absence pour les assiéger dans la citadelle. S'en étant rendus maîtres, ils les dépouillèrent de leurs vêtements, et les exposèrent à la brutalité des desirs d'une populace effrénée, dont la fureur ne fut pas assouvie par cet excès d'indignité. On les fit expirer, en leur enfonçant des aiguilles sous les ongles; on brisa leurs os dans un mortier; les restes de leurs corps, mis en morceaux, furent jetés dans les flammes ou dans la mer, et après que chaque citoyen eût été forcé d'en goûter <sup>1</sup>.

Denys étoit accusé d'avoir, de concert avec les médecins, abrégé par le poison, la vie de son père <sup>2</sup>; il l'étoit d'avoir fait périr quelques-uns de ses frères et de ses parens, qui faisoient ombre à son autorité <sup>3</sup>. Il a fini par être le bourreau de son épouse et de ses enfans. Lorsque les peuples se portent à de si étranges barbaries, il faut remonter plus haut pour trouver le coupable. Examinez la conduite des Locriens; ils vivoient tranquillement sous des lois qui maintenoient l'ordre et la décence dans leur ville <sup>4</sup>. Denys, chassé de

<sup>1</sup> Clearch. ap. Athen.

<sup>2</sup> Plut. in Timol. l. 12. p. 541.

<sup>3</sup> Justin. lib. 21. c. 12.

<sup>4</sup> Strab. l. 6. p. 260.

<sup>5</sup> Ælian. var. hist. l. 9. c. 8.

<sup>1</sup> Plut. in Dion. p. 960.

<sup>2</sup> Justin. lib. 21. c. 12.

<sup>3</sup> Ælian. l. 6. c. 12.

<sup>4</sup> Strab. l. 6. p. 259.

Syracuse, leur demande un asyle; ils l'accueillent avec d'autant plus d'égards, qu'ils avoient un traité d'alliance avec lui, et que sa mère avoit reçu le jour parmi eux. Leurs pères, en permettant, contre les lois d'une sage politique<sup>1</sup>, qu'une famille particulière donnât une reine à la Sicile, n'avoient pas prévu que la Sicile leur rendroit un tyran. Denys, par le secours de ses parens et de ses troupes, s'empara de la citadelle, saisit les biens des riches citoyens, presque tous massacrés par ses ordres, expose leurs épouses et leurs filles à la plus infâme prostitution, et, dans un petit nombre d'années, détruit pour jamais les lois, les mœurs, le repos et le bonheur d'une nation, que tant d'outrages ont rendue féroce<sup>2</sup>.

Le malheur épouvantable qu'il vient d'essuyer, a répandu la terreur dans tout l'empire. Il n'en faut pas douter; Denys va renchérir sur les cruautés de son père, et réaliser une prédiction qu'un Sicilien m'a raconté ces jours passés.

Pendant que tous les sujets de Denys l'Ancien faisoient des imprécations contre lui, il apprit avec surprise, qu'une femme de Syracuse, extrêmement âgée, demandoit tous les matins aux dieux de ne pas survivre à ce prince. Il la fit venir, et voulut savoir la raison d'un

<sup>1</sup> Aristot. de rep. lib. 5. c. 7. t. 2. p. 396.

<sup>2</sup> Justin. l. 21. c. 2 et

3. Clearch. ap. Athen. l. 12. p. 541. Ælian. lib. 9. c. 8. Strab. ibid. p. 259.

si tendre intérêt. » Je vais vous la dire, répondit-elle. Dans mon enfance, il y a bien long-temps de cela, j'entendois tout le monde se plaindre de celui qui nous gouvernoit, et je desirois sa mort avec tout le monde; il fut massacré. Il en vint un second qui, s'étant rendu maître de la citadelle, fit regretter le premier. Nous conjurons les dieux de nous en délivrer; ils nous exaucèrent. Vous parûtes, et vous nous avez fait plus de mal que les deux autres. » Comme je pense que le quatrième seroit encore plus cruel que vous, j'adresse tous les jours des vœux au ciel pour votre conservation. » Denys, frappé de la franchise de cette femme, la traita fort bien; il ne la fit pas mourir<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Val. Max. l. 6. c. 2. extern. n.º 2.



## SOUS L'ARCHONTE LYCISCUS.

La 1.<sup>e</sup> année de la 109.<sup>e</sup> olympiade.

(Depuis le 4 juillet de l'an 344, jusqu'au 23 juillet de l'an 343 avant J. C.)

## LETTRE D'APOLLODORE.

Les rois de Macédoine haïssent les Illyriens, qui les avoient souvent battus; Philippe ne haït aucun peuple, parce qu'il n'en craint aucun. Il veut simplement les subjuguier tous.

Suivez, si vous le pouvez, les opérations rapides de sa dernière campagne. Il rassemble une forte armée, tombe sur l'Illyrie, s'empare de plusieurs villes, fait un butin immense, revient en Macédoine, pénètre en Thessalie, où l'appellent ses partisans, la délivre de tous les petits tyrans qui l'oppressoient, la partage en quatre grands districts, place à leur tête les chefs qu'elle desire et qui lui sont dévoués, s'attache par de nouveaux liens les peuples qui l'habitent, se fait confirmer les droits qu'il percevoit dans leurs ports, et retourne paisiblement dans ses états <sup>1</sup>. Qu'arrive-t-il

<sup>1</sup> Demosth. Phil. 2. p. Sic. l. 16. p. 463. 66; Phil. 3. p. 89. Diod.

de là? Tandis que les barbares traînent, en frémissant de rage, les fers qu'il leur a donnés, les Grecs aveuglés courent au devant de la servitude. Ils le regardent comme l'ennemi de la tyrannie, comme leur ami, leur bienfaiteur, leur sauveur <sup>2</sup>. Les uns briguent son alliance <sup>3</sup>; les autres implorent sa protection. Actuellement même, il prend avec hauteur la défense des Messéniens et des Argiens; il leur fournit des troupes et de l'argent; il fait dire aux Lacédémoniens, que s'ils s'avisent de les attaquer, il entrera dans le Péloponèse <sup>3</sup>. Démosthène est allé en Messénie et dans l'Argolide; il a vainement tâché d'éclairer ces nations sur leurs intérêts.....

## DU MEME.

Il nous est arrivé des ambassadeurs de Philippe. Il se plaint des calomnies que nous semons contre lui, au sujet de la dernière paix. Il soutient qu'il n'avoit pris aucun engagement, qu'il n'avoit fait aucune promesse: il nous défie de prouver le contraire <sup>4</sup>. Nos députés nous ont donc indignement trompés; il faut donc qu'ils se justifient, ou qu'ils soient punis. C'est

<sup>1</sup> Demosth. de cor. p. 479.

<sup>2</sup> Diod. Sic. lib. 16. p. 463.

<sup>3</sup> Demosth. Philip. 2. p. 65.

<sup>4</sup> Liban. argum. in Phil. 2. p. 63.

ce que Démosthène avoit proposé.<sup>1</sup> Ils le seront bientôt. L'orateur Hipéride dénonça dernièrement Philocrate, et dévoila ses indignes manœuvres. Tous les esprits étoient soulevés contre l'accusé, qui demouroit tranquille. Il attendoit que la fureur de la multitude fût calmée. « Défendez-vous donc, lui dit quelqu'un : — Il n'est pas temps. — Et qu'attendez-vous? — Que le peuple ait condamné quelqu'autre orateur.<sup>2</sup> » A la fin pourtant, convaincu d'avoir reçu de riches présens de Philippe<sup>3</sup>, il a pris la fuite pour se dérober au supplice.

#### LETTRE DE CALLIMÉDON.

Vous avez ouï dire que du temps de nos pères, il y a dix à douze siècles, les dieux, pour se délasser de leur bonheur, venoient quelquefois sur la terre s'amuser avec les filles des mortels. Vous croyez qu'ils se sont depuis dégoûtés de ce commerce; vous vous trompez.

Il n'y a pas long-temps que je vis un athlète, nommé Artalus<sup>4</sup>, né à Magnésie, ville située sur le Méandre en Phrygie. Il arrivoit des jeux Olympiques, et n'avoit remporté du combat que des blessures assez considérables. J'en

<sup>1</sup> Demosth. Phil. 2. p. 67. p. 310 et 311.  
<sup>2</sup> Aristot. rhetor. lib. 2. <sup>4</sup> Eschin. epist. 10. p. 211.  
<sup>3</sup> Demosth. de fals. leg.

témoignai ma surprise, parce qu'il me paroisoit d'une force invincible. Son père, qui étoit avec lui, me dit: On ne doit attribuer sa défaite qu'à son ingratitude; en se faisant inscrire, il n'a pas déclaré son véritable père, qui s'en est vengé, en le privant de la victoire. — Il n'est donc pas votre fils? — Non, c'est le Méandre qui lui a donné le jour. — Il est fils d'un fleuve? — Sans doute; ma femme me l'a dit, et tout Magnésie en fut témoin. Suivant un usage très ancien, nos filles, avant de se marier, se baignent dans les eaux du Méandre, et ne manquent pas d'offrir au dieu leurs premières faveurs: il les dédaigne souvent; il accepta celles de ma femme. Nous vîmes de loin cette divinité sous la figure d'un beau jeune homme, la conduire dans des buissons épais, dont le rivage est couvert. — Et comment savez-vous que c'étoit le fleuve? — Il le falloit bien; il avoit la tête couronnée de roseaux. — Je me rends à cette preuve.

Je fis part à plusieurs de mes amis de cette étrange conversation; ils me citèrent un musicien d'Epidamne, nommé Carion, qui prétend qu'un de ses enfans est fils d'Hercule. Eschine me raconta le fait suivant\*. Je rapporte ses paroles.

J'étois dans la Troade avec le jeune Cimon.

\* Ce fait n'arriva que quelques années après: mais comme il s'agit ici des pères, j'ai cru qu'on me pardonneroit l'anachronisme, et qu'il suffiroit d'en avertir.



J'étudiois l'Illiade sur les lieux mêmes; Cimon étudiot toute autre chose. On devoit marier un certain nombre de filles. Callirhoé, la plus belle de toutes, alla se baigner dans le Scamandre. Sa nourrice se tenoit sur le rivage, à une certaine distance. Callirhoé fut à peine dans le fleuve, qu'elle dit à haute voix: Scamandre, recevez l'hommage que nous vous devons. Je le reçois, répondit un jeune homme, qui se leva du milieu de quelques arbrisseaux. J'étois avec tout le peuple dans un si grand éloignement, que nous ne pûmes distinguer les traits de son visage: d'ailleurs sa tête étoit couverte de roseaux. Le soir, je riois avec Cimon, de la simplicité de ces gens-là.

Quatre jours après, les nouvelles mariées parurent avec tous leurs ornemens, dans une procession que l'on faisoit en l'honneur de Vénus. Pendant qu'elle défiloit, Callirhoé, apercevant Cimon à mes côtés, tombe tout-à-coup à ses pieds, et s'écrie avec une joie naïve: Oh ma nourrice, voilà le dieu Scamandre, mon premier époux! La nourrice jette les hauts cris; l'imposture est découverte; Cimon disparoit; je le suis de près. Arrivé à la maison, je le traite d'imprudent, de scélérat; mais lui de me rire au nez; il me cite l'exemple de l'athlète Attalus, du musicien Carion. Après tout, ajoute-t-il, Homère a mis le Scamandre en tragédie, et je l'ai mis en comédie. J'irai plus loin encore: je veux donner un enfant à Bac-

chus, un autre à Apollon. Fort bien, répondis-je, mais en attendant, nous allons être brûlés vifs, car je vois le peuple s'avancer avec des tisons ardens. Nous n'eûmes que le temps de nous sauver par une porte de derrière, et de nous rembarquer au plus vite <sup>1</sup>.

Mon cher Anacharsis, quand on dit qu'un siècle est éclairé, cela signifie qu'on trouve plus de lumières dans certaines villes que dans d'autres; et que dans les premières, la principale classe des citoyens est plus instruite qu'elle ne l'étoit autrefois. La multitude, je n'en excepte pas celle d'Athènes, tient d'autant plus à ses superstitions, qu'on fait plus d'efforts pour l'en arracher. Pendant les dernières fêtes d'Eleusis, la jeune et charmante Phryné s'étant dépouillée de ses habits, et laissant tomber ses beaux cheveux sur ses épaules, entra dans la mer, et se joua long-temps au milieu des flots. Un nombre infini de spectateurs couvroit le rivage; quand elle sortit, ils s'écrièrent tous: C'est Vénus qui sort des eaux. Le peuple l'auroit prise pour la Déesse, si elle n'étoit pas si connue, et peut-être même, si les gens éclairés avoient voulu favoriser une pareille illusion.

N'en doutez pas, les hommes ont deux passions favorites, que la philosophie ne détruira jamais; celle de l'erreur, et celle de l'esclavage. Mais laissons la philosophie, et reve-

<sup>1</sup> Eschin. ep. 10. p. 211.

nons à Phryné. La scène qu'elle nous donna, et qui fut trop applaudie pour ne pas se réitérer, tournera sans doute à l'avantage des arts. Le peintre Appelle et le sculpteur Praxitèle étoient sur le rivage; l'un et l'autre ont résolu de représenter la naissance de Vénus, d'après le modèle qu'ils avoient sous les yeux <sup>1</sup>.

Vous la verrez à votre retour, cetre Phryné, et vous conviendrez qu'aucune des beautés de l'Asie n'a offert à vos yeux tant de grâces à-la-fois. Praxitèle en est éperdament amoureux. Il se connoît en beauté; il avoue qu'il n'a jamais trouvé rien de si parfait. Elle vouloit avoir le plus bel ouvrage de cet artiste. Je vous le donne avec plaisir lui dit-il, à condition que vous le choisirez vous-même. Mais comment se déterminer au milieu de tant de chef-d'œuvres? Pendant qu'elle hésitoit, un esclave secrètement gagné, vint en courant annoncer à son maître, que le feu avoit pris à l'atelier, que la plupart des statues étoient détruites, que les autres étoient sur le point de l'être. Ah! c'en est fait de moi, s'écrie Praxitèle, si l'on ne sauve pas l'Amour et le Satyre! Rassurez-vous, lui dit Phryné en riant; j'ai voulu, par cette fausse nouvelle, vous forcer à m'éclairer sur mon choix. Elle prit la figure de l'Amour, et son projet est d'en enrichir la ville de Thespies, lieu de sa naissance <sup>2</sup>. On dit aussi que cette

<sup>1</sup> Athen. l. 12. p. 590. <sup>2</sup> Pausan. l. 1. c. 20. p. 46.

ville veut lui consacrer une statue dans l'enceinte du temple de Delphes, et la placer à côté de celle de Philippe <sup>1</sup>. Il convient en effet qu'une courtisane soit auprès d'un conquérant.

Je pardonne à Phryné de ruiner ses amans; mais je ne lui pardonne pas de les renvoyer ensuite <sup>2</sup>. Nos lois plus indulgentes fermoient les yeux sur ses fréquentes infidélités, et sur la licence de ses mœurs: mais on la soupçonna d'avoir, à l'exemple d'Alcibiade, profané les mystères d'Eleusis. Elle fut déferée au tribunal des Hélistes; elle y comparut, et à mesure que les juges entroient, elle arrosoit leurs mains de ses larmes <sup>3</sup>. Euthias, qui la poursuivoit, conclut à la mort. Hypéride parla pour elle. Ce célèbre orateur qui l'avoit aimée, qui l'aimoit encore, s'apercevant que son éloquence ne faisoit aucune impression, s'abandonna tout-à-coup au sentiment qui l'animoit. Il fait approcher Phryné, déchire les voiles qui couvroient son sein, et représente fortement que ce seroit une impiété de condamner à mort la prêtresse de Vénus. Les juges, frappés d'une crainte religieuse, et plus éblouis encore des charmes exposés à leurs yeux, reconnurent l'innocence de Phryné <sup>4</sup>.

Depuis quelque temps la solde des troupes

<sup>1</sup> Athen. l. 12. p. 590. <sup>4</sup> Athen. l. 13. p. 590.  
<sup>2</sup> Timocl. ap. Athen. Plut. in X rhet. l. 2. p.  
 l. 13. c. 3. p. 567. 849. Quintil. lib. 2. c. 15.  
<sup>3</sup> Posidip. ibid. p. 591. p. 120.



étrangères nous a coûté plus de mille talens <sup>1</sup> \*. Nous avons perdu soixante-quinze villes qui étoient dans notre dépendance <sup>2</sup> : mais nous avons peut-être acquis autant de beautés plus aimables les unes que les autres. Elles augmentent sans doute les agrémens de la société; mais elles en multiplient les ridicules. Nos orateurs, nos philosophes; les personnages les plus graves se piquent de galanterie <sup>3</sup>. Nos petites maîtresses apprennent les mathématiques <sup>4</sup>. Gnaithène n'a pas besoin de cette ressource pour plaire. Diphilus, qui l'aime beaucoup, donna dernièrement une comédie dont il ne put attribuer la chute à la cabale. J'arrivai un moment après chez son amie: il y vint pénétré de douleur; en entrant, il la pria de lui laver les pieds \*\*. Vous n'en avez pas besoin, lui dit-elle, tout le monde vous a porté sur les épaules <sup>5</sup>.

Le même, dinant un jour chez elle, lui demandoit comment elle faisoit pour avoir du vin si frais. Je le fais rafraîchir, répondit-elle, dans un puits, où j'ai jeté les prologues de vos pièces <sup>6</sup>.

Avant de finir, je veux vous rapporter un

<sup>1</sup> Isocr. areop. t. 1. p. 315. etc.  
<sup>2</sup> Plus de cinq millions quatre cents mille livres.  
<sup>3</sup> Eschin. de fais. leg. p. 406.  
<sup>4</sup> Athen. l. 13. p. 558.  
<sup>5</sup> Id. ibid. p. 583.  
<sup>6</sup> Plusieurs Athéniens alloient pieds nus.  
<sup>7</sup> Id. ibid.  
<sup>8</sup> Id. ibid. p. 580.

jugement que Philippe vient de prononcer. On lui avoit présenté deux scélérats également coupables; ils méritoient la mort: mais il n'aime pas à verser le sang. Il a banni l'un de ses états, et condamné l'autre à poursuivre le premier, jusqu'à ce qu'il le ramène en Macédoine <sup>1</sup>.

## L'ÉPÔTRE D'APOLLODORE.

Isocrate vient de me montrer une lettre qu'il écrit à Philippe <sup>2</sup>. Un vieux courtisan ne seroit pas plus adroit à flatter un prince. Il s'excuse d'oser lui donner des conseils; mais il s'y trouve contraint: l'intérêt d'Athènes et de la Grèce l'exige: il s'agit d'un objet important, du soin que le roi de Macédoine devroit prendre de sa conservation. Tout le monde vous blâme, dit-il, de vous précipiter dans le danger avec moins de précaution qu'un simple soldat. Il est beau de mourir pour sa patrie, pour ses enfans, pour ceux qui nous ont donné le jour; mais rien de si condamnable, que d'exposer une vie d'où dépend le sort d'un empire, et de ternir, par une funeste témérité, le cours brillant de tant d'exploits. Il lui cite l'exemple des rois de Lacédémone, entourés dans la mêlée de plusieurs guerriers qui veillent sur leurs jours; de Xerxès, roi

<sup>1</sup> Plut. apophth. t. 2. p. 178.  
<sup>2</sup> Isocr. ep. 2. ad Phil. t. 1. p. 442.

de Perse, qui, malgré sa défaite, sauva son royaume en veillant sur les siens; de tant de généraux qui, pour ne s'être pas ménagés, ont entraîné la perte de leurs armées <sup>1</sup>.

Il voudroit établir entre Philippe et les Athéniens, une amitié sincère, et diriger leurs forces contre l'empire des Perses. Il fait les honneurs de la république: il convient que nous avons des torts, mais les dieux mêmes ne sont pas irréprochables à nos yeux <sup>2</sup>.

Je m'arrête, et ne suis point surpris qu'un homme âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, rampe encore, après avoir rampé toute sa vie. Ce qui m'afflige, c'est que beaucoup d'Athéniens pensent comme lui; et vous devez en conclure que, depuis votre départ, nos idées sont bien changées.

<sup>1</sup> Isocr. ep. 2, ad Phil.      \* Id. ibid. p. 450.  
t. I. p. 445.

## CHAPITRE LXII.

*De la nature des Gouvernemens, suivant Aristote et d'autres Philosophes.*

Ce fut à Smyrne, à notre retour de Perse <sup>\*</sup>, qu'on nous remit les dernières lettres que j'ai rapportées. Nous apprîmes dans cette ville, qu'Aristote, après avoir passé trois ans auprès d'Hermias, gouverneur d'Atarnée, s'étoit établi à Mytilène, capitale de Lesbos <sup>1</sup>.

Nous étions si près de lui, et nous avions été si long-temps sans le voir, que nous résolûmes de l'aller surprendre; cette attention le transporta de joie. Il se dispoit à partir pour la Macédoine; Philippe avoit enfin obtenu de lui qu'il se chargeroit de l'éducation d'Alexandre son fils. Je sacrifie ma liberté, nous dit-il, mais voici mon excuse: il nous montra une lettre du roi; elle étoit conçue en ces termes <sup>2</sup>: »J'ai un fils, et je rends grâces aux dieux, moins encore de me l'avoir donné, que de l'avoir fait naître de votre temps. J'espère que vos soins et vos lumières le rendront digne de moi et de cet empire.»  
Nous passions des journées entières avec

<sup>\*</sup> Au printemps de l'année 343 avant J. C.

<sup>1</sup> Diog. Laert. l. 5. §. 3.

et 9. Dionys. Halic. epist. ad. Amm. c. 5. t. 6. p. 728.

<sup>2</sup> Aul. Gel. l. 9. c. 3.



de Perse, qui, malgré sa défaite, sauva son royaume en veillant sur les siens; de tant de généraux qui, pour ne s'être pas ménagés, ont entraîné la perte de leurs armées <sup>1</sup>.

Il voudroit établir entre Philippe et les Athéniens, une amitié sincère, et diriger leurs forces contre l'empire des Perses. Il fait les honneurs de la république: il convient que nous avons des torts, mais les dieux mêmes ne sont pas irréprochables à nos yeux <sup>2</sup>.

Je m'arrête, et ne suis point surpris qu'un homme âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, rampe encore, après avoir rampé toute sa vie. Ce qui m'afflige, c'est que beaucoup d'Athéniens pensent comme lui; et vous devez en conclure que, depuis votre départ, nos idées sont bien changées.

<sup>1</sup> Isocr. ep. 2, ad Phil.      \* Id. ibid. p. 450.  
t. I. p. 445.

## CHAPITRE LXII.

*De la nature des Gouvernemens, suivant Aristote et d'autres Philosophes.*

Ce fut à Smyrne, à notre retour de Perse <sup>\*</sup>, qu'on nous remit les dernières lettres que j'ai rapportées. Nous apprîmes dans cette ville, qu'Aristote, après avoir passé trois ans auprès d'Hermias, gouverneur d'Atarnée, s'étoit établi à Mytilène, capitale de Lesbos <sup>1</sup>.

Nous étions si près de lui, et nous avions été si long-temps sans le voir, que nous résolûmes de l'aller surprendre; cette attention le transporta de joie. Il se dispoit à partir pour la Macédoine; Philippe avoit enfin obtenu de lui qu'il se chargeroit de l'éducation d'Alexandre son fils. Je sacrifie ma liberté, nous dit-il, mais voici mon excuse: il nous montra une lettre du roi; elle étoit conçue en ces termes <sup>2</sup>: »J'ai un fils, et je rends grâces aux dieux, moins encore de me l'avoir donné, que de l'avoir fait naître de votre temps. J'espère que vos soins et vos lumières le rendront digne de moi et de cet empire.»

Nous passions des journées entières avec

<sup>\*</sup> Au printemps de l'année 343 avant J. C.

<sup>1</sup> Diog. Laert. l. 5. §. 3.

et 9. Dionys. Halic. epist. ad. Amm. c. 5. t. 6. p. 728.

<sup>2</sup> Aul. Gel. l. 9. c. 3.

Aristote ; nous lui rendimes un compte exact de notre voyage ; les détails suivans parurent l'intéresser. Nous étions, lui dis-je, en Phénicie ; nous fûmes priés à dîner avec quelques seigneurs Perses, chez le Satrape de la province : la conversation, suivant l'usage, ne roula que sur le grand roi. Vous savez que son autorité est moins respectée dans les pays éloignés de la capitale. Ils citèrent plusieurs exemples de son orgueil et de son despotisme : il faut convenir, dit le Satrape, que les rois se croient d'une autre espèce que nous <sup>1</sup>. Quelques jours après, nous trouvant avec plusieurs officiers subalternes employés dans cette province, ils racontèrent les injustices qu'ils essuyoyent de la part du Satrape. Tout ce que j'en conclus, dit l'un d'eux, c'est qu'un Satrape se croit d'une nature différente de la nôtre. J'interrogeai leurs esclaves ; tous se plainrent de la rigueur de leur sort, et convinrent que leurs maîtres se croyoient d'une espèce supérieure à la leur <sup>2</sup>. De notre côté, nous reconnûmes avec Platon que la plupart des hommes, tour-à-tour esclaves et tyrans, se révoltent contre l'injustice, moins par la haine qu'elle mérite, que par la crainte qu'elle inspire <sup>3</sup>.

Etant à Suze, dans une conversation que

<sup>1</sup> Lib. de mund. ap. Aristot. c. 6. t. 1. p. 611.  
<sup>2</sup> Philem. ap. Stob. serm. 60. p. 384.  
<sup>3</sup> Platon. de rep. lib. 1. lib. 9. c. 41. Quint. Curt. t. 2. p. 344.  
 Bellan. var. hist. l. 8. c. 15.  
 l. 7. c. 8.

nous eûmes avec un Perse, nous lui dîmes que la condition des despotes est si malheureuse, qu'ils ont assez de puissance pour opérer les plus grands maux. Nous déplorions en conséquence l'esclavage où son pays étoit réduit <sup>1</sup>, et nous l'opposions à la liberté dont on jouit dans la Grèce. Il nous répondit en souriant : Vous avez parcouru plusieurs de nos provinces ; comment les avez-vous trouvées ? Très-florissantes, lui dis-je ; une nombreuse population, un grand commerce, l'agriculture honorée et hautement protégée par le souverain <sup>2</sup>, des manufactures en activité, une tranquillité profonde, quelques vexations de la part des gouverneurs.

Ne vous fiez donc pas, reprit-il, aux vaines déclamations de vos écrivains. Je la connois cette Grèce dont vous parlez ; j'y ai passé plusieurs années ; j'ai étudié ses institutions, et j'ai été témoin des troubles qui la déchirent. Citez-moi, je ne dis pas une nation entière, mais une seule ville, qui n'éprouve à tous momens les cruautés du despotisme, ou les convulsions de l'anarchie. Vos lois sont excellentes, et ne sont pas mieux observées que les nôtres ; car nous en avons de très-sages, et qui restent sans effet, parce que l'empire est trop riche et trop vaste. Quand le souverain les respecte, nous ne changerions pas notre

<sup>1</sup> Platon. de leg. l. 3. t. 2. p. 698.

<sup>2</sup> Xenoph. memor. l. 5. p. 828.



destinée pour la vôtre ; quand il les viole , le peuple a du moins la consolation d'espérer que la foudre ne frappera que les principaux citoyens , et qu'elle retombera sur celui qui l'a lancée : en un mot , nous sommes quelquefois malheureux par l'abus du pouvoir ; vous l'êtes presque toujours par l'excès de la liberté.

Ces réflexions engagèrent insensiblement Aristote à nous parler des différentes formes de gouvernemens ; il s'en étoit occupé depuis notre départ ; il avoit commencé par recueillir les lois et les institutions de presque toutes les nations Grecques et barbares <sup>1</sup> ; il nous les fit voir rangées par ordre , et accompagnées de remarques , dans autant de traités particuliers , au nombre de plus de 150 <sup>2</sup> \* ; il se flattoit de pouvoir un jour compléter ce recueil. Là , se trouvent la constitution d'Athènes , celles de Lacédémone , des Thessaliens , des Arcadiens , de Syracuse , de Marseille , jusqu'à celle de la petite île d'Ithaque <sup>3</sup>.

Cette immense collection pouvoit par elle-même assurer la gloire de l'auteur ; mais il ne la regardoit que comme un échafaud pour élever un monument plus précieux encore. Les faits étoient rassemblés ; ils présentoient des différences et des contradictions frappantes :

<sup>1</sup> Cicer. de fin. l. 5. c. 4. t. 2. p. 200.

<sup>2</sup> Diog. Laert. l. 5. §. 27.

\* Diogène Laerce dit que le nombre de ces trai-

tés étoit de 158. Ammonius , dans la vie d'Aristote , le porte à 255.

<sup>3</sup> Fabr. bibl. Græc. t. 2. p. 197.

pour en tirer des résultats utiles au genre humain , il falloit faire ce qu'on n'avoit pas fait encore , remonter à l'esprit des lois , et les suivre dans leurs effets ; examiner , d'après l'expérience de plusieurs siècles , les causes qui conservent ou détruisent les états ; proposer des remèdes contre les vices qui sont inhérens à la constitution , et contre les principes d'altération qui lui sont étrangers ; dresser enfin pour chaque législateur un code lumineux , à la faveur duquel il puisse choisir le gouvernement qui conviendra le mieux au caractère de la nation , ainsi qu'aux circonstances des temps et des lieux <sup>1</sup>.

Ce grand ouvrage <sup>2</sup> étoit presque achevé , quand nous arrivâmes à Mytilène , et parut quelques années après <sup>3</sup>. Aristote nous permit de le lire , et d'en faire l'extrait que je joins ici \* ; je le divise en deux parties.

<sup>1</sup> Aristot. de mor. l. 10. t. 2. p. 144.

<sup>3</sup> Id. ibid. l. 5. c. 10. p. 404.

<sup>2</sup> Id. de rep. l. 8. t. 2. p. 296.

\* Voyez la note à la fin du volume.

## PREMIERE PARTIE.

*Sur les différentes espèces de Gouvernemens.*

Il faut d'abord distinguer deux sortes de gouvernemens ; ceux où l'utilité publique est comptée pour tout, et ceux où elle n'est comptée pour rien<sup>1</sup>. Dans la première classe, nous placerons la monarchie tempérée, le gouvernement aristocratique, et le républicain proprement dit : ainsi la constitution peut être excellente, soit que l'autorité se trouve entre les mains d'un seul, soit qu'elle se trouve entre les mains de plusieurs, soit qu'elle réside dans celles du peuple<sup>2</sup>.

La seconde classe comprend la tyrannie, l'oligarchie et la démocratie, qui ne sont que des corruptions des trois premières formes de gouvernement : car la monarchie tempérée dégénère en tyrannie ou despotisme, lorsque le souverain rapportant tout à lui, ne met plus de bornes à son pouvoir<sup>3</sup> ; l'aristocratie en oligarchie, lorsque la puissance suprême n'est plus le partage d'un certain nombre de personnes vertueuses, mais d'un petit nombre de gens, uniquement distingués par leurs riches-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 3. c. 6. t. 2. p. 345.      <sup>3</sup> Id. rhetor. l. I. c. 6. p. 530.  
<sup>2</sup> Id. ibid. c. 7. p. 346.

ses ; le gouvernement républicain en démocratique ; lorsque les plus pauvres ont trop d'influence dans les délibérations publiques<sup>1</sup>.

Comme le nom de Monarque désigne également un roi et un tyran, et qu'il peut se faire que la puissance de l'un soit aussi absolue que celle de l'autre, nous les distinguerons par deux principales différences \* ; l'une tirée de l'usage qu'ils font de leur pouvoir ; l'autre, des dispositions qu'ils trouvent dans leurs sujets. Quant à la première, nous avons déjà dit que le roi rapporte tout à son peuple, et le tyran à lui seul. Quant à la seconde, nous disons que l'autorité la plus absolue devient légitime, si les sujets consent à l'établir ou à la supporter<sup>2</sup>.

D'après ces notions préliminaires, nous découvrirons dans l'histoire des peuples, cinq espèces de royautes.

## DE LA ROYAUTE.

La première est celle qu'on trouve fréquemment dans les temps héroïques : le souverain avoit le droit de commander les armées, d'infliger la peine de mort pendant qu'il les commandoit, de présider aux sacrifices, de juger

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 3. c. 7. p. 246.      \* Aristot. ibid. c. 14. t. 2. p. 357 ; lib. 4. c. 10.  
<sup>2</sup> Voyez la note à la fin du volume.      p. 374.



les causes des particuliers, et de transmettre sa puissance à ses enfans<sup>1</sup>. La seconde s'établissoit, lorsque des dissensions interminables forçoient une ville à déposer son autorité entre les mains d'un particulier, ou pour toute sa vie, ou pour un certain nombre d'années. La troisième est celle des nations barbares de l'Asie: le souverain y jouit d'un pouvoir immense, qu'il a néanmoins reçu de ses pères, et contre lequel les peuples n'ont pas réclamé. La quatrième est celle de Lacédémone; elle paroît la plus conforme aux lois, qui l'ont bornée au commandement des armées, et à des fonctions relatives au culte divin. La cinquième enfin, que je nommerai royauté ou monarchie tempérée, est celle où le souverain exerce dans ses états la même autorité qu'un père de famille dans l'intérieur de sa maison<sup>2</sup>.

C'est la seule dont je dois m'occuper ici. Je ne parlerai pas de la première, parce qu'elle est presque par-tout abolie depuis longtemps; ni de la seconde, parce qu'elle n'étoit qu'une commission passagère; ni de la troisième, parce qu'elle ne convient qu'à des Asiatiques, plus accoutumés à la servitude que les Grecs et les Européens<sup>3</sup>; ni de celle de Lacédémone, parce que resserrée dans des li-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. lib. 3. p. 310; lib. 3. cap. 14. p. 356.  
<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 1. c. 12.  
<sup>3</sup> Id. ibid. p. 356.

mites très étroites, elle ne fait que partie de la constitution, et n'est pas par elle-même un gouvernement particulier.

Voici donc l'idée que nous nous formons d'une véritable royauté. Le souverain jouit de l'autorité suprême<sup>1</sup>, et veille sur toutes les parties de l'administration, ainsi que sur la tranquillité de l'état.

C'est à lui de faire exécuter les lois; et comme d'un côté, il ne peut les maintenir contre ceux qui les violent, s'il n'a pas un corps de troupes à sa disposition; et que d'un autre côté, il pourroit abuser de ce moyen, nous établirons pour règle générale, qu'il doit avoir assez de force pour réprimer les particuliers, et point assez pour opprimer la nation<sup>2</sup>.

Il pourra statuer sur les cas que les lois n'ont pas prévus<sup>3</sup>. Le soin de rendre la justice et de punir les coupables, sera confié à des magistrats<sup>4</sup>. Ne pouvant ni tout voir, ni tout régler par lui-même, il aura un conseil qui l'éclairera de ses lumières, et le soulagera dans les détails de l'administration<sup>5</sup>.

Les impôts ne seront établis qu'à l'occasion d'une guerre, ou de quelque autre besoin de

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 3. 351, E.  
 cap. 14. p. 357, D; c. 15. <sup>4</sup> Id. ibid. l. 5. c. 11.  
 p. 359, C; c. 16 et 17. p. 410, A.  
<sup>2</sup> Id. ibid. cap. 15. p. <sup>5</sup> Id. ibid. l. 3. c. 16.  
 369, C. p. 361.  
<sup>3</sup> Id. ibid. cap. 11. p.

l'état. Il n'insultera point à la misère des peuples, en prodiguant leurs biens à des étrangers, des histrions et des courtisanes<sup>1</sup>. Il faut de plus que, méditant sur la nature du pouvoir dont il est revêtu, il se rende accessible à ses sujets<sup>2</sup>, et vive au milieu d'eux comme un père au milieu de ses enfans<sup>3</sup>; il faut qu'il soit plus occupé de leurs intérêts que des siens<sup>4</sup>; que l'éclat qui l'environne inspire le respect et non la terreur<sup>5</sup>; que l'honneur soit le mobile de toutes ses entreprises<sup>6</sup>, et que l'amour de son peuple en soit le prix<sup>7</sup>; qu'il discerne et récompense le mérite<sup>8</sup>, et que sous son empire, les riches, maintenus dans la possession de leurs biens, et les pauvres protégés contre les entreprises des riches, apprennent à s'estimer eux-mêmes, et chérissent une des belles constitutions établies parmi les hommes<sup>9</sup>.

Cependant comme son excellence dépend uniquement de la modération du prince, il est visible que la sûreté et la liberté des sujets doivent en dépendre aussi; et c'est ce qui fait que dans les villes de la Grèce, les citoyens s'estiment tous égaux, et pouvant tous parti-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. 11. p. 409.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 410.

<sup>3</sup> Id. ibid. l. 1. c. 12. p. 310.

<sup>4</sup> Id. ibid. l. 5. c. 11. p. 410.

<sup>5</sup> Id. ibid. p. 409.

<sup>6</sup> Id. ibid. c. 10. p. 403.

<sup>7</sup> Id. ibid. l. 1. c. 12. p. 310.

<sup>8</sup> Id. ibid. l. 5. c. 11. p. 409.

<sup>9</sup> Id. ibid. c. 10. p. 403; c. 11. p. 410; l. 3. c. 14. p. 356.

ciper à l'autorité souveraine, sont plus frappés des inconvéniens que des avantages d'un gouvernement, qui peut tour-à-tour faire le bonheur ou le malheur d'un peuple\*.

La royauté n'étant fondée que sur la confiance qu'elle inspire, elle se détruit lorsque le souverain se rend odieux par son despotisme, ou méprisable par ses vices<sup>1</sup>.

### DE LA TYRANNIE.

Sous un tyran, toutes les forces de la nation sont tournées contre elle-même. Le gouvernement fait une guerre continuelle aux sujets; il les attaque dans leurs lois, dans leurs biens, dans leur honneur; et il ne leur laisse que le sentiment profond de leur misère.

Au lieu qu'un roi se propose la gloire de son règne et le bien de son peuple, un tyran n'a d'autre vue que d'attirer à lui toutes les richesses de l'état, et de les faire servir à ses sales voluptés<sup>2</sup>. Denys, roi de Syracuse,

\* Aristote n'a presque rien dit sur les grandes monarchies qui subsistoient encore de son temps, telles que celles de Perse et d'Égypte; il ne s'est pas expliqué non plus sur le gouvernement de Macédoine, quoiqu'il dût bien le connaître. Il n'avoit en vue que l'espèce de royauté

qui s'étoit quelquefois établie en certaines villes de la Grèce, et qui étoit d'une autre nature que les monarchies modernes. (Voyez Montesquieu, Esprit des lois, liv. 1. chap. 9. t. 1. p. 224.)

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. cap. 10. p. 406 et cap. 11. p. 408.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 403.



avoit tellement multiplié les impôts, que, dans l'espace de cinq ans, les biens de tous les particuliers étoient entrés dans son trésor <sup>1</sup>. Comme le tyran ne règne que par la crainte qu'il inspire, sa sûreté doit être l'unique objet de son attention <sup>2</sup>. Ainsi, tandis que la garde d'un roi est composée de citoyens intéressés à la chose publique, celle d'un tyran ne l'est que d'étrangers, qui servent d'instrument à ses fureurs ou à ses caprices <sup>3</sup>.

Une telle constitution, si toutefois elle mérite ce nom, renferme tous les vices des gouvernemens les plus corrompus. Elle ne peut donc naturellement se soutenir que par les moyens les plus violens ou les plus honteux; elle doit donc renfermer toutes les causes possibles de destruction.

La tyrannie se maintient, lorsque le prince a l'attention d'anéantir les citoyens qui s'élèvent trop au dessus des autres <sup>4</sup>; lorsqu'il ne permet ni les progrès des connoissances qui peuvent éclairer les sujets, ni les repas publics et les assemblées qui peuvent les réunir; lorsqu'à l'exemple des rois de Syracuse, il les assiège par des espions qui les tiennent à tous momens dans l'inquiétude et dans l'épouvante; lorsque par des pratiques adroites, il sème le trouble dans les familles, la divi-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. II. p. 407.

<sup>2</sup> Id. rhet. l. I. cap. 8. p. 530.

<sup>3</sup> Id. de rep. l. 5. c. 10. p. 403.

<sup>4</sup> Id. ibid. c. II. p. 407. Euripid. in supplic. v. 445.

sion dans les différens ordres de l'état, la méfiance jusque dans les liaisons les plus intimes; lorsque le peuple, écrasé par des travaux publics, accablé d'impôts, entraîné à des guerres excitées à dessein, réduit au point de n'avoir ni élévation dans les idées, ni noblesse dans les sentimens, a perdu le courage, et les moyens de secouer le joug qui l'opprime; lorsque le trône n'est environné que de vils flatteurs <sup>1</sup>, et de tyrans subalternes, d'autant plus utiles au despote, qu'ils ne sont arrêtés ni par la honte, ni par le remords.

Il est cependant un moyen plus propre à perpétuer son autorité <sup>2</sup>; c'est lorsqu'en conservant toute la plénitude de la puissance, il veut bien s'assujettir à des formes qui en adoucissent la rigueur, et se montrer à ses peuples plutôt sous les traits d'un père dont ils sont l'héritage, que sous l'aspect d'un animal féroce <sup>3</sup>, dont ils deviennent les victimes.

Comme ils doivent être persuadés que leur fortune est sacrifiée au bien de l'état, et non au sien particulier, il faut que par son application il établisse l'opinion de son habileté dans la science du gouvernement <sup>4</sup>. Il sera très avantageux pour lui, qu'il ait les qualités qui inspirent le respect, et les apparences des vertus qui attirent l'amour. Il ne le sera pas moins

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. II. p. 407.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 408.

<sup>3</sup> Id. ibid. l. 3. c. 16.

p. 360.

<sup>4</sup> Id. ibid. lib. 5. c. IX.

p. 409.

qu'il paroisse attaché, mais sans bassesse, au culte religieux; car les peuples le croiront retenu par la crainte des dieux, et n'oseront s'élever contre un prince qu'ils protègent <sup>1</sup>.

Ce qu'il doit éviter, c'est d'élever un de ses sujets à un point de grandeur dont ce dernier puisse abuser <sup>2</sup>; mais il doit encore plus s'abstenir d'outrager des particuliers, et de porter le déshonneur dans les familles. Parmi cette foule de princes que l'abus du pouvoir a précipités du trône, plusieurs ont péri pour expier des injures personnelles dont ils s'étoient rendus coupables, ou qu'ils avoient autorisées <sup>3</sup>.

C'est avec de pareils ménagemens que le despotisme s'est maintenu à Sicyone pendant un siècle entier; à Corinthe, pendant près d'un siècle <sup>4</sup>. Ceux qui gouvernèrent ces deux états, obtinrent l'estime ou la confiance publique, les uns par leurs talens militaires, les autres par leur affabilité, d'autres par les égards qu'en certaines occasions, ils eurent pour les lois. Par-tout ailleurs la tyrannie a plus ou moins subsisté, suivant qu'elle a plus ou moins négligé de se cacher. On l'a vue quelquefois désarmer la multitude irritée; d'autres fois briser les fers des esclaves, et les appeler à son secours <sup>5</sup>; mais il faut de toute nécessité,

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. II. p. 409.

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 10. p. 410.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 10. p. 403.

<sup>4</sup> Id. ibid. c. 12. p. 411.

<sup>5</sup> Id. ibid. cap. II. p. 410.

qu'un gouvernement si monstrueux finisse tôt ou tard, parce que la haine ou le mépris qu'il inspire <sup>1</sup>, doit tôt ou tard venger la majesté des nations outragées.

### DE L'ARISTOCRATIE.

Lorsqu'après l'extinction de la royauté, l'autorité revint aux sociétés dont elle étoit émanée, les unes prirent le parti de l'exercer en corps de nation, les autres de la confier à un certain nombre de citoyens.

Alors se ranimèrent deux puissantes factions, celle des grands et celle du peuple, toutes deux réprimées auparavant par l'autorité d'un seul, et depuis, beaucoup plus occupées à se détruire qu'à se balancer. Leurs divisions ont presque par-tout dénaturé la constitution primitive; et d'autres causes ont contribué à l'altérer; telles sont les imperfections que l'expérience a fait découvrir dans les différens systèmes des législateurs, les abus attachés à l'exercice du pouvoir même le plus légitime, les variations que les peuples ont éprouvées dans leur puissance, dans leurs mœurs, dans leurs rapports avec les autres nations. Ainsi chez ces Grecs, également enflammés de l'amour de la liberté, vous ne trouverez pas deux nations ou deux villes, quelque voisines qu'elles soient,

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. 10. p. 406.



qui aient précisément la même législation et la même forme de gouvernement; mais vous verrez pat-tout la constitution incliner vers le despotisme des grands, ou vers celui de la multitude.

Il résulte de là qu'il faut distinguer plusieurs espèces d'aristocraties; les unes approchant plus ou moins de la perfection dont ce gouvernement est susceptible; les autres tendant plus ou moins vers l'oligarchie, qui en est la corruption.

La véritable aristocratie seroit celle où l'autorité se trouveroit entre les mains d'un certain nombre de magistrats éclairés et vertueux<sup>1</sup>. Par vertu, j'entends la vertu politique, qui n'est autre chose que l'amour du bien public ou de la patrie<sup>2</sup>; comme on lui déféreroit tous les honneurs, elle seroit le principe de ce gouvernement<sup>3</sup>.

Pour assurer cette constitution, il faudroit la tempérer de manière que les principaux citoyens y trouvaissent les avantages de l'oligarchie; et le peuple, ceux de la démocratie<sup>4</sup>. Deux lois contribueroient à produire ce double effet; l'une, qui dérive du principe de ce gouvernement, conférerait les magistratures suprêmes aux qualités personnelles, sans avoir égard aux fortunes<sup>5</sup>; l'autre, pour en-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. cap. 7. p. 371. p. 382.

<sup>2</sup> Id. ibid. l. 3. cap. 7. p. 371.

<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 4. c. 8.

p. 372.

<sup>4</sup> Id. ibid. l. 5. cap. 7.

p. 396.

<sup>5</sup> Id. ibid. lib. 4. c. 9.

p. 373.

pécher que les magistrats ne puissent s'enrichir dans leurs emplois, les obligeroit de rendre compte au public de l'administration des finances<sup>1</sup>.

Par la première, tous les citoyens pourroient aspirer aux principales dignités; par la seconde, ceux des dernières classes renonceroient à un droit qu'ils n'ambitionnent que parce qu'ils le croient utile<sup>2</sup>.

Comme il seroit à craindre qu'à la longue, une vertu revêtu de toute l'autorité, ne s'affoiblit ou n'excitât la jalousie, on a soin, dans plusieurs aristocraties, de limiter le pouvoir des magistratures et d'ordonner qu'elles passent en de nouvelles mains, de six en six mois<sup>3</sup>.

S'il est important que les juges de certains tribunaux soient tirés de la classe des citoyens distingués, il faudra du moins qu'on trouve, en d'autres tribunaux, des juges choisis dans tous les états<sup>4</sup>.

Il n'appartient qu'à ce gouvernement d'établir des magistrats qui veillent sur l'éducation des enfans, et sur la conduite des femmes. Une telle censure seroit sans effet dans la démocratie et dans l'oligarchie; dans la première, parce que le petit peuple y veut jouir d'une liberté excessive; dans la seconde, parce que les gens en place y sont les premiers à don-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. 8. p. 397.

<sup>2</sup> Id. ibid.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 8. p. 398.

<sup>4</sup> Id. ibid. l. 4. c. 16.

p. 385.

ner l'exemple de la corruption et de l'impunité<sup>1</sup>.

Ce système de gouvernement, où l'homme de bien ne seroit jamais distingué du citoyen<sup>2</sup>, ne subsiste nulle part; s'il étoit question de le développer, il faudroit d'autres lois et d'autres réglemens. Contentons-nous, pour juger des différentes aristocraties, de remonter au principe: car c'est de là sur-tout que dépend la bonté du gouvernement: celui de l'aristocratie pure seroit la vertu politique ou l'amour du bien public. Si dans les aristocraties actuelles, cet amour influe plus ou moins sur le choix des magistras, concluez-en que la constitution est plus ou moins avantageuse. C'est ainsi que le gouvernement de Lacédémone approche plus de la véritable aristocratie que celui de Carthage, quoiqu'ils aient d'ailleurs beaucoup de conformité entre eux<sup>3</sup>. Il faut à Lacédémone, que le magistrat choisi soit animé de l'amour de la patrie, et dans la disposition de favoriser le peuple; à Carthage, il faut de plus qu'il jouisse d'une fortune aisée<sup>4</sup>; et de là vient que ce gouvernement incline plus vers l'oligarchie.

La constitution est en danger dans l'aristocratie, lorsque les intérêts des principaux citoyens ne sont pas assez bien combinés avec

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. p. 334.  
<sup>2</sup> Id. p. 383. B. <sup>4</sup> Id. ibid. l. 4. cap. 7.  
<sup>3</sup> Id. ibid. c. 7. p. 371. p. 371.  
<sup>4</sup> Id. ibid. l. 2. cap. 11.

ceux du peuple, pour que chacune de ces classes n'en ait pas un infiniment grand à s'emparer de l'autorité<sup>5</sup>; lorsque les lois permettent que toutes les richesses passent insensiblement entre les mains de quelques particuliers; lorsqu'on ferme les yeux sur les premières innovations qui attaquent la constitution<sup>6</sup>; lorsque les magistrats, jaloux ou négligens, persécutent des citoyens illustres, ou les excluent des magistratures, ou les laissent devenir assez puissans pour asservir leur patrie<sup>7</sup>.

L'aristocratie imparfaite a tant de rapports avec l'oligarchie, qu'il faut nécessairement les envisager ensemble, lorsqu'on veut détailler les causes que détruisent, et celles qui maintiennent l'une ou l'autre.

#### DE L'OLIGARCHIE.

Dans l'oligarchie, l'autorité est entre les mains d'un petit nombre de gens riches<sup>8</sup>. Comme il est de l'essence de ce gouvernement qu'au moins les principales magistratures soient électives<sup>9</sup>, et qu'en les conférant on se règle sur le cens, c'est-à-dire, sur la fortune des particuliers, les richesses y doivent être préférées

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. p. 346; l. 4. c. 4. p. 366;  
<sup>2</sup> c. 7. p. 396. c. 15. p. 382.  
<sup>3</sup> Id. ibid. c. 8. p. 397. <sup>5</sup> Id. ibid. p. 384. Id.  
<sup>4</sup> Id. ibid. c. 8. p. 396. de rhet. p. 614.  
<sup>6</sup> Id. ibid. l. 3. cap. 7.



à tout; elles établissent une très grande inégalité entre les citoyens <sup>1</sup>, et le désir d'en acquérir est le principe du gouvernement <sup>2</sup>.

Quantité de villes ont choisi d'elles-mêmes ce système d'administration. Les Lacédémoniens cherchent à l'introduire chez les autres peuples, avec le même zèle que les Athéniens veulent y établir la démocratie <sup>3</sup>; mais par-tout il se diversifie, suivant la nature du cens exigé pour parvenir aux premiers emplois, suivant les différentes manières dont ils sont conférés, suivant que la puissance du magistrat est plus ou moins restreinte. Par-tout encore, le petit nombre de citoyens qui gouverne, cherche à se maintenir contre le grand nombre de citoyens qui obéit <sup>4</sup>.

Le moyen que l'on emploie dans plusieurs états, est d'accorder à tous les citoyens le droit d'assister aux assemblées générales de la nation, de remplir les magistratures, de donner leurs suffrages dans les tribunaux de justice, d'avoir des armes dans leurs maisons, d'augmenter leurs forces par les exercices du gymnase <sup>5</sup>. Mais nulle peine n'est décernée contre les pauvres qui négligent ces avantages, tandis que les riches ne peuvent y renoncer

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. p. 397.  
<sup>2</sup> Id. p. 385.  
<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 4. c. 8. p. 369.  
<sup>4</sup> Id. ibid. lib. 5. c. 7.  
<sup>5</sup> Id. ibid. c. 13. p. 378.

sans être assujettis à une amende <sup>1</sup>. L'indulgence qu'on a pour les premiers, fondée en apparence sur la multiplicité de leurs travaux et de leurs besoins, les éloigne des affaires, et les accoutume à regarder les délibérations publiques, les soins de rendre la justice, et les autres détails de l'administration, comme un fardeau pénible que les riches seuls peuvent et doivent supporter.

Pour constituer la meilleure des oligarchies, il faut que le cens qui fixe la classe des premiers citoyens, ne soit pas trop fort; car plus cette classe est nombreuse, plus on doit présumer que ce sont les lois qui gouvernent, et non pas les hommes <sup>2</sup>.

Il faut que plusieurs magistratures ne tombent pas à-la-fois dans la même famille, parce qu'elle deviendrait trop puissante. Dans quelques villes, le fils est exclus par son père, le frère par son frère aîné <sup>3</sup>.

Il faut, pour éviter que les fortunes soient trop inégalement distribuées, que l'on ne puisse disposer de la sienne au préjudice des héritiers légitimes, et que d'un autre côté, deux hérédités ne puissent s'accumuler sur la même tête <sup>4</sup>.

Il faut que le peuple soit sous la protection immédiate du gouvernement, qu'il soit

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. c. 9. p. 378.  
<sup>2</sup> Id. ibid. c. 6. p. 371.  
<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 5. c. 6. p. 393.  
<sup>4</sup> Id. ibid. c. 8. p. 400.

plus favorisé que les riches dans la poursuite des insultes qu'il éprouve, et que nulle loi, nul crédit ne mette obstacle à sa subsistance ou à sa fortune. Peu jaloux des dignités qui ne procurent que l'honneur de servir la patrie, il les verra passer avec plaisir en d'autres mains, si l'on n'arrache pas des siennes le fruit de ses travaux <sup>1</sup>.

Pour l'attacher de plus en plus au gouvernement, il faut lui conférer un certain nombre de petits emplois lucratifs <sup>2</sup>, et lui laisser même l'espérance de pouvoir, à force de mérite, s'élever à certaines magistratures importantes, comme on le pratique à Marseille <sup>3</sup>.

La loi qui, dans plusieurs oligarchies, interdit le commerce aux magistrats <sup>4</sup>, produit deux excellens effets; elle les empêche de sacrifier à l'intérêt de leur fortune, des momens qu'ils doivent à l'état, et d'exercer un monopole qui ruineroit les autres commerçans \*.

Quand les magistrats consacrent, à l'envi, une partie de leurs biens à décorer la capitale, à donner des fêtes, des spectacles, des repas publics, une pareille émulation est une

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. p. 412; c. 8. p. 399.

c. 8. p. 400. Id. de rhet.

t. 2. p. 614.

<sup>2</sup> Id. de rep. l. 6. c. 6.

p. 420.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 7. p. 421.

<sup>4</sup> Id. ibid. l. 5. c. 12.

\* A Venise le commerce est interdit aux nobles. (Amelat, hist. du gouv. de Ven. p. 24. Esprit des Loix, liv. 5. chap. 8.)

ressource pour le trésor de l'état. Elle réduit à de justes bornes les richesses excessives de quelques particuliers; le peuple pardonne aisément une autorité qui s'annonce par de tels bienfaits; il est alors moins frappé de l'éclat des dignités, que des devoirs accablans qu'elles entraînent, et des avantages réels qu'il en retire <sup>1</sup>.

Mais quand le cens qui fixe la classe des citoyens destinés à gouverner, est trop fort, cette classe est trop peu nombreuse. Bientôt ceux qui, par leurs intrigues ou par leurs talens, se seront mis à la tête des affaires, chercheront à s'y maintenir par les mêmes voies: on les verra étendre insensiblement leurs droits, se faire autoriser à se choisir des associés, et à laisser leurs places à leurs enfans <sup>2</sup>, supprimer enfin toutes les formes, et substituer impunément leurs volontés aux lois. Le gouvernement se trouvera au dernier degré de la corruption, et l'oligarchie sera dans l'oligarchie, comme cela est arrivé dans la ville d'Elis <sup>3</sup>.

La tyrannie d'un petit nombre de citoyens ne subsistera pas plus long-temps que celle d'un seul <sup>4</sup>; elle s'affoiblira par l'excès de son pouvoir. Les riches exclus du gouvernement, se mêleront avec la multitude pour le détruire: c'est ainsi qu'à Cnide, l'oligarchie fut tout-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 6.

c. 7. p. 421.

<sup>2</sup> Id. ibid. l. 4. c. 14.

p. 380.

<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 5. c. 6.

p. 394.

<sup>4</sup> Id. ibid. lib. 5. c. 12.

p. 417.



à-coup changée en démocratie <sup>1</sup>.

On doit s'attendre à la même révolution, lorsque la classe des riches s'unit étroitement pour traiter les autres citoyens en esclaves <sup>2</sup>. Dans quelques endroits, ils osent prononcer ce serment aussi barbare qu'insensé : « Je ferai au peuple tout le mal qui dépendra de moi <sup>3</sup>. » Cependant, comme le peuple est également dangereux, soit qu'il rampe devant les autres, soit qu'on rampe devant lui, il ne faut pas qu'il possède exclusivement le droit de juger, et qu'il confère toutes les magistratures : car alors, la classe des gens riches étant obligée de mendier basement ses suffrages, il ne tardera pas à se convaincre qu'il lui est aussi facile de retenir l'autorité que d'en disposer <sup>4</sup>.

Les mœurs peuvent rendre populaire un gouvernement qui ne l'est pas, ou substituer l'oligarchie à la démocratie <sup>5</sup>. Quoique ces changemens mettent le gouvernement en opposition avec la constitution, ils peuvent n'être pas dangereux, parce qu'ils s'opèrent avec lenteur, et du consentement de tous les ordres de l'état. Mais rien n'est si essentiel que d'arrêter, dès le principe, les innovations qui attaquent violemment la constitution ; et en effet, dans un gouvernement qui se propose de main-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. 6. p. 393.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 395.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 9. p. 401.

<sup>4</sup> Id. ibid. c. 6. p. 394.

<sup>5</sup> Id. ibid. lib. 4. c. 5. p. 370.

tenir une sorte d'équilibre entre les volontés de deux puissantes classes de citoyens, le moindre avantage remporté sur les lois établies, en prépare la ruine. A Thurium, la loi ne permettoit de remplir pour la seconde fois un emploi militaire, qu'après un intervalle de cinq ans. De jeunes gens, assurés de la confiance des troupes et des suffrages du peuple, firent révoquer la loi, malgré l'opposition des magistrats ; et bientôt, par des entreprises plus hardies, ils changèrent le gouvernement sage et modéré de ce peuple en une affreuse tyrannie <sup>1</sup>.

#### DE LA DÉMOCRATIE.

La liberté ne peut se trouver que dans la démocratie, disent les fanatiques partisans du pouvoir populaire <sup>2</sup> : elle est le principe de ce gouvernement ; elle donne à chaque citoyen la volonté d'obéir, le pouvoir de commander ; elle le rend maître de lui-même, égal aux autres, et précieux à l'état dont il fait partie.

Il est donc essentiel à ce gouvernement, que toutes les magistratures, ou du moins la plupart, puissent être conférées par la voie

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. 7. p. 397.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 6. c. 2. p. 414.

du sort, à chaque particulier<sup>1</sup>; que les emplois, à l'exception des militaires, soient très rarement accordés à celui qui les a déjà remplis une fois; que tous les citoyens soient alternativement distribués dans les cours de justice; qu'on établisse un Sénat pour préparer les affaires qui doivent se terminer dans l'assemblée nationale et souveraine, où tous les citoyens puissent assister; qu'on accorde un droit de présence à ceux qui se rendent assidus à cette assemblée, ainsi qu'au Sénat et aux tribunaux de justice<sup>2</sup>.

Cette forme de gouvernement est sujette aux mêmes révolutions que l'aristocratie; elle est tempérée dans les lieux où, pour écarter une populace ignorante et inquiète, on exige un cens modique de la part de ceux qui veulent participer à l'administration<sup>3</sup>; dans les lieux où, par de sages réglemens, la première classe des citoyens n'es pas victime de la haine et de la jalousie des dernières classes<sup>4</sup>; dans tous les lieux enfin où, au milieu des mouvemens les plus tumultueux, les lois ont la force de parler et de se faire entendre<sup>5</sup>. Mais elle est tyrannique<sup>6</sup>, par-tout où les pauvres influent trop dans les délibérations publiques.

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. c. 9. p. 373.

<sup>2</sup> Id. ibid. l. 4. c. 14. p. 380; l. 6. c. 2. p. 414.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 4. p. 368; cap. 9. p. 373; l. 6. c. 2.

p. 414.

<sup>4</sup> Id. ibid. lib. 5. c. 9. p. 401; l. 6. c. 5. p. 419.

<sup>5</sup> Id. ibid. l. 4. cap. 4.

p. 368.

<sup>6</sup> Id. ibid. p. 405.

Plusieurs causes leur ont valu cet excès de pouvoir; la première est la suppression du cens, suivant lequel on devoit régler la distribution des charges<sup>1</sup>; par-là, les moindres citoyens ont obtenu le droit de se mêler des affaires publiques: la seconde est la gratification accordée aux pauvres, et refusée aux riches qui portent leurs suffrages, soit dans les assemblées générales, soit dans les tribunaux de justice<sup>2</sup>; trop légère pour engager les seconds à une sorte d'assiduité, elle suffit pour dédommager les premiers de l'interroption de leurs travaux; et de là cette foule d'ouvriers et de mercenaires qui élèvent une voix impérieuse dans les lieux augustes où se discutent les intérêts de la patrie: la troisième est le pouvoir que les orateurs de l'état ont acquis sur la multitude.

Elle étoit jadis conduite par des militaires qui abusèrent plus d'une fois de sa confiance, pour la subjuguer<sup>3</sup>; et comme sont destinés à être asservis, il s'est élevé, dans ces derniers temps, des hommes ambitieux qui emploient leurs talens à flatter ses passions et ses vices, à l'enivrer de l'opinion de son pouvoir et de sa gloire, à ranimer sa haine contre les riches, son mépris pour les règles, son amour de l'indépendance. Leur triomphe est celui de l'éloquence, qui semble ne s'être perfection-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. lib. 5. p. 378.

c. 5. p. 393.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 4. c. 13.

p. 378.

<sup>3</sup> Id. ibid. l. 5. cap. 5.

p. 392.



née de nos jours <sup>1</sup>, que pour introduire le despotisme dans le sein de la liberté même. Les républiques sagement administrées ne se livrent point à ces hommes dangereux ; mais par-tout où ils ont du crédit, le gouvernement parvient avec rapidité au plus haut point de la corruption, et le peuple contracte les vices et la férocité des tyrans <sup>2</sup>.

Presque tous nos gouvernemens, sous quelque forme qu'ils soient établis, portent en eux-mêmes plusieurs germes de destruction. Comme la plupart des républiques Grecques sont renfermées dans l'enceinte étroite d'une ville ou d'un canton, les divisions des particuliers devenues divisions de l'état, les malheurs d'une guerre qui semble ne laisser aucune ressource, la jalousie invétérée et toujours renaissante des diverses classes de citoyens, une succession rapide d'événemens imprévus, y peuvent, dans un instant, ébranler ou renverser la constitution. On a vu la démocratie abolie dans la ville de Thèbes, par la perte d'une bataille <sup>3</sup>; dans celles d'Héraclée, de Cumes et de Mégare, par le retour des principaux citoyens, que le peuple avoit proscrits pour enrichir le trésor public de leurs dépouilles <sup>4</sup>. On a vu la forme du gouvernement changer à Syracuse, par une intrigue d'amour <sup>5</sup>; dans la

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. 5. p. 392.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 4. c. 4. p. 369.

<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 5. c. 3. p. 388.

<sup>4</sup> Id. ibid. c. 5. p. 392.

<sup>5</sup> Id. ibid. c. 4. p. 390.

ville d'Érétrie, par une insulte faite à un particulier <sup>1</sup>; à Epidauré, par une amende infligée à un autre particulier <sup>2</sup>. Et combien de séditions qui n'avoient pas de causes plus importantes, et qui, se communiquant par degrés, ont fini par exciter des guerres sanglantes?

Tandis que ces calamités affligent la plus grande partie de la Grèce, trois nations, les Crétois, les Lacédémoniens et les Carthaginois, jouissent en paix depuis plusieurs siècles, d'un gouvernement qui diffère de tous les autres, quoiqu'il en réunisse les avantages. Les Crétois concurent, dans les plus anciens temps, l'idée de tempérer la puissance des grands, par celle du peuple <sup>3</sup>; les Lacédémoniens, et les Carthaginois sans doute à leur exemple, celle de concilier la royauté avec l'aristocratie et la démocratie <sup>4</sup>.

Ici Aristote expose succinctement les systèmes adoptés en Grèce, à Lacédémone, à Carthage; je vais rapporter ce qu'il pense du dernier, en ajoutant quelques traits légers à son esquisse.

À Carthage, la puissance souveraine est partagée entre deux Rois \*, un Sénat, et l'as-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. 6. p. 395.

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 4. p. 391.

<sup>3</sup> Id. ibid. l. 2. c. 10. p. 332.

<sup>4</sup> Id. ibid. c. 9. p. 328; c. 11. p. 334.

\* Les auteurs Latins donnent à ces deux magistrats supérieurs le nom de Suffètes qui est leur véritable nom. Les auteurs Grecs leur donnent celui de Rois.

semblée du peuple <sup>1</sup>.

Les deux Rois ne sont pas tirés de deux seules familles, comme à Lacédémone; mais ils sont choisis tous les ans <sup>2</sup>, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre: on exige qu'il aient de la naissance, des richesses et des vertus <sup>3</sup>.

Le Sénat est très-nombreux. C'est aux Rois à le convoquer <sup>4</sup>. Ils y président; ils y discutent la guerre, la paix, les affaires les plus importantes de l'état <sup>5</sup>. Un corps de magistrats, au nombre de cent quatre, est chargé d'y soutenir les intérêts du peuple <sup>6</sup>. On peut se dispenser de renvoyer l'affaire à la nation, si les avis sont uniformes; on doit la communiquer, s'ils ne le sont pas.

Dans l'assemblée générale, les Rois et les Sénateurs exposent les raisons qui ont réuni ou partagé les suffrages. Le moindre citoyen peut s'élever contre leur décret ou contre les diverses opinions qui l'ont suspendu; le peuple décide en dernier ressort <sup>7</sup>.

Toutes les magistratures, celle des Rois, celle des Sénateurs, des Juges, des Stratèges ou gouverneurs de provinces, sont conférées par voie d'élection, et renfermées dans les

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 2. c. 11. p. 334. Polyb. l. 6. lib. 3. p. 175 et 187. p. 463.  
<sup>2</sup> Nep. in Hannib. c. 7. c. 11. p. 334.  
<sup>3</sup> Aristot. ibid. 7. Id. ibid.  
<sup>4</sup> Liv. l. 30. c. 7.

bornes prescrites par les lois. Le général des armées seul n'en connoît aucune <sup>1</sup>. Il est absolu quand il est à la tête des troupes; mais à son retour, il doit rendre compte de ses opérations devant un tribunal qui est composé de cent Sénateurs, et dont les jugemens sont accompagnés d'une extrême sévérité <sup>2</sup>.

C'est par la distribution éclairée et le sage exercice de ces différens pouvoirs, qu'un peuple nombreux, puissant, actif, aussi jaloux de sa liberté que fier de son opulence, a toujours repoussé les efforts de la tyrannie, et jouit depuis très-long-temps d'une tranquillité à peine troublée par quelques orages passagers, qui n'ont pas détruit sa constitution primitive <sup>3</sup>.

Cependant, malgré son excellence, cette constitution a des défauts. C'en est un de regarder comme une distinction glorieuse, la réunion de plusieurs magistratures sur une même tête <sup>4</sup>, parce qu'alors il est plus avantageux de multiplier ses devoirs que de les remplir, et qu'on s'accoutume à croire qu'obtenir des places, c'est les mériter. C'est encore un défaut de considérer autant la fortune que la vertu, quand il est question de choi-

<sup>1</sup> Isocr. in Nicocl. t. 1. p. 96. Ubbö Emm. in rep. Carthag.  
<sup>2</sup> Diod. Sic. libi 20. p. 753. Justin. l. 19. c. 2.  
<sup>3</sup> Aristot. de rep. l. 2. c. 11. p. 334.  
<sup>4</sup> Id. ibid. p. 335.

<sup>4</sup> A Venise, dit Amelot, les nobles ne sauroient tenir plusieurs magistratures à-la-fois, quelque petites qu'elles soient (Hist. du gouvern. de Venise, p. 25).



sin des magistrats <sup>1</sup>. Dès que dans un état, l'argent devient un moyen pour s'élever, bientôt on n'en connoît plus d'autre; accumuler des richesses est la seule ambition du citoyen, et le gouvernement incline fortement vers l'oligarchie <sup>2</sup>.

Pour le retenir dans son équilibre, on a pensé à Carthage, qu'il falloit accorder quelques avantages au peuple, et envoyer par intervalles les principaux de cette classe dans des villes particulières, avec des commissions qui leur donnent la facilité de s'enrichir. Cette ressource a, jusqu'à présent, maintenu la république; mais comme elle ne tient pas immédiatement à la législation, et qu'elle renferme en elle-même un vice secret, on ne doit en attribuer le succès qu'au hasard; et si jamais, devenu trop riche et trop puissant, le peuple sépare ses intérêts de ceux des autres citoyens, les lois actuelles ne suffiront pas pour arrêter ses prétentions, et la constitution sera détruite <sup>3</sup> \*.

D'après ce que nous avons dit, il est aisé de découvrir l'objet que doit se proposer le magistrat souverain dans l'exercice de son pou-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 2. c. 11. p. 324.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 335.

<sup>3</sup> Id. ibid.

\* La prédiction d'Aristote ne tarda pas à se vérifier. Au temps de la 2. guerre Punique, environ

cent ans après ce philosophe, la république de Carthage penchoit vers sa ruine, et Polybe regarde l'autorité que le peuple avoit usurpée, comme la principale cause de sa décadence (Polyb. l. 6. p. 493.)

voir, ou, si l'on veut, quel est dans chaque constitution le principe du gouvernement. Dans la monarchie, c'est le beau, l'honnête; car le prince doit désirer la gloire de son règne, et ne l'acquérir que par des voies honorables <sup>1</sup>. Dans la tyrannie, c'est la sûreté du tyran; car il ne se maintient sur le trône que par la terreur qu'il inspire <sup>2</sup>. Dans l'aristocratie, la vertu; puisque les chefs ne peuvent s'y distinguer que par l'amour de la patrie <sup>3</sup>. Dans l'oligarchie, les richesses; puisque ce n'est que parmi les riches qu'on choisit les administrateurs de l'état <sup>4</sup>. Dans la démocratie, la liberté de chaque citoyen <sup>5</sup>; mais ce principe dégénère presque par-tout en licence, et ne pourroit subsister que dans le gouvernement dont la seconde partie de cet extrait présente une idée succinte.

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. 10. p. 403.

<sup>2</sup> Id. rhetor. l. I. c. 8. t. 2. p. 530.

<sup>3</sup> Id. de rep. l. 4. c. 8. p. 372.

<sup>4</sup> Id. ibid.

## SECONDE PARTIE.

*De la meillure des Constitutions.*

Si j'étois chargé d'instruire un chef de colonie, je remonterois d'abord aux principes.

Toute société est une aggrégation de familles, qui n'ont d'autre but, en se réunissant, que de travailler à leur bonheur commun<sup>1</sup>. Si elles ne sont pas assez nombreuses, comment les défendre contre les attaques du dehors? Si elles le sont trop, comment les contenir par des lois qui assurent leur repos? Ne cherchez pas à fonder un empire, mais une cité, moins puissante par la multitude des habitans, que par les qualités des citoyens. Tant que l'ordre ou la loi pourra diriger son action sur toutes les parties de ce corps, ne songez pas à le réduire; mais dès que ceux qui obéissent ne sont plus sous les yeux ni sous la main de ceux qui commandent, songez que le gouvernement a perdu une partie de son influence, et l'état une partie de sa force<sup>2</sup>.

Que votre capitale, située auprès de la mer<sup>3</sup>, ne soit ni trop grande, ni trop petite; qu'une exposition favorable, un air pur, des eaux sa-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. p. 296; l. 3. c. 9. p. 349. c. 8. p. 372.  
<sup>2</sup> Id. ibid. lib. I. c. I. p. 480.  
<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 7. c. 4.

lubres, contribuent de concert à la conservation des habitans<sup>1</sup>; que son territoire suffise à ses besoins, et présente à-la-fois un accès difficile à l'ennemi, et des communications aisées à vos troupes<sup>2</sup>; qu'elle soit commandée par une citadelle, si l'on préfère le gouvernement monarchique; que divers postes fortifiés la garantissent des premières fureurs de la populace, si l'on choisit l'aristocratie; qu'elle n'ait d'autre défense que ses remparts, si l'on établit une démocratie<sup>3</sup>; que ses murailles soient fortes et capables de résister aux nouvelles machines dont on se sert depuis quelque temps dans les sièges; que les rues soient en partie larges et tirées au cordeau, en partie étroites et tortueuses: les premières serviront à son embellissement; les secondes, à sa défense; en cas de surprise<sup>4</sup>.

Construisez, à quelque distance, un port qui soit joint à la ville par de longues murailles, comme on le pratique en plusieurs endroits de la Grèce: pendant la guerre, il facilitera les secours de vos alliés; pendant la paix, vous y retiendrez cette foule de matelots étrangers ou régnicoles, dont la licence et l'avidité corromproient les mœurs de vos citoyens, si vous les receviez dans la ville. Mais que votre commerce se borne à échanger le

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 7. c. II. p. 438.  
<sup>2</sup> Id. ibid. c. II. p. 438.  
<sup>3</sup> Id. ibid. c. II. p. 338.  
<sup>4</sup> Id. ibid. c. 5. p. 431.



superflu que votre territoire vous accorde, contre le nécessaire qu'il vous refuse, et votre marine, à vous faire redouter ou rechercher des nations voisines <sup>1</sup>.

Votre colonie est établie; il faut lui donner des lois: il en faut de fondamentales pour former sa constitution, et de civiles pour assurer sa tranquillité.

Vous vous instruirez des différentes formes de gouvernemens adoptés par nos législateurs, ou imaginées par nos philosophes. Quelques-uns de ces systèmes sont trop imparfaits, les autres exigent trop de perfection. Ayez le courage de comparer les principes des premiers avec leurs effets, et le courage encore plus grand de résister à l'attrait des seconds. Si, par la force de votre génie, vous pouvez concevoir le plan d'une constitution sans défaut, il faudra qu'une raison supérieure vous persuade qu'un tel plan n'est pas susceptible d'exécution, ou s'il étoit par hasard, qu'il ne conviendrait peut-être pas à toutes les nations <sup>2</sup>.

Le meilleur gouvernement pour un peuple, est celui qui s'assortit à son caractère, à ses intérêts, au climat qu'il habite, à une foule de circonstances qui lui sont particulières.

La nature à distinguer, par des traits frappans et variés, les sociétés répandues sur no-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 7. cap. 6. p. 432.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 4. c. 1. p. 363.

tre globe <sup>1</sup>; celles du nord et de l'Europe ont de la valeur, mais peu de lumières et d'industrie; il faut donc qu'elles soient libres, indociles au joug des lois, incapables de gouverner les nations voisines. Celles de l'Asie possèdent tous les talens de l'esprit, toutes les ressources des arts; mais leur extrême lâcheté les condamne à la servitude. Les Grecs, placés entre les unes et les autres, enrichis de tous les avantages dont elles se glorifient, réunissent tellement la valeur aux lumières, l'amour des lois à celui de la liberté, qu'ils seroient en état de conquérir et de gouverner l'univers. Et par combien de nuances la nature ne se plaît-elle pas à diversifier ces caractères principaux dans une même contrée? Parmi les peuples de la Grèce, les uns ont plus d'esprit, les autres plus de bravoure. Il en est chez qui ces qualités brillantes sont dans un juste équilibre <sup>2</sup>.

C'est en étudiant les hommes soumis à sa conduite, qu'un législateur verra s'ils ont reçu de la nature, ou s'ils peuvent recevoir de ses institutions, assez de lumières pour sentir le prix de la vertu, assez de force et de chaleur pour la préférer à tout: plus il se propose un grand objet, plus il doit réfléchir, s'instruire et douter; une circonstance locale

<sup>1</sup> Hippocr. de aer. § 39. rep. l. 4. p. 435. Anonym. t. 1. p. 350. Aristot. de rep. ap. Phot. p. 1320. l. 7. c. 7. p. 433. Plat. de

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 6. p. 433.

suffira quelquefois pour fixer ses irrésolutions. Si, par exemple, le sol que sa colonie doit occuper est susceptible d'une grande culture, et que des obstacles insurmontables ne lui permettent pas de proposer une autre constitution, qu'il n'hésite pas à établir le gouvernement populaire <sup>1</sup>. Un peuple agriculteur est le meilleur de tous les peuples; il n'abandonnera point des travaux qui exigent sa présence, pour venir, sur la place publique, s'occuper des dissensions que fomentent l'oisiveté, et disputer des honneurs dont il n'est point avide <sup>2</sup>. Les magistrats, plus respectés, ne seront pas exposés aux caprices d'une multitude d'ouvriers et de mercenaires aussi audacieux qu'insatiables.

D'un autre côté, l'oligarchie s'établit naturellement dans les lieux où il est nécessaire et possible d'avoir une nombreuse cavalerie: comme elle y fait la principale force de l'état, il faut qu'un grand nombre de citoyens y puissent entretenir un cheval, et supporter la dépense qu'exige leur profession: alors le parti des riches domine sur celui des pauvres <sup>3</sup>.

Avant que d'aller plus loin, examinons quels sont les droits, quelles doivent être les dispositions du citoyen.

Dans certains endroits, pour être citoyen,

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. c. 6. p. 370; lib. 6. c. 4. p. 416.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 417.  
<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 6. c. 7. p. 420.

il suffit d'être né d'un père et d'une mère qui l'étoient: ailleurs on exige un plus grand nombre de degrés; mais il suit de là que les premiers qui ont pris cette qualité, n'en avoient pas le droit; et s'ils ne l'avoient pas, comment ont-ils pu le transmettre à leurs enfans <sup>1</sup>?

Ce n'est pas l'enceinte d'une ville ou d'un état qui donne ce privilège à celui qui l'habite; si cela étoit, il conviendrait à l'esclave, ainsi qu'à l'homme libre <sup>2</sup>; si l'esclave ne peut pas être citoyen, tous ceux qui sont au service de leurs semblables, ou qui, en exerçant des arts mécaniques, se mettent dans une étroite dépendance du public, ne sauroient l'être non plus <sup>3</sup>. Je sais qu'on les regarde comme tels dans la plupart des républiques, et surtout dans l'extrême démocratie; mais dans un état bien constitué, on ne doit pas leur accorder une si belle prérogative.

Quel est donc le véritable citoyen? celui qui, libre de tout autre soin, se consacre uniquement au service de la patrie, et peut participer aux charges, aux dignités, aux honneurs <sup>4</sup>, en un mot, à l'autorité souveraine.

De là il suit que ce nom ne convient qu'imparfaitement aux enfans, aux vieillards décrépits, et ne sauroit convenir aux artisans, aux laboureurs, aux affranchis <sup>5</sup>; il suit encore qu'on

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 3. c. 2. p. 340.  
<sup>2</sup> Id. ibid. c. 1.  
<sup>3</sup> Id. ibid. c. 5. p. 343.

<sup>4</sup> Id. ibid. c. 1. p. 338 et 339; c. 4. p. 341.  
<sup>5</sup> Id. ibid. lib. 3. c. 1. et 5; l. 7. c. 9. p. 435.



n'est citoyen que dans une république <sup>1</sup>, qu'on y partage ce droit avec des gens à qui, suivant nos principes, il faudroit le refuser.

Dans votre cité, tout travail qui détournera l'attention que l'on doit exclusivement aux intérêts de la patrie, sera interdit au citoyen, et vous ne donnerez ce titre qu'à ceux qui, dans leur jeunesse, porteront les armes pour la défense de l'état, et qui, dans un âge plus avancé, l'éclaireront de leurs lumières <sup>2</sup>.

Ainsi vos citoyens feront véritablement partie de la cité: leur prérogative essentielle sera de parvenir aux magistratures, de juger les affaires des particuliers, de voter dans le Sénat ou dans l'assemblée générale <sup>3</sup>; ils la tiendront de la loi fondamentale, parce que la loi est un contrat <sup>4</sup> qui assure les droits des citoyens. Le premier de leurs devoirs sera de se mettre en état de commander et d'obéir <sup>5</sup>; ils le rempliront en vertu de leur institution, parce qu'elle peut seule leur inspirer les vertus du citoyen, ou l'amour de la patrie.

Ces réflexions nous feront connoître l'espèce d'égalité que le législateur doit introduire dans la cité.

On n'en admet aucune dans l'oligarchie; on y suppose au contraire que la différence dans les fortunes, en établit une dans l'état des ci-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 3. c. 1. p. 339.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 7. c. 9. p. 345.

<sup>3</sup> Id. ibid. l. 3. cap. 1. p. 339.

<sup>4</sup> Id. ibid. c. 9. p. 348.

<sup>5</sup> Id. ibid. c. 4. p. 342.

toyens, et qu'en conséquence, les préférences et les distinctions ne doivent être accordées qu'aux richesses <sup>1</sup>. Dans la démocratie, les citoyens se croient tous égaux, parce qu'ils sont tous libres; mais comme ils n'ont qu'une fausse idée de la liberté, l'égalité, qu'ils affectent, détruit toute subordination. De là les séditions qui fermentent sans cesse dans le premier de ces gouvernemens, parce que la multitude y regarde l'inégalité comme une injustice <sup>2</sup>; et dans le second, parce que les riches y sont blessés d'une égalité qui les humilie.

Parmi les avantages qui établissent ou détruisent l'égalité entre les citoyens, il en est trois qui méritent quelques réflexions: la liberté, la vertu et les richesses. Je ne parle pas de la noblesse, parce qu'elle rentre dans cette division générale, en ce qu'elle n'est que l'ancienneté des richesses et de la vertu dans une famille <sup>3</sup>.

Rien n'est si opposé à la licence que la liberté: dans tous les gouvernemens, les particuliers sont et doivent être asservis; avec cette différence pourtant qu'en certains endroits ils ne sont esclaves que des hommes, et que dans d'autres ils ne doivent l'être que des lois. En effet, la liberté ne consiste pas à faire tout

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 3. p. 389.

c. 9. p. 348; lib. 5. c. 1.

p. 385.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 5. c. 3.

<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 4. c. 8.

p. 373.

ce que l'on veut, comme on le soutient dans certaines démocraties <sup>1</sup>; mais à ne faire que ce que veulent les lois qui assurent l'indépendance de chaque particulier; et sous cet aspect, tous vos citoyens peuvent être aussi libres les uns que les autres.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la vertu: comme nos citoyens participeront à l'autorité souveraine, ils seront tous également intéressés à la maintenir, et à se pénétrer d'un même amour pour la patrie: j'ajoute qu'ils seront plus ou moins libres, à proportion qu'il seront plus ou moins vertueux.

Quant aux richesses, la plupart des philosophes n'ont pu se garantir d'une illusion trop naturelle; c'est de porter leur attention sur l'abus qui choque le plus leur goût ou leurs intérêts, et de croire qu'en le déracinant, l'état ira de lui-même. D'anciens législateurs avoient jugé convenable, dans un commencement de réforme, de répartir également les biens entre tous les citoyens; et de là quelques législateurs modernes, entre autres, Phaléas de Chalcédoine, ont proposé l'égalité constante des fortunes, pour base de leurs systèmes. Les uns veulent que les riches ne puissent s'allier qu'avec les pauvres, et que les filles des premiers soient dotées, tandis que celles des derniers ne le seront pas; d'autres, qu'il ne soit permis d'augmenter son bien, que jus-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 5. c. 9. p. 402.

qu'à un taux fixé par la loi. Mais en limitant les facultés de chaque famille, il faudroit donc limiter le nombre des enfans qu'elle doit avoir <sup>2</sup>. Ce n'est point par des lois prohibitives que l'on tiendra dans une sorte d'équilibre, les fortunes des particuliers: il faut, autant qu'il est possible, introduire parmi eux l'esprit de désintéressement, et régler les choses de manière que les gens de bien ne veuillent pas augmenter leurs possessions, et que les méchans ne le puissent pas <sup>3</sup>.

Ainsi vos citoyens pourroient différer les uns des autres par les richesses. Mais comme cette différence n'en occasionnera aucune dans la distribution des emplois et des honneurs, elle ne détruira pas l'égalité qui doit subsister entre eux. Ils seront égaux, parce qu'ils ne dépendront que des lois, et qu'ils seront tous également chargés du glorieux emploi de contribuer au repos et au bonheur de la patrie <sup>3</sup>.

Vous voyez déjà que le gouvernement dont je veux vous donner l'idée, approcheroit de la démocratie, mais il tiendrait aussi de l'oligarchie; car ce seroit un gouvernement mixte, tellement combiné, qu'on hésiteroit sur le nom dont il faudroit l'appeler, et dans lequel néanmoins les partisans de la démocratie et ceux de l'oligarchie trouveroient les avantages de

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 2. p. 324.  
<sup>2</sup> Ibid. lib. 3. c. 4.  
<sup>3</sup> Ibid. p. 341; c. 9. p. 349.



la constitution qu'ils préfèrent, sans y trouver les inconvéniens de celle qu'ils rejettent <sup>1</sup>.

Cet heureux mélange seroit sur-tout sensible dans la distribution des trois pouvoirs qui constituent un état républicain. Le premier, qui est le législatif, résidera dans l'assemblée générale de la nation; le second, qui concerne l'exécution, appartiendra aux magistrats; le troisième, qui est le pouvoir de juger, sera confié aux tribunaux de justice <sup>2</sup>.

1.° La paix, la guerre, les alliances, les lois, le choix des magistrats, la punition des crimes contre l'état, la reddition des comptes, de la part de ceux qui ont rempli des fonctions importantes; sur tous ces objets, on doit s'en rapporter au jugement du peuple, qui se trompe rarement, lorsqu'il n'est point agité par des factions. Dans ces circonstances, ses suffrages sont libres, et ne sont point souillés par un vil intérêt, car il seroit impossible de corrompre tout un peuple; ils sont éclairés, car les moindres citoyens ont un singulier talent pour discerner les hommes distingués par leurs lumières et leurs vertus, et une singulière facilité à combiner, à suivre, et même à rectifier leurs avis <sup>3</sup>.

Les décrets de l'assemblée générale ne pour-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. p. 373.

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 14. p. 379.

<sup>3</sup> Id. ibid. l. 3. c. 11. p. 350 et 351; c. 15. p. 356.

l. 4. c. 14. p. 381.

ront être réformés, à moins qu'il ne soit question d'affaires criminelles: dans ce cas, si l'assemblée absout l'accusé, la cause est finie; si elle le condamne, son jugement doit être confirmé, ou peut être cassé par un des tribunaux de justice <sup>1</sup>.

Pour éloigner de l'assemblée générale des gens de la lie du peuple, qui, ne possédant rien, et n'exerçant aucune profession mécanique, seroient, en qualité de citoyens, en droit d'y assister, on aura recours au cens, ou à l'état connu des biens des particuliers. Dans l'oligarchie, le cens est si fort, qu'il n'admet à l'assemblée de la nation que les gens les plus riches. Il n'existe pas dans certaines démocraties; et dans d'autres il est si foible, qu'il n'exclut presque personne. Vous établirez un cens, en vertu duquel la plus grande et la plus saine partie des citoyens aura le droit de voter dans les délibérations publiques <sup>2</sup>.

Et comme le cens n'est pas une mesure fixe, qu'il varie suivant le prix des denrées, et que ces variations ont quelquefois suffi pour changer la nature du gouvernement, vous aurez l'attention de le renouveler de temps en temps, et de le proportionner, suivant les occurrences, aux facultés des particuliers, et à l'objet que vous vous proposez <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. p. 381.

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 9. p. 373.

<sup>3</sup> Id. ibid. lib. 5. c. 6. p. 295; c. 8. p. 298.

2.<sup>o</sup> Les décrets de l'assemblée générale doivent être exécutés par des magistrats, dont il faut que le choix, le nombre, les fonctions, et la durée de leurs exercices soient assortis à l'étendue de la république, ainsi qu'à la forme du gouvernement.

Ici, comme dans presque tous les objets que nous traitons, il s'élève une foule de questions <sup>1</sup>, que nous passons sous silence, pour nous attacher à deux points importans, qui sont le choix et le nombre de ces magistrats. Il est de l'essence de l'oligarchie, qu'ils soient élus relativement au cens; de la démocratie, qu'on les tire au sort, sans aucun égard aux facultés des particuliers <sup>2</sup>. Vous emprunterez de la première la voie de l'élection, parce qu'elle est la plus propre à vous donner des magistrats vertueux et éclairés; à l'exemple de la seconde, vous ne vous réglerez pas sur le cens, parce que vous ne craignez point qu'on élève aux magistratures, des gens obscurs et incapables de les remplir. Quant au nombre des magistrats, il vaut mieux multiplier les places, que de surcharger chaque département <sup>3</sup>.

3.<sup>o</sup> Le même mélange de formes s'observera dans les réglemens relatifs aux tribunaux de justice. Dans le gouvernement oligarchique, on prononce une amende contre les riches qui ne s'acquittent pas des fonctions de la judica-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. c. 15. p. 381.

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 9. p. 373.  
<sup>3</sup> Id. ibid. c. 15. p. 382.

ture, et on n'assigne aucun salaire aux pauvres qui les remplissent. On fait le contraire dans les démocraties: vous engagerez tous les juges à être assidus, en condamnant les premiers à une peine pécuniaire quand ils s'absenteront, en accordant un droit de présence aux seconds <sup>1</sup>.

Après avoir intéressé ces deux classes de citoyens au bien de l'état, il s'agit d'étouffer dans leurs cœurs cette rivalité odieuse qui a perdu la plupart des républiques de la Grèce; et c'est encore ici un des points les plus importans de notre législation.

Ne cherchez pas à concilier des prétentions que l'ambition et les vices des deux partis ne feroient qu'éterniser. L'unique moyen de les détruire est de favoriser, par préférence, l'état mitoyen <sup>\*</sup>, et de le rendre aussi puissant qu'il peut l'être <sup>2</sup>: c'est dans cet état que vous trouverez le plus de mœurs et d'honnêteté. Content de son sort, il n'éprouve, et ne fait éprouver aux autres, ni l'orgueil méprisant qu'inspirent les richesses, ni la basse envie que fait naître le besoin. Les grandes villes, où il est plus nombreux, lui doivent d'être moins sujettes à des séditions que les petites; la dé-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. c. 9. p. 373.

<sup>\*</sup> Par cet état mitoyen, Aristote entend ceux qui jouissent d'une fortune médiocre. Comparez ce qu'il

en dit, avec le commencement de la vie de Solon par Plutarque.

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 11. p. 376. Eurip. in supplic. v. 238.



mocratie, où il est honoré, d'être plus durable que l'oligarchie, qui lui accorde à peine quelques égards <sup>1</sup>.

Que la principale partie de vos colons soit formée de cet ordre respectable; que vos lois les rendent susceptibles de toutes les distinctions; qu'une sage institution entretienne à jamais parmi eux l'esprit et l'amour de la médiocrité; et laissez-les dominer dans la place publique. Leur prépondérance garantira l'état du despotisme réfléchi des riches, toujours incapables d'obéir; du despotisme aveugle des pauvres, toujours incapables de commander; et il résultera de là, que la plus grande partie de la nation, fortement attachée au gouvernement, fera tous ses efforts pour en maintenir la durée; ce qui est le premier élément et la meilleure preuve d'une bonne constitution <sup>2</sup>.

Dans toute république, un citoyen se rend coupable, dès qu'il devient trop puissant. Si vos lois ne peuvent empêcher que des particuliers n'acquiescent trop de richesses, et ne rassemblent autour d'eux une assez grande quantité de partisans pour se faire redouter, vous aurez recours à l'ostracisme ou l'exil, et vous les tiendrez éloignés pendant un certain nombre d'années.

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 4. c. 11. p. 376. Eurip. in supplic. v. 238.

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 12. p. 377; l. 5. c. 9. p. 400.

L'ostracisme est un remède violent, peut-être injuste, trop souvent employé pour servir des vengeances personnelles, mais justifié par de grands exemples et de grandes autorités, et le seul qui, dans ces occasions, puisse sauver l'état. Si néanmoins il s'élevoit un homme qui, seulement par la sublimité de ses vertus, entraînant tous les cœurs après lui, j'avoue qu'au-lieu de le proscrire, il seroit plus conforme aux vrais principes de le placer sur le trône <sup>1</sup>.

Nous avons dit que vos citoyens seront ou des jeunes-gens qui serviront la patrie par leur valeur, ou des vieillards qui, après l'avoir servie, la dirigeront par leurs conseils. C'est dans cette dernière classe que vous choisirez les prêtres; car il ne seroit pas décent que l'hommage d'un peuple libre fût offert aux dieux par des mains accoutumées à un travail mécanique et servile <sup>2</sup>.

Vous établirez les repas publics, parce que rien ne contribue plus à maintenir l'union <sup>3</sup>.

Vous diviserez les biens en deux portions, l'une destinée aux besoins de l'état, l'autre à ceux des particuliers: la première sera consacrée à l'entretien du culte religieux et des repas publics; la seconde ne sera possédée que

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 3. p. 436.

c. 13. p. 354; c. 17. p. 361.

<sup>2</sup> Id. ibid. lib. 7. c. 9.

<sup>3</sup> Id. ibid. c. 10. p. 436.

par ceux que j'ai désignés sous le nom de citoyens. L'une et l'autre seront cultivées par des esclaves tirés de différentes nations <sup>1</sup>.

Après avoir réglé la forme du gouvernement, vous rédigerez un corps de lois civiles, qui toutes se rapportent aux lois fondamentales, et servent à les cimenter.

L'une des plus essentielles doit regarder les mariages. Que les époux ne soient pas d'un âge trop disproportionné <sup>2</sup>; rien ne seroit plus propre à semer entre eux la division et les dégoûts: qu'ils ne soient ni trop jeunes ni trop vieux; rien ne fait plus dégénérer l'espèce humaine: que les filles se marient à l'âge d'environ 18 ans, les hommes à celui de 37 ou environ <sup>3</sup>; que leur mariage se célèbre vers le solstice d'hiver <sup>4</sup> \*; qu'il soit permis d'exposer les enfans, quand ils apportent en naissant une constitution trop foible, ou des défauts trop sensibles; qu'il soit encore permis de les exposer, pour éviter l'excès de la population. Si cette idée choque le caractère de la nation, fixez du moins le nombre des enfans dans chaque famille; et si deux époux transgressent la loi, qu'il soit ordonné à la mère

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 7. c. 10. p. 437.

<sup>2</sup> Id. ibid. c. 16. p. 445.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 446.

<sup>4</sup> Id. ibid.

\* En 1772, M. Vargentin, dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences

de Stokolm, prouva, d'après des observations faites pendant quatorze ans, que le mois de l'année où il naît le plus d'enfans, est le mois de septembre (Gazette de France du 28 août 1772.)

de détruire le fruit de son amour, avant qu'il ait reçu les principes de la vie et du sentiment. Proscrivez sévèrement l'adultère, et que les peines les plus graves flétrissent celui qui déshonore une si belle union <sup>1</sup>.

Aristote s'étend ensuite sur la manière dont on doit élever le citoyen. Il le prend au berceau; il le suit dans les différens âges de la vie, dans les différens emplois de la république, dans ses différens rapports avec la société. Il traite des connoissances dont il faut éclairer son esprit, et des vertus dont il faut pénétrer son ame; et développant insensiblement à ses yeux la chaîne de ses devoirs, il lui fait remarquer en même temps la chaîne des lois qui l'obligeront à les remplir \*.

Je viens d'exposer quelques-unes des réflexions d'Aristote sur le meilleur des gouvernemens. J'ai rapporté plus haut celles de Platon\*\*, ainsi que les constitutions établies par Lycurgue \*\*\* et par Solon \*\*\*\*. D'autres écrivains, législateurs, philosophes, orateurs, poètes, ont publié leurs idées sur cet important sujet. Qui pourroit, sans un mortel ennui, analyser leurs différens systèmes, et cette prodigieuse quan-

<sup>1</sup> Aristot. de rep. l. 7. c. 16. p. 447.

\* Nous n'avons plus ces détails; mais il est aisé de juger par les premiers chapitres du liv. 8 de la République, de la marche qu'a voit suivie Aristote dans le

reste de l'ouvrage.

\*\* Voyez le chapitre LIV. de cet ouvrage.

\*\*\* Voyez le chapitre XLV.

\*\*\*\* Voyez l'introduction, p. 99 et le chapitre XIV.



tité de maximes ou de questions qu'ils ont avancées ou discutées? Bornons-nous au petit nombre de principes qui leur sont communs à tous, ou qui, par leur singularité, méritent d'être recueillis.

Aristote n'est pas le seul qui ait fait l'éloge de la royauté. La plupart des philosophes ont reconnu l'excellence de ce gouvernement, qu'ils ont considéré, les uns relativement à la société, les autres par rapport au système général de la nature.

La plus belle des constitutions, disent les premiers, seroit celle où l'autorité déposée entre les mains d'un seul homme, ne s'exerceroit que suivant des lois sagement établies<sup>1</sup>; où le souverain, élevé au dessus de ses sujets, autant par ses lumières et ses vertus, que par sa puissance<sup>2</sup>, seroit persuadé qu'il est lui-même comme la loi, qui n'existe que pour le bonheur des peuples<sup>3</sup>; où le gouvernement inspireroit la crainte et le respect au dedans et au dehors, non-seulement par l'uniformité des principes, le secret des entreprises, et la célérité dans l'exécution<sup>4</sup>, mais encore par la droiture et la bonne-foi: car on compteroit plus sur la parole du prince, que sur les sermens des autres hommes<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Plat. in Polit. t. 2. p. 301 et 302.

<sup>2</sup> Isocr. ad Nicocl. t. I. p. 56.

<sup>3</sup> Archyt. ap. Stob. serm. 44. p. 314.

<sup>4</sup> Demosth. de fals. leg. p. 321. Isocr. ad. Nicocl. t. I. p. 93.

<sup>5</sup> Isocr. ad Nicocl. t. I. p. 63.

Tout dans la nature nous ramène à l'unité, disent les seconds: l'univers est présidé par l'Être suprême<sup>1</sup>; les sphères célestes le sont par autant de génies; les royaumes de la terre le doivent être par autant de souverains établis sur le trône, pour entretenir dans leurs états l'harmonie qui règne dans l'univers. Mais, pour remplir une si haute destinée, ils doivent retracer en eux-mêmes les vertus de ce dieu dont ils sont les images<sup>2</sup>, et gouverner leurs sujets avec la tendresse d'un père, les soins vigilans d'un pasteur, et l'impartiale équité de la loi<sup>3</sup>.

Tels sont en partie les devoirs que les Grecs attachent à la royauté; et comme ils ont vu presque par-tout les princes s'en écarter, ils ne considèrent ce gouvernement que comme un modèle que doit se proposer un législateur, pour ne faire qu'une volonté générale de toutes les volontés des particuliers<sup>4</sup>. Si tous les gouvernemens étoient tempérés, disoit Platon, il faudroit chercher son bonheur dans le monarchique; mais puisqu'ils sont tous corrompus, il faut vivre dans une démocratie<sup>5</sup>.

Quelle est donc la constitution qui convient le mieux à des peuples extrêmement jaloux de leur liberté? le gouvernement mixte, ce-

<sup>1</sup> Ephant. ap. Stob. serm. 46. p. 334.

<sup>2</sup> Id. ibid. et p. 334. Diotogen. ibid. p. 330.

<sup>3</sup> Ephant. ap. Stob.

<sup>4</sup> Plat. in polit. t. 2. p. 301. Hippod. ap. Stob. serm. 41. p. 251.

<sup>5</sup> Plat. ibid. p. 303.

lui où se trouvent la royauté, l'aristocratie et la démocratie, combinées par des lois qui redressent la balance du pouvoir, toutes les fois qu'elle incline trop vers une de ces formes<sup>1</sup>. Comme on peut opérer ce tempérament d'une infinité de manières, de là cette prodigieuse variété qui se trouve dans les constitutions des peuples, et dans les opinions des philosophes,

On s'accorde beaucoup mieux sur la nécessité d'établir de bonnes lois, sur l'obéissance qu'elles exigent, sur les changemens qu'elles doivent quelquefois éprouver.

Comme il n'est pas donné à un simple mortel d'entretenir l'ordre par ses seules volontés passagères, il faut des lois dans une monarchie<sup>2</sup>; sans ce frein, tout gouvernement devient tyrannique.

On a présenté une bien juste image, quand on a dit que la loi étoit l'ame d'un état. En effet, si on détruit la loi, l'état n'est plus qu'un corps sans vie<sup>3</sup>.

Les lois doivent être claires, précises, générales, relatives au climat<sup>4</sup>, toutes en faveur de la vertu<sup>5</sup>; il faut qu'elles laissent le

<sup>1</sup> Archyt. ap. Stob. serm. 41. p. 268. Hippod. ibid. p. 251. Plat. de leg. lib. 3. p. 693. Aristot. de rep. l. 2. c. 6. p. 321; lib. 4. c. 9. p. 373.  
<sup>2</sup> Archyt. ap. Stob. serm. 41. p. 268. Xenoph. memor. p. 268. L. 4. p. 813. Plat. in po-  
 lit. t. 2. p. 276. Bias. ap. Plut. in sept. sapient. conv. t. 2. p. 152.  
<sup>3</sup> Demosth. ap. Stob. serm. 41. p. 270.  
<sup>4</sup> Archyt. ibid.  
<sup>5</sup> Demosth. ep. p. 198. Id. in Timocr. p. 784. Stob. p. 270.

moins de choses qu'il est possible à la décision des juges<sup>1</sup>; elles seront sévères, mais les juges ne le doivent jamais être<sup>2</sup>, parce qu'il vaut mieux risquer d'absoudre un criminel, que de condamner un innocent. Dans le premier cas, le jugement est une erreur; dans le second, c'est une impiété<sup>3</sup>.

On a vu des peuples perdre dans l'inaction la supériorité qu'ils avoient acquise par des victoires. Ce fut la faute de leurs lois qui les ont endurcis contre les travaux de la guerre, et non contre les douceurs du repos. Un législateur s'occupera moins de l'état de guerre, qui doit être passager, que des vertus qui apprennent au citoyen tranquille à ne pas craindre la guerre, à ne pas abuser de la paix<sup>4</sup>.

La multiplicité des lois dans un état, est une preuve de sa corruption et de sa décadence, par la raison qu'une société seroit heureuse, si elle pouvoit se passer de lois<sup>5</sup>.

Quelques-uns souhaiteroient qu'à la tête de la plupart des lois, un préambule en exposât les motifs et l'esprit; rien ne seroit plus utile, disent-ils, que d'éclairer l'obéissance des peuples, et de les soumettre par la persuasion,

<sup>1</sup> Aristot. rhetor. lib. 1. cap. 14. p. 444; cap. 15. c. 1. t. 2. p. 513.  
<sup>2</sup> Isæus. ap. Stob. serm. 46. p. 327.  
<sup>3</sup> Antiph. ap. Stob. p. 808.  
<sup>4</sup> Aristot. de rep. l. 7. cap. 14. p. 444; cap. 15. p. 445.  
<sup>5</sup> Arcesil. ap. Stob. serm. 41. p. 248. Isocr. areop. t. 1. p. 331. Tacit. annal. l. 2. p. 27.



avant que de les intimider par des menaces <sup>1</sup>.

D'autres regardent l'ignominie, comme la peine qui produit le plus d'effet. Quand les fautes sont rachetées par de l'argent, on accoutume les hommes à donner une très grande valeur à l'argent, une très petite aux fautes <sup>2</sup>.

Plus les lois sont excellentes, plus il est dangereux d'en secouer le joug. Il vaudroit mieux en avoir de mauvaises et les observer, que d'en avoir de bonnes et les entreindre <sup>3</sup>.

Rien n'est si dangereux encore que d'y faire de fréquens changemens. Parmi les Locriens d'Italie <sup>4</sup>, celui qui propose d'en abolir ou d'en modifier quelque une, doit avoir autour de son cou un nœud coulant, qu'on resserre si l'on n'approuve pas sa proposition \*. Chez les mêmes Locriens, il n'est pas permis de tourmenter et d'éluder les lois à force d'interprétations. Si elles sont équivoques, et qu'une des parties murmure contre l'explication qu'en a donnée le magistrat, elle peut le citer devant un tribunal composé de mille juges. Ils paroissent tous deux la corde au cou, et la mort est la peine de celui dont l'interprétation est rejetée <sup>5</sup>. Les autres législateurs

<sup>1</sup> Plat. de leg. lib. 4. t. 2. c. 719.

<sup>2</sup> Archyt. ap. Stob. serm. 41. p. 269.

<sup>3</sup> Thucyd. lib. 3. c. 37. Aristot. de rep. l. 4. c. 8. p. 372.

<sup>4</sup> Zaleuc. ap. Stob. serm. 42. p. 280. Demosth. in Timocr. p. 794.

\* Voyez la note à la fin du volume.

<sup>5</sup> Polyb. l. 12. p. 661.

ont tous déclaré qu'il ne falloit toucher aux lois qu'avec une extrême circonspection, et dans une extrême nécessité.

Mais quel est le fondement solide du repos et du bonheur des peuples? Ce ne sont point les lois qui règlent leur constitution, ou qui augmentent leur puissance; mais les institutions qui forment les citoyens, et qui donnent du ressort à leurs ames; non les lois qui dispensent les peines et les récompenses, mais la voix du public, lorsqu'elle fait une exacte répartition du mépris et de l'estime <sup>1</sup>. Telle est la décision unanime des législateurs, des philosophes, de tous les Grecs, peut-être de toutes les nations. Quand on approfondit la nature, les avantages et les inconvéniens des diverses espèces de gouvernemens, on trouve pour dernier résultat, que la différence des mœurs suffit pour détruire la meilleure des constitutions, pour rectifier la plus défectueuse.

Les lois, impuissantes par elles-mêmes, empruntent leurs forces uniquement des mœurs, qui sont autant au dessus d'elles, que la vertu est au dessus de la probité. C'est par les mœurs qu'on préfère ce qui est honnête à ce qui n'est que juste, et ce qui est juste à ce qui n'est qu'utile. Elles arrêtent le citoyen par la crainte de l'opinion, tandis que les lois ne

<sup>1</sup> Plat. de leg. l. 3. t. 2. p. 331. Isocr. areop. c. 1. p. 697.

l'effrayent que par la crainte des peines <sup>1</sup>.  
 Sous l'empire des mœurs, les ames monteront beaucoup d'élevation dans leurs sentimens, de méfiance pour leurs lumières, de décence et de simplicité dans leurs actions. Une certaine pudeur les pénétrera d'un saint respect pour les dieux, pour les lois, pour les magistrats, pour la puissance partenelle, pour la sagesse des vieillards <sup>2</sup>, pour elles-mêmes encore plus que pour tout le reste <sup>3</sup>.

De là résulte, pour tout gouvernement, l'indispensable nécessité de s'occuper de l'éducation des enfans <sup>4</sup>, comme de l'affaire la plus essentielle, de les élever dans l'esprit et l'amour de la constitution, dans la simplicité des anciens temps, en un mot, dans les principes qui doivent à jamais régler leurs vertus, leurs opinions, leurs sentimens et leurs manières. Tous ceux qui ont médité sur l'art de gouverner les hommes, ont reconnu que c'étoit de l'institution de la jeunesse que dépendoit le sort des empires <sup>5</sup>; et d'après leurs réflexions, on peut poser ce principe lumineux : Que l'éducation, les lois et les mœurs ne doivent jamais être en contradiction <sup>6</sup>. Autre principe non moins certain : Dans tous les

<sup>1</sup> Hippod. ap. Stob. p. 249.

<sup>2</sup> Plat. de leg. l. 3. t. 2. p. 698 et 701.

<sup>3</sup> Democr. ap. Stob. serm. 44. p. 310.

<sup>4</sup> Plat. in Euthyphr. l. 1. p. 2.

<sup>5</sup> Aristot. de leg. l. 8. c. 1. p. 449.

<sup>6</sup> Diotogen. ap. Stob. p. 251.

<sup>7</sup> Hippod. ibid. p. 249.

états, les mœurs du peuple se conforment à celles des chefs <sup>1</sup>.

Zaleucus et Charondas, peu contents de diriger au maintien des mœurs la plupart des lois qu'ils ont données, le premier aux Locriens d'Italie <sup>2</sup>, le second à divers peuples de Sicile, ont mis à la tête de leurs codes <sup>3</sup> une suite de maximes qu'on peut regarder comme les fondemens de la morale. J'en rapporterai quelques-unes pour achever de montrer sous quel point de vue on envisageoit autrefois la législation.

Tous les citoyens, dit Zaleucus <sup>4</sup>, doivent être persuadés de l'existence des dieux. L'ordre et la beauté de l'univers les convaincront aisément qu'il n'est pas l'effet du hasard, ni l'ouvrage de la main des hommes. Il faut adorer les dieux, parce qu'ils sont les auteurs des vrais biens. Il faut préparer et purifier son ame; car la divinité n'est point honorée par l'hommage du méchant; elle n'est point flattée des sacrifices pompeux, et des magnifiques spectacles dont on embellit ses fêtes; on ne peut lui plaire que par les bonnes œuvres, que par une vertu constante dans ses principes et dans

<sup>1</sup> Isocr. ad Nicocl. t. 1. p. 68. Æschin in Tim. p. 290.

<sup>2</sup> Suivant Timée, Zaleucus n'avoit pas donné des lois aux Locriens (Cicer. de leg. lib. 2. cap. 6. t. 3. p. 141. Id. ad Attic. lib. 6.

ep. 1. t. 8. p. 261); mais il contredisoit toute l'antiquité.

<sup>3</sup> Cicer. de leg. lib. 2. c. 6. t. 3. p. 141.

<sup>4</sup> Zaleuc. ap. Stob. serm. 42. p. 279; et ap. Diod. Sic. l. 12. p. 84.



ses effets, que par une ferme résolution de préférer la justice et la pauvreté à l'injustice et à l'ignominie.

Si, parmi les habitans de cette ville, hommes, femmes, citoyens, étrangers, il s'en trouve qui ne goûtent pas ces vérités, et qui soient naturellement portés au mal, qu'ils sachent que rien ne pourra soustraire le coupable à la vengeance des dieux; qu'ils aient toujours devant les yeux le moment qui doit terminer leur vie, ce moment où l'on se rappelle, avec tant de regrets et de remords, le mal qu'on a fait, et le bien qu'on a négligé de faire.

Ainsi, que chaque citoyen ait dans toutes ses actions l'heure de la mort présente à son esprit; et toutes les fois qu'un génie malfaisant l'entraînera vers le crime, qu'il se réfugie dans les temples, aux pieds des autels, dans tous les lieux sacrés, pour demander l'assistance divine; qu'il se sauve auprès des gens de bien qui soutiendront sa foiblesse, par le tableau des récompenses destinées à la vertu, et des malheurs attachés à l'injustice.

Respectez vos parens, vos lois, vos magistrats; chérissez votre patrie, n'en désirez pas d'autre; ce désir seroit un commencement de trahison. Ne dites du mal de personne: c'est aux gardiens des lois à veiller sur les coupables; mais avant de les punir, ils doivent les ramener par leurs conseils.

Que les magistrats, dans leurs jugemens, ne se souviennent ni de leurs liaisons, ni de leurs

haïnes particulières. Des esclaves peuvent être soumis par la crainte, mais des hommes libres ne doivent obéir qu'à la justice.

Dans vos projets et dans vos actions, dit Charondas<sup>x</sup>, commencez par implorer le secours des dieux, qui sont les auteurs de toutes choses: pour l'obtenir, abstenez-vous du mal; car il n'y a point de société entre dieu et l'homme injuste.

Qu'il règne entre les simples citoyens, et ceux qui sont à la tête du gouvernement, la même tendresse qu'entre les enfans et les pères.

Sacrifiez vos jours pour la patrie, et songez qu'il vaut mieux mourir avec honneur, que de vivre dans l'opprobre.

Que les époux se gardent mutuellement la foi qu'ils se sont promise.

Vous ne devez pas honorer les morts par des larmes et par une douleur immodérée, mais par le souvenir de leurs vertus, et par les offrandes que vous porterez tous les ans sur leurs tombeaux.

Que les jeunes gens défèrent aux avis des vieillards, attentifs à s'attirer le respect par la régularité de leur vie. Si ces derniers se dépouilloient de la pudeur, ils introduiroient dans l'état le mépris de la honte, et tous les vices qui en sont la suite.

Détestez l'infamie et le mesonge; aimez la vertu, fréquentez ceux qui la cultivent, et

<sup>x</sup> Charond. ap. Stob. serm. 42. p. 289.

parvenez à la plus haute perfection, en devenant véritablement honnête homme. Volez au secours du citoyen opprimé ; soulagez la misère du pauvre, pourvu qu'elle ne soit pas le fruit de l'oisiveté. Méprisez celui qui se rend l'esclave de ses richesses, et décernez l'ignominie à celui qui se construit une maison plus magnifique que les édifices publics. Mettez de la décence dans vos expressions; réprimez votre colère, et ne faites pas d'imprécations contre ceux mêmes qui vous ont fait du tort.

Que tous les citoyens aient toujours ces préceptes devant les yeux, et qu'aux jours de fêtes, on les récite à haute voix dans les repas, afin qu'ils se gravent encore mieux dans les esprits.

## CHAPITRE LXIII.

*Denys, roi de Syracuse, à Corinthe. Exploits de Timoléon.*

De retour à Athènes, après onze ans d'absence, nous crûmes, pour ainsi dire, y venir pour la première fois. La mort nous avoit privés de plusieurs de nos amis et de nos connaissances; des familles entières avoient disparu; d'autres s'étoient élevées à leur place: on nous recevoit comme étrangers dans les maisons que nous fréquentions auparavant; c'étoit par-tout la même scène, et d'autres acteurs.

La tribune aux harangues retentissoit sans cesse de plaintes contre Philippe. Les uns en étoient alarmés, les autres les écoutoient avec indifférence<sup>1</sup>. Démosthène avoit récemment accusé Eschine de s'être vendu à ce prince, lorsqu'il fut envoyé en Macédoine pour conclure la dernière paix; et comme Eschine avoit relevé la modestie des auciens orateurs, qui, en harangant le peuple, ne se livroient pas à des gestes outrés: Non, non, s'écria Démosthène, ce n'est point à la tribune, mais dans une ambassade, qu'il faut cacher ses mains sous

<sup>1</sup> Demos th. de fals. leg. p. 321 et 327.



parvenez à la plus haute perfection, en devenant véritablement honnête homme. Volez au secours du citoyen opprimé ; soulagez la misère du pauvre, pourvu qu'elle ne soit pas le fruit de l'oisiveté. Méprisez celui qui se rend l'esclave de ses richesses, et décernez l'ignominie à celui qui se construit une maison plus magnifique que les édifices publics. Mettez de la décence dans vos expressions ; réprimez votre colère, et ne faites pas d'imprécations contre ceux mêmes qui vous ont fait du tort.

Que tous les citoyens aient toujours ces préceptes devant les yeux, et qu'aux jours de fêtes, on les récite à haute voix dans les repas, afin qu'ils se gravent encore mieux dans les esprits.

## CHAPITRE LXIII.

*Denys, roi de Syracuse, à Corinthe. Exploits de Timoléon.*

De retour à Athènes, après onze ans d'absence, nous crûmes, pour ainsi dire, y venir pour la première fois. La mort nous avoit privés de plusieurs de nos amis et de nos connaissances ; des familles entières avoient disparu ; d'autres s'étoient élevées à leur place : on nous recevoit comme étrangers dans les maisons que nous fréquentions auparavant ; c'étoit par-tout la même scène, et d'autres acteurs.

La tribune aux harangues retentissoit sans cesse de plaintes contre Philippe. Les uns en étoient alarmés, les autres les écoutoient avec indifférence<sup>1</sup>. Démosthène avoit récemment accusé Eschine de s'être vendu à ce prince, lorsqu'il fut envoyé en Macédoine pour conclure la dernière paix ; et comme Eschine avoit relevé la modestie des auciens orateurs, qui, en harangant le peuple, ne se livroient pas à des gestes outrés : Non, non, s'écria Démosthène, ce n'est point à la tribune, mais dans une ambassade, qu'il faut cacher ses mains sous

<sup>1</sup> Demos th. de fals. leg. p. 321 et 327.

son manteau <sup>1</sup>. Ce trait réussit, et cependant l'accusation n'eut pas de suite.

Nous fûmes pendant quelque temps accablés de questions sur l'Égypte et sur la Perse; je repris ensuite mes anciennes recherches. Un jour que je traversois la place publique, je vis un grand nombre de nouvellistes qui alloient, venoient, s'agitoient en tumulte, et ne savoient comment exprimer leur surprise. Qu'est-il donc arrivé, dis-je en m'approchant?—Denys est à Corinthe, répondit-on.—Quel Denys?—Ce roi de Syracuse, si puissant et si redouté. Timoléon l'a chassé du trône, et l'a fait jeter sur une galère qui vient de le mener à Corinthe <sup>2</sup>. Il est arrivé \* sans escorte, sans amis, sans parens; il a tout perdu, excepté le souvenir de ce qu'il étoit.

Cette nouvelle me fut bientôt confirmée par Euryale, que je trouvai chez Apollodore. C'étoit un Corinthien avec qui j'avois des liaisons, et qui en avoit eu autrefois avec Denys: il devoit retourner quelques mois après à Corinthe; je résolus de l'accompagner, et de contempler à loisir un des plus singuliers phénomènes de la fortune.

En arrivant dans cette ville, nous trouvâmes à la porte d'un cabaret, un gros homme <sup>3</sup>, enveloppé d'un méchant habit, à qui le maî-

<sup>1</sup> Demosth. de fals. leg. Diod. Sic. l. 16. p. 464.  
<sup>2</sup> Plut. in Timol. t. 1. p. 332. \* L'an 343 avant J. C.  
<sup>3</sup> Justin. l. 21. c. 2.  
 p. 242. Justin. l. 21. c. 5.

tre de la maison sembloit accorder, par pitié, les restes de quelques bouteilles de vin. Il recevoit et repoussoit, en riant, les plaisanteries grossières de quelques femmes de mauvaise vie, et ses bons-mots amusoient la populace assemblée autour de lui <sup>1</sup>.

Euryale me proposa, je ne sais sous quel prétexte, de descendre de voiture, et de ne pas quitter cet homme. Nous le suivîmes en un endroit où l'on exerçoit des femmes qui devoient, à la prochaine fête, chanter dans les chœurs: il leur faisoit répéter leur rôle, dirigeoit leurs voix, et disputoit avec elles sur la manière de rendre certains passages <sup>2</sup>. Il fut ensuite chez un parfumeur, où s'offrirent d'abord à nos yeux, le philosophe Diogène, et le musicien Aristoxène \*, qui, depuis quelques jours, étoient arrivés à Corinthe. Le premier, s'approchant de l'inconnu, lui dit: «Tu ne méritois pas le sort que tu éprouves. Tu compatissais donc à mes maux? répondit cet infortuné; je t'en remercie. Moi, compatir à tes maux, reprit Diogène! tu te trompes, vil esclave; tu devois vivre et mourir, comme ton père, dans l'effroi des tyrans; et je suis indigné de te voir dans une ville où tu peux sans crainte goûter encore quelques plaisirs <sup>3</sup>»

<sup>1</sup> Plut. in Tim. t. 1. p. 242. un traité de musique, inséré dans le recueil de Meibomius.  
<sup>2</sup> Id. ibid.  
 \* C'est le même sans doute dont il nous reste 3 Plut. in Tim. t. 1. p. 243.



Euryale, dis-je alors tout étonné, c'est donc là le roi de Syracuse! C'est lui-même, répondit-il: il ne me reconnoît pas; sa vue est affoiblie par les excès du vin<sup>1</sup>. Écoutez la suite de la conversation. Denys la soutint avec autant d'esprit que de modération. Aristoxène lui demanda la cause de la disgrâce de Platon. »Tous les maux assiègent un tyran, répondit-il; le plus dangereux est d'avoir des amis qui lui cachent la vérité. Je suivis leurs avis; j'éloignai Platon. Qu'en arriva-t-il? J'étois roi à Syracuse, je suis maître d'école à Corinthe<sup>2</sup>.» En effet, nous le vîmes plus d'une fois, dans un carrefour, expliquer à des enfans les principes de la grammaire<sup>3</sup>.

Le même motif qui m'avoit conduit à Corinthe, y attiroit journellement quantité d'étrangers. Les uns, à l'aspect de ce malheureux prince, laissoient échapper des mouvemens de pitié<sup>4</sup>; la plupart se repaissoient avec délices d'un spectacle que les circonstances rendoient plus intéressant. Comme Philippe étoit sur le point de donner des fers à la Grèce, ils assouvissoient, sur le roi de Syracuse, la haine que leur inspiroit le roi de Macédoine. L'exemple instructif d'un tyran, plongé

<sup>1</sup> Aristot. et Theopomp. ap. Athen. lib. 10. p. 439. Justin. l. 21. c. 2.

<sup>2</sup> Plut. in Tim. t. 1. p. 243.

<sup>3</sup> Cicer. tusc. lib. 3. c. 12. t. 2. p. 310. Id. ad

famil. l. 9. epist. 18. t. 7. p. 317. Justin. l. 21. c. 5. Lucian. Somn. c. 23. t. 2. p. 737. Val. Max. l. 6. c. 9. extern. n. 6.

<sup>4</sup> Plut. ibid. p. 242.

tout-à-coup dans la plus profonde humiliation, fut bientôt l'unique consolation de ces fiers républicains; quelque temps après, les Lacédémoniens ne répondirent aux menaces de Philippe, que par ces mots énergiques: *Denys à Corinthe*<sup>1</sup>.

Nous eûmes plusieurs conversations avec ce dernier; il faisoit sans peine l'aveu de ses fautes, apparemment parce qu'elles ne lui avoient guère coûté. Euryale voulut savoir ce qu'il pensoit des hommages qu'on lui rendoit à Syracuse. J'entretenois, répondit-il, quantité de Sophistes et de poètes dans mon palais; je ne les estimois point; cependant ils me faisoient une réputation<sup>2</sup>. Mes courtisans s'aperçurent que ma vue commençoit à s'affoiblir; ils devinrent, pour ainsi dire, tous aveugles; ils ne discernent plus rien; s'ils se rencontroient en ma présence, ils se heurtoient les uns contre les autres; dans nos soupers, j'étois obligé de diriger leurs mains, qui sembloient errer sur la table<sup>3</sup>. Et n'étiez-vous pas offensé de cette bassesse, lui dit Euryale? Quelquefois, reprit Denys; mais il est si doux de pardonner!

Dans ce moment, un Corinthien, qui vouloit être plaisant, et dont on soupçonnoit la probité, parut sur le seuil de la porte; il s'arrêta, et pour montrer qu'il n'avoit point de

<sup>1</sup> Demetr. Phaler. de eloc. c. 8.

<sup>2</sup> Plut. apophth. t. 2. p. 176.

<sup>3</sup> Theoph. ap. Athen. l. 10. p. 439. Plut. de adul.

l. 2. p. 53.

poignard sous sa robe, il affecta de la secouer à plusieurs reprises, comme font ceux qui abor- dent les tyrans. Cette épreuve seroit mieux placée, lui dit le prince, quand vous sortiriez d'ici <sup>1</sup>.

Quelques momens après, un autre particu- lier entra, et il l'exécédoit par ses importu- nités. Denys nous dit tout bas en soupirant: «Heureux ceux qui ont appris à souffrir dès leur enfance <sup>2</sup>»

De pareils outrages se renouveloient à tous momens: il cherchoit lui-même à se les attirer; couvert de haillons, il passoit sa vie dans les cabarets, dans les rues, avec des gens du peuple, devenus les compagnons de ses plaisirs. On discernoit encore dans son ame, ce fonds d'inclinations basses qu'il reçut de la nature, et ces sentimens élevés qu'il devoit à son premier état; il parloit comme un sage, il agissoit comme un fou; je ne pouvois expliquer le mystère de sa conduite. Un Syra- cusain, qui l'avoit étudié avec attention, me dit: Outre que son esprit est trop foible et trop léger, pour avoir plus de mesure dans l'adversité que dans la prospérité, il s'est aperçu que la vue d'un tyran, même détroné, répand la défiance et l'effroi parmi des hommes libres. S'il préféreroit l'obscurité à l'avilisse- ment, sa tranquillité seroit suspecte aux Co-

<sup>1</sup> Helian. var. hist. l. 4. <sup>2</sup> Stob. serm. 110. p. c. 18. Plut. in Timol. t. 1. p. 242.

rinthiens, qui favorisent la révoite de la Si- cile. Il craint qu'ils ne parviennent à le crain- dre, et se sauve de leur haine par leur mé- pris <sup>1</sup>.

Il l'avoit obtenu tout entier pendant mon séjour à Corinthe; et dans la suite il mérita celui de toute la Grèce. Soit misère, soit dé- rangement d'esprit, il s'enrôla dans une trou- pe de prêtres de Cybèle; il parcouroit avec eux les villes et les bourgs, un tympanon à la main, chantant, dansant autour de la figu- re de la déesse, et tendant la main pour re- cevoir quelques foibles aumônes <sup>2</sup>.

Avant de donner ces scènes humiliantes, il avoit eu la permission de s'absenter de Co- rinthe, et de voyager dans la Grèce. Le roi de Macédoine le reçut avec distinction. Dans leur premier entretien, Philippe lui demanda comment il avoit pu perdre cet empire que son père avoit conservé pendant si long-temps: «C'est, répondit-il, que j'héritai de sa puis- sance, et non de sa fortune <sup>3</sup>» Un Corin- thien lui ayant déjà fait la même question, il avoit répondu: «Quand mon père monta sur le trône, les Syracusains étoient las de la démocratie; quand on m'a forcé d'en des- cendre, ils l'étoient de la tyrannie <sup>4</sup>» Un jour

<sup>1</sup> Justin. lib. 21. c. 5. l. 10. p. 1824.  
Plut. in Timol. t. 1. p. 242. <sup>3</sup> Helian. lib. 1. 12. c. 60.  
<sup>2</sup> Helian. var. hist. l. 9. <sup>4</sup> Plut. apophth. t. 2.  
c. 8. Athen. lib. 12. c. 11. p. 176.  
p. 541. Eustath. in odiss.



qu'à la table du roi de Macédoine, on s'entretenoit des poésies de Denys l'ancien: «Mais quel temps choisissoit votre père, lui dit Philippe, pour composer un si grand nombre d'ouvrages? Celui, répondit-il, que vous et moi passons ici à boire <sup>1</sup>»

Ses vices le précipitèrent deux fois dans l'infortune, et sa destinée lui opposa chaque fois un des plus grands hommes que ce siècle ait produits: Dion en premier lieu, et Timoléon ensuite. Je vais parler de ce dernier, et je raconterai ce que j'en appris dans les dernières années de mon séjour en Grèce.

On a vu plus haut \*, qu'après la mort de son frère, Timoléon s'étoit éloigné, pendant quelque temps, de Corinthe, et, pour toujours, des affaires publiques. Il avoit passé près de vingt ans dans cet exil volontaire <sup>2</sup>, lorsque ceux de Syracuse, ne pouvant plus résister à leurs tyrans, implorèrent l'assistance des Corinthiens, dont ils tirent leur origine. Ces derniers résolurent de lever des troupes; mais comme ils balançoient sur le choix du général, une voix nomma par hasard Timoléon, et fut suivie à l'instant d'une acclamation universelle <sup>3</sup>. L'accusation, autrefois intentée contre lui, n'avoit été que suspendue; les juges lui en remirent la décision: Timoléon,

<sup>1</sup> Plut. in Timol. t. I. p. 243.

\* Voyez le chapitre IX. de cet ouvrage.

<sup>2</sup> Plut. in Timol. t. I. p. 238.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 237.

lui dirent-ils, suivant la manière dont vous vous conduirez en Sicile, nous conclurons que vous avez fait mourir un frère ou un tyran <sup>1</sup>.

Les Syracusains se croyoient alors sans ressources. Icétas, chef des Léontins, dont ils avoient demandé l'appui, ne songeoit qu'à les asservir; il venoit de se liguier avec les Carthaginois. Maître de Syracuse, il tenoit Denys assiégé dans la citadelle. La flotte de Carthagé croisoit aux environs, pour intercepter celle de Corinthe. Dans l'intérieur de l'île, une fatale expérience avoit appris aux villes Grecques, à se défier de tous ceux qui s'empressoient de les secourir <sup>2</sup>.

Timoléon part avec dix galères et un petit nombre de soldats <sup>3</sup>; malgré la flotte des Carthaginois, il aborde en Italie, et se rend bientôt après à Tauroménium en Sicile. Entre cette ville et celle de Syracuse, est la ville d'Adranum, dont les habitans avoient appelé, les uns Icétas, et les autres Timoléon. Ils marchent tous deux en même temps, le premier à la tête de 5000 hommes, le second avec 1200. A trente stades \* d'Adranum, Timoléon apprend que les troupes d'Icétas viennent d'arriver, et sont occupées à se loger autour de la ville: il précipite ses pas, et fond sur elles

<sup>1</sup> Plut. in Tim. p. 238. Diod. Sic. l. 16. p. 459.

<sup>2</sup> Plut. ib. t. I. p. 241. Diod. Sic. l. 16. p. 461.

<sup>3</sup> Plut. ib. p. 289. Diod. Sic. ibid. p. 462.

\* Une lieue 335 toises.

avec tant d'ordre et d'impétuosité, qu'elles abandonnent, sans résistance, le camp, le bagage et beaucoup de prisonniers.

Ce succès changea tout-à-coup la disposition des esprits, et la face des affaires: la révolution fut si prompte, que, cinquante jours après son arrivée en Sicile, Timoléon vit les peuples de cette île briguer son alliance; quelques-uns des tyrans joindre leurs forces aux siennes<sup>1</sup>; Denys lui-même se rendre à discrétion, et lui remettre la citadelle de Syracuse, avec les trésors et les troupes qu'il avoit pris soin d'y rassembler.

Mon objet n'est pas de tracer ici les détails d'une si glorieuse expédition. Je dirai seulement que si Timoléon, jeune encore, avoit montré dans les combats la maturité d'un âge avancé, il montra sur le déclin de sa vie, la chaleur et l'activité de la jeunesse<sup>2</sup>; je dirai qu'il développa tous les talens, toutes les qualités d'un grand général; qu'à la tête d'un petit nombre de troupes, il délivra la Sicile des tyrans qui l'opprimoient, et la défendit contre une puissance encore plus formidable qui vouloit l'assujettir; qu'avec 6000 hommes, il mit en fuite une armée de 70,000 Carthaginois<sup>3</sup>; et qu'enfin ses projets étoient mérités avec

<sup>1</sup> Plut. in Tim. p. 241  
et 243. Diod. ibid. p. 463.

<sup>2</sup> Plut. ib. t. 1. p. 237.

<sup>3</sup> Plut. ibid. p. 248.  
Diod. l. 15. p. 471.

tant de sagesse, qu'il parut maîtriser les hasards, et disposer des événemens.

Mais la gloire de Timoléon ne consiste pas dans cette continuité rapide de succès, qu'il attribuoit lui-même à la fortune, et dont il faisoit réjaillir l'éclat sur sa patrie<sup>1</sup>; elle est établie sur une suite de conquêtes plus dignes de la reconnoissance des hommes.

Le fer avoit moissonné une partie des habitans de la Sicile; d'autres, en grand nombre, s'étant dérobés par la fuite à l'oppression de leurs despotes, s'étoient dispersés dans la Grèce, dans les îles de la mer Egée, sur les côtes de l'Asie. Corinthe, remplie du même esprit que son général, les engagea, par ses députés, à retourner dans leur patrie; elle leur donna des vaisseaux, des chefs, une escorte, et, à leur arrivée en Sicile, des terres à partager. En même temps des hérauts déclarèrent aux jeux solennels de la Grèce, qu'elle reconnoissoit l'indépendance de Syracuse et de toute la Sicile<sup>2</sup>.

A ces cris de liberté, qui retentirent aussi dans toute l'Italie, 60,000 hommes se rendirent à Syracuse, les uns pour y jouir des droits de citoyens, les autres pour être distribués dans l'intérieur de l'île<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Plut. in Tim. p. 250  
et 253.

Diod. Sic. lib. 16. p. 472.

<sup>3</sup> Plut. ib. Diod. ibid.

<sup>2</sup> Id. ibid. t. 1. p. 247. p. 473; l. 19. p. 652.



La forme du gouvernement avoit récemment essuyé de fréquentes révolutions <sup>1</sup>, et les lois étoient sans vigueur. Elles avoient été rédigées pendant la guerre du Péloponèse, par une assemblée d'hommes éclairés, à la tête desquels étoit ce Dioclès, dont la mémoire fut consacrée par un temple que l'ancien Denys fit démolir. Ce législateur sévère avoit défendu, sous peine de mort, de paroître avec des armes dans la place publique. Quelque temps après, les ennemis ayant fait une irruption aux environs de Syracuse, il sort de chez lui, l'épée à la main; il apprend au même instant qu'il s'est élevé une émeute dans la place; il y court; un particulier s'écrie: «Vous venez d'abroger votre loi. Dites plutôt que je l'ai confirmée,» répondit-il, en se plongeant l'épée dans le sein <sup>2</sup>.

Ses lois établissoient la démocratie, mais pour corriger les vices de ce gouvernement, elles poursuivoient avec vigueur toutes les espèces d'injustices; et pour ne rien laisser aux caprices des juges, elles attachoient, autant qu'il est possible, une décision à chaque contestation, une peine à chaque délit. Cependant, outre qu'elles sont écrites en ancien langage, leur extrême précision nuit à leur clarté. Timoléon les revit avec Céphalus et Denys, deux

<sup>1</sup> Aristot. de rep. lib. 5. c. 4. t. 2. p. 390.

<sup>2</sup> Diod. Sic. lib. 13. p. 162.

Corinthiens qu'il avoit attirés auprès de lui <sup>1</sup>. Celles qui concernent les particuliers, furent conservées avec des interprétations qui en déterminent le sens; on réforma celles qui regardent la constitution, et l'on réprima la licence du peuple, sans nuire à sa liberté. Pour lui assurer à jamais la jouissance de cette liberté, Timoléon l'invita à détruire toutes ces citadelles, qui servoient de repaires aux tyrans <sup>2</sup>.

La puissante république de Carthage, forcée de demander la paix aux Syracusains, les oppresseurs de la Sicile successivement détruits, les villes rétablies dans leur splendeur, les campagnes couvertes de moissons, un commerce florissant, par-tout l'image de l'union et du bonheur, voilà les bienfaits que Timoléon répandoit sur cette belle contrée <sup>3</sup>: voici les fruits qu'il en recueillit lui-même.

Réduit volontairement à l'état de simple particulier, il vit sa considération s'accroître de jour en jour. Ceux de Syracuse le forcèrent d'accepter dans leur ville une maison distinguée; et aux environs, une retraite agréable, où il couloit des jours tranquilles avec sa femme et ses enfans, qu'il avoit fait venir de Corinthe. Il y recevoit sans cesse les tributs d'es-

<sup>1</sup> Plut. in Timol. p. 248.  
Diod. Sic. lib. 13. p. 263;  
l. 16. p. 473.

Tome VI.

<sup>2</sup> Nep. in Timol. c. 3.  
<sup>3</sup> Diod. Sic. lib. 16. p. 473.

time et de reconnoissance que lui offroient les peuples qui le regardoient comme leur second fondateur. Tous les traités, tous les réglemens qui se faisoient en Sicile, on venoit de près, de loin, les soumettre à ses lumières, et rien ne s'exécutoit qu'avec son approbation <sup>1</sup>.

Il perdit la vue dans un âge assez avancé <sup>2</sup>. Les Syracusains, plus touchés de son malheur qu'il ne le fut lui-même, redoublèrent d'attentions à son égard. Ils lui amenoient des étrangers qui venoient chez eux. Voilà, disoient-ils, notre bienfaiteur, notre père; il a préféré au triomphe brillant qui l'attendoit à Corinthe, à la gloire qu'il auroit acquise dans la Grèce, le plaisir de vivre au milieu de ses enfans <sup>3</sup>. Timoléon n'opposoit aux louanges qu'on lui prodiguoit, que cette réponse modeste: «Les dieux vouloient sauver la Sicile; je leur rends grâces de m'avoir choisi pour l'instrument de leurs bontés <sup>4</sup>».

L'amour des Syracusains éclatoit encore plus lorsque dans l'assemblée générale on agitoit quelque question importante. Des députés l'invitoient à s'y rendre; il montoit sur un char; dès qu'il paroissoit, tout le peuple le saluoit à grands cris; Timoléon saluoit le peuple à son

<sup>1</sup> Plut. in Timol. t. I. p. 253.

<sup>2</sup> Nep. ibid. c. 4.

<sup>3</sup> Plut. ibid. p. 254.

<sup>4</sup> Nep. ibid. c. 4.

tour, et après que les transports de joie et d'amour avoient cessé, il s'informoit du sujet de la délibération, et donnoit son avis, qui entraînoit tous les suffrages. A son retour, il traversoit de nouveau la place, et les mêmes acclamations le suivoient, jusqu'à ce qu'on l'eût perdu de vue <sup>1</sup>.

La reconnoissance des Syracusains ne pouvoit s'épuiser. Ils décidèrent, que le jour de sa naissance seroit regardé comme un jour de fête, et qu'ils demanderoient un général à Corinthe, toutes les fois qu'ils auroient une guerre à soutenir contre quelque nation étrangère <sup>2</sup>.

A sa mort, la douleur publique ne trouva de soulagement que dans les honneurs accordés à sa mémoire. On donna le temps aux habitans des villes voisines, de se rendre à Syracuse pour assister au convoi. Des jeunes-gens, choisis par le sort, portèrent le corps sur leurs épaules. Il étoit étendu sur un lit richement paré. Un nombre infini d'hommes et de femmes l'accompagnoient, couronnés de fleurs, vêtus de robes blanches, et faisant retentir les airs du nom et des louanges de Timoléon; mais leurs gémissemens et leurs larmes attestoient encore mieux leur tendresse et leur douleur. Quand le corps fut mis sur le bûcher, un

<sup>1</sup> Plut. in Timol. p. 254.

<sup>2</sup> Id. ib. Nep. in Timol. c. 5.



héraut lut à haute voix le décret suivant: Le peuple de Syracuse, en reconnaissance de ce que Timoléon a détruit les tyrans, vaincu les barbares, rétabli plusieurs grandes villes, et donné des lois aux Siciliens, a résolu de consacrer deux cents mines \* à ses funérailles, et d'honorer tous les ans sa mémoire par des combats de musique, des courses de chevaux, et des jeux gymniques <sup>1</sup>."

D'autres généraux se sont signalés par des conquêtes plus brillantes; aucun n'a fait de si grandes choses. Il entreprit la guerre pour travailler au bonheur de la Sicile; et quand il l'eut terminée, il ne lui resta plus d'autre ambition que d'être aimé.

Il fit respecter et chérir l'autorité pendant qu'il en étoit revêtu; lorsqu'il s'en fut dépouillé, il la respecta et la chérit plus que les autres citoyens. Un jour, en pleine assemblée, deux orateurs osèrent l'accuser d'avoir malversé dans les places qu'il avoit remplies. Il arrêta le peuple soulevé contre eux: "Je n'ai affronté, dit-il, tant de travaux et de dangers, que pour mettre le moindre des citoyens en état de défendre les lois, et de dire librement sa pensée <sup>2</sup>."

Il exerça sur les cœurs un empire absolu, parce qu'il fut doux, modeste, simple, dé-

\* 18000 livres.

<sup>2</sup> Id. *ibid.* p. 253. *Nep.*

*Plut.* in *Timol.* l. I. *ibid.* c. 5.

p. 255.

intéressé, et sur-tout infiniment juste. Tant de vertus désarmoient ceux qui étoient accablés de l'éclat de ses actions, et de la supériorité de ses lumières. Timoléon éprouva qu'après avoir rendu de grands services à une nation, il suffit de la laisser faire, pour en être adoré.

*Fin du Tome VI.*

## NOTES.

## CHAPITRE LVIII, PAG. 34.

## Sur un mot de l'orateur Démade.

Démade, homme de beaucoup d'esprit, et l'un des plus grands orateurs d'Athènes, vivoit du temps de Démosthène. On cite de lui quantité de réponses heureuses et pleines de force<sup>1</sup>; mais parmi ses bons mots, il en est que nous trouverions précieux. Tel est celui: Comme les Athéniens se levoient au chant du coq, Démade appeloit le trompette qui les invitoit à l'assemblée, *le coq public d'Athènes*<sup>2</sup>. Si les Athéniens n'ont pas été choqués de cette métaphore, il est à présumer qu'ils ne l'auroient pas été de celle de *greffier salaire*, hasardée par la Motte, pour désigner un cadran<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Demetr. Phaler. de p. 99.  
elocut. c. 299.

<sup>3</sup> Liv. 3. fable 2.

<sup>2</sup> Athen. lib. 3. c. 21.

## CHAPITRE LIX, PAG. 66.

## Sur ce qu'un Particulier d'Athènes retiroit de sou champ.

Démosthène<sup>1</sup> parle d'un particulier d'Athènes, nommé Phénippe, qui, ayant recueilli la quantité d'orge et de vin que j'ai mentionnée dans le texte, avoit vendu chaque médimne d'orge 18 drachmes (16 liv. 4 sols), chaque *métrète* de vin 12 drachmes, (10 livres 16 sols); mais comme il dit plus bas<sup>2</sup>, que ce prix, peut-être à cause de quelque disette, étoit le triple du prix ordinaire, il s'ensuit que de son temps le prix commun du médimne d'orge étoit de 6 drachmes, celui de la *métrète* de vin, de 4 drachmes, 1000 médimnes d'orge (un peu plus de 4000 boisseaux) faisoient donc 6000 drachmes, c'est-à-dire, 5400 liv.; 800 *métrètes* de vin, 3200 drachmes, ou 2880 liv. Total 8280 liv.

Phénippe avoit de plus six bêtes de somme, qui transportoient continuellement à la ville, du bois et diverses espèces de matériaux<sup>3</sup>, et qui lui rendoient par jour 12 drachmes (10 liv. 16 sols). Les fêtes, le mauvais

<sup>1</sup> Demosth. in Phœnip.  
p. 1025.

<sup>2</sup> Id. ibid. p. 1027.

<sup>3</sup> Id. ibid. p. 1022.



temps, des travaux pressans, interrompoient souvent ce petit commerce; en supposant qu'il n'eût lieu que pour 200 jours, nous trouverons que Phénippe en retiroit tous les ans un profit de 2166 liv. Ajoutons-les aux 8286 liv. et nous aurons 10440 liv. pour le produit d'une terre qui avoit de circuit un peu plus d'une lieue et demie.

### MEME CHAPITRE, PAG. 70.

#### Sur la mère Abeille.

Il paroît, par le passage de Xénophon, cité dans le texte, que cet auteur regardoit la principale abeille, comme une femelle. Les naturalistes se partagèrent ensuite; les uns croyoient que toutes les abeilles étoient femelles, tous les bourdons des mâles; les autres soutenoient le contraire. Aristote, qui réfute leurs opinions, admettoit dans chaque ruche, une classe de rois qui se reproduisoient d'eux-mêmes. Il avoue pourtant qu'on n'avoit pas assez d'observations pour rien statuer<sup>1</sup>. Les observations ont été faites depuis, et l'on est revenu à l'opinion que j'attribue à Xénophon.

<sup>1</sup> Aristot. hist. anim. de gener. anim. l. 3. c. 10. l. 5. c. 21. t. 1. p. 852. Id. p. 1110.

### MEME CHAPITRE, PAG. 77.

#### Sur les Melons.

D'après quelques expressions échappées aux anciens écrivains, on pourroit croire qu'au temps dont je parle, les Grecs connoissoient les melons, et les rangeoient dans la classe des concombres; mais ces expressions n'étant pas assez claires, je me contente de renvoyer aux critiques modernes, tels que Jul. Scalig. in Theophr. hist. plant. lib. 7. cap. 3. p. 741; et Bod. à Stapel in cap. 4. ejusdem libr. p. 782, et d'autres encore.

### MEME CHAPITRE, PAG. 98.

#### Sur l'Ame du Monde.

Les interpretes de Platon, anciens et modernes, se sont partagés sur la nature de l'ame du monde. Suivant les uns, Platon supposoit que de tout temps il existoit, dans le chaos, une force vitale, une ame grossière, qui agitoit irrégulièrement la matière dont elle étoit distinguée; en conséquence, l'ame du monde fut composée de l'essence divine, de la

matière et du principe vicieux, de tout temps unis avec la matière. *Ex divina natura portione quâdam, et ex re quâdam aliâ distinctâ à Deo, et cum materiâ sociatâ* <sup>1</sup>.

D'autres, pour laver Platon du reproche d'avoir admis deux principes éternels, l'un auteur du bien, et l'autre du mal, ont avancé que, suivant ce philosophe, le mouvement désordonné du chaos ne procédoit pas d'une ame particulière, mais étoit inhérent à la matière. On leur oppose que, dans son Phèdre et dans son livre des lois, il a dit nettement que tout mouvement suppose une ame qui l'opère. On répond: Sans doute, quand c'est un mouvement régulier et productif; mais celui du chaos étant aveugle et stérile, n'étoit point dirigé par une intelligence; ainsi Platon ne se contredit point <sup>2</sup>. Ceux qui voudront éclaircir ce point, pourront consulter entre autres, Cudw. cap. 4. §. 13. Moshem. *ibid.* not. k. Bruck. *hist. philos.* t. 1. p. 685 et 704.

<sup>1</sup> Moshem. in Cudworth. t. 1. c. 4. §. 13. p. 310. <sup>2</sup> Bruck. *hist. philos.* t. 1. p. 688.

## CHAPITRE LX, PAG. 107.

### Sur le temps précis de l'expédition de Dion.

La note que je joins ici, peut être regardée comme la suite de celle que j'ai faite plus haut sur les voyages de Platon, et qui se rapporte au xxxiii.<sup>e</sup> chapitre de cet ouvrage \*.

Plutarque observe que Dion alloit partir de Zacynthe pour se rendre en Sicile, lorsque les troupes furent alarmées par une éclipse de lune. On étoit, dit-il, au plus fort de l'été. Dion mit douze jours pour arriver sur les côtes de la Sicile; le treizième, ayant voulu doubler le promontoire Pachynum, il fut accueilli d'une violente tempête; car, ajoute l'historien, c'étoit au lever de l'arcturus <sup>1</sup>. On sait que, sous l'époque dont il s'agit, l'arcturus commençoit à paroître en Sicile vers le milieu de notre mois de septembre. Ainsi, suivant Plutarque, Dion partit de Zacynthe vers le milieu du mois d'août.

D'un autre côté, Diodore de Sicile <sup>2</sup> place l'expédition de Dion sous l'archontat d'Agathocle, qui entra en charge au commence-

\* Tome IV, p. 15. p. 968.  
<sup>1</sup> Plut. in Dion. t. 1. <sup>2</sup> Diod. Sic. l. 16. p. 418.



ment de la 4.<sup>e</sup> année de la 105.<sup>e</sup> olympiade, et par conséquent, au 27 juin de l'année 357 avant J. C. <sup>1</sup>.

Or, suivant les calculs que M. de la Lande a eu la bonté de me communiquer, le 9 août de l'an 357 avant J. C., il arriva une éclipse de lune visible à Zacynthe. C'est donc la même que celle dont Plutarque a parlé; et nous avons peu de points de chronologie établis d'une manière aussi certaine. Je dois avertir que M. Pingré a fixé le milieu de l'éclipse du 9 août, à six heures trois quarts du soir. Voyez la chronologie des éclipses, dans le vol. 42. des Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, Hist. p. 130.

## CHAPITRE LXII, PAG. 267.

### Sur le traité de la République d'Aristote.

Aristote a suivi dans cet ouvrage, à-peu-près la même méthode que dans ceux qu'il a composés sur les animaux <sup>2</sup>. Après les principes généraux, il traite des différentes for-

<sup>1</sup> Corsin. fast. Att. t. 4. p. 20. Dodw. de Cycl. p. 719. <sup>2</sup> Aristot. de rep. l. 4. c. 4. t. 2. p. 366.

mes de gouvernemens, de leurs parties constitutives, de leurs variations, des causes de leur décadence, des moyens qui servent à les maintenir, etc. etc. Il discute tous ces points, comparant sans cesse les constitutions entre elles, pour en montrer les ressemblances et les différences, et sans cesse confirmant ses réflexions par des exemples. Si je m'étois assujéti à sa marche, il auroit fallu extraire, livre par livre et chapitre par chapitre, un ouvrage qui n'est lui-même qu'un extrait; mais, ne voulant que donner une idée de la doctrine de l'auteur, j'ai tâché, par un travail beaucoup plus pénible, de rapprocher les notions de même genre, éparses dans cet ouvrage, et relatives, les unes aux différentes formes de gouvernemens, les autres à la meilleure de ces formes. Une autre raison m'a engagé à prendre ce parti: le traité de la république, tel que nous l'avons, est divisé en plusieurs livres; or d'habiles critiques prétendent que cette division ne vient point de l'auteur, et que des copistes ont, dans la suite, interverti l'ordre de ces livres <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Fabric. biblioth. Græc. t. 2. p. 157.

## MEME CHAPITRE, PAG. 269.

## Sur les titres de Roi et de Tyran.

Xénophon établit entre un roi et un tyran, la même différence qu'Aristote. Le premier, dit-il, est celui qui gouverne suivant les lois, et du consentement de son peuple; le second, celui dont le gouvernement arbitraire et detesté du peuple, n'est point fondé sur les lois<sup>1</sup>. Voyez aussi ce qu'observent à ce sujet Platon<sup>2</sup>, Aristippe<sup>3</sup>, et d'autres encore.

## MEME CHAPITRE, PAG. 318.

## Sur une loi des Locriens d'Italie.

Demosthène<sup>4</sup> dit que pendant deux siècles, on ne fit qu'un changement aux lois de ce peuple. Suivant une de ces lois, celui qui crevoit un œil à quelqu'un, devoit perdre l'un

<sup>1</sup> Xenoph. memor. l. 4. p. 813.

<sup>2</sup> Plat. in polit. t. 2. p. 276.

<sup>3</sup> Aristip. ap. Stob. serm. 48. p. 344.

<sup>4</sup> Demosth. in Thimoer. p. 795.

des siens. Un Locrien ayant menacé un borgne de lui crever un œil, celui-ci représenta que son ennemi en s'exposant à la peine du talion infligée par la loi, éprouveroit un malheur infiniment moindre que le sien. Il fut décidé qu'en pareil cas, on arracheroit les deux yeux à l'agresseur.

FIN DES NOTES.



NUEVO  
LIOTEC